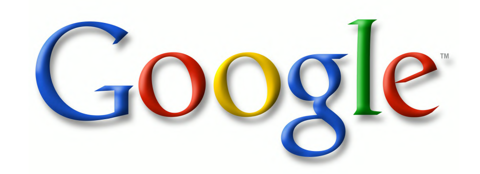



$B 84 199
Digitized by Google


UNIVERSITY OF CALIFORNIA
JAMES K. MOFFITT FUND
No.
Let there be light!



ESSAI SUR LA VIE

DU MARQUIS

DE BOUILLÉ

(FRANÇOIS-CLAUDE-AMOUR)

CHEVALIER DES ORDRES DU ROI,

GOUVERNEUR DE DOUAI,

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ILES DU VENT PENDANT LA GUERRE D'AMÉRIQUE,

MEMBRE DES DEUX ASSEMBLÉES DES NOTABLES

EN 1787 ET 1788,

GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE MEUSE, SARRE ET MOSELLE

EN 1790 ET 1791;

PAR SON PETIT-FILS

RENÉ DE BOUILLÉ

Auteur de l'Histoire des Ducs de Guise

PARIS. AMYOT, RUE DE LA PAIX.

1853

ESSAI SUR LA VIE

DU

MARQUIS DE BOUILLÉ

(FRANÇOIS-CLAUDE-AMOUR)

PARIS. — IMPRIMERIE D'E. DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, N. 6.

ESSAI SUR LA VIE

DU MARQUIS

DE BOUILLÉ

(FRANÇOIS-CLAUDE-AMOUR)

CHEVALIER DES ORDRES DU ROI,
GOUVERNEUR DE DOUAI,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ILES DU VENT PENDANT LA GUERRE D'AMÉRIQUE,
MEMBRE DES DEUX ASSEMBLÉES DES NOTABLES
EN 1787 ET 1788,
GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE MEUSE, SARRE ET MOSELLE
EN 1790 ET 1791,

PAR SON PETIT-FILS

RENÉ DE BOUILLÉ

Auteur de l'*Histoire des Ducs de Guise*

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX,

1853



AVANT-PROPOS

Deux causes motivent généralement l'attention qu'obtient une étude biographique : d'abord le désir de connaître le caractère, les sentiments, les principes, les actions de l'homme qu'elle a pour objet, puis l'espoir fondé d'y trouver mêlés quelques enseignements nouveaux, quelques clartés plus vives, sur les événements de son temps. Peut-être, sans s'abuser, y a-t-il lieu de croire à ce double genre d'intérêt dans l'exposé complet d'une vie parcourue avec éclat et demeurée pure, à travers les principaux faits militaires des règnes de Louis XV et de Louis XVI, à travers les débuts terribles d'une immense révolution.

Des récits de guerre occupent les premières pages de ce volume. Sans doute ils se rattachent à une époque incomparablement moins conquérante que celle qui allait la suivre, moins abondante en merveilleuses occasions de parvenir au commandement des armées, moins féconde en gigantesques entreprises ; cependant les années qui s'écoulèrent sous les deux derniers rois de l'antique monarchie ouvrirent à la valeur française,

on pourra s'en convaincre, bien des sources de gloire, et virent réaliser ou concevoir un grand nombre d'importants et généreux desseins.

Un nouvel esprit agitait déjà la France. Dans le périlleux passage d'un ordre ancien, affaibli, dégénéré, à des modifications indispensables et soudain devenues convulsives, eût-il été possible de s'épargner bien des troubles, bien des regrets? Cet essai doit disposer à le croire; du moins aurait-il fallu, pour prévenir tant de maux, allier le désintéressement personnel à l'ardeur du bien public, ménager un accès prudent au progrès, sans lui laisser tout envahir, et céder à la nécessité des réformes en opposant une âme, une constance inébranlables au danger des bouleversements. Telle était la pensée de M. de Bouillé : en toute occasion cette pensée régla sa conduite.

Ce ne sera donc pas sans fruit qu'on rencontrera dans cet ouvrage la trace d'une modération persévérante, supérieure aux doutes, aux incertitudes de toute nature, et d'un dévouement à l'abri de toutes faiblesses, dans un temps où les personnes et les choses cédaient de toutes parts à la violence des faits, aux clameurs, aux embûches, aux attaques sourdes ou déclarées, aux défaillances ou bien aux emportements des partis.

Le marquis de Bouillé a laissé de nombreux manuscrits, et l'on doit à son fils aîné qu'il eut pour intime coopérateur, en de graves conjonctures, une foule de souvenirs inédits. Manuscrits et souvenirs se trouveront reproduits ici avec ménagements, mais sans altération : c'était un devoir. Le représentant des anciens preux, le guerrier remarquable, l'homme aussi loyal qu'éclairé va donc reparaître, avec l'empreinte exacte de ses traditions, de ses principes, de ses opinions, de ses sentiments. C'est sous leur égide que sera publié ce livre, pieux et juste hommage rendu à une mémoire digne de respect, esquisse rapide mais fidèle d'un temps plus effacé qu'éloigné.

ESSAI SUR LA VIE

DU

MARQUIS DE BOUILLÉ

(FRANÇOIS-CLAUDE-AMOUR)

PREMIÈRE PARTIE.

LA GUERRE; LES VOYAGES.

CHAPITRE I.

Éducation. — Entrée au service. — Organisation militaire à cette époque. — Guerre de sept ans. — Affaire d'arrière-garde. — Actions de Wildingen et de Langen-Salza. — Combat de Grünberg. — Prise de la ville d'Eimbeck. — Combat de Katlenbourg. — M. de Bouillé obtient un régiment. — Préparatifs d'une expédition maritime à Brest. — Fin de la guerre.

1739—1763

Très ancienne dans le Maine et en Auvergne, considérable par son rang, ses alliances et sa fortune, la maison de Bouillé avait, dès le temps des croisades, fourni d'utiles serviteurs à la monarchie. De généreux efforts avaient attiré sur elle des charges importantes,

de hautes distinctions : plusieurs de ceux qui les obtinrent ont laissé des traces dans l'histoire. Jaloux de les suivre et de les raviver, l'homme éminent dont on expose ici le caractère et les actions ne devait pas hésiter dans le choix entre la facile jouissance d'avantages reçus en naissant et la recherche laborieuse d'une renommée qui s'acquiert au prix du mérite personnel.

Né le 19 novembre 1739, au château du Cluzel-Saint-Èble, au pied des montagnes qui séparent l'Auvergne du Velay, François-Claude-Amour de Bouillé resta bientôt fils unique d'une mère[1] morte presque en lui donnant le jour, et d'un père[2] qu'il perdit, dès sa huitième année, immédiatement après avoir été conduit par lui à Paris, et placé au collége de Louis-le-Grand ou des Jésuites. La tutelle de l'orphelin fut alors dévolue à son oncle, Nicolas de Bouillé, doyen des comtes de Lyon, premier aumônier du roi, conseiller d'État, fort aimé de Louis XV, et plus tard évêque d'Autun. L'établissement où le jeune Bouillé devait faire ses études avait pour principal, à cette époque, le célèbre père La Tour, essentiellement doué des talents de son état et pénétré de l'esprit de son ordre. Là se trouvaient réunis plus de six cents pensionnaires appartenant aux premières classes du royaume, quelques étrangers d'origine illustre, et un nombre considérable de fils des principaux bourgeois de Paris, admis

(1) Marie-Albertine-Josèphe-Amour de Clavières de Sainte-Agrève, d'une ancienne maison du Vivarais.

(2) Guillaume-Antoine de Bouillé du Chariol, marquis de Bouillé, baron d'Allerét, seigneur de Saint-Geron, du Cluzel-Saint-Èble, de Vidières, etc.



comme externes. L'éducation, reposant sur les mêmes bases et réglée d'après le même cours d'enseignement que celle de l'université, en différait néanmoins dans son application, variée selon la destinée probable des élèves et selon leurs dispositions et leur aptitude naturelles. Les préfets, soit dès chambres particulières, soit des salles communes, étudiaient attentivement sous ces rapports les enfants dont la surveillance leur était confiée, et les dirigeaient en conséquence; mais on cherchait à graver généralement dans les cœurs les principes de la religion, ceux de l'honneur, de l'obéissance à l'autorité publique, de l'attachement au roi et à la monarchie. Les Jésuites étaient dans l'usage de remettre au gouvernement des notes sur les jeunes gens les plus marquants qu'ils avaient élevés; et il arrivait rarement que leurs jugements, leurs pronostics, se trouvassent dans la suite démentis par les faits.

Tout révélait en Bouillé une humeur vive, impétueuse, indépendante, une âme noble et forte, un esprit actif et exalté, un enthousiasme réel pour les vertus héroïques et guerrières. Malgré la délicatesse de sa constitution, il prenait part à toutes les batailles de camarades, à toutes les petites révoltes d'écoliers dont presque toujours il se posait en chef. Les études classiques lui inspirèrent d'abord une répugnance presque invincible, tandis qu'il se livrait avec une sorte d'ardeur passionnée à la lecture des poëmes épiques, des romans de chevalerie, de la vie des grands hommes, surtout des grands capitaines. Dans l'histoire générale, il ne manquait jamais de remarquer et d'admirer les belles actions, les traits sublimes. Son judicieux et in-

dulgent instituteur, jésuite d'origine irlandaise, sut apercevoir tout ce que promettaient de tels germes, et s'appliqua à les épurer pour les faire fructifier pleinement. Il cultiva avec succès et enrichit une mémoire heureuse ; il parvint à régler les mouvements d'un caractère fougueux, en éveillant la sympathie d'un cœur franc et ouvert dans lequel il enracina des sentiments religieux et des principes de morale qui ne s'altérèrent jamais.

Les soins et les leçons de ce respectable guide réussirent si bien à mûrir rapidement la raison de l'élève qu'on jugea inutile de retenir celui-ci plus longtemps au collége, et que son tuteur reçut le conseil de le faire entrer au service, quoique très jeune encore et de santé peu robuste. Livré presque à lui-même avant d'avoir accompli sa quinzième année, Bouillé débuta donc (1754), en qualité de cadet gentilhomme, au régiment d'infanterie dont le prince de Rohan-Rochefort était colonel. Accompagné d'un serviteur de confiance et recommandé aux officiers supérieurs dont il allait partager la table, il rejoignit ce corps à Gray, en Franche-Comté, où avait été formé, ainsi que dans d'autres provinces, l'un de ces camps destinés à donner de l'ensemble aux troupes et à les exercer par des simulacres de guerre. Là, comme apprentissage du métier, il eut à remplir exactement tous les devoirs de simple soldat, manœuvrant dans le rang avec les grenadiers, passant des journées entières sous le harnois, et supportant ces fatigues avec un zèle au-dessus des forces de son âge.

A la fin de cette saison de première épreuve, Bouillé,

de retour à Paris, devint pensionnaire de l'*académie* tenue par un sieur Duguet. Il existait dans la capitale trois établissements de ce genre, où, sous la direction de gentilshommes expérimentés, la jeune noblesse vouée aux armes s'instruisait dans tous les exercices relatifs à sa future profession. Chacune de ces *académies* réunissait une quarantaine de pensionnaires et un nombre double d'externes. Fort en vogue sous Louis XIV, elles jouissaient encore d'une célébrité assez étendue; mais elles étaient déjà moins suivies par les gens de cour. Quelques seigneurs étrangers, anglais principalement, venaient se former à des écoles renommées en Europe alors que la noblesse française y donnait le ton par la grâce et l'urbanité de ses manières, ainsi que par son adresse dans les arts de l'escrime et de l'équitation. Le point d'honneur y était traité avec une délicatesse excessive : rarement on accomplissait un cours, de dix-huit mois de durée au moins, sans avoir à soutenir quelque duel; et un adolescent plein d'ardeur et de résolution, sans guide comme sans frein, ne devait point éloigner une chance dont les résultats servirent à le rendre plus calme et plus liant.

Les pensionnaires avaient la libre disposition de leurs loisirs; et Bouillé, suivant ses penchants et ses goûts, perfectionnait son esprit et son âme par une remarquable assiduité au Théâtre-Français, où il allait se pénétrer de nobles et profitables impressions en voyant Lekain, Brizard, Préville, mesdemoiselles Clairon, Gaussin reproduire nos chefs-d'œuvre tragiques avec un talent, un ensemble sans égal. Ces

représentations entretenaient l'enthousiasme inné du jeune spectateur pour les actions héroïques et enflammaient son imagination si disposée à mépriser tous les dangers, à triompher de tous les obstacles, à franchir l'espace qui sépare les êtres ordinaires des hommes propres à conduire et à dominer leurs semblables.

Tel qu'on le connaît déjà, animé d'un amour extrême pour la gloire, d'un zèle immodéré pour la vertu, d'une invincible répugnance pour les méchants, des sentiments chevaleresques les plus inébranlables, Bouillé allait se trouver peu en harmonie avec l'époque à laquelle il devait vivre, avec la société dans laquelle il entrait.

Durant le temps passé à l'*académie*, il avait pris rang parmi les mousquetaires noirs de la compagnie commandée par le comte de Montboissier, son parent. Le service s'y réduisait à faire l'exercice pendant deux mois de l'été, à aller à tour de rôle prendre l'ordre à Versailles, et à assister à la revue du roi une fois chaque année. Au mois de juin 1756, Bouillé reçut un brevet de capitaine dans le régiment de dragons de La Ferronnays, qu'il rejoignit près de Montauban. Ce corps fut bientôt dirigé vers les frontières du nord, et fit en 1758 partie d'un camp sous Dunkerque, aux ordres du comte de Maillebois.

Deux ans qui s'écoulèrent avant que le marquis de Bouillé pût commander sa compagnie à la guerre, ne furent pas perdus pour le perfectionnement d'une éducation qu'il sentit le besoin et qu'il recueillit l'avantage de refaire lui-même. Fuyant la dissipation, il vouait une étude persévérante et approfondie à toutes les

branches de l'art militaire, ainsi qu'aux sciences mathématiques, sans que les hivers passés à Paris, chez son oncle, l'évêque d'Autun, interrompissent le cours de ses travaux volontaires. Il fut alors présenté au roi, à M. le Dauphin, et sa première apparition dans le monde se trouva favorisée par l'attrait qu'inspirent une physionomie distinguée, une tournure noble et gracieuse, et mieux que cela la maturité précoce d'un esprit observateur et pénétrant. Sa vocation instinctive pour les grandes choses trouvait un stimulant nouveau dans l'accueil plein d'intérêt que lui firent le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, et l'abbé-comte, depuis cardinal, de Bernis, ministre des affaires étrangères. Le maréchal, qui avait lui-même servi autrefois avec distinction à la tête des dragons, donnait les encouragements les plus flatteurs au débutant dans cette arme, et lui promettait un avancement rapide. En même temps l'abbé de Bernis le recevait avec une grâce naturelle et avec une bienveillance toute particulière, en raison de la parenté qui existait entre eux. Ce ministre se souvenait qu'étant très jeune, très pauvre, et alors membre du chapitre de Brioude, il avait trouvé souvent une hospitalité agréable et avantageuse dans le château du père du marquis de Bouillé. Il témoignait vivement le désir de pouvoir s'acquitter envers le fils de son ami et, disait-il avec une noble modestie, « de son bienfaiteur. » Mais la disgrâce de l'un, la mort de l'autre de ces personnages considérables allaient promptement enlever au jeune capitaine un double appui et lui démontrer que, pour faire son chemin, il ne devait compter que sur lui-même.

Les hostilités entre la France et l'Angleterre s'étaient engagées dès 1753 dans l'Inde, et depuis 1755 en Amérique. Étendues en Europe, en 1756, elles devinrent plus générales et plus sérieuses, par suite du traité d'alliance offensive et défensive que le cabinet de Versailles avait conclu avec celui de Vienne. Le gouvernement anglais riposta en se liant par un acte semblable avec le roi de Prusse, et dès lors s'alluma en Allemagne la guerre si fameuse, dite de sept ans. Peu brillante pour nos généraux, peu favorable à la politique qui les dirigeait, elle devait du moins fournir à quelques gloires particulières une source où le marquis de Bouillé allait ardemment puiser en contribuant à la belle réputation que l'arme des dragons sut y acquérir en dépit de nos revers.

Les troupes, effectivement, avaient conservé presque intacts les sentiments qui les distinguaient au temps de Louis XIV, de même qu'une organisation et une administration intérieure, imparfaites sans doute, mais très avantageuses à certains égards. Le point d'honneur restait porté à ses extrêmes limites chez les officiers, comme aussi chez les soldats, parmi les grenadiers et les dragons principalement. Entre ces derniers surtout régnait une véritable fraternité; et en compensation du relâchement trop général de la discipline, on retrouvait dans tous les rangs un esprit de corps fécond en héros.

Sans altérer, quant à leurs parties utiles, les principes de la constitution militaire française, le maréchal de Belle-Isle avait corrigé quelques abus, tant par l'amélioration du traitement des officiers subalternes,

particulièrement dans l'infanterie, que par diverses ordonnances. Mais les lois ayant pour objet de réprimer le luxe effréné, répandu depuis les officiers généraux et les colonels jusqu'aux degrés inférieurs de la hiérarchie, étaient demeurées sans efficacité, parce que la considération des chefs se mesurait presque absolument d'après l'état qu'ils tenaient; et à ce vice, propagé du grand au petit, du riche au pauvre, s'ajoutaient des plaies non moins sensibles, telles que l'intrigue, l'esprit de parti, les pernicieuses rivalités entre généraux, et par suite l'insubordination et le défaut d'instruction des troupes. Les ministres, divisés à la cour, absorbés dans une lutte incessante pour la défense de leurs propres positions, couronnaient, en quelque sorte, plus qu'ils ne combattaient ce fâcheux état de désordre.

L'armée française, diminuée par des pertes considérables, avait été contrainte de rétrograder en deçà du Rhin devant celle de l'ennemi. Au camp de Dunkerque, le régiment de dragons de La Ferronnays reçut l'ordre d'aller la renforcer, et il la rejoignit peu après la bataille de Crévelt (23 juin 1758). Cet échec motivait le remplacement du comte de Clermont, prince de la maison de Condé. On lui donna pour successeur dans le commandement le plus ancien des lieutenants généraux employés en cette guerre, le marquis, depuis maréchal, de Contades, officier de mérite, de la part duquel le maréchal de Belle-Isle attendait une plus scrupuleuse docilité à ses directions. L'offensive fut aussitôt ressaisie; l'ennemi se vit obligé de repasser le Rhin; et, à la fin de la campagne, l'ar-

mée française s'établit en quartiers d'hiver entre ce fleuve et la Lippe. Ce temps de repos général fournit encore toutefois au jeune Bouillé l'occasion de contribuer vaillamment avec ses dragons (décembre 1758) à la prise de la ville de Rhinfels, que les Prussiens s'étaient flattés de conserver.

Dès les premiers jours d'avril 1759, le prince Ferdinand de Brunswick, général en chef des alliés, s'avança de Fulde sur Francfort, avec quarante mille hommes. Le duc de Broglie, chargé de couvrir cette contrée, l'attendit, à la tête d'environ trente mille combattants, dans une position reconnue d'avance, occupée autrefois par M. de Turenne, et que le maréchal de Belle-Isle avait indiquée. Le choc eut lieu le 13 avril, et la victoire resta aux Français. Dans cette journée, le marquis de Bouillé, placé comme d'ordinaire à l'avant-garde, s'était fait remarquer par sa valeur et par la fermeté avec laquelle sa troupe et lui soutinrent pendant plusieurs heures l'attaque de la cavalerie légère ennemie.

Bien que, de fait, la campagne eût pu sembler ouverte par ce succès obtenu à Berghen, elle ne commença méthodiquement qu'au mois de juin, lors de la jonction des deux armées du Rhin et du Mein, à Giessen. Le plan arrêté paraissait avoir pour objet de refouler l'ennemi au delà du Weser, puis d'entreprendre le siége de Magdebourg, en combinant nos mouvements avec ceux des Impériaux. Ainsi la science de la stratégie s'efforçait de faire tourner avantageusement une guerre peu justifiée par les principes d'une saine politique.

Le prince Ferdinand avait dû se mettre en mesure de protéger le Hanovre. Posté vis-à-vis de lui, à Minden, dans une sage et solide attitude d'expectative, le maréchal de Contades reçut de Paris l'ordre irréfléchi et inopportun de livrer immédiatement bataille. C'était l'effet funeste d'une intrigue de cour. L'humeur du maréchal de Soubise, qui n'avait pu obtenir le commandement de l'une des deux armées, l'irritation communiquée à madame de Pompadour son amie, l'esprit dominateur du duc de Choiseul, qui lui-même dépendait de la bienveillance de la favorite, conspiraient pour rebuter ou pour perdre le vieux et incommode ministre de la guerre. Le nouveau chef du département des affaires étrangères représenta au conseil que les puissances alliées se plaignaient de l'insuffisance des résultats obtenus jusque-là par l'armée française, et désiraient une affaire décisive dont la supériorité de nos troupes devait assurer le succès. Il déclara ne pouvoir faire la politique si l'on ne faisait pas mieux la guerre; et le maréchal de Belle-Isle, pour parer le coup, expédia secrètement l'injonction d'attaquer au plus vite [1], sans pressentir qu'il infligeait un échec (1er août) au général, prudent, étonné mais soumis, à l'armée, vaillante mais conduite par des chefs sans accord.

Dans la retraite qui en fut le résultat, le marquis de Bouillé se signala en repoussant vigoureusement,

(1) Ces détails ont été rapportés au marquis de Bouillé par le chevalier de Vallière, frère du célèbre lieutenant général d'artillerie de ce nom, et qui fut porteur confidentiel du fâcheux message du maréchal de Belle-Isle pour le maréchal de Contades.

avec cent cinquante dragons, un nombreux corps de hussards. Le même jour, chargé du commandement temporaire de l'extrême arrière-garde, qui comprenait aussi cent cinquante autres cavaliers et trois cents volontaires d'infanterie, il voit tout à coup, tandis que ses dragons font rafraîchir leurs chevaux dans la plaine, le reste de sa petite troupe culbuté ou enveloppé sur la hauteur par une brusque irruption de l'ennemi. A son ordre, les dragons brident aussitôt, et sur ses pas s'élancent avec la rapidité de l'éclair contre cinq cents hussards qu'il met en déroute et qu'il poursuit pendant une lieue et demie jusqu'au village de Volkmussen. Le feu des bataillons qui y sont embusqués l'arrête seul et l'oblige d'aller reprendre son poste, laissant le terrain jonché de morts et ramenant des prisonniers.

Le duc de Broglie, nommé maréchal de France, remplaçait M. de Contades dans le commandement en chef; mais l'approche de l'hiver allait interrompre les opérations, et Bouillé profita de cette morte-saison des guerriers d'alors pour venir passer quelques mois à Paris, à la cour. Il y retrouva l'intérêt, la bienveillance de M. de Belle-Isle. Il reçut de ce maréchal des compliments sur l'éclat de sa dernière action, ainsi que la promesse d'être nommé colonel dès qu'il aurait atteint l'âge de vingt-trois ans, exigé par les ordonnances, et même avant, s'il pouvait saisir l'occasion de se distinguer encore. Avec ce nouvel aiguillon et cette flatteuse perspective, Bouillé rejoignit au printemps (1760) l'armée, demeurée stationnaire, et dont la tranquillité n'avait pas été troublée. Le quartier général se trou-

vait à Francfort, et le régiment auquel appartenait Bouillé conservait son rang à l'avant-garde.

La campagne allait s'ouvrir à la fin de mai sous les plus heureux auspices. Le maréchal de Broglie inspirait aux troupes une confiance justifiée par son sang-froid, son esprit d'ordre, son coup d'œil sûr, son talent déjà mis à l'épreuve, et par le prestige d'une bataille gagnée : les officiers généraux, à la vérité, partageaient peu ce sentiment; mais on pouvait d'autant plus attendre du commandant en chef, qu'il avait près de lui, à la tête de son état-major, sous le titre de maréchal général des logis, un frère, le comte de Broglie, démesurément ambitieux, doué d'esprit, de génie même, d'une singulière fécondité de ressources, d'un rare courage, d'une âme fortement trempée, fière et en quelque sorte invulnérable au milieu de tous les dangers, à travers tous les accidents. Ces deux hommes, grâce à la variété de leurs moyens mis en commun sous le sceau d'une affectueuse union, semblaient se compléter l'un par l'autre, et leur fraternel accouplement présentait à l'armée remplie d'ardeur tous les avantages de la plus imposante et de la plus féconde direction. Les circonstances n'allaient malheureusement guère la favoriser.

Le même plan stratégique subsistait presque sans modification. Saisissant l'offensive, le maréchal de Broglie s'était assez rapidement avancé en Vétéravie jusqu'à Corbach, où, le 10 juin, il livra un combat heureux. Ce fut là, on le sait, qu'après avoir contribué au succès comme commandant de la réserve, le pétulant et aventureux comte de Saint-Germain, jaloux et

dépité, quitta brusquement l'armée française, qui devait le voir reparaître quinze ans plus tard pour entreprendre, en qualité de ministre de la guerre, de rigoureuses réformes, de blessantes innovations, dont il ne recueillit que de nouveaux dégoûts.

La prise de Cassel avait suivi de près l'affaire de Corbach; mais le prince Ferdinand de Brunswick, à Warbourg, le 31 juillet, sut occuper et conserver avec énergie une solide position. Le régiment de M. de Bouillé bivouaquait auprès de la petite ville de Wildingen et de la rivière de Schwalm. Les ennemis, informés qu'un piquet de cinquante dragons se trouve placé fort imprudemment sur l'autre bord, sans que sa communication soit assurée, s'approchent une nuit au nombre de cent hussards et de cent cinquante hommes d'infanterie, dans le dessein d'enlever ce faible détachement. Au bruit du premier coup de fusil, Bouillé, ne prenant conseil que de lui-même, monte à cheval, réveille ses dragons, en rassemble soixante ou quatre-vingts, passe avec eux la rivière à la nage, rencontre dans une prairie l'infanterie ennemie, la charge conjointement avec le piquet qu'il a dégagé, la prend en entier, ainsi qu'un lieutenant-colonel qui la commandait, et poursuit pendant une lieue, l'épée dans les reins, les hussards, dont il force la plus grande partie à se rendre. Ce fait s'était passé si rapidement, qu'au camp on n'apprit l'attaque que par l'arrivée des prisonniers.

Ainsi le jeune guerrier répondait aux encouragements et à l'attente du vétéran illustre qui avait applaudi à ses premiers efforts et qui lui en préparait la

récompense. Déjà elle paraissait assurée, et, à peine âgé de vingt et un ans, Bouillé se trouvait porté, comme colonel du régiment royal-dragons, dans un travail que le maréchal de Belle-Isle était au moment de faire signer par le roi, lorsque la mort frappa ce ministre, le 26 janvier 1761. Le duc de Choiseul lui succéda, et des influences de cour firent modifier la promotion. De nouveaux faits d'armes, de plus en plus brillants, devaient toutefois tirer prompte réparation de la fortune.

Les quartiers d'hiver, qui terminaient alors assez méthodiquement chaque campagne, avaient été établis en Hesse dès la fin de novembre 1760. Le quartier général de l'armée française occupait Cassel. Un corps d'avant-garde, joint à dix mille Saxons, était placé sur la rive droite de la Werra, dans le pays d'Eisenach, pour faire face à l'aile droite des Prussiens; le régiment de dragons de La Ferronnays cantonnait même très près d'eux, en avant de Gotha. Les patrouilles des deux partis se heurtaient sans cesse. Le maréchal de Broglie, par des rencontres généralement avantageuses, harcela ainsi les ennemis pendant presque toute la mauvaise saison. Au printemps, ceux-ci attaquèrent à leur tour. Une colonne de dix mille hommes força le corps qui couvrait la droite de notre armée à se replier dans les plaines de Langen-Salza, entre Mühlhausen et Eisenach. Quatre des bataillons saxons qui combattaient sous les drapeaux français ayant été sabrés par six escadrons prussiens et hanovriens, le régiment de La Ferronnays fut envoyé à leur secours : il arriva au moment de leur désastre. Un

vaste ravin le séparait d'eux et des ennemis : il le franchit; mais les escadrons, chargeant les uns après les autres, furent culbutés tour à tour. M. de Bouillé, qui commandait le dernier, avait eu le temps de le ranger en bataille, en se jetant de côté. A la vue de cette troupe en bon ordre, l'ennemi ralentit sa poursuite, et une partie du régiment put ainsi se reformer en arrière de l'abri qui lui était offert. Deux forts escadrons prussiens s'étant subitement arrêtés à quelques pas, Bouillé voulut entraîner le sien contre eux; mais les dragons ne bougeaient point. Il s'élance donc seul, pousse droit au commandant de la troupe ennemie, décharge d'abord sur lui son pistolet, qui le manque, puis il le joint au sabre, en criant: « Vive le roi ! » Aussitôt les dragons se raniment, se précipitent sur ces deux escadrons qu'ils enfoncent; et le reste du régiment, rallié alors, décide la déroute. Emporté au milieu des ennemis par son cheval, qui tombe mort sous lui, et blessé de plusieurs coups de sabre, Bouillé allait infailliblement succomber, si l'un de ses cavaliers ne l'eût dégagé. Il remonte immédiatement sur un cheval de prise, et, rejoint par la principale partie du régiment, dont une blessure du lieutenant-colonel lui livre le commandement, il se lance de nouveau sur les pas de l'ennemi, qu'il culbute dans un ravin en lui faisant éprouver une perte considérable. La contenance du capitaine français arrête une forte colonne de cavalerie qui venait au secours des Prussiens, et permet à toute l'infanterie saxonne de se retirer sans trouble à Eisenach.

Dans cette journée, sur quatre cents hommes qui



composaient le régiment de La Ferronnays, cent vingt avaient été tués ou blessés, et parmi ces derniers on comptait six officiers.

Poussée vivement par le prince Ferdinand, l'armée française cependant était en pleine retraite sur la rive gauche de la Fulda. Ce ne fut que derrière l'Ohm que le maréchal de Broglie, parvenu à concentrer la majeure partie de ses forces, put reprendre, sur plusieurs colonnes, une direction agressive. Le début de ce mouvement fut signalé, le 21 mars, par un succès dont l'honneur appartint principalement au marquis de Bouillé, et dont l'éclat influa sur sa carrière militaire.

Le jeune prince héréditaire, depuis duc, de Brunswick, s'étant porté en avant de l'Ohm avec six mille fantassins et plusieurs escadrons, fut atteint près de Grünberg par le comte de Stainville, qui commandait alors dix à douze mille hommes. A la tête de cent cinquante dragons et de deux compagnies d'infanterie, Bouillé, chargé d'observer la marche de l'ennemi, le rencontre et culbute la queue de sa colonne qui se dirigeait, par Stangenroth, sur une chaussée, vers un bois voisin de la petite ville de Grünberg. Il adresse aussitôt son rapport, en demandant qu'on détache sans retard quelques escadrons pour couper ce corps sur son flanc gauche et l'envelopper par derrière, tandis que lui-même, tournant rapidement le village de Stangenroth, va se mettre en mesure de charger à droite et en tête. Sur ces entrefaites, rejoint par un renfort qui élève sa troupe au nombre de trois cents chevaux, l'audacieux capitaine se décide, sans plus attendre, à attaquer directement la gauche de

l'ennemi. Il le renverse, lui enlève cinq drapeaux, trois pièces de canon et se réunit dans le bois à un autre corps de dragons qui, d'après ses avis, vient de charger la queue de la colonne. L'ennemi, rallié à la faveur d'un moment de confusion, essaye vainement de se reporter en avant. Bouillé le met de nouveau en déroute et le poursuit jusqu'à Burgenmünden. A l'entrée de ce bourg, il trouve encore quelque infanterie, de l'artillerie et des bagages qui n'avaient pu effectuer entièrement le passage de la rivière pour regagner le corps du général Luckner [1], établi sur les hauteurs de l'autre rive. Cet imposant obstacle ne l'arrête point. Bouillé, se sentant soutenu par deux régiments de cavalerie qui s'avancent à quelque distance derrière lui, n'hésite pas à pénétrer le sabre à la main dans Burgenmünden, d'où il chasse les ennemis en leur enlevant encore onze pièces d'artillerie. Il en tourne immédiatement une partie, que ses dragons seuls vont servir, contre le général Luckner qui, malgré la supériorité de son feu, ne peut l'empêcher de se maintenir dans ce poste, où un corps d'infanterie vient le relever à la nuit.

Trois mille prisonniers, dix-neuf drapeaux et quatorze canons furent les trophées de cette affaire, d'autant plus importante qu'elle rendit à l'armée française l'avantage de l'offensive perdu dans deux campagnes.

Pour prix de l'intrépidité, du sang-froid et du coup d'œil dont le marquis de Bouillé venait de donner des

(1) Le même qui, entré au service de France avec le grade de lieutenant général, après la paix de 1763, devint maréchal en 1792, et périt sur l'échafaud révolutionnaire le 5 janvier 1794.



preuves signalées, le maréchal de Broglie le combla d'éloges et, d'accord avec le comte de Stainville, lui conféra, comme un droit acquis par sa belle conduite, l'honorable mission de porter au roi les drapeaux pris dans la journée. Arrivé à Versailles le 25 mars, le jeune officier fut aussitôt introduit près de Louis XV, qui soupait en ce moment dans ses cabinets. Après avoir lu avec attention les dépêches dont M. de Bouillé était porteur et lui avoir demandé diverses explications sur les événements de la campagne, particulièrement sur l'affaire de Grünberg : « Messieurs, dit le « roi, il loue tout le monde ; il n'y a que lui dont il ne « parle pas : cependant il s'est fort distingué, il a pris « des canons et des drapeaux. » Puis se tournant vers « lui : « Mes troupes se battent bien, n'est-ce pas? s'é- « cria Louis XV en cherchant probablement à soule- « ver le poids de quelque pénible ressouvenir. — Oui, « sire, quand elles sont bien commandées, » repartit Bouillé avec une franchise et une vivacité toutes militaires, sans se douter du coup ainsi porté au cœur d'un général malheureux[1] dans la même guerre et qui faisait en ce moment partie des convives du monarque.

Remarquant que M. de Bouillé paraissait très fatigué, le roi eut la bonne grâce de lui donner lui-même un verre de vin de Champagne, et, en le congédiant, il lui adressa encore des paroles flatteuses, qui furent suivies d'un prompt effet : au bout de peu de jours, le ministre annonça au marquis de Bouillé qu'il était nommé colonel, avec promesse du premier régiment

(1) Le maréchal de Soubise.

vacant et permission de faire le service dans ce nouveau grade pendant la campagne, qu'il alla continuer dès le commencement d'avril.

La levée des siéges de Ziegenhain, de Cassel et du blocus de Göttingen, ainsi qu'une perte de quinze mille hommes tués, blessés, ou morts de maladie en six semaines, complétèrent, au préjudice de l'ennemi, les conséquences du combat de Grünberg. Le maréchal de Broglie avait resserré ses quartiers vers sa droite et se préparait à de grandes entreprises sur le Bas-Rhin et sur la Hesse. Tout à coup des ordres de la cour viennent contrarier ses judicieux projets et réduire les proportions de son commandement. L'armée va désormais être partagée en deux corps, l'un de soixante mille hommes, restant sous les ordres de M. de Broglie, l'autre de cent mille, passant à ceux du maréchal de Soubise. De la nécessité de régler le concours des généraux résultèrent des lenteurs dans les opérations. La campagne ne s'ouvrit que le 21 juin. Le prince Ferdinand manœuvrait avec l'intention d'isoler M. de Soubise. Le régiment de La Ferronnays était toujours à l'avant-garde de M. de Broglie. Dans une rencontre, le 28, près du village de Geissmar, M. de Bouillé reçut au côté un coup de feu qui le condamna à l'inaction pour plus d'un mois.

Pendant ce temps, les deux armées réunies perdaient (16 juillet) la bataille de Wellinghausen, après laquelle le maréchal de Broglie, se séparant du prince de Soubise, franchit le Weser et porta la guerre en avant de Göttingen. Le prince Ferdinand l'y suivit avec ses principales forces; mais rien d'important ne devait plus

être tenté : tout allait se borner à des combats d'avant-postes.

Guéri de sa blessure, M. de Bouillé trouva le corps dont il faisait partie commandé par le vicomte de Belzunce, officier général des plus braves, des plus audacieux, qui eût été le premier soldat d'Alexandre ou de Charles XII. Un tel chef ne pouvait manquer d'apprécier le jeune colonel dont les qualités militaires avaient tant d'analogie avec celles qu'il possédait lui-même. Aussi eut-il bientôt accordé au marquis de Bouillé estime et amitié, le poussant toujours en avant dans ses entreprises contre l'ennemi, l'employant sans relâche dans des commandements de confiance, enfin lui procurant, par cette continuelle activité, l'occasion d'accomplir bientôt un nouveau fait d'armes.

Chargé d'attaquer, à la tête de cinq cents chevaux, l'arrière-garde du général Luckner, Bouillé fondit sur elle avec sa résolution et son impétuosité ordinaires, et, après l'avoir mise en pleine déroute, il la suivit de si près qu'il serait entré en même temps que les fuyards dans la ville d'Eimbeck, enceinte de murailles, si les portes n'en eussent été précipitamment fermées. L'ardeur de l'action l'avait engagé dans un chemin creux, couvert par une redoute dont le feu lui tua quelques hommes, ainsi que son propre cheval. Sorti de ce mauvais pas, il se replace aussitôt à la tête de ses cavaliers, oblige l'ennemi de se retirer de l'ouvrage avancé, fait mettre pied à terre aux dragons, leur ordonne d'enfoncer la porte à coups de hache[1], et, mal-

(1) En ce temps, les dragons portaient toujours des outils dans l'une de leurs fontes de pistolets.

gré la vive fusillade qui l'accueille, pénètre dans Eimbeck, après avoir perdu une vingtaine de soldats et autant de chevaux. En compensation, il s'était emparé de cent cinquante grenadiers hanovriens et de bon nombre de hussards.

Il importait aux Français d'occuper cette ville : elle couvrait les cantonnements de leur armée en avant et autour de Göttingen. Assuré de ce côté, M. de Broglie effectua, dès les premiers jours d'octobre, une pointe sur le duché de Brunswick, dans le dessein d'y attirer le prince Ferdinand, et de lui faire abandonner la position qu'il tenait entre nos deux armées. Le maréchal avait en conséquence ordonné de mettre le siége devant les places de Wolfenbüttel et de Brunswick. La première se rendit au comte de Lusace, l'autre reçut du secours; et, tandis que l'on commençait à retirer les troupes qui venaient d'en former l'investissement, le poste d'Oelpert, où commandait le marquis de Vastan, colonel d'un régiment d'infanterie et brigadier, fut attaqué le 14 octobre, et forcé par sept bataillons sous les ordres du général Luckner. Le combat avait été vif et opiniâtre; et M. de Vastan demeurait prisonnier, couvert de blessures, auxquelles il succomba promptement. Son régiment, selon la promesse faite six mois auparavant, allait être donné au marquis de Bouillé, dont il porta le nom jusqu'à l'époque de la paix, où il prit celui de Vexin.

Le brevet de ce nouvel emploi se trouva daté du 19 novembre, jour même où le titulaire accomplissait sa vingt-deuxième année. Avant qu'il lui fût parvenu, M. de Bouillé eut encore une occasion de se mesurer



avec l'ennemi, le 13, dans un combat entre la cavalerie française et celle du général Luckner, au passage de la Rhum, près de Katlenbourg. Moins heureux cette fois, nullement soutenu dans une charge qu'il exécuta pour profiter d'un faux mouvement de ses adversaires, Bouillé ne put empêcher les escadrons qu'il dirigeait d'être tués ou pris en grande partie. Lui-même, atteint à la tête d'un violent coup de sabre qui le renversa en l'étourdissant, se trouva, lorsqu'il reprit ses sens, au pouvoir d'une troupe de hussards. Conduit près de Luckner, il éprouva de la part de ce général les égards que méritaient son courage et sa blessure. Il obtint même, au bout de peu de jours, sa liberté sur parole jusqu'à son échange, qui ne tarda pas.

Durant cet intervalle, le régiment de Vastan, alors régiment de Bouillé, dont les compagnies de grenadiers et de chasseurs avaient éte détruites au siége de Brunswick, venait, ainsi que plusieurs autres, de rentrer en France, afin de réparer ses pertes. Son nouveau colonel, après une assez lente convalescence, ne put le rejoindre qu'à la fin de mai sur les côtes de Normandie, d'où il le conduisit, au mois de septembre, à Brest, pour faire partie d'une expédition maritime qui s'y préparait. Cet armement, composé de cinq vaisseaux de ligne, d'autant de frégates et de transports montés par sept bataillons, deux escadrons de dragons à pied et chargés d'un train considérable d'artillerie, avait pour destination d'attaquer Rio-Janeiro, d'enlever toutes les richesses qui s'y trouvaient, d'aller ensuite à l'île de France chercher les débris des troupes récemment expulsées de l'Inde, et de renouveler dans

cette presqu'île la guerre contre les Anglais. Le commandement était confié au comte d'Estaing, auteur du plan des opérations, promu au grade de lieutenant général à l'âge de trente-trois ans, et joignant à l'avantage de la connaissance du pays le poids d'une réputation méritée par le succès antérieur de plusieurs entreprises brillantes sur le même théâtre.

Les troupes, embarquées depuis six semaines, attendaient les vents dans la rade. Au moment où ils devenaient favorables (premiers jours de décembre), lorsque le signal du départ était même déjà donné, tout changea subitement : un courrier apportait la nouvelle de la signature des préliminaires d'une paix dont les conditions devaient être si peu propres à dédommager des guerriers, Bouillé particulièrement, de la perte de leurs prochaines espérances de gloire.

CHAPITRE II.

Réformes dans l'armée. — Le marquis de Bouillé est envoyé avec son régiment à la Martinique. — Il revient momentanément en France. — Il est nommé gouverneur de la Guadeloupe. — Projets et préparatifs d'une guerre contre l'Angleterre. — Retour de M. de Bouillé. — État de la France. — Mort de Louis XV. — Avénement de Louis XVI. — Le comte de Maurepas; M. Necker.

1763-1777.

Condamné par la paix à l'inaction, Bouillé jugea qu'il lui fallait puiser de plus en plus dans des occupations assidues l'aptitude complète au grand rôle dont il avait en quelque sorte l'instinct autant que l'ambition. Il sentit que son épée ne suffisait pas pour l'y faire parvenir, et qu'aux connaissances militaires acquises déjà par la pratique et par l'étude, il était nécessaire d'en ajouter bien d'autres s'il voulait atteindre le premier rang, même dans la carrière des armes. Au milieu des jouissances et des devoirs de la société, il sut donc se ménager des loisirs utiles à son instruction, en même temps qu'il s'appliquait à fortifier dans son âme cette ardeur de hauts faits, ce feu sacré de l'honneur, innés chez lui et alimentés jusque-là par la vie des camps. Loin de céder à l'entraînement des séductions que son âge et sa position pouvaient lui présenter, et de se laisser éblouir par le vernis élégant et

frivole de la vie du monde, il ne demeura que plus pur et plus ferme au spectacle d'une dépravation rapidement contagieuse. L'état moral et politique de la France à cette époque devait exercer une puissante influence sur la vie entière du marquis de Bouillé, en le roidissant contre l'atteinte du mal qui se propageait dans tous les rangs, et en lui imprimant une indépendance de jugement, une rigidité de principes peut-être trop peu voilée et trop en contraste avec les vices du temps.

L'intelligence prématurément sérieuse et réfléchie de M. de Bouillé discernait dans la situation sociale et administrative du royaume les graves symptômes d'une progressive et prompte décadence, produits par le relâchement de tous les ressorts du gouvernement aussi bien que par la corruption des esprits, non moindre que celle des mœurs.

Quant à l'armée, son administration, sa constitution même, si féconde quoique incohérente, s'altérait par l'effet d'ordonnances conçues sous une trop vive préoccupation des avantages de la discipline prussienne. Le sentiment des revers subis dans la dernière guerre inspirait l'aveugle imitation du système des vainqueurs. En travaillant ainsi à modifier sans mesure, on dissolvait sans réflexion et sans prévoyance.

Louis XV, à la vérité, désapprouvait les innovations. Il en pressentait les suites funestes ; mais il ne savait pas résister à l'impulsion et à l'ascendant du ministre et de ses bureaux. Quoiqu'il fût doué d'un esprit clairvoyant, d'un jugement sain, et que la durée déjà longue de son règne lui eût fait acquérir l'habitude des

affaires, ce prince ne voulait jamais que dans le conseil on se soumît à son avis, qui pourtant était presque toujours le meilleur; il semblait appréhender la responsabilité en matière d'État, et préférait de s'en décharger sur ses ministres [1].

Pour comble d'irrégularité et d'inconvénient, ces dépositaires du pouvoir, indépendants les uns des autres dans leurs attributions respectives, restaient soumis non-seulement à l'influence, mais, bien plus, à la direction et au contrôle [2] d'une favorite, dont l'empire sur le monarque s'érigeait en coutume, et, pour ainsi dire, en droit de déterminer la composition et les changements personnels du cabinet. Elle s'était ainsi constituée centre unique des affaires, et, en quelque sorte, véritable premier ministre. Cette viagère et scandaleuse suprématie touchait pourtant à son déclin. Elle cessa le 14 avril 1764, jour où madame de Pompadour mourut à Versailles, poursuivie par le cri public qui lui imputait les malheurs de la guerre de sept ans et l'abaissement de la France. Le peuple était habitué à voir en elle la cause de tous ses maux. Le roi, depuis un certain temps, ne l'affectionnait plus guère comme maîtresse, mais l'écoutait toujours comme intime conseiller politique; il profitait d'ailleurs près d'elle d'une complaisance favorable à des distractions désordonnées. Les vieux courtisans seuls la regrettèrent comme une protectrice reconnue. Les

(1) Souvent il leur disait, en adhérant à leur opinion lorsqu'elle était contraire à la sienne : *Vous verrez que vous vous trompez.*

(2) Le maréchal de Belle-Isle et le chancelier de Lamoignon s'étaient, il est vrai, toujours refusés à cet assujettissement.

ministres, le duc de Choiseul particulièrement, se sentirent délivrés d'une importune entrave à l'essor de leur puissance.

Cet événement changea donc l'aspect de la cour et du gouvernement. L'allure des bureaux même sembla prendre plus d'arbitraire indépendance. Peu de mois après, le mauvais vouloir du premier commis de la guerre, Dubois, allait pousser M. de Bouillé vers de lointains parages, où plus tard devaient se déployer avec éclat ses talents d'administrateur et de guerrier. Au commencement de l'année 1765, s'étant rendu en Auvergne pour y régler les affaires de sa majorité, il apprit que son régiment avait ordre de se trouver dans les premiers jours de mars à Rochefort, de s'y embarquer et d'aller tenir garnison aux colonies pendant la durée réglementaire de trois années au moins. Tout contrarié qu'était d'abord le marquis de Bouillé de cette expatriation qui avait une apparence de défaveur, la curiosité si naturelle à son âge, à son caractère, et peut-être aussi quelque pressentiment secret et flatteur lui rendirent bientôt sa résignation moins méritoire. Mais à ses vagues espérances succéda une triste surprise lorsque, arrivé à la Martinique, il eut pris connaissance de la situation de cette île, qui, ainsi que la Guadeloupe, avait été occupée par les Anglais durant le cours de la dernière guerre.

Le gouvernement se proposait d'y établir, pour l'avenir, des défenses plus considérables, d'y construire des arsenaux et des magasins de terre et de mer, d'améliorer le port du Fort-Royal destiné à former la place d'armes de l'archipel des Antilles, de lui donner

pour protection une nouvelle citadelle et de perfectionner l'ancienne. Les troupes étaient employées à ces travaux, ainsi qu'à creuser un canal autour de la ville et à curer le port. Depuis dix-huit mois, l'intempérie du climat et des fatigues d'un genre si nouveau pour des hommes de guerre avaient détruit plus de la moitié du régiment Royal-Marine. Non moins malheureux, celui de Vexin était destiné à perdre en deux ans vingt-huit officiers et les deux tiers de ses soldats. Indépendamment de son sol brûlant, coupé par des montagnes d'un abord très difficile, la Martinique offrait à cette époque l'aspect le plus triste, le plus épuisé. La misère, du moins l'état de gêne des habitants y constatait les suites désastreuses de la guerre récemment terminée.

Aux désagréments d'un tel séjour, le marquis de Bouillé trouva pourtant une compensation dans ses rapports avec le gouverneur, M. d'Ennery, doué d'esprit, d'un excellent jugement, d'un cœur sensible, d'une âme forte, d'une remarquable activité. Cet officier général s'était acquis une bonne réputation militaire dans l'état-major de l'armée, en Allemagne. Une sympathie naturelle entre deux hommes réellement distingués procura à M. de Bouillé l'avantage d'être initié avec bienveillance dans tous les détails de l'administration du comte d'Ennery, la meilleure qui eût encore régi ces îles. Mais, tout en étudiant ainsi leur situation ordinaire sous ses diverses faces, le jeune et judicieux observateur apercevait dans l'encouragement donné dès lors (1766) par la France aux mouvements insurrectionnels des colonies anglaises en Amérique,

les germes certains d'une guerre sur ce théâtre dont il s'appliqua aussitôt à acquérir une connaissance générale, exacte et profonde. Monté sur une légère embarcation, prise à fret pour son usage, il visita successivement les petites Antilles, au nombre de vingt environ, formant un demi-cercle dont les extrémités tendent vers le continent, et appartenant à différentes nations, principalement à l'Angleterre.

M. de Bouillé n'avait pas encore terminé le cours de ces explorations, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son oncle, l'évêque d'Autun, ainsi qu'un congé pour venir en France mettre ordre aux affaires de sa succession. Il arriva à Paris, à la fin de juillet 1767, et reconnut dans l'accueil que lui firent les ministres l'effet des rapports avantageux parvenus sur son compte. Le duc de Choiseul lui donna lieu d'espérer quelques faveurs prochaines. Afin de hâter l'accomplissement de ces promesses, M. de Bouillé crut devoir rejoindre la cour à Compiègne, où d'ailleurs l'attirait la formation de l'un de ces camps destinés à faire passer chaque année sous les yeux du roi une partie de l'armée. L'esprit de minutie s'y était introduit d'une manière absolue que Louis XV désapprouvait, qu'il raillait même, sans pourtant contrarier la marche du ministre, à peu près tout-puissant. Le crédit de celui-ci se signalait jusque dans la vie intérieure du monarque, auquel il imposait exclusivement pour familiers intimes ses propres parents, ses amis, ses créatures, ainsi que M. de Bouillé eut lieu de le remarquer en soupant dans les cabinets à Compiègne et à Fontainebleau.

Les ravages successifs et si rapprochés que la mort avait faits dans la famille royale semblaient un renouvellement des malheurs de ce genre éprouvés par Louis XIV sur la fin de son règne. Le peuple accordait de sincères regrets au dauphin, dont le caractère, l'esprit et les lumières avaient fait présager la restauration de l'État, à la dauphine son épouse, enfin à la reine, modèle de vertus ainsi que de dignité, et la meilleure, sans contredit, des princesses qui se fussent assises sur le trône de France. La cour était dominée par des impressions moins sérieuses. Cependant, privée de gaieté, de mouvement même, elle se trouvait plus déserte qu'auparavant. Les princesses, filles du roi, tenaient seules appartement pour les dames, et le château ressemblait presque à un lieu de retraite. Louis XV, fidèle à ses habitudes, chassait cinq fois chaque semaine, par dissipation plus que par goût, et assistait aussi régulièrement au conseil, en se mêlant toujours aussi peu de l'administration du royaume. Il restait trois jeunes princes et deux princesses, enfants du feu dauphin. Celles-ci avaient pour gouvernante la comtesse de Marsan, Rohan par elle-même, entrée dans la maison de Lorraine par son mariage, femme du plus grand mérite, d'une haute piété, d'une douceur extrême, d'un parfait usage du monde. Ses connaissances utiles et agréables la rendaient propre en tous points au noble emploi qu'elle occupait et à former des élèves accomplies, telles que la *vénérable* Clotilde, reine de Sardaigne, et l'angélique Élisabeth. L'éducation des petits-fils de Louis XV ne recevait pas malheureusement une aussi rassurante impulsion.

La mort prématurée du dauphin la laissait privée des soins que s'était réservés cette surveillance paternelle dont il y eût eu lieu d'attendre de salutaires effets.

M. d'Ennery, revenu en France à la fin de 1767, devait retourner l'année suivante à la Martinique. Il proposa à M. de Bouillé de l'y accompagner, et il lui offrit le gouvernement de l'une des îles du Vent, qui toutes allaient être réunies sous son autorité. Le jeune colonel accepta ; puis, au bout de quelques mois (juillet 1768), il conclut, avant de partir, son mariage avec mademoiselle de Bègue, riche héritière créole, dont le père, gentilhomme de Provence, retiré alors du service, avait été major général des troupes à la Martinique. Aussitôt M. de Bouillé alla prendre possession du gouvernement particulier de la Guadeloupe qui venait de lui être confié.

Cette île, la plus considérable des petites Antilles, a quatre-vingt lieues de tour, comprenant un sol fertile, bien arrosé, bien cultivé. Les marais et eaux stagnantes, plus rares qu'en aucun lieu du même archipel, y nuisent moins aussi à la salubrité de l'air. Un bras de mer, d'environ six cents toises de longueur, la divise en deux parties nommées *Grande terre*, entièrement plate, et *Guadeloupe* proprement dite, coupée par une chaîne de montagnes assez élevées et par d'abondants ruisseaux. Toute la défense, établie dans cette dernière portion, consistait en une médiocre citadelle, près de la ville de la Basse-Terre, chef-lieu, et en quelques réduits ou camps retranchés qui y communiquaient et qui formaient des postes excellents. Aussi les Anglais, qui en 1759 attaquèrent cette colonie

avec six mille hommes de très bonnes troupes, ne purent la réduire qu'au bout de quatre-vingt-dix jours d'efforts continuels, quoique la citadelle se fût rendue dès le cinquième et que mille ou douze cents habitants seulement, qui avaient pris les armes, ne fussent soutenus que par moins de deux cents hommes des compagnies franches de la marine.

Aux Iles, à cette époque, l'autorité militaire décidait de toutes les affaires, hors les objets absolument contentieux, assujettis à suivre le cours ordinaire de la justice : encore le gouverneur s'occupait-t-il de concilier les différends; et, quand ce fonctionnaire était juste, sage, éclairé, son administration, réellement semblable à celle d'un père de famille, pouvait contribuer beaucoup à la prospérité générale de la colonie, ainsi qu'au repos et au bonheur des habitants. M. de Bouillé possédait les lumières et les autres qualités propres à lui faire atteindre ce but, qu'il poursuivit avec un zèle actif, inspiré par son ardeur pour le bien public. Aussi la satisfaction du gouvernement de la métropole et les regrets des administrés constatèrent, au bout de quelques années, son succès dans l'accomplissement d'une telle tâche, sorte de noviciat qui lui valut l'honneur d'être choisi pour gouverneur général des îles du Vent, lorsque les approches de la guerre entre la France et l'Angleterre, à l'occasion des troubles de l'Amérique, donnèrent à ce poste une importance toute nouvelle.

Déjà, vers la fin de l'année 1770, on avait pu croire à une rupture. Sa probabilité ressortait de l'esprit des instructions secrètes adressées aux gouverneurs de la

Martinique et de la Guadeloupe, ainsi que du fait de l'arrivée de deux bataillons, qui devaient être suivis de dix autres, transportés sur une forte escadre dont le départ de France aurait précédé la déclaration de guerre. Leur envoi avait pour objet une brusque attaque contre les colonies anglaises, d'autant plus faciles à envahir qu'elles n'étaient pas encore convenablement préparées à se défendre. En même temps, les Espagnols se seraient portés sur la Jamaïque, et la puissance britannique aurait eu à soutenir dans l'Inde l'effort de cinq à six mille hommes de troupes françaises, déjà postés aux îles de France et de Bourbon, où des forces plus considérables se disposaient à les rejoindre. Dès la paix de 1763, des agents envoyés par le duc de Choiseul s'étaient appliqués à susciter des troubles dans l'Amérique septentrionale. Les populations de la nouvelle Angleterre, inquiètes et aigries contre le gouvernement de la métropole, semblaient prêtes à passer à l'état de révolte et même de lutte soutenue. Dans l'Inde, les négociations étaient encore plus avancées. Un traité avait été conclu avec Hyder-Ali-Kan, tout prêt à faire, à la tête de sa puissante armée, renforcée par nos bataillons, une entreprise sur le territoire des Anglais. Enfin l'ambassadeur de Louis XV à Constantinople poussait le cabinet ottoman à la guerre contre la Russie, dont on redoutait les liaisons, intimes alors, avec l'Angleterre.

La politique prenait pour sujet ou plutôt pour prétexte des hostilités que recélait ce plan une prétention de l'Espagne sur les îles Falkland, vulgairement dites Malouines, et situées dans la mer du Sud, où elles

étaient propres à servir de relâche aux navires qui la fréquentaient. Anciennes possessions des Espagnols, qui les avaient ensuite abandonnées, elles formèrent depuis, entre les mains des Anglais, un établissement consolidé par la construction du fort Egmont; et récemment les Espagnols s'étaient de nouveau emparés de ce poste, sans avoir produit aucune réclamation préalable, par conséquent sans avoir exposé leurs droits.

Charles III, plein de la fierté castillane non moins que de celle qu'il tenait du sang de Louis XIV, désirait tirer ainsi vengeance d'humiliations subies par lui-même étant roi de Naples, et des sérieuses disgrâces que les Anglais avaient fait essuyer aux armes espagnoles durant la dernière guerre. Le motif tout semblable de réparer les malheurs et d'effacer la honte de cette funeste époque engageait le duc de Choiseul à mettre en vigueur, par le concours de la France, les stipulations du pacte de famille conclu en 1762. Le chef du cabinet de Versailles se flattait de l'espoir de détruire la marine de l'Angleterre, à laquelle il aurait ainsi opposé des forces combinées doubles des siennes, ou plutôt d'écraser cette puissance même par la ruine de son commerce, qu'il comptait étouffer jusque dans ses germes, en lui enlevant l'Inde, ses colonies à sucre, et en séparant d'elle l'Amérique du Nord, déjà évidemment livrée à la fermentation.

Un scrupuleux respect pour la vérité historique oblige toutefois à rappeler ici que cette conception si patriotique, si hardie, si avantageuse, d'une exécution assez facile et d'un succès presque assuré, prenait aussi

naissance dans une source plus personnellement ambitieuse. Le ministre sentait la nécessité d'abriter sous l'éclat d'un fait immense une position à son tour minée par l'intrigue; mais il favorisa cette ennemie qu'il prétendait vaincre et dont lui-même il semblait emprunter le caractère. M. de Choiseul avait eu le tort et commis l'imprudence de prendre ses dispositions à l'insu du roi. Ses adversaires pénétrèrent son secret; la trahison le livra; Louis XV l'éclaircit promptement auprès du monarque espagnol; la disgrâce s'ensuivit, et la perspective de gloire et de puissance prolongée aboutit à l'exil (24 décembre 1770). Le débat entre Madrid et Londres fut d'ailleurs bientôt terminé.

Dès qu'on apprit aux Iles que la guerre n'aurait pas lieu, M. de Bouillé, voyant s'évanouir des chances qu'il avait crues prochaines, sollicita et obtint son rappel (octobre 1771). Ce ne fut pourtant pas sans regrets qu'il quitta le gouvernement de la Guadeloupe, vers lequel la conscience du bien accompli pendant son exercice porta souvent depuis le marquis de Bouillé à faire remonter le souvenir des plus douces jouissances de sa vie.

De retour à Paris à la fin de 1771, il se sentit vivement frappé des changements survenus en trois années à la cour. Sur ce théâtre, de nouvelles figures remplaçaient les anciens acteurs. Quelques gens de qualité, ennemis du duc de Choiseul qu'ils avaient contribué à renverser, y apparaissaient presque seuls encore. Les princes du sang, partisans déclarés de la magistrature en défaveur, se tenaient éloignés par ordre du roi. La plupart des grandes dames s'étaient

bannies elles-mêmes, par leurs démonstrations dédaigneuses envers la maîtresse d'origine si subalterne qu'exploitait une famille décriée.

La principale influence dans le gouvernement appartenait au duc d'Aiguillon, ministre enclin à l'emploi des moyens absolus, et que secondaient deux hommes habiles, en conformité de principes comme de caractère avec lui : appelés au conseil par le duc de Choiseul, ils lui étaient, à la fin, devenus tout à fait hostiles. Le chancelier Maupeou avait inauguré cette nouvelle alliance, en faisant rentrer les parlements dans les justes limites de leurs attributions, par un coup de vigueur et d'audace, de génie même, indispensable pour prévenir, ou retarder du moins, la chute du trône, que préparait une lutte ambitieuse et usurpatrice. L'abbé Terray, contrôleur général, remarquable par son esprit, par son énergie poussée jusqu'à la rigueur, appliquait à la direction de son département de hautes connaissances spéciales.

Ce triumvirat concentrait entre ses mains toutes les grandes affaires; et, à côté du blâme mérité par son attitude vis-à-vis de la favorite, surtout par la situation que sa politique avait laissé prendre à la France au dehors, on doit reconnaître avec éloge qu'à l'intérieur du royaume son administration, ferme et éclairée, réalisait de favorables changements et remédiait, dans la mesure possible, à des maux en quelque sorte invétérés.

Déjà ces heureux effets commençaient à se manifester ; mais, au moment où l'autorité royale venait de

recouvrer et de consolider [1] tout ce que les parlements lui avaient fait perdre depuis plus de vingt années, où les finances se rétablissaient grâce aux talents de l'abbé Terray [2], où les ressorts du gouvernement acquéraient une nouvelle force et une nouvelle activité, où enfin tous les gens raisonnables, échappés à la contagion de l'esprit philosophique, pouvaient espérer le salut de la chose publique, Louis XV cessa d'exister, le 10 mai 1774. Par sa mort, la couronne, que ses faiblesses et ses fautes avaient hérissée de trop d'épines, passait sur la tête d'un prince âgé de moins de vingt ans, mal préparé par son éducation à la connaissance des affaires, des hommes, du monde, doué d'aptitude, sans nul doute, de sublimes vertus, animé des plus pures intentions, mais dépourvu de cette prévoyante et féconde initiative, de cette résolution prompte et puissante qu'exigent la possession et la défense d'un trône chancelant et menacé. Fatale disproportion entre l'homme et les événements, que la violence de ceux-ci devait faire cruellement ressortir !

Le nouveau règne, dès son début, présentait aux esprits éclairés les symptômes d'un avenir peu rassurant. M. de Bouillé, alors encore simple mais judicieux

(1) « Déjà les conseils supérieurs établis dans les provinces et le « nouveau parlement de Paris prenaient de la consistance. Plusieurs « des anciens membres de cette dernière cour de justice, des prési- « dents à mortier et autres demandaient à y rentrer aux conditions « que le roi aurait fixées. » (Note tirée des Souvenirs manuscrits de L.-J.-A. marquis de Bouillé.)

(2) Voir la note première des *Mémoires du marquis de Bouillé* (*François-Claude-Amour*) *sur la révolution française*, édition Berville et Barrière.

spectateur, observait avec soin la marche des choses. Louis XV emportait les regrets de ses vieux courtisans, de ses ministres et de leurs familiers, de ses valets dont il était fort aimé. A sa mort, certaines classes du peuple, de celui de Paris surtout, témoignèrent une joie poussée jusqu'à l'indécence, explosion de la haine qu'avaient amassée de trop hauts et trop longs exemples de scandale. Le reste de la cour et du public éprouvait des impressions diverses, conformes aux intérêts particuliers, aux caractères individuels, ainsi qu'aux mobiles variés qui se partageaient l'empire de l'opinion. Aux sectes des philosophes, des encyclopédistes, des économistes, des jansénistes, et des adversaires de ces derniers, s'ajoutaient les partis, non moins actifs et non moins absolus, des parlementaires et des anti-parlementaires, magistrats anciens ou nouveaux, les uns privés de leurs siéges et même de la jouissance de leur liberté, les autres jaloux de conserver la possession de leurs charges. Chacun croyait voir poindre l'aurore du triomphe de ses idées ou de sa cause.

Dès que Louis XV eut expiré, la cour partit pour Choisy. M. de Bouillé y suivit *Monsieur*, frère du roi, auquel il était attaché en qualité de premier chambellan. Il fut aussitôt témoin du mouvement des ressorts mis en jeu pour déterminer le renvoi du ministère et la formation d'un autre cabinet, favorable aux vues des courtisans. Les têtes les plus prudentes étaient néanmoins d'avis de maintenir aux affaires des hommes qui en avaient l'expérience, jointe à une incontestable capacité. Mais la sagesse et la raison pou-

vaient-elles prévaloir contre tant de passions personnelles alors surexcitées? Le parti considérable des amis du duc de Choiseul s'agitait pour le ramener au pouvoir, par l'appui de la reine, sensible au penchant que cet homme d'État professait pour la maison d'Autriche et reconnaissante de la part qu'il avait prise à son propre mariage. Éblouissant service, qu'une destinée barbare devait transformer en sentence de mort! Toutefois les préventions de Louis XVI contre l'ancien conseiller de son grand père étaient trop fortes et trop profondes pour ne pas lui inspirer à cet égard une invincible résistance.

De son côté, le duc d'Aiguillon, ainsi rasssuré quant à la rivalité la plus redoutable pour lui, se flattait de l'espoir d'une stabilité recherchée au prix d'infatigables efforts. Afin de se la garantir, il crut utile de faire tomber sur le comte de Maurepas, son oncle, un choix que le jeune monarque était pressé de fixer. L'influence de quelques entours agit avec avantage pour associer à ce dessein madame Adélaïde, objet d'une extrême déférence de la part de son royal neveu; et, sur la recommandation de la princesse, ou par un manége que l'on abrita de son nom, M. de Maurepas fut préféré à un homme bien plus digne de remplir cette haute mission, M. de Machault, qui n'avait pour lui que son mérite, qu'aucune intrigue ne soutenait, et auquel Louis XVI, de lui-même, avait d'abord pensé.

La désapprobation des gens sérieux et indépendants ne tarda pas à se manifester. Ils mettaient en regard le caractère austère, les vues étendues, l'application

au travail, le talent expérimenté de l'un[1] et les goûts légers, l'insouciance, la souplesse d'esprit, l'art de courtisan signalés chez son heureux rival. Ce dernier, façonné dès l'adolescence[2] au ministère sans avoir recueilli d'utiles fruits de cet apprentissage, et éloigné des affaires depuis vingt-cinq ans, ne semblait nullement propre à remplir l'emploi de grave mentor près d'un jeune souverain, à gouverner une jeune cour et un vieux royaume menacé de dissolution prochaine. Pour préserver l'État, il eût fallu une main plus ferme et plus habile que celle du premier ministre, sans département, qui allait en diriger les conseils.

La composition du cabinet changea d'ailleurs presque immédiatement. M. d'Aiguillon fut sacrifié le premier. Sa disgrâce ne précéda que de trois mois à peine celle du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray. Tous leurs collègues secondaires se virent également remplacés par des personnages plus probes qu'habiles, peu susceptibles de devenir des sujets d'ombrage ou d'embarras pour celui qui voulait se conserver toujours la suprématie.

Dans des conjonctures qui commandaient tant de méditations, de vues et de netteté, M. de Maurepas

(1) M. de Machault, contrôleur général des finances en 1745, réunit à ce département, en 1750, les fonctions de garde des sceaux, puis devint ministre de la marine en 1754, jusqu'en 1757, époque où il fut disgracié.

(2) Le comte de Maurepas avait été pourvu, à l'âge de quinze ans, de la charge de secrétaire d'État, par suite de la démission de son père. Devenu ministre de la maison du roi et de la marine, il fut exilé en 1749, à cause des épigrammes qu'il avait faites contre madame de Pompadour.

n'avait préparé aucun plan et même n'apportait le contingent d'aucun avis mûr et décidé sur les grandes questions du gouvernement. Il ne faisait que tâtonner, qu'essayer. Loin d'imprimer une direction aux partis, il cherchait seulement à se maintenir en équilibre, jusqu'à ce qu'il pût s'assurer l'appui du plus fort d'entre eux. Les mobiles inspirations de l'*opinion* lui servaient de boussole et lui dictèrent le choix de ses collègues, qui eût dû résulter d'une appréciation ferme et prévoyante[1]. L'un des plus estimables de ces nouveaux conseillers a déclaré lui-même depuis, dans la franchise de son âme toute vertueuse, que, « pour faire un bon ministre, l'instruction et la probité « ne suffisent pas. Turgot et moi en avons été la « preuve, ajoutait M. de Malesherbes. Nous étions de « fort honnêtes gens, très instruits, passionnés pour « le bien. Qui n'eût pensé qu'on ne pouvait mieux « faire que de nous choisir? Cependant, ne connais- « sant les hommes que dans les livres, manquant d'ha- « bileté pour les affaires, nous avons mal administré ; « nous avons laissé diriger le roi par M. de Maurepas, « qui a ajouté sa propre faiblesse à celle de son élève. « Sans le vouloir, sans le prévoir, nous avons contri- « bué à la révolution[2]. »

(1) M. de Malesherbes a dit à ce sujet : « Il est si rare que le pu- « blic, toujours prompt à s'enthousiasmer ou à se prémunir, juge d'une « manière saine des talents et des vertus ! » (*Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par François Hue, 1814, page 506.)

(2) *Idem*, page 507. Voir aussi les *Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres, depuis* 1660 *jusqu'en* 1791, Paris, 1812, page 193.

Toujours entraîné dans les flots tumultueux et incertains du même courant, M. de Maurepas n'hésita point à rétablir les anciens parlements. C'était exposer la royauté aux conséquences d'une réaction dans le sens de la faiblesse. Les corps que l'on reconstituait ainsi ne s'y méprirent pas ; ils affectèrent de voir dans cette démarche un acte obligé de justice et de réparation. Assez généralement près de se soumettre un instant auparavant, ils reprirent, avec leurs siéges, leurs anciennes prétentions, leur attitude altière et même hostile vis-à-vis du gouvernement. Dès lors l'inquiétude, l'agitation, signes précurseurs des grandes crises, se propagèrent dans le royaume entier. L'esprit de licence, soi-disant philosophique, pénétrait toutes les classes de la société, la cour même : la mode lui servait d'auxiliaire et d'égide. Six mois s'étaient à peine écoulés qu'un des ministres du moment, plus clairvoyant que ses collègues et fidèle ami du feu dauphin, le comte, puis maréchal, du Muy, écrivait lui-même, dans une lettre qui fut montrée à M. de Bouillé : *Le règne est manqué.*

Sans se décourager pourtant, ce personnage respectable et éclairé, ce serviteur intègre travaillait avec sagesse et fermeté à réparer les maux, à détruire les abus introduits par des tendances systématiques dans l'administration de l'armée, lorsque la mort (10 octobre 1775) vint le ravir à ses fonctions et anéantir son entreprise heureusement commencée. Le comte de Saint-Germain fut appelé à lui succéder. Ce nom seul rappelle l'effet funeste produit sur l'organisation militaire et sur l'esprit des troupes par des réformes in-

complètes et par des mesures révoltantes, conçues sous l'influence d'un talent incontestable mais vieilli et d'un caractère inquiet, soupçonneux, accessible aux réclamations intéressées des gens puissants, tout en se plaisant à lancer les traits d'un esprit caustique et en affichant les apparences de la simplicité et de la résolution. Les vastes plans d'économie du nouveau ministre demeurèrent stériles. Ceux de M. Turgot n'avaient guère produit davantage. Le désordre s'accroissait chaque jour dans les ressources essentielles de l'État. M. de Maurepas parut enfin sentir le besoin d'y appliquer une attention plus sérieuse et des remèdes plus efficaces. Mais le terme de sa carrière politique allait être prochainement marqué par celui de sa vie.

Pour sortir de l'embarras qui résultait de cette vacance, l'esprit philosophique et novateur fut encore consulté. Il avait soutenu et même enflé la réputation d'un banquier étranger, républicain, protestant. On crut ne pouvoir faire un meilleur choix que celui de M. Necker, qui, sous le titre modeste de directeur du trésor et adjoint au contrôleur général Taboureau, se trouva ainsi placé de fait à la tête des finances du royaume (octobre 1776). Ses moyens d'administration consistaient sommairement à subvenir aux dépenses extraordinaires du gouvernement par des emprunts, en trouvant l'hypothèque de ceux-ci, et le montant des rentes dont ils entraînaient la création, dans des économies à réaliser sur divers services. Ce principe était vrai en lui-même ; mais l'abus qui en fut fait dénatura ses conséquences, abaissa le crédit public et greva l'État de manière à rendre impossible le rétablisse-

ment de l'équilibre entre la recette et la dépense. Effectivement, depuis le commencement du siècle, un déficit considérable existait, et se creusait même chaque jour. Pour remédier au mal, il eût fallu recourir à la pratique d'une épargne sévère, à la réduction des frais de recouvrement, ou au perfectionnement du système de l'impôt par une répartition plus égale et plus juste. Ces graves mesures et ces réformes salutaires éprouvaient à la cour, de la part des grands et même des financiers, une opposition dont sans doute on eût pu triompher ; mais l'énergique persévérance nécessaire pour réussir dans cette tâche devait-elle se rencontrer chez un souverain inexpérimenté et livré jusque-là aux conseils d'un vieux ministre, frivole et insouciant?

Telle était cependant la situation du gouvernement et des finances du royaume, peu avant l'instant où il allait se trouver engagé dans une guerre féconde en gloire assurément, mais issue d'un germe dont le développement ne pouvait manquer de réagir plus tard d'une manière funeste sur ceux qui le favorisaient alors.

CHAPITRE III.

Dispositions de la France à l'égard des colonies anglaises insurgées. — Le marquis de Bouillé est nommé gouverneur général des îles du Vent. — Guerre d'Amérique. — Prise de la Dominique. — Situation de M. de Bouillé et des îles du Vent. — Affreux ouragan. — Trait de générosité du marquis de Bouillé envers les équipages de deux frégates anglaises naufragées.

1777-1780.

Depuis la paix de 1763, la cour de France, sous le poids de désavantages cruellement ressentis, épiait, dans les différends survenus entre l'Angleterre et ses colonies de l'Amérique septentrionale, une cause d'affaiblissement pour cette puissance et des chances d'indemnité politique pour elle-même. Le cabinet n'avait pu que passagèrement rester étranger à des troubles maintenant devenus sérieux. Il eût voulu nuire à sa rivale sans se compromettre, éviter l'éclat hasardeux des armes : il traitait sourdement avec les insurgés. A la fin de l'année 1776 cependant, on vit arriver à Paris le célèbre docteur Franklin, muni des pouvoirs du nouveau congrès américain et chargé d'imprimer un élan plus décisif aux négociations déjà entamées. Si d'un côté l'on tenait à ne pas cesser de voiler des secours fournis en secret, de l'autre il y avait intérêt à

s'en étayer pour provoquer une rupture, plus profitable encore, entre les deux grandes puissances européennes. Supérieur d'esprit et de caractère à nos ministres, Franklin les eut bientôt enchaînés de manière à les conduire à son but tout en leur persuadant qu'il ne faisait que les suivre. La faveur de l'opinion publique, l'appui des philosophes étaient acquis à la cause des Américains. Le gouvernement assistait avec tolérance à des exposés de doctrines, à des discussions de systèmes contraires sans doute au principe fondamental de son existence, mais propices en ce moment à la guerre où il allait se voir entraîné et que d'ailleurs il ne pouvait plus éviter sans faire déchoir la France. Pressé dans un périlleux dilemme, il lui fallait se mettre à la tête d'événements révolutionnaires, non-seulement pour en tirer parti, mais afin de n'en pas devenir immédiatement victime. Toutes les considérations ultérieures s'effaçaient devant l'opportunité de ravir à l'Angleterre des ressources toujours menaçantes pour les divers établissements européens dans le nouveau monde, et, en abaissant sa marine, de la dépouiller d'un empire que nulle autre puissance n'osait même lui disputer.

Il y avait réellement lieu de profiter du temps où cinquante mille soldats et quatre-vingts vaisseaux de guerre anglais se trouvaient paralysés dans les bois, les marais et les mers glacées de l'Amérique; mais l'accomplissement d'une aussi vaste entreprise exigeait à la fois, de la part du cabinet de Versailles, la restauration d'une flotte négligée et délabrée, et la promptitude de détermination indispensable pour prévenir un

raccommodement entre la métropole et les insurgés. Il était nécessaire aussi de préparer l'action combinée des forces françaises avec celles de l'Espagne, qui, préalablement aux hostilités, devait retirer ses trésors du nouveau monde, et, plus prévoyante que lors de la dernière guerre, mettre ses possessions en état de défense. On ne pouvait donc juger quel moment il conviendrait de saisir pour se déclarer, sans avoir une connaissance parfaite des moyens disponibles des deux États, aussi bien que des ressources respectives de l'Angleterre et des colonies soulevées. On recherchait sur ces divers points des notions certaines et précises, seules aptes à former la base d'une utile décision.

Les choses en étaient là lorsque le marquis de Bouillé fut mandé à Versailles (fin de février 1777). Le ministre de la marine lui proposa d'aller à Saint-Domingue remplacer M. d'Ennery, dont la santé donnait de vives inquiétudes. En effet, la nouvelle de sa mort étant arrivée quelques jours après, ses fonctions durent passer au successeur qu'il avait lui-même demandé. Une intrigue de cour vint pourtant troubler cet arrangement, et au gouvernement de Saint-Domingue on substitua, en faveur de M. de Bouillé, celui de la Martinique et de Sainte-Lucie, avec des instructions pour réunir sous son autorité toutes les autres îles françaises du Vent, dès que l'intérêt de leur sûreté et la nature des circonstances lui feraient juger nécessaire une semblable concentration de pouvoirs. Il fut en même temps promu au grade de maréchal de camp.

Ce changement de destination devait le servir mieux qu'il n'eût pu le désirer et le deviner. Malgré l'impor-

tance de Saint-Domingue, la situation de cette île, *sous le vent*, n'aurait jamais procuré à un chef aussi actif et aussi entreprenant les mêmes occasions et les mêmes ressources que le gouvernement général des *îles du Vent*. Avant de partir, le marquis de Bouillé tint à se bien pénétrer des intentions du cabinet relativement aux affaires de l'Amérique, et il eut à ce sujet une conférence approfondie avec M. de Vergennes. Le ministre paraissait être d'avis de temporiser, et de ne s'engager dans cette querelle qu'à la dernière extrémité. Il manifestait même l'espoir que la France pourrait éviter une rupture déclarée. M. de Bouillé lui objecta l'alternative déjà posée par Franklin : ou l'alliance de la France avec l'Amérique, ou l'accommodement de celle-ci avec l'Angleterre, et lui demanda quelle serait sa réponse en cas d'insistance de la part des Américains. « Alors, dit M. de Vergennes, il « faudrait bien en donner une décisive, qui serait la « guerre. » Ces paroles ne pouvaient laisser aucun doute sur l'approche des hostilités, et M. de Bouillé songea exclusivement à s'y préparer.

Arrivé le 29 avril à la Martinique, et encore pénétré du souvenir de sa ferme et régulière administration de la Guadeloupe, il éprouva bientôt une pénible surprise au spectacle du relâchement général, de l'indiscipline et du désordre qui s'étaient introduits parmi les troupes, de l'esprit d'indépendance régnant chez les habitants, de l'ardeur de rapine et d'usurpation des employés, enfin des prétentions exorbitantes des commerçants, accoutumés à dicter des lois au gouvernement par suite de la faiblesse du ministère en exercice

et des précédents fonctionnaires supérieurs. D'ailleurs, depuis cent cinquante ans que les colonies des Antilles étaient établies, le système des ordonnances et règlements, fixé d'après une connaissance trop peu positive du régime local et appliqué souvent selon les caprices d'interprétations contradictoires, avait produit une confusion extrême, et ouvert, pour ainsi dire, la porte à l'anarchie, lorsque le gouverneur manquait d'énergie et surtout d'un jugement éclairé. Utiles en tous temps, pour abriter sous une responsabilité sérieuse des mesures parfois opposées aux ordres de la cour, ces qualités devenaient indispensables, alors que les événements allaient leur fournir de nouvelles et plus importantes occasions de s'exercer. Le ministre, sans doute, avait tenu compte de cette nécessité, et prévu qu'en dehors de ses instructions, très détaillées il est vrai, M. de Bouillé aurait à agir avec une latitude dont son caractère, incapable d'en abuser au profit de son autorité, ferait, ainsi qu'il arriva, une source de prospérité et un élément de succès.

La Martinique formait le principal entrepôt du commerce de la France avec l'Amérique septentrionale. De là avaient été expédiés les premiers secours aux colonies insurgées; leurs corsaires déposaient dans les ports de cette île une grande partie des riches prises faites par eux sur les Anglais; enfin c'était l'arsenal qui leur fournissait des armes. En prenant possession de ce gouvernement, M. de Bouillé avait donc à tenir une conduite d'autant plus délicate, difficile même, qu'un des points capitaux de sa mission lui imposait le devoir de ne protéger les Américains qu'en ménageant

leurs adversaires, contre lesquels il lui fallait aussi pourtant mettre les îles françaises en état de défense, et, bien plus, disposer ses moyens d'agir offensivement avec avantage dès l'ouverture de la guerre.

Dans ce but complexe, et sous prétexte de faire part de son arrivée aux gouverneurs anglais, ainsi que de les complimenter suivant l'usage, il expédia le 26 mai, pour les colonies britanniques, la corvette *la Favorite*, montée par un officier intelligent et par un ingénieur provisoirement revêtu de la qualité d'aide de camp. Ils étaient munis d'un travail, antérieurement rédigé par M. de Bouillé, sur la manière d'attaquer ces îles, et chargés de le compléter par des observations relatives aux changements qui pouvaient être survenus depuis quelques années. En même temps, il adressait à la cour l'état des approvisionnements nécessaires pour une escadre de huit ou dix vaisseaux, et il insistait sur l'urgence de faire du fort royal de la Martinique une place d'armes de terre et de mer. Ne recevant point cependant de réponse des ministres à ses demandes, non plus qu'à des mémoires sur les différentes branches du service, toutes les mesures restaient exclusivement soumises aux inspirations de son zèle et de sa prévoyance.

Au surplus, la réforme des abus introduits dans l'administration intérieure devait encore moins absorber son attention que les rapports épineux établis par la nature des circonstances entre lui et les gouverneurs anglais. Ceux-ci faisaient alors saisir fréquemment nos bâtiments armés en corsaires à la Martinique sous pavillon américain, et qui livraient des

munitions de guerre aux colonies insurgées, ou en exportaient des denrées aussi bien que des nègres en grand nombre. De tels faits motivaient des plaintes. M. de Bouillé y répliquait en promettant d'établir un meilleur ordre de choses. Effectivement il empêcha, mais non sans peine, les armements en course et les enrôlements des matelots français ; il mit plus de sévérité dans la vente des prises : voilant ainsi, autant que possible, les secours donnés aux ennemis de l'Angleterre. Il parvint de cette manière à se concilier, à certains égards, une confiance ébranlée par la conduite brusque et violente de son prédécesseur, et il eut le crédit de faire relâcher plusieurs navires qui avaient été saisis en état de contravention.

De ces litigieuses affaires était provenue une correspondance assez vive, une sorte de guerre de plume, d'autant plus pénible pour M. de Bouillé qu'il sentait que le bon droit n'était pas toujours de son côté, et que les subterfuges à l'emploi desquels il lui fallait avoir recours ne convenaient nullement à son caractère. Au milieu de complications journellement croissantes, il lui importait de s'instruire et de pouvoir informer la cour de la situation politique respective des Anglais et des Américains dans le Nord, particulièrement de s'assurer si les premiers n'avaient pas formé le projet de nous prévenir et d'attaquer nos îles. Le devoir de réclamer quelques prisonniers faits sur des navires français commerçants dans les parages de la Nouvelle-Angleterre lui servit de prétexte à l'envoi de l'un de ses aides de camp auprès de l'amiral Howe. La réponse fut honnête : les prisonniers revin-

rent (octobre). L'amiral, toutefois, ne s'expliquait pas quant au fond de la question, c'est-à-dire quant aux motifs de la saisie de plusieurs de nos bâtiments; mais l'aide de camp avait eu le temps d'observer: son séjour d'une semaine à New-York l'avait convaincu que rien n'indiquait des desseins hostiles à notre égard.

Cependant des dispositions considérables s'effectuaient dans les ports de France. Le gouvernement ne pouvait douter de la jalousie et de l'inquiétude qu'elles causaient à l'Angleterre. Il dut songer à la sécurité de ses possessions dans les Indes occidentales, et il se décida à y faire passer le supplément de troupes propre à mettre les garnisons sur le pied de guerre. Dès lors, M. de Bouillé jugea le moment venu de déployer le titre et l'autorité que lui donnaient ses pouvoirs de gouverneur général; dès lors, il se prépara activement aux conséquences d'une rupture inévitable et prochaine. Celle-ci fut décidée par l'avantage que les Américains obtinrent à Saratoga (17 octobre). Leur conduite vis-à-vis du cabinet de Versailles en acquit plus d'assurance. Ils feignirent de vouloir accepter les offres d'accommodement de l'Angleterre. Franklin profita habilement des conjonctures. L'indépendance des colonies anglaises fut reconnue et consacrée par un double traité d'alliance et de commerce (6 février 1778). La guerre était ainsi résolue, mais non encore déclarée. La cour de Londres brusqua l'interprétation, en ordonnant à son ambassadeur de quitter Paris sans prendre congé. Elle fut bientôt justifiée par le départ (de Toulon, le 13 avril) de douze vais-

seaux et de quatre frégates, sous le commandement du comte d'Estaing.

Cette flotte devait agir de concert avec les Américains, en attaquant l'escadre anglaise dans la Delaware, et revenir ensuite aux îles du Vent pour y opérer. A la réception des dépêches ministérielles, d'une lettre du roi touchant les mesures générales à observer, et de l'ordre particulier de ne rien entreprendre contre les Anglais jusqu'à ce qu'ils eussent commis eux-mêmes quelques actes d'hostilité, le marquis de Bouillé eut sujet de trouver la politique du gouvernement bien différente de ce qu'il avait attendu et conçu. Persuadé avec raison qu'il faudrait, dès le début de la guerre, frapper de grands coups, attaquer avec vigueur les îles anglaises, s'emparer d'abord d'Antigues, de la Dominique, de Saint-Christophe, puis se porter contre la Jamaïque, le gouverneur général, en partant pour son poste, avait remis à la cour un projet complet, et d'ailleurs assez conforme à celui du duc de Choiseul, lorsqu'en 1770 ce ministre songea à rentrer en lutte avec l'Angleterre. Six mille hommes de supplément aux garnisons et dix vaisseaux eussent dû être employés à ces conquêtes. Nul moment n'aurait été aussi favorable que celui où les gouverneurs anglais, incertains, ignorant la destination de notre flotte, et peu pourvus de troupes réglées, ne s'occupaient encore que de préparatifs d'armement. La Dominique surtout paraissait le point d'attaque le plus important et le plus indiqué. M. de Bouillé, depuis son arrivée, avait en conséquence médité un coup de main contre cette île; mais le commandant de la station navale,

dont le concours devenait indispensable, se refusa à le prêter, en alléguant que la guerre n'était pas formellement ouverte.

Les hostilités avaient cependant déjà commencé en Europe : la saisie irrégulière des frégates *la Licorne* et *la Pallas* par la flotte anglaise (16 juin) et le brillant combat de *la Belle-Poule* en furent les premiers actes. L'armée navale française, sortie de Brest, venait de se mesurer avec celle des Anglais près d'Ouessant (27 juillet), mais sans avoir retiré de ce choc un avantage décidé. Presque aussitôt (août), le marquis de Bouillé recevait l'ordre d'user aussi de représailles. Il se mit en mesure d'y répondre immédiatement par un succès.

Les garnisons de la Martinique et de la Guadeloupe se composaient de dix bataillons et de sept compagnies d'artillerie, au total six mille hommes, au lieu de sept mille sept cents qui auraient dû rigoureusement en former l'effectif. Des instructions secrètes prescrivaient au gouverneur général d'abandonner à leurs propres forces les îles dépendantes de celles-ci, afin de ne pas affaiblir les deux colonies principales et risquer de tout perdre en voulant tout garder. Une telle recommandation, comme M. de Bouillé le prévit trop bien, devait avoir de fâcheuses conséquences. Sainte-Lucie se trouva confiée ainsi à une garnison de cent soldats seulement, de quatre vingts hommes de couleur soudoyés et de cinq cents miliciens, avec une vingtaine de canonniers occupant le *Morne Fortuné*, poste très solide sans doute, qui toutefois eût exigé quinze cents hommes au moins pour sa défense.

La Martinique possédait deux citadelles : le fort *Saint-Louis*, assis sur une presqu'île, protégeant la baie et le port, opposant du côté de la mer et de celui de la terre plusieurs batteries en étages, et, à sept cents toises au-dessus, le fort *Bourbon*, assez spacieux pour contenir deux mille hommes, mais dominé lui-même par des hauteurs prolongées en amphithéâtre. Afin de remédier à cet inconvénient et de se procurer un front de défense plus étendu, le gouverneur général fit construire, à quatre-vingts toises de la ligne d'attaque et à une élévation supérieure, une redoute considérable[1]. Il avait d'ailleurs pris d'avance toutes les mesures propres à faire éventuellement, dans l'intérieur de l'île, surgir devant l'ennemi des obstacles non moins sérieux. Toutes les combinaisons, tous les cas probables de la guerre étaient prévus, les points de débarquement reconnus, les signaux établis d'une extrémité à l'autre, la promptitude des informations assurée, les positions défensives indiquées et garnies de retranchements et d'artillerie. Les règlements les plus précis fixaient le service des troupes et des milices, tant pour une résistance prolongée au dedans que pour les expéditions au dehors.

A la Guadeloupe, dépourvue de citadelles, les mêmes principes étaient pratiqués; on tirait parti de positions naturelles, inexpugnables, qui recélaient des magasins, de l'artillerie, d'abondantes ressources pour

(1) Elle reçut le nom de *Bouillé*, et est aujourd'hui le seul point fortifié de la Martinique, les Anglais, pendant leur occupation lors des guerres de la révolution, ayant détruit les deux citadelles.

un petit corps de quatre à cinq mille hommes, chargé de la garde de l'île.

En outre des dispositions militaires, le gouverneur général s'était vivement préoccupé des moyens d'atténuer les embarras et les maux résultant de la guerre. Il avait réussi à conclure avec les gouverneurs et amiraux anglais une convention interdisant aux bâtiments respectifs tous débarquements sur les côtes des îles pour les piller et y enlever les esclaves. Il ouvrit les ports, indistinctement et sans restriction, aux neutres : mesure que les ordres assez contradictoires de la cour le mirent dans le cas de prendre sous sa propre responsabilité, et que justifia la prospérité dont, pendant toute cette guerre, jouirent, à un degré non moindre qu'en temps de paix même, les colonies confiées à son administration.

Ces soins accomplis, le marquis de Bouillé, libre enfin de suivre son impulsion, songea à réaliser le projet de s'emparer de la Dominique, conquête d'autant plus essentielle qu'en assurant la communication entre la Martinique et la Guadeloupe, elle enlevait aux Anglais le poste important dont ils comptaient faire leur place d'armes. M. de Bouillé connaissait la faiblesse numérique de la garnison, mais aussi la solidité des batteries récemment construites; et il savait que six mille hommes de renfort y étaient à tout instant attendus de la Nouvelle-Angleterre. Il sentait l'avantage, la nécessité de prendre l'offensive : il n'hésita point.

Profitant du moment où un vaisseau de ligne seulement défend les abords de l'île, et choisissant, pour

mieux tromper la vigilance de l'ennemi, l'époque la moins favorable en apparence, le jour de la pleine lune de septembre, regardé par les navigateurs comme l'un de ceux où la mer est le plus dangereuse en ces parages, il place la réussite de l'entreprise sous la garantie de sa témérité même.

Trois frégates, une corvette, dix-huit goëlettes ou bateaux caboteurs à deux mâts, rassemblés sous divers prétextes, embarquent un corps de deux mille hommes tirés des régiments d'Auxerrois et de Viennois, cent volontaires créoles pris dans la compagnie dite de Bouillé [1], quelques flibustiers et mulâtres libres, et huit pièces d'artillerie de campagne. Afin d'attaquer efficacement, il importe d'éviter le feu des batteries qui garnissent la côte de la Dominique dans la partie où doit s'opérer la descente, ainsi que celui des forts de *Cachacrou* et de la ville du *Roseau*. Combinés, ils formaient une défense trop considérable pour espérer de les éteindre avec les bordées des frégates. En conséquence, *l'Amphitrite* et *la Diligente,* composant l'avant-garde, ainsi que plusieurs bâtiments corsaires chargés de quelques petits détachements, précèdent de peu d'heures, le 6 au soir, le reste de l'expédition. L'une de ces frégates doit se présenter devant le *Roseau*, en canonner de loin le fort armé de vingt-quatre pièces de gros calibre, se porter ensuite vers le nord de l'île, et y mettre à terre trois ou quatre cents flibustiers ou volontaires chargés d'exécuter une fausse

(1) Formée d'anciens soldats congédiés dans les colonies et de déserteurs amnistiés, elle servit très utilement durant toute la guerre.



attaque ; l'autre va protéger le débarquement de quatre-vingts hommes environ, choisis pour tenter de surprendre le fort de *Cachacrou* avant que les bateaux et chaloupes soient parvenus à la *Pointe Michel*, où la descente du reste de la première portion des troupes est projetée et où aucune batterie n'a encore été élevée.

La frégate *la Tourterelle*, que monte M. de Bouillé et qui tient la tête du convoi, ayant été retardée par un vent contraire, on n'arrive qu'au point du jour en vue de la Dominique, et l'opération principale ne peut s'effectuer que le 7, à huit heures du matin. L'attaque du *Cachacrou* avait cependant réussi ; la garnison était tuée ou prisonnière. *La Diligente* avait capturé ou forcé de se jeter à la côte sept bâtiments anglais, corsaires pour la plupart. Les chasseurs d'Auxerrois venaient de lancer un petit détachement sur la batterie de *Loubière*, enlevée aussitôt ; et, selon l'ordre donné, ils s'avançaient contre le camp retranché qui domine le *Roseau*. Débarqué avec le reste d'Auxerrois et les grenadiers, M. de Bouillé les fait à l'instant soutenir par un bataillon, tandis que lui-même il conduit ses troupes le long de la mer, sous les volées de plusieurs batteries, s'approche à trois cents pas du fort du *Roseau* dont le feu continue vivement malgré celui de *la Tourterelle*, et se dispose à donner l'assaut. Le vicomte de Damas, colonel d'Auxerrois, atteignait déjà les hauteurs ; M. de Tilly, major général des troupes de la Martinique, avait effectué son débarquement à l'*Anse Colette*. L'ennemi, frappé de la vigueur de l'attaque et de l'inutilité d'une plus longue défense, de-

mande à parlementer, et le 7 au soir la capitulation est signée. Six cent cinquante Anglais, soldats ou miliciens, mettent bas les armes; tous les forts et batteries de l'île et de ses dépendances, cent soixante-quatre canons, vingt-quatre mortiers de fonte et une quantité considérable de munitions restent au pouvoir des Français, auxquels cette action hardie n'avait coûté que quelques blessés seulement.

Les lois, la religion, les propriétés dans toute leur intégrité, furent conservées aux habitants; et les historiens anglais eux-mêmes[1] reconnaissent que « le « marquis de Bouillé agit, dans cette occasion, avec « une modération qui fit le plus grand honneur à son « caractère; qu'aucun désordre ni pillage ne fut per- « mis, et que toutes les conditions garanties furent « observées avec la plus stricte fidélité. »

Huit cents hommes étaient désignés pour former la garnison de la Dominique, dont M. de Bouillé donna le gouvernement particulier au marquis du Chilleau. D'après les ordres du général, un nouveau corps de milice dut y être composé d'habitants français, encore assez nombreux en cette colonie, et d'une moindre proportion de nègres libres; les batteries élevées par les Anglais allaient être achevées, les anciennes rétablies, d'autres construites à neuf, et le camp retranché affermi sur les hauteurs dites du *Major Bruce*. Ces perfectionnements du plan de défense mettaient l'île

(1) Voir, entre autres, *History of the war with America, Spain, France and Holland, commercing in 1775 and ending in 1783*; by John Andrews, L. L. D. London, 1786, tome III, pages 178 et suivantes.

non-seulement à l'abri d'un coup de main, mais même en état de soutenir un long siége avec douze cents hommes de troupes. Son administration civile était également réglée par de sages prescriptions.

La rapidité de cette conquête portait au plus haut degré les alarmes des négociants anglais, particulièrement de ceux de Londres, pour le sort de la Jamaïque et des autres îles sous le vent, où ils possédaient au delà de cinq millions sterling de biens. Ils réclamaient donc avec instance de très prompts secours de leur gouvernement. En effet, les principales colonies britanniques, la Barbade, Tabago, Saint-Christophe, Antigues, la Grenade, Saint-Vincent, se trouvaient presque totalement dépourvues de soldats et d'ouvrages défensifs. Il eût été facile de les enlever alors au moyen d'un supplément de quatre vaisseaux et de trois bataillons, comme M. de Bouillé l'avait proposé précédemment; mais les réponses de la cour se bornaient à annoncer l'arrivée prochaine du comte d'Estaing, à la tête d'imposantes forces de terre, capables de prendre promptement toutes ces îles, et qui pourtant se bornaient en réalité à mille hommes d'infanterie et à un nombre à peu près égal provenant des garnisons des vaisseaux.

Par l'insuffisant effectif de ses troupes, le marquis de Bouillé se voyait contraint de renoncer momentanément à l'offensive. Il savait d'ailleurs que ses ennemis rapprochés attendaient des renforts et pourraient bientôt l'attaquer lui-même. Il était également informé que l'amiral Byron, à la Nouvelle-Angleterre, réunissant seize ou dix-sept bâtiments de premier rang,

allait être en mesure d'arrêter, de vaincre peut-être M. d'Estaing, qui n'en comptait que douze. Avant de rien tenter, M. de Bouillé avait surtout en vue de s'assurer les ressources d'un convoi annoncé de France, portant mille ou douze cents hommes, ainsi que des vivres et des approvisionnements de toutes sortes. Il ne pouvait qu'attendre, mais sans rester un moment inactif, sans interrompre des préparatifs nécessaires pour faciliter les expéditions qu'il supposait que l'amiral d'Estaing voudrait entreprendre immédiatement.

Le 6 décembre, six vaisseaux de ligne, séparés de la flotte par des coups de vent, étaient enfin arrivés à la Martinique, aussi bien que les recrues et les munitions espérées. M. de Bouillé crut pouvoir reprendre aussitôt l'exécution de ses projets, en commençant par l'attaque de Saint-Vincent. Le chef d'escadre, M. de Brugnon, s'y associait. On avait lieu de compter sur la coopération intérieure des *Caraïbes*, très nombreux encore dans cette île et dévoués à la France. Les six vaisseaux devaient, en conséquence, croiser au vent de Sainte-Lucie, pour y attendre M. d'Estaing, tandis que la descente se serait effectuée avec les bâtiments légers, sous la protection des frégates. Tout était prêt pour l'embarquement, lorsque soudain le reste de la flotte fut signalé (8 décembre) et l'expédition malheureusement arrêtée.

L'amiral était muni d'un ordre du roi, qui lui conférait le commandement militaire supérieur pour l'attaque et pour la défense dans toutes les *Iles du Vent* pendant le temps qu'il y stationnerait, avec interdiction formelle néanmoins de se mêler de leur

police et de leur administration. Il avait pour mission de dévaster toutes les colonies anglaises, hors Antigues, considérée à tort comme trop forte. La Dominique était la seule qu'il lui fût prescrit de prendre, de garder et de rendre inexpugnable. Sur ce point, il avait été devancé par le gouverneur général, dont les desseins ultérieurs, calculés d'après la connaissance présente des choses et des lieux, différaient des instructions déjà vieillies remises neuf mois auparavant à M. d'Estaing. Il allait donc s'établir entre eux un contact délicat et pénible que d'anciennes relations de parenté ne devaient pas pouvoir suffisamment adoucir. Bouillé, le lendemain d'un succès brillant et imprévu par le gouvernement, se trouvait tout à coup subordonné à une autorité, restreinte et temporaire il est vrai, mais qui, pour se satisfaire et se justifier, exigeait un éclat nouveau et qui lui fût propre. Ainsi naturellement, d'une part gêne et contrainte, de l'autre dépit et ombrage. Nous recueillons, d'après le marquis de Bouillé lui-même, la trace de ses impressions : « C'est « à cette époque, dit-il [1], que je commençai à éprou-« ver tous les désagréments qui m'ont fait passer des « jours pleins d'amertume ; c'est aussi où commence « le temps le plus intéressant de mon administration, « qui depuis a toujours été remplie d'événements, et « dans laquelle j'ai été obligé de lutter contre les ob-« stacles et les embarras qui se sont multipliés sans « cesse. »

Dès le premier moment, l'amiral manifesta la vo-

(1) Dans ses mémoires inédits.

lonté de commencer ses opérations contre la Barbade, d'en enlever les nègres, de la démanteler, et d'infliger ensuite les mêmes traitements aux autres îles anglaises. Un tel exemple pouvait produire le plus mauvais effet, et entraîner des représailles funestes. M. de Bouillé jugea devoir consciencieusement en faire la remarque, et proposer de préférence l'attaque d'Antigues, entrepôt de la marine britannique dans ces parages : il se rendait garant de la prise et de la conservation de l'île. Le comte d'Estaing persistait toutefois, en dépit de nouvelles représentations fondées sur la disproportion des forces respectives. L'entreprise irrévocablement résolue, Bouillé, avec une abnégation reconnue de M. d'Estaing lui-même, n'en apporta pas moins de soins et de zèle à préparer la réussite de projets qu'il n'approuvait point. Mais, au moment de les mettre à exécution, l'on apprit que l'expédition anglaise, après avoir passé trois jours à la Barbade, s'était portée le 10 sur Sainte-Lucie, où cinq mille hommes attaquaient le *Morne Fortuné*. L'amiral français ordonne l'embarquement à l'instant. Il reste sourd aux sages observations qui lui sont exprimées sur les inconvénients de cette mesure précipitée, sur le désordre inévitable qu'elle entraînera, sur l'avantage de retarder le départ jusqu'au coucher du soleil, afin de n'être aperçu des ennemis qu'à la pointe du jour et de pouvoir les jeter dans la confusion par une surprise. Selon M. d'Estaing, au contraire, « le moment est unique ; « les Anglais sont venus à Sainte-Lucie pour s'y faire « prendre. » Par son ordre, M. de Bouillé, soigneusement écarté, doit aller, sur la frégate *l'Iphigénie*,

à la rencontre d'un convoi attendu de la Guadeloupe et chargé de dix-huit cents hommes de troupes, pour le conduire à l'île qu'on veut préserver.

Ce convoi était tombé sous le vent; et, au bout de vingt heures de recherche, M. de Bouillé l'aperçoit à une trop grande distance pour qu'il lui soit possible de le rejoindre. Il invite alors le commandant de *l'Iphigénie* à le conduire à Sainte-Lucie; mais cet officier lui oppose les ordres du comte d'Estaing. Découvrant enfin un petit corsaire de dix canons qui s'approche, Bouillé s'y jette avec l'un de ses aides de camp et son secrétaire. Il arrive ainsi, à l'entrée de la nuit, en vue de l'escadre française, mouillée dans la baie du *Choq*. Au risque de se faire prendre, il avance toujours, et, à neuf heures du soir, se trouve près de M. d'Estaing qui d'abord veut le retenir jusqu'à l'instant où lui-même il doit aller se mettre à la tête des troupes de terre. Dès le lendemain cependant, Bouillé peut se faire débarquer et rejoindre celles-ci. Au moment où il commence à les disposer pour l'attaque, M. d'Estaing arrive, change le plan d'opérations, engage l'affaire, la dirige et, en quarante-huit heures, la laisse aboutir à un échec meurtrier, à la suite duquel il remet à M. de Bouillé le soin de la retraite, puis du rembarquement quelques jours après. Par de sages mesures et grâce à la ferme attitude des troupes, Bouillé exécute l'une et l'autre sans laisser à l'ennemi le moyen de rien entreprendre contre ses mouvements; et si le gouverneur particulier obtient une capitulation honorable pour les habitants et pour sa faible garnison, il en est redevable à l'exemple d'indulgence et de modé-

ration par lequel le marquis de Bouillé avait signalé sa conquête de la Dominique. Il en résultait, ainsi que le remarque l'historien anglais déjà cité, « une émula-« tion de courtoisie et de générosité très honorable « pour les deux nations, au milieu de leurs hostilités[1]. »

Ainsi tomba sous la puissance britannique cette île qu'avec quelques renforts on aurait pu mettre d'avance à l'abri de toute surprise, si la cour n'en eût méconnu l'importance. Les Anglais la firent bien apprécier durant le reste de la guerre. Elle devint leur place d'armes, le point de réunion de leurs forces navales aux Antilles. De là ils purent surveiller constamment et sans danger nos mouvements dans la rade du Fort-Royal, et intercepter les convois qui auraient cherché à atterrer sur la Martinique par le canal de Sainte-Lucie.

M. d'Estaing ressentait de sa défaite un chagrin vivement exprimé dans la lettre qu'il adressa, le 3 janvier 1779, au ministre de la marine. « Monseigneur, « y disait l'amiral, de chute en chute et d'un malheur « à l'autre. L'escadre du roi réunie ici, prête à con-« quérir, n'a pu défendre ou du moins reprendre « Sainte-Lucie..... M. le marquis de Bouillé, débar-« qué avec les troupes, avait fait forcer par M. le mar-« quis de Livaro, colonel en second du régiment d'Ar-« magnac, un poste avancé des ennemis..... M. de « Bouillé, M. de Lowendal et moi nous trouvâmes au « même point; un engagement général en fut la suite, « et une redoute anciennement construite dans le bois

(1) *Andrews*, tome III, page 187.

« et emportée avec vigueur devint le fruit d'une « attaque très meurtrière, et que j'ai commis la faute « de vouloir rendre décisive,...., La retraite a été faite « d'après les dispositions de M. de Bouillé, par M. le « vicomte de Damas qui a replié tous les postes avec « autant d'ordre que de sagesse. Les ennemis ne nous « ont point interrompus...., La profonde douleur dont « je suis pénétré n'influe pas sur mes démarches, mais « je ne vous dissimule pas que mon dévouement total « pour le service du roi peut seul me faire résister à « l'enchaînement inconcevable de circonstances acca- « blantes : elles ont sans cesse annulé le zèle et les « moyens[1]. »

Pour soulager l'amertume de cette douleur, M. d'Estaing allait avoir le tort de faire circuler des mémoires accusant ses divers coopérateurs de désobéissance, de faiblesse, de malveillance ou de mauvaise conduite. Vis-à-vis de l'opinion publique, il devait toutefois rencontrer un appui chez les négociants francais en général, dont depuis lors il ne cessa réellement de soutenir avec efficacité les intérêts dans nos colonies. A cet égard, M. de Bouillé lui rendait complète justice. « C'est, a-t-il dit[2], le seul amiral français que j'aie vu « tirer parti de ses frégates pour éclairer l'ennemi, « désoler son commerce et protéger le nôtre; qui ait « fait sortir des divisions de vaisseaux pour l'inquiéter « et le tenir en échec; qui ait accéléré les réparations « de son escadre et ait eu la précaution d'avoir toujours

(1) Archives du ministère de la marine.
(2) Dans ses mémoires inédits.

« un certain nombre de vaisseaux de garde, prêts à « faire voile pour exécuter sur-le-champ les signaux et « les mouvements que les circonstances imprévues « peuvent exiger. »

Mieux cependant que par de violentes et calomnieuses imputations, M. d'Estaing sut encore, avec ses forces qui furent presque aussitôt augmentées, se procurer, peu de mois après, un dédommagement et une satisfaction en s'emparant des îles de Saint-Vincent et de la Grenade, contre de faibles garnisons de quelques centaines d'hommes, il est vrai, auxquelles il imposa de très dures conditions[1]. Objet principal de sa jalousie et de son animosité, M. de Bouillé se voyait exclu de ces expéditions après en avoir fourni le plan; et réciproquement il venait de solliciter son propre rappel[2],

(1) Andrews.

Lettre de lord Macartney à lord Germaine, au sujet de M. d'Estaing.

« 5 juillet 1779, Grenade, Saint-Georges.

« . . . J'ignore jusqu'à quel point sa conduite si contraire aux « usages ordinaires dans cette circonstance, les ordres qu'il a donnés « pour le pillage, ou sa persévérance à nous refuser une capitulation « juste et à insister sur une autre qui était inadmissible, j'ignore, « dis-je, jusqu'à quel point de pareils procédés peuvent être approu« vés de sa nation; mais dans le cours de la guerre ce sont certaine« ment les Français qui auront le plus à souffrir des exemples qu'ils « viennent de donner. »

(Archives du ministère de la marine.)

(2) *Lettre du marquis de Bouillé au ministre de la marine.*

« De la Martinique, 31 mars 1779.

« Il m'est impossible de servir plus longtemps sous les ordres de « M. d'Estaing. Si le sort des colonies lui est confié et que je ne re« çoive pas mon congé, je vous préviens que je pars, et vraisembla« blement plusieurs officiers supérieurs en feront autant. Je suis prêt

au moment où lui arrivèrent les témoignages du contentement du roi au sujet de la prise de la Dominique. Bientôt il reçut du ministre une lettre qui lui confirmait la nouvelle de l'ordre donné à M. d'Estaing de rentrer en France, et qui contenait l'assurance que désormais il n'aurait plus à servir avec cet amiral. Mais contrairement aux volontés de la cour, dont il déclina l'exécution avec colère, M. d'Estaing allait emmener (20 juillet 1779) plus de trois mille hommes de troupes, emporter tous les fonds et toutes les munitions, sans accorder à M. de Bouillé un seul bâtiment armé qui pût mettre les îles françaises à l'abri d'un coup de main, ni même des insultes d'un corsaire.

Presque dépourvu de tout moyen de défense et encore plus d'attaque, Bouillé ne devait pas moins réussir pourtant à conserver nos nombreuses possessions dans les Antilles, tour à tour menacées par les Anglais pendant l'absence des forces navales françaises employées vers le nord de l'Amérique. « Partout où « l'ennemi se présenta, il trouva Bouillé, a dit un bio« graphe [1], et Bouillé valait à lui seul une armée par la « confiance qu'il inspirait à la garnison de chacune « des îles et par la crainte que son nom imprimait à « l'ennemi. »

Son commandement s'étendait alors sur la Martinique, la Guadeloupe et leurs dépendances, sur la Do-

« à faire au roi tous les sacrifices possibles, je consens même à être « aux ordres d'un officier général de mer si le bien du service l'exige, « mais celui-là est au-dessus de mes forces. »

(Archives du ministère de la marine.)

(1) *Biographie universelle* de Michaud, Paris, 1812, t. V, p. 311.

minique, Saint-Vincent et la Grenade. Les garnisons réparties entre ces différentes îles formaient au plus, sans y comprendre les milices, un total de cinq mille hommes de troupes en état de combattre, ressource bien insuffisante pour faire face, sur tant de points différents, à l'ennemi présent dans ces mers avec vingt vaisseaux de ligne, un nombre très considérable de frégates et de bâtiments légers, et quatre mille cinq cents hommes de troupes qui n'allaient pas tarder à être renforcées. Les caisses de la Martinique étaient vides, le crédit usé, les magasins et arsenaux fort mal garnis, les hôpitaux[1] encombrés de près de deux mille malades. Tels se produisaient les fruits du séjour et des expéditions du comte d'Estaing. Dans l'urgente nécessité d'instruire la cour de cette situation, le marquis de Bouillé ne put disposer, comme porteur de ses dépêches, que d'un lougre désarmé, en partie démâté, unique bâtiment qui lui restât, et dont il ordonna le rapide équipement. Pour mettre le comble à tant d'embarras, un de ces ouragans si fréquents aux Antilles vint (nuit du 29 au 30 août) plonger la Martinique et la Dominique dans la désolation et dans la crainte fondée d'une disette. M. de Bouillé prit pour y remédier toutes les précautions en son pouvoir ; mais, sans la sage inspiration qui l'avait porté à établir, depuis le commencement de la guerre, une liberté illimitée de commerce dans les îles de son gouvernement, les se-

(1) Il était dû alors huit cent mille francs aux pères de la Charité, qui en avaient l'entreprise générale ; et, pour leur fournir cinquante mille francs dont ils ne pouvaient se passer, M. de Bouillé emprunta cette somme à gros intérêts, en son nom personnel.



cours eussent été tardifs et inefficaces, par suite de la négligence et de l'infidélité de divers agents.

Dès les premiers jours de septembre, le gouverneur général profita de la récente arrivée des deux frégates *l'Amphitrite* et *la Résolue,* pour les envoyer à la poursuite du *Sphinx*, de vingt-quatre canons, d'une bombarde et d'un navire chargé de munitions, qui de Sainte-Lucie allaient rallier la flotte de l'amiral Parker à la Barbade. La prise de ce petit convoi et la réparation d'une autre frégate anglaise, *la Belette,* précédemment capturée, mirent M. de Bouillé en état d'employer désormais quatre bâtiments respectables à l'entretien de ses communications et à la protection du commerce.

Il avait été d'ailleurs obligé d'opérer dans le personnel de l'administration civile des changements motivés par le relâchement, par l'opposition même qu'il y rencontrait. Ces actes préalables étaient nécessaires pour lui rendre quelque sécurité et pour lui donner la latitude d'entreprendre sans retard de nouvelles expéditions offensives, d'abord contre Tabago, puis contre Sainte-Lucie, où il désirait établir un poste solide, au *Gros-Ilet*. Alarmés de ses desseins qu'ils soupçonnaient, les Anglais ramenèrent leur escadre (octobre), afin de la tenir en croisière au vent de la Martinique, et d'intercepter les convois qui pourraient venir de France. Le marquis de Bouillé, paralysé de nouveau et réduit à faire les préparatifs d'une défense vigoureuse en présence de forces navales si supérieures, vit donc avec joie arriver (novembre) M. de La Mothe-Piquet, amenant six vaisseaux de ligne et quinze cents hommes de

troupes. Celles-ci, qui comprenaient quelques détachements provenant de l'armée du comte d'Estaing après sa défaite à Savanah, furent immédiatement distribuées à la Guadeloupe, à la Grenade et à Saint-Vincent. Dès lors on se tint réciproquement en attitude d'observation, jusqu'au moment (matin du 10 décembre) où vingt-six voiles furent signalées dans la direction du canal de Sainte-Lucie. Bouillé doute qu'un convoi venant de Marseille, et qui lui avait été annoncé, ait pu prendre cette route. La Mothe-Piquet se tient prêt à combattre[1]. Bientôt il voit l'escadre anglaise donner la chasse à ces vaisseaux. Sans hésiter, il met à la voile avec celui qu'il monte, le seul de son escadre qui soit tout à fait disponible en cet instant. Une lutte fort inégale s'engage vivement, et, protégée par tant de valeur, la plus grande partie du convoi pénètre dans le port du Fort-Royal une heure avant la nuit.

La Martinique paraissait suffisamment garantie. Pour les autres îles, on avait à craindre l'agression du corps d'armée anglais, que des renforts attendus prochainement devaient élever à huit mille hommes dans ces parages. Bouillé n'en comptait pas plus de sept mille six cents à leur opposer; encore étaient-ils distribués entre cinq colonies; mais à leur tête le gouverneur gé-

(1) Dans le premier moment de doute et d'observation, La Mothe-Piquet, attentif, impatient, sa lunette braquée vers ces voiles aperçues à un lointain horizon, demande au matelot qui fait faction sur le pont de son vaisseau : « Eh bien, camarade, que penses-tu de cela? « — Ma foi, commandant, répond le marin avec un intrépide enjouement, je pense que nous aurons bien du malheur si nous n'en prenons pas, car ils sont beaucoup. »

néral attendait ses adversaires avec une fermeté et une confiance qu'il avait su communiquer aux troupes. Les Anglais eurent diverses occassions d'en faire l'épreuve.

Presque aussitôt cependant l'escadre, l'armée, les colonies, se trouvèrent approvisionnées pour plusieurs mois. La situation du gouverneur général s'était passagèrement améliorée. A la tête de douze mille soldats, avec une force auxiliaire de vingt-trois vaisseaux français sous MM. de Grasse et de Guichen, auxquels venaient se joindre douze vaisseaux espagnols commandés par don Joseph de Solano, Bouillé voulait sans tarder mettre à exécution de vastes projets contre Saint-Christophe, Antigues, la Barbade et Sainte-Lucie dont la conquête se serait combinée avec l'incendie ou la défaite et la prise des vingt-deux bâtiments de Rodney. Bouillé ne demande que huit jours pour l'accomplissement de son opération; mais l'amiral espagnol s'y refuse; et, dans le conseil de guerre tenu pour délibérer sur l'emploi de ce formidable ensemble, les chefs de la flotte mixte se bornent à approuver les plans du gouverneur général sous certaines conditions qui, de fait, les anéantissent. Les instances de M. de Bouillé, son zèle, le désintéressement même de ses offres de service pour le succès de l'entreprise, demeurent impuissants. Il le regrette d'autant plus que l'époque de l'hivernage va bientôt imposer d'autres destinations aux diverses escadres.

Affaibli par la perte de quatre bataillons qui repartent avec M. de Guichen, le gouverneur général ne conserve qu'un bâtiment de cinquante canons et cinq frégates pour se maintenir encore sur une défensive

difficile, en présence de vingt-trois ou vingt-quatre vaisseaux et de dix ou onze mille hommes de troupes ennemies. Les siennes diminuaient chaque mois dans une proportion considérable, par suite des maladies, et il n'avait reçu que peu de recrues. Il présumait, à la vérité, que l'escadre anglaise serait attirée à la Jamaïque par les craintes que pourrait donner pour cette île le mouvement actuel de la flotte ; mais, dans son incertitude à cet égard, jugeant qu'aux approches de la mauvaise saison les Anglais auraient du moins la faculté d'opérer sur la Grenade, où les ouragans ne se font pas sentir, il résolut de conduire à cette île un renfort de sept cents hommes. Il y arriva avec son vaisseau et trois de ses frégates, le 18 juillet, après avoir enlevé en route un corsaire de vingt-deux canons, et il fit aussitôt débarquer ses troupes, dont une partie fut détachée à Saint-Vincent.

La conservation de la Grenade était d'une haute importance. M. de Bouillé, ayant reconnu les défectuosités des travaux exécutés jusque-là, établit un nouveau plan de défense pour une garnison de quinze cents hommes, en combinant les ressources de l'art avec la nature du terrain. Il répara les négligences de l'administration locale, régla d'une manière ferme et précise le service des munitions et des vivres, et inspecta lui-même attentivement les points par lesquels il pourrait apporter du secours en cas d'attaque. Pendant qu'il se livrait à ce soin, le gouverneur général apprit qu'en effet l'escadre anglaise, à l'exception de cinq ou six vaisseaux restant aux îles du Vent, était partie pour la Jamaïque.

Malgré l'éloignement de l'amiral Rodney, M. de Bouillé ne pouvait rien entreprendre tant qu'il n'avait pas reçu d'accroissement de forces : l'effectif total de ses troupes se bornait alors à sept mille hommes. C'était bien peu de monde pour garder tant de points. Aussi employa-t-il ce temps d'inaction obligée à les rendre tout à fait respectables, par l'achèvement des ouvrages avancés du Fort-Bourbon de la Martinique et par l'établissement de fortifications de campagne dans cette île, à la Guadeloupe et à la Dominique. Ces persévérantes précautions interdisaient aux Anglais de s'engager à trop courte distance de nos batteries, toujours en mesure de tirer sur eux à boulets rouges, et les réduisaient à se contenter de croiser au large pour tenter la capture des bâtiments du commerce, à leur entrée dans les ports ou à leur sortie.

Une catastrophe supérieure à toutes les prévisions humaines approchait cependant. Les vents, après avoir soufflé avec une violence extrême durant toute la nuit du 12 au 13 octobre, font subitement le tour du compas. La mer s'élève à vingt-cinq pieds de hauteur, pénètre dans les bourgs, renverse les maisons, les fortifications, les digues, les quais, tous les obstacles qu'elle rencontre. La fureur impétueuse des airs, le mugissement des vagues, les secousses répétées du tremblement de la terre, le fracas du tonnerre et le feu des éclairs, qui vient luire sur cette scène de la nature en convulsion, se réunissent pour former l'ensemble le plus épouvantable, et auraient pu faire croire à la destruction immédiate de ces malheureuses contrées, si des phénomènes aussi terribles n'y étaient, pour

ainsi dire, habituels. Le lever du soleil dévoile un tableau incomparable dans son horreur. Le vent s'apaise; mais les campagnes conservent les traces de la plus complète dévastation. Les plantations sont détruites, les rivières débordées. La mer a envahi les rues même du Fort-Royal; et le rivage est couvert de cadavres et de débris de vaisseaux. Un convoi considérable, venant de Rochefort, a disparu presque en totalité près de Saint-Pierre de la Martinique. Dans cette ville, le fort, bâti depuis cent ans, armé d'une batterie de vingt pièces de canon, contenant des magasins, enceint d'un mur crénelé, a été entièrement emporté par les flots. Pendant quelques jours, de tous les points on n'apprend que désastres. La Dominique, la Guadeloupe, Saint-Vincent et la Grenade même, bien moins sujette aux ouragans, ont toutes également éprouvé les funestes effets de celui-ci.

On se représente la pénible situation dans laquelle cette violente crise physique jette le gouverneur général. Au moment où il lui faut ravitailler tant d'îles, dont les habitants manquent de subsistances pour eux et pour leurs esclaves, il se voit privé d'un convoi chargé de vivres, de fonds, de munitions de toute espèce, en outre de quinze cents hommes de recrues; et son embarras s'accroît par les malheurs semblables survenus à Saint-Eustache, colonie hollandaise, qui depuis le commencement de la guerre a nourri la Martinique. Sa constance pourtant n'en est point ébranlée : il ne songe qu'à réparer ou à soulager tous ces maux et qu'à prévenir la disette dans les parties désolées de cet archipel, au moyen de ressources qu'il

parvient à tirer des îles danoises. Son espoir est soutenu et ranimé par l'attente d'un nouveau convoi de France et par l'annonce du retour de deux flûtes que, plusieurs mois auparavant, il a expédiées à la Nouvelle-Angleterre, pour y chercher des vivres.

Au milieu de tant de sinistres accidents, M. de Bouillé a toutefois rencontré et saisi l'occasion de se signaler par une action non moins honorable qu'aucun de ses faits militaires. Deux frégates anglaises, *le Laurel* et *l'Andromède* qui croisaient devant la Martinique, entraînées par l'ouragan, ont fait naufrage sur ces côtes. Informé de leur désastre, Bouillé s'empresse de recueillir les débris de leurs équipages ; il leur donne des vêtements, leur distribue de l'argent, puis les renvoie à l'amiral anglais, en lui mandant qu'il « ne peut « regarder comme prisonniers de guerre des malheu-« reux que la furie des éléments lui livre désarmés. »

Un tel trait, vivement apprécié, vint augmenter encore le sentiment de respect que ses nobles procédés avaient déjà inspiré aux ennemis. Aussi disaient-ils que « le marquis de Bouillé comptait deux puissants auxi-« liaires dans les Antilles : sa justice et son désinté-« ressement. »

CHAPITRE IV.

Plan proposé par M. de Bouillé pour la conduite ultérieure de la guerre. — M. de Bouillé se crée une flottille. — L'amiral Rodney s'empare de l'île hollandaise de Saint-Eustache. — Rigueur de ses procédés; correspondance entre M. de Bouillé et lui à cette occasion. — Tentative contre Sainte-Lucie. — Attaque et prise de l'île de Tabago. — Prise de l'île de Saint-Eustache sur les Anglais. — Actes généreux du marquis de Bouillé.

1780 — 1781

Don Joseph de Solano, pendant son séjour à la Martinique, avait fortement engagé M. de Bouillé à demander d'aller à Saint-Domingue, pour y prendre le commandement des troupes françaises, qui devaient être jointes à celles de l'Espagne dans les expéditions projetées contre la Floride et la Jamaïque. En adoptant sa proposition et ses idées, Bouillé s'était empressé de les communiquer au ministre, auquel il avait en conséquence adressé un mémoire très développé sur la meilleure direction à donner, selon lui, à la guerre durant les campagnes prochaines.

M. de Bouillé conseillait de compléter les régiments des Iles, de les augmenter même de quelques bataillons; d'envoyer au mois d'octobre une escadre de quinze vaisseaux dont on profiterait pour attaquer Antigues, pour en détruire les fortifications, les arsenaux

de marine et pour en combler le port; de faire en même temps un établissement à Sainte-Lucie, afin de forcer les Anglais à y tenir un surcroît de trois mille hommes ou à l'abandonner. Au mois de juin, l'escadre, portant quatre mille soldats et ne laissant que trois vaisseaux de ligne et quelques frégates aux *îles du Vent*, se serait rendue à la Nouvelle Angleterre d'où, après y avoir pris des détachements de renfort, elle aurait pu aller attaquer Halifax ou Terre-Neuve. Un corps de sept mille Espagnols eût dû se diriger aussi contre la Floride et la Géorgie, et y donner de l'occupation à huit ou dix mille Anglais; tandis que, mis à terre à la Jamaïque, un nombre à peu près égal de troupes des deux nations alliées, s'emparant du fort *San-Antonio* et s'y postant avec solidité, aurait obligé la puissance britannique à conserver une armée dans cette île dont le commerce et l'agriculture eussent éprouvé un dommage considérable, vivement ressenti à Londres même. La double opération se serait effectuée avec le concours de dix-huit vaisseaux; et une autre flotte combinée, se tenant en observation dans la Manche durant l'été, aurait menacé les côtes d'Angleterre. M. de Bouillé proposait de former simultanément cinq ou six divisions, chacune de deux petits vaisseaux doublés en cuivre, d'une ou deux frégates, et destinées à croiser sur les atterrages des *îles du Vent*, sur la Jamaïque, les Bermudes, les côtes de la Nouvelle-Angleterre, les Açores et sur les caps, afin d'intercepter la navigation et de porter encore un coup sensible aux intérêts commerciaux des Anglais. Ceux-ci, contraints de répartir leurs troupes entre tant de points

divers, n'auraient pu nulle part agir offensivement; et privés, si ce plan s'exécutait, de l'espoir de nous chasser de nos colonies ou de soumettre les Américains, ils se fussent trouvés réduits à désirer enfin la paix, puisque d'après de telles combinaisons rien ne restait abandonné au hasard.

Tout projet militaire fut malheureusement changé ou suspendu, pour quelque temps du moins, sous l'influence des effets du fléau qui venait de désoler les Antilles. Ses ravages s'étendaient avec une rigueur particulière aux îles anglaises du Vent. La destruction des vaisseaux et frégates britanniques ou leur retraite dans des ports plus calmes et plus assurés laissaient au marquis de Bouillé la faculté de tirer des secours des îles neutres, telles que Sainte-Croix et Saint-Eustache. Bientôt en outre il allait se sentir soulagé, grâce à l'arrivée d'un convoi complet, et mieux soutenu par un renfort naval de quatre vaisseaux détachés de l'escadre du comte de Guichen. Il éprouvait cependant le besoin de s'affranchir davantage de la dépendance de la marine royale; et l'acquisition, faite à ses propres frais, de corvettes, de navires corsaires, de bateaux bermudiens provenant de prises, le mit à même de se former une flottille de vingt voiles, toute à sa disposition personnelle, ayant un bâtiment amiral de seize canons, *l'Aigle*, et un jeune chef plein de courage et d'intelligence. Elle lui fournissait le constant et précieux moyen d'approvisionner ses colonies, d'effectuer ses mouvements de troupes, d'éclairer ses ennemis et d'entretenir sa correspondance avec les différentes îles. S'attendant à voir prochainement l'une

d'elles attaquée, il avait réuni, au Fort-Royal, sa petite flotte munie de vivres pour des détachements toujours prêts à s'embarquer; et il épiait le moment de voler avec elle au secours du premier point qui serait en danger.

Déjà il avait su prémunir l'île de Saint-Vincent sérieusement menacée. Montant sur une petite pirogue pontée et armée de deux canons, il allait s'y porter aventureusement lui-même, à la tête de sa flottille, lorsqu'on apprit la ferme résistance de la garnison française et l'échec décisif d'une expédition considérable, dont l'amiral Rodney crut devoir en quelque sorte s'excuser vis-à-vis de M. de Bouillé, en lui mandant qu'il avait été trompé par des rapports qui affirmaient que les fortifications étaient détruites, les défenseurs très peu nombreux et les vivres épuisés. Ce dernier renseignement se rapprochait beaucoup, il est vrai, de la réalité.

La Grenade éprouvait la même pénurie et devenait à son tour l'objet de graves inquiétudes au moment où l'arrivée de l'amiral Hood élevait la force de l'escadre réunie à vingt-trois vaisseaux et celle des troupes anglaises à dix mille hommes. Accouru aussitôt, M. de Bouillé y raffermit les esprits, y organisa avec activité tous les moyens de défense. Au bout de quatre jours, on était prêt à recevoir les ennemis, on désirait même qu'ils se présentassent. Mais son ardeur communicative, sa contenance, assurée autant que prudente, leur avait imposé; et, renonçant à ses projets contre cette colonie, leur flotte, en majeure partie, passait à la Barbade (commencement de février 1781).

Ce mouvement de l'ennemi inspira à M. de Bouillé la résolution de se porter, sans retard, à la Guadeloupe. Embarqué sur une frégate qui marchait seule et exposé à la rencontre des croisières anglaises, il atteignit, sain et sauf, son but, au complet désappointement de Rodney, qui s'était vanté publiquement de le faire prisonnier aux approches des côtes.

Cet amiral, toutefois, dirigeait alors ses vues sur une conquête plus facile que celles qu'aurait pu lui disputer M. de Bouillé. Il allait attaquer la colonie hollandaise de Saint-Eustache, dont le gouverneur et les habitants ignoraient encore la déclaration de guerre de l'Angleterre contre les Provinces-Unies, la surprendre par conséquent en plein état de sécurité, et s'emparer avec violence des marchandises et des valeurs renfermées dans le port, dans les magasins, chez des particuliers de toutes nations indistinctement. La dureté de ses procédés en cette circonstance engagea M. de Bouillé à lui écrire une lettre de reproches, très énergique et renfermant la menace d'exercer des représailles, même au moyen de la saisie immédiate des biens appartenant aux habitants anglais des îles conquises par la France.

Rodney répondit fièrement qu'il « ne devait compte « de sa conduite qu'à son roi et à son pays ; que d'ail« leurs les confiscations qu'il avait ordonnées ne por« taient que sur des Hollandais, ingrats envers la « Grande-Bretagne, des Américains rebelles, des juifs, « ennemis de la chrétienté, ou enfin sur des Français, « seuls dignes d'égards dont il ne se départirait point « vis-à-vis d'eux : » ajoutant qu'il « ne souffrirait plus

« que des parlementaires fussent envoyés à d'autres « fonctionnaires qu'à lui-même ou au général des troupes. » Il cherchait en outre à se disculper du manque de bonne foi qui lui était imputé dans l'échange des prisonniers, que pour cette raison M. de Bouillé s'était vu forcé de suspendre.

S'exprimant sur un ton non moins élevé, le gouverneur général répliqua, de la Martinique, le 3 avril 1781 : « Je sais très bien qu'un amiral anglais ne doit « compte de sa conduite qu'à son roi et à sa nation : « c'est en remplissant ce que je dois à l'un et à l'autre « que j'userai de représailles dans le cours de cette « guerre, quelque cruelles qu'elles deviennent par « l'exemple que vous avez donné à Saint-Eustache ; « et je me ferai une loi de le suivre.

« Votre excellence a sans doute oublié, dans sa « lettre, qu'elle écrivait à un général français que les « événements de la guerre ont accoutumé à ne pas « craindre la fierté britannique.

« J'ai eu l'honneur d'écrire à votre excellence que « je ne traiterai plus d'échange pour les prisonniers « et que je ne comprends dans cette classe que les « militaires de terre et de mer ; ils seront envoyés en « France : c'est elle-même qui m'impose cette obligation, puisqu'elle renvoie ceux de ma nation en Europe ou aux îles sous le vent. Je lui répète encore « une fois qu'elle fera ce qu'elle jugera convenable « pour les parlementaires. Pour calmer ses inquiétudes « à ce sujet, je n'en enverrai plus si elle le désire ; et « alors nous traiterons toutes nos affaires à coups de « canon. »

L'occupation de Saint-Eustache par les Anglais suscitait à M. de Bouillé d'extrêmes embarras sous le rapport des subsistances : depuis le commencement de la guerre, cette île approvisionnait nos colonies, presque entièrement abandonnées par le commerce de France. Pour y suppléer, le gouverneur général s'appliqua efficacement à se créer avec les Danois des relations, pour ainsi dire, toutes nouvelles, mais qui bientôt devaient le dédommager amplement. A ce sujet, on ne peut s'empêcher de remarquer encore combien les mesures, tant politiques qu'administratives, prises avec non moins de suite que de résolution par le marquis de Bouillé, contribuèrent, au milieu de la guerre et lorsque ces mers étaient couvertes de nombreux bâtiments ennemis pendant huit ou dix mois de l'année, à entretenir constamment les *îles du Vent* dans un état de véritable abondance. La liberté des ports et le facile écoulement des denrées avaient, en effet, attiré tous les bâtiments de l'Europe à la Martinique, devenue ainsi un marché général et pourvue à cette époque de ressources infinies pour des troupes et pour des escadres considérables, tandis que durant le cours de la paix précédente elle avait eu peine à fournir à sa propre consommation.

Le 30 avril enfin, parut la flotte française destinée à agir aux Antilles et annoncée depuis quelque temps à M. de Bouillé qui l'attendait impatiemment. Commandée par le comte de Grasse et composée de vingt vaisseaux de ligne, cette armée navale avait, à la faveur d'une manœuvre judicieuse et hardie, conservé le vent sur l'escadre anglaise, forte dc dix-huit bâti-

ments de pareil rang; et, à la suite d'un combat vigoureux, elle venait d'assurer l'entrée, dans la baie du Fort-Royal, d'un convoi de cent cinquante voiles, qu'elle escortait et qui portait un approvisionnement considérable de vivres pour les troupes, la marine, le commerce, des munitions de guerre, cinq mille hommes de recrues, un bataillon irlandais de huit cents soldats, et quelques détachements d'artillerie.

Les dépêches du ministère témoignaient une grande confiance au gouverneur général et abandonnaient à son zèle, à son activité, à son courage le soin de profiter avec succès du court séjour de nos forces de mer dans les Antilles, qu'elles devaient quitter avant l'hivernage pour se porter vers la Nouvelle-Angleterre. C'était fixer à la fin de juin le terme des opérations offensives. M. Bouillé ne perdit pas un instant pour préparer l'embarquement d'un corps de quatre ou cinq mille hommes, destiné à quelque rapide entreprise contre les îles anglaises. Antigues, Saint-Christophe, Sainte-Lucie eussent exigé des siéges peut-être trop prolongés. M. de Bouillé arrêta donc ses vues sur Tabago. Il y reconnaissait le but de la seule expédition qu'un délai si restreint permît d'effectuer sans rien compromettre : conquête assez importante d'ailleurs, puisqu'elle devait ravir aux Anglais les moyens d'inquiéter le commerce des *îles du Vent*, et procurer au contraire à notre marine un mouillage d'où elle pût surveiller les mouvements des ennemis autour de la Barbade, leur principale place d'armes.

Afin d'assurer plus de chances de réussite à son pro-

jet, le marquis de Bouillé juge utile d'attirer par une fausse attaque l'attention des Anglais vers Sainte-Lucie. L'escadre, portant trois mille hommes de troupes, va opérer cette démonstration, tandis que quinze cents soldats, qui seront dirigés en même temps contre Tabago et protégés par deux vaisseaux, l'un de soixante et quatorze, l'autre de cinquante canons, ainsi que par quelques frégates, semblent devoir suffire pour consommer en deux ou trois jours le succès d'une vive et brusque action.

Ce plan commence à recevoir son exécution dès le 8 mai. Cinq cents hommes, tirés de la Guadeloupe et de la Dominique, vont en outre être réunis pour appuyer au besoin le mouvement sur Sainte-Lucie. Deux vaisseaux, avec les transports et les troupes destinées à l'attaque de Tabago, partent pour Saint-Vincent, et le même jour l'escadre entière met à la voile. Il s'agit de saisir l'instant où elle sera en mesure de protéger le débarquement à Sainte-Lucie, et les petits navires chargés de soldats ainsi que les frégates ont pris les devants. M. de Bouillé, monté sur l'une de ces dernières, aperçoit trois bâtiments anglais de force semblable qui entrent au *Carénage,* sans que notre armée navale ait fait aucune disposition pour les arrêter. Au milieu de la nuit il parvient lui-même sur les côtes, avec la résolution d'opérer sa descente à l'anse *Béthune,* en dépit des brisants qui la bordent. Arrivé près du *Gros-Ilét,* il prend la tête de son convoi avec un lougre, et ordonne aux quinze autres bâtiments de le suivre de très près. L'ennemi, ayant découvert la présence de cette flottille, allume des feux sur l'un des

forts les plus élevés. La proximité des batteries alarme les officiers de nos frêles navires : l'équipage de celui qui porte M. de Bouillé murmure, et accuse le pilote d'un excès de témérité. Le gouverneur général passe alors à l'avant, encourage ce marin, et fait commander aux bateaux de ne point s'écarter de lui. Les ennemis commencent bientôt leurs décharges ; plusieurs voiles sont percées par les boulets ; néanmoins tous les bâtiments réussissent à mouiller à fort courte distance du rivage. Les canots dont ils sont pourvus ne peuvent contenir que cinq ou six soldats. Bouillé débarque le premier, avec quatre grenadiers, pour reconnaître le terrain. Quoique la mer soit très grosse, en moins de deux heures toutes les troupes ont pris terre. Elles se mettent aussitôt en marche vers le *Gros-Ilêt*, bourg situé à une demi-lieue du point de débarquement, sans rencontrer de résistance, et s'emparent d'une garde de trente hommes, de plusieurs officiers, de nombreux fusils et effets d'habillement. L'ennemi s'est retiré dans le camp retranché où l'observe déjà un corps de cinq cents hommes débarqué en un autre endroit. L'emploi d'une batterie de mortiers devient nécessaire. M. de Bouillé en prépare l'établissement ; il fait demander à M. de Grasse les pièces que ses vaisseaux ont dû apporter ; mais l'amiral répond que, découvrant l'escadre anglaise au vent, il se propose de regagner d'abord la Martinique, où l'appelle l'urgence de quelques réparations. Surpris de ces difficultés, Bouillé reconnaît qu'elles ne lui laissent plus que le devoir de songer au rembarquement : il l'effectue donc sans essuyer de pertes, emmenant même cent cinquante prisonniers,

dont plusieurs officiers; et le 13 la flotte et les troupes rentrent au Fort-Royal.

L'armement destiné à agir simultanément contre Tabago a cependant été retardé par des incidents imprévus. M. de Bouillé en est d'autant plus contrarié qu'il appréhende que l'amiral anglais n'ait le temps de secourir cette colonie. Il persuade en conséquence à M. de Grasse de mettre à la voile, le 25, avec ses vingt-deux vaisseaux, portant trois mille soldats. En route le gouverneur général apprend que dès la veille M. de Blanchelande, à la tête d'un bataillon de Royal-Comtois, arrivant de Saint-Vincent, ainsi qu'il lui avait été prescrit, pour coopérer à l'expédition, a débarqué vers le sud à la *baie de Courlande*, a forcé les batteries, pris la ville de *Scarborough* et les forts qui en défendent l'entrée, mais n'a pas encore jugé à propos d'attaquer le corps principal des ennemis, postés sur une montagne retranchée et garnie d'artillerie.

Bouillé, aussitôt que les manœuvres navales le lui permettent, se hâte de descendre au même endroit avec treize cents hommes. Par ses ordres, trois cents autres, sous le marquis du Chilleau, débarquent également à la *baie de Man of war,* plus au vent. Le général ne veut pas perdre un instant : il redoute toujours les efforts de Rodney pour jeter un secours dans l'île. Il s'élance en tête des cent premiers grenadiers : le reste des troupes le suivra à mesure qu'elles auront été formées sur le rivage par les soins du vicomte de Damas. Après une marche de nuit de plus de huit heures, il rejoint effectivement le corps venu de Saint-Vincent et dont l'inaction l'étonne. Informé alors que l'ennemi

s'est retiré dans un poste retranché nommé *Concordia* et défendu par plusieurs pièces de canon, M. de Bouillé appelle à lui toutes les troupes débarquées à la *baie de Courlande*, et se décide à l'attaque, le 2 juin. Pour tâcher de ménager la vie de ses soldats, il adresse préalablement une sommation au gouverneur. En la portant à sa destination, le comte Arthur Dillon trouve le camp abandonné, ainsi que l'artillerie et une partie des vivres et des munitions. M. de Bouillé l'occupe immédiatement, ordonne au vicomte de Damas de s'y établir avec les détachements qu'il lui laisse, puis lui-même il guide son avant-garde dans l'intérieur du pays, coupé de hautes et arides montagnes. Il était important d'atteindre les Anglais avant qu'ils eussent pu y choisir une position formidable.

Pendant six heures d'une chaleur écrasante, on marche à leur poursuite. A chaque pas on trouve quelqu'un de leurs soldats épuisés et mourants sur les chemins que jonchent aussi les nôtres. La direction prise par les ennemis restait cependant fort incertaine, lorsque M. de Bouillé, parvenu seul avec l'un de ses officiers dans la cour d'une habitation très haut située, y découvre un sergent et trente hommes. Il s'approche, leur impose par son attitude de résolution et d'autorité, leur commande de mettre bas les armes, ce qu'ils exécutent sans résistance, leur distribue de l'argent, et apprend d'eux que le gouverneur Fergusson, instruit dans la nuit de l'irruption du général et du corps de troupes français, est en pleine marche pour gagner à deux lieues de là un poste inexpugnable, où pourtant il n'a pu encore rassembler des vivres. M. Dillon,

détaché aussitôt à sa poursuite, le rencontre, vers six heures du soir, dans une gorge où il faisait faire halte à ses soldats; il le somme de se rendre, au nom du marquis de Bouillé, et lui offre une capitulation pareille à celle qui a été précédemment accordée à la Dominique. Le commandant des troupes se montre disposé à l'accepter, en raison du manque de subsistances; le gouverneur et les milices, qui lui sont dévouées, s'y refusent.

Craignant de voir à chaque instant arriver le secours que les ennemis attendent, M. de Bouillé se résigne alors au parti pénible, mais nécessaire dans la circonstance, de faire mettre le feu à deux habitations. Ce moyen extrême, employé à regret, produit un effet prompt et décisif. A la vue de l'incendie, les ennemis se soumettent, et le lendemain la garnison, forte de neuf cents hommes, tous Écossais, très bons soldats, dépose ses armes et ses drapeaux. Cinquante-neuf canons furent trouvés dans cette île, dont la possession devait être plus tard maintenue à la France par le traité qui mit fin à la guerre d'Amérique.

Obtenu en présence d'une escadre de même force que la nôtre et d'un corps d'armée ennemi de huit à dix mille hommes, le résultat de l'expédition offrait un avantage signalé. Trop lent à secourir Tabago, l'amiral Rodney n'eut plus qu'à se retirer, au bout de quarante-huit heures, et alla reprendre son mouillage à la Barbade.

La campagne terminée en quelque sorte aux Antilles, M. de Grasse s'éloigna pour tout le temps de l'hivernage, en laissant trois frégates de trente-six ca-

nons et quelques corvettes à la disposition de M. de Bouillé. Rodney, de son côté, retournait en Angleterre; mais il avait remis à sir Samuel Hood le commandement de son escadre, en face de laquelle le gouverneur général des *îles du Vent* restait chargé de leur défense, avec une armée de dix mille hommes. Ce rôle passif ne pouvait lui suffire. Vigilant à observer celles des possessions ennemies qui sont le plus à portée de ses coups, le marquis de Bouillé dirige ses projets vers les colonies hollandaises récemment envahies par les Anglais. Selon son opinion, notre politique et nos armes doivent trouver également d'avantage et d'honneur à venger nos nouveaux alliés. De cette noble pensée va jaillir une action hardie.

Le 15 novembre 1781, ayant tout disposé dans le plus plus profond mystère, ayant pris les mesures les mieux combinées pour donner le change sur son dessein, Bouillé part de la Martinique avec trois frégates, une corvette et quatre ou cinq bateaux armés, portant douze cents hommes de débarquement. La nécessité de cacher sa route rend sa navigation plus longue, plus difficile, et ne lui permet d'arriver que le 25 en vue de l'île de Saint-Eustache qu'il veut attaquer. La mise à terre des troupes doit s'effectuer dans la nuit même et se presser activement. Par suite d'une erreur des pilotes, trop tard reconnue, plusieurs chaloupes cependant chavirent ou se brisent contre les récifs. De ce nombre est celle que monte le marquis de Bouillé : quelques soldats périssent ; lui-même court le plus grand danger. L'équipage prosterné, immobile, désespère de son salut : « Que craignez-vous, s'écrie

« alors le général? que vous importe de mourir ici ou « ailleurs? Levez-vous et travaillez. » Cet accent d'intrépide autorité ranime aussitôt les courages; on se remet à l'œuvre, et l'on échappe ainsi à une perte qui semblait inévitable. Enfin, le 26, une heure avant le jour et à travers des obstacles infinis, quatre cents hommes, au plus, sont parvenus à terre. Il y a impossibilité de faire débarquer le reste des troupes : les frégates ont dérivé. Les attendre, c'est manquer positivement l'effet de la surprise qui seule doit assurer le succès; d'ailleurs les chaloupes et les canots qui viennent d'apporter ces faibles détachements sont en pièces : il n'existe aucun moyen de retraite.

L'audacieux sang-froid de M. de Bouillé reste supérieur à cette situation critique. Le général place une juste confiance en la valeur de ses compagnons; et il n'hésite point à aller attaquer l'ennemi jusque dans ses fortifications. Au milieu de l'obscurité, chefs et soldats gravissent les rochers à pic qui bordent la plage, puis la faible colonne s'avance résolûment vers l'intérieur de l'île. Au jour naissant, cette poignée de braves se trouve encore à deux lieues de distance du fort et des casernes. Elle s'y porte rapidement et s'y présente à six heures du matin. La garnison faisait en ce moment l'exercice sur l'esplanade. Tout à coup, elle voit paraître nos troupes et, trompée par l'uniforme rouge des chasseurs irlandais qui forment l'avant-garde, elle ne reconnaît sa méprise qu'à la décharge de la mousqueterie, presqu'à bout portant. Elle riposte trop tard. Le gouverneur Cockburn qui se rendait sur le terrain de manœuvre, est fait prisonnier par un dé-

tachement. Tout ce qui peut échapper se précipite en désordre dans le fort où nos soldats, pénétrant en même temps et levant le pont derrière eux, obligent les Anglais, quoique bien supérieurs en nombre, à mettre bas les armes.

La réussite était consommée lorsque le surplus des troupes put débarquer et rejoindre ses héroïques précurseurs. Leur perte se réduisit à une douzaine d'hommes; celle de l'ennemi s'élevait à quarante. Les officiers anglais furent pris en détail : plusieurs même dans leurs lits, entre autres deux colonels. Huit cents prisonniers, soixante huit pièces de canon, quatre drapeaux, six bâtiments marchands et la conquête des îles de Saba et de Saint-Martin, facilement obtenue peu de jours après, formèrent les trophées et les résultats de cette brillante expédition. Rodney avait proclamé que Saint-Eustache serait en état de se défendre contre dix mille hommes : quatre cents suffirent à M. de Bouillé pour enlever une colonie prise auparavant, à la faveur de l'état de paix et sans résistance, par le même amiral anglais, à la tête de quatre mille soldats et de quatorze vaisseaux de ligne.

L'audace et le succès de l'entreprise jetèrent l'effroi dans les possessions ennemies et couvrirent le général français d'une double gloire; car, après avoir rassemblé les magistrats et les notables de Saint-Eustache et leur avoir dit qu'il était particulièrement chargé par le roi de reprendre le territoire envahi de ses alliés, Bouillé, qui par une délicate attention, venait de ne faire arborer que le pavillon de la nation hollandaise, annonça qu'il en rétablissait aussi le gouvernement

et les lois, et qu'il laisserait seulement une garnison dans l'île jusqu'à ce que les Provinces-Unies y eussent envoyé des forces.

Cette déclaration fut accueillie avec une joie et une reconnaissance manifestes, dont les témoignages éclatèrent bien plus vivement encore lorsque, le jour même et spontanément, Bouillé fit connaître aux commerçants et habitants qu'il allait leur rendre deux millions de livres tournois déposés par eux d'après les ordres violents des généraux anglais, et restés en séquestre entre les mains du gouverneur [1]. Cet officier avait de plus sous sa garde une somme de dix-huit cent mille francs en or, provenant de prises faites par l'armée bri-

(1) Le burin consacra, quelques années après, le fait même de la prise de Saint-Eustache, aussi bien que les autres conquêtes de M. de Bouillé (*Collection d'estampes représentant les événements de la guerre pour la liberté de l'Amérique septentrionale,* Paris, chez Godefroy et chez Ponce); une caricature américaine en signala le caractère particulier sous ce titre expressif: *Be not surprised. Marq. de Bouillé fecit.* Quant aux traits de générosité qui en firent le complément et qui se trouvent reproduits dans une gravure française (*Hommage au désintéressement militaire,* Paris, chez l'auteur, rue Saint-Jacques, maison de M. Desprez, et chez M. La Gardette, rue du Roulle), ils excitèrent au plus haut point l'enthousiasme, non-seulement parmi les habitants de l'île de Saint-Eustache, mais dans toutes les provinces-unies de la Hollande. Ils y furent célébrés par un drame héroïque représenté en 1782 sur le théâtre d'Amsterdam, imprimé la même année (*De erven van David Klippinck*), et intitulé: *De marquis de Bouillé, of de Herövering van St. Eustatius, Heldenspel.* Enfin les ambassadeurs de Hollande à Paris adressèrent, le 14 mars 1786, à M. de Bouillé une demande d'audience pour lui présenter, de la part des états généraux, un solitaire de la valeur de vingt-quatre mille florins, en reconnaissance de ses services et de ses nobles procédés. (Portefeuille du marquis de Bouillé.)



tannique, et sur lesquels il réclama deux cent soixante-quatorze mille livres, en assurant qu'elles constituaient sa propriété personnelle. M. de Bouillé les lui laissa sans difficulté[1]; et, conformément à l'ordonnance des prises, le restant de celles qui appartenaient à l'ennemi fut distribué aux troupes françaises : chaque soldat reçut deux cents livres pour sa part.

(1) Cet acte de généreuse loyauté a servi de prétexte à la malveillance pour accuser le général anglais d'avoir vendu Saint-Eustache à M. de Bouillé, qui, dans ses mémoires inédits, réfute en ces termes une imputation aussi calomnieuse et dénuée d'ailleurs de toute vraisemblance : « Je peux assurer sur mon honneur que cela est faux; « l'idée ne m'est jamais venue de faire une pareille proposition à des « ennemis que j'estimais. »

CHAPITRE V.

Siége et reddition de la forteresse de Brimstone-Hill dans l'île de Saint-Christophe. — Prise de cette colonie et de celles de Névis et de Montserrat. — Préparatifs d'une attaque contre la Jamaïque. — Conséquences fâcheuses de la bataille navale du 12 avril. — Projet de descente en Angleterre. — M. de Bouillé se rend en France pour proposer son plan à ce sujet. — Motifs qui en empêchent l'exécution. — Nouvelles appréhensions pour les îles du Vent. — M. de Bouillé y retourne avec une escadre et des troupes. — Annonce des préliminaires de la paix. — M. de Bouillé revient en France; sa réception à la cour.

1782-1783.

De retour à la Martinique, le 4 décembre 1781, M. de Bouillé y trouva le comte de Grasse, revenu lui-même le 26 du mois précédent, avec son armée navale de trente vaisseaux de ligne, quelques frégates et avec deux régiments, Touraine et Agénois, commandés par le marquis de Saint-Simon, maréchal de camp. Impatient d'utiliser cet armement et ces renforts, à la fois par la conquête d'une colonie riche et importante et en détournant l'escadre anglaise de la pensée d'attaquer un convoi considérable attendu de France, Bouillé obtint de l'amiral, dès que l'état de la mer le lui permit, de mettre à la voile pour Saint-Christophe, avec un corps d'armée de six mille combattants.

Quinze cents hommes, pour un tiers soldats d'élite, étaient répartis de manière à débarquer au vent de l'île, du côté de *Sandy-Point*, tandis que le reste des troupes devait opérer sa descente sur l'une des plages que présente la partie du sud-ouest, vers la Basse-Terre, ville principale, dont la rade excellente se trouvait défendue par trois batteries de vingt à vingt-quatre pièces de canon chacune. M. de Grasse y prit effectivement son mouillage, à très peu de distance de la côte, dans la journée du 11 janvier 1782.

Un malentendu empêcha pourtant M. de Bouillé d'exécuter la diversion qu'il avait jugée nécessaire, et qui aurait procuré la capture de plusieurs bâtiments de guerre et de commerce. Voyant ses premières dispositions dérangées, le gouverneur général dut agir sur un nouveau plan. Les batteries de la côte étaient formidables : de la position qu'elle avait prise, l'escadre ne pouvait dominer leur feu. Une poignée d'hommes résolus enleva d'abord celle de l'*Anse des Salines*, la moins bien gardée de toutes. A peine le drapeau de la France y fut-il arboré que la ville offrit de capituler : les troupes anglaises, la plus grande partie des milices et le général Shirley, gouverneur, venaient de se retirer dans la forteresse de *Brimstone-Hill*. Les habitants obtinrent, pour leurs personnes et leurs biens, des conditions très douces, qui furent fidèlement observées.

Le débarquement général s'effectuait cependant; et, quoique *Brimstone-Hill* fût éloignée de cinq lieues, M. de Bouillé, aussitôt qu'il eut rassemblé ses troupes, se décida à former l'investissement dans la nuit même. Le succès dépendit principalement de la promptitude

de cette résolution : elle déroba aux ennemis le temps de transporter dans la place une quantité considérable de munitions de guerre et de bouche, abandonnées ainsi au pied du morne, et qui servirent très utilement aux Français pendant le siége.

Forte d'un peu plus de six mille hommes et formée en quatre divisions, aux ordres du marquis de Saint-Simon, maréchal de camp, du marquis du Chilleau, du vicomte de Damas, brigadiers, et du comte Arthur Dillon, colonel, l'armée se mit en marche à neuf heures du soir. M. de Bouillé contourna la montagne en suivant un chemin creux, si rapproché des Anglais qu'on les entendait parler, et que, bien que leur feu ne pût produire d'effet, ils blessèrent quelques hommes en lançant des pierres sur nos colonnes. Cette voie dangereuse exposait sans doute à leurs sorties; mais il n'y en avait pas d'autre à choisir dans un pays tout coupé de ravins tellement profonds qu'on dut ensuite consacrer plusieurs jours à l'ouverture d'une communication. Au lever du soleil, la place était complétement cernée; les batteries de la côte, divers postes avancés nous appartenaient déjà. Dès le 13, on détermina deux points d'attaque.

Considérée jusque-là comme imprenable, la forteresse de *Brimstone-Hill*, que les Anglais appelaient *le Gibraltar des Antilles*, est située sur une montagne très escarpée, à courte portée de la mer qu'elle domine de près de six cents pieds. De sa base jusqu'à des hauteurs dont elle est entièrement détachée et qui forment le noyau de l'île, le terrain s'élève par une pente douce, de sorte qu'on ne peut trouver qu'à cinq cents toises

au moins un niveau avec cette éminence. Son sommet présente deux plateaux, qu'entourait un mur flanqué, garni d'une puissante artillerie; et deux chemins de plus en plus roides, fermés par des retranchements, conduisaient à l'extrême crête qui, cent pieds encore au-dessus, se termine en citadelle. Celle-ci était défendue par quatre-vingts bouches à feu et par une garnison de près de deux mille hommes.

L'aspect d'un tel poste avait réellement quelque chose d'effrayant et de propre à produire une première impression de découragement sur l'armée, dont les officiers supérieurs surtout commençaient à taxer d'extravagante témérité la résolution de leur général. Inébranlable néanmoins dans son dessein et dans son espoir, Bouillé établit deux batteries, l'une de neuf mortiers, un obusier, vingt-quatre pièces de vingt-quatre, de dix-huit et de douze; l'autre de onze mortiers, deux obusiers et vingt canons de gros calibre, dont le feu peut atteindre toute la superficie de la montagne; mais il ne veut point ouvrir la tranchée avant que l'artillerie entière soit débarquée, afin de la faire jouer simultanément des deux positions. Le vaisseau *le Lion britannique*, qui en portait une partie, s'est cependant brisé sur des rochers, et sa perte entraîne du retard, par la nécessité d'y suppléer en faisant venir d'autres pièces de Saint-Eustache et de la Guadeloupe. Les attaques débutent enfin successivement le 19 et le 24. La seconde, en deux jours, détruit de fond en comble la courtine ou le flanc qui lui fait face, et rend la brèche praticable pour l'assaut, que la prudence toutefois ne permet pas de songer alors à livrer. Les bombes ont été

si bien dirigées que, malgré l'élévation du morne, il ne reste aucun point de la forteresse qui n'en ait éprouvé les effets.

Durant ce temps, on signalait la flotte ennemie, au nombre de *vingt-deux* vaisseaux. « M. de Grasse, avec « *trente-deux*, occupait une rade inexpugnable, et « pourtant se laissait jouer par son habile adversaire. « Voyant le vice-amiral Hood s'avancer, il quitte en « toute hâte son excellente position pour aller à sa ren- « contre, et entreprendre de lui faire payer cher ce qu'il « regarde comme une témérité. Mais soudain Hood re- « cule, attire l'armée française au large, et, la tournant « par une manœuvre de maître, va se placer dans cette « même rade, dans cette même position inexpugnable « que le comte de Grasse venait d'abandonner. En se « voyant si cruellement bafoué, l'amiral français perd « la tête, attaque par deux fois son triomphant ennemi « dans la rade, et deux fois est repoussé.

« Heureusement, ajoute l'historien[1] auquel est em- « prunté ce passage, que la valeur du marquis de « Bouillé ne se laissa déconcerter ni par la maladresse « du comte de Grasse, ni par le renfort qu'avait amené « l'amiral Hood. Exposé à périr avec les siens entre le « fort de *Brimstone-Hill* et la flotte anglaise qui le te- « nait séparé de celle des Français, Bouillé prit con- « seil de son héroïsme habituel pour sortir, par la « victoire et la conquête, d'une si cruelle position. »

Hood a débarqué, le 28, quinze cents hommes, aux

(1) Léon Guérin, *Histoire maritime de France*, tome II, pages 517 et 518.

ordres du général Prescott, pour secourir *Brimstone-Hill*. Ceux-ci gravissent les hauteurs et sont déjà près d'en atteindre le sommet, lorsqu'ils se trouvent face à face avec trois cents grenadiers et chasseurs d'Agénois et de Touraine, cent hommes de Dillon et un détachement des volontaires de Bouillé, qui ont été lancés rapidement. Le combat s'engage d'une manière extraordinairement vigoureuse entre cette poignée de Français et la colonne anglaise que soutient le feu de quatre frégates. Les ennemis, appréhendant avec raison l'effort probable et décisif d'un corps plus nombreux, se retirent précipitamment le soir même. En effet, Bouillé marchait déjà contre eux avec trois mille hommes et quelques pièces de campagne. Il les suit à travers la nuit. Leurs morts, leurs blessés restent entre ses mains; et la colonne est déjà parvenue à se rembarquer lorsque le général français arrive au point où il comptait la joindre et l'écraser totalement. Le lendemain une nouvelle tentative pour porter secours à la forteresse est également repoussée, près de *Sandy-Point;* et Bouillé adresse une sommation au gouverneur qui, ne pouvant croire à ces avantages successifs, et espérant toujours en son escadre, répond qu'il tiendra jusqu'à la dernière extrémité.

Il faut donc reprendre avec une nouvelle énergie les opérations du siége, forcément ralenties tant par les dernières circonstances que par l'épuisement sensible des munitions. En cet instant précisément, on découvre très à propos un dépôt d'artillerie au pied du morne; on s'en empare et on se hâte de mettre à profit des ressources précieuses, nécessaires même.

Les troupes du marquis de Bouillé venaient d'être renforcées d'un bataillon du régiment de Hainaut, de quelques centaines d'hommes d'élite, tirés des garnisons de la Guadeloupe et de Saint-Eustache, et d'une artillerie utile pour établir de nouvelles batteries plus près du corps de la place. M. de Grasse cependant alléguait le manque de vivres, et, exprimant la conviction que jamais *Brimstone-Hill* ne pourrait être pris, pressait le général de lever le siége et de rembarquer ses troupes. Bouillé sait bientôt qu'un convoi est arrivé de la Martinique pour l'escadre, qu'un autre ne doit guère se faire attendre, et il déclare, en réponse à l'amiral, que, chargé de concourir à tout ce qui peut intéresser le service du roi, et, dépositaire aussi de l'honneur et de la gloire de la nation, il fera au contraire tous ses efforts pour réduire la forteresse, et ne renoncera à son entreprise qu'après avoir consommé toutes ses munitions et tenté un assaut. Le jour en est, pour ainsi dire, fixé dans la pensée de M. de Bouillé. La place est ravagée par les bombes, la garnison décimée et accablée de lassitude.

La générosité habituelle au général ne lui fait toutefois pas plus défaut que sa fermeté. En même temps qu'il croit de son devoir d'opposer un refus formel aux demandes des milices fatiguées de la durée du siége et qui désirent dès lors ardemment la permission de sortir de la forteresse, M. de Bouillé saisit l'occasion de s'abandonner d'une manière manifeste aux sentiments auxquels il fut redevable d'une partie de sa gloire dans cette guerre. Deux officiers anglais, l'un premier lieutenant de l'amiral Hood, l'autre capitaine

de marine, cherchant à s'introduire dans la place, ont été arrêtés séparément. Ils n'étaient munis d'aucune commission officielle; ils n'étaient point revêtus de l'uniforme militaire; on a même trouvé sur eux des signes de convention entre *Brimstone-Hill* et l'escadre; ils étaient détachés pour informer les généraux ennemis de l'arrivée prochaine de l'amiral Rodney; ils se trouvaient dans le cas d'être traités en espions. Bouillé se refuse à leur appliquer les lois rigoureuses de la guerre; il se contente de les retenir prisonniers; après la reddition de la place, il les renverra à l'amiral Hood.

Enfin, du 10 au 12 février, les batteries ont produit un effet décisif. Le mur du front d'attaque, y compris les flancs, est complétement détruit; il ne se présente plus d'obstacles insurmontables qui empêchent de pénétrer jusqu'à la brèche; il est devenu possible de la forcer : le général a fait pratiquer, du côté des montagnes, un sentier conduisant à la plate-forme de *Brimstone-Hill*. Tout a été disposé pour l'assaut général, qui doit avoir lieu le 14, une heure avant le jour. Officiers et soldats témoignent la plus vive ardeur : à bon droit Bouillé compte sur le succès.

L'ennemi pourtant n'attend point cette dernière épreuve. Dans la nuit du 12, les généraux anglais font demander une capitulation, qui presque immédiatement est réglée et signée. On convient qu'à la pointe du jour les grenadiers français prendront possession de la brèche, par laquelle la garnison sortira avec les honneurs de la guerre; que les vaincus déposeront ensuite leurs armes; que les troupes seront renvoyées en Angleterre et les milices licenciées, avec défense

de continuer à servir. Les deux chefs obtiennent une honorable et généreuse exception que l'historien anglais déjà cité [1] apprécie en ces termes : « Le marquis « de Bouillé, avec une magnanimité qui ajouta un « nouvel éclat à son caractère, accorda aux généraux « Shirley et Fraser leur liberté personnelle. Les ex- « pressions dont il se sert dans cet article lui font au- « tant d'honneur qu'à eux : *Eu égard à la conduite « courageuse des généraux Shirley et Fraser, il leur « est accordé de n'être point considérés comme prison- « niers de guerre : le premier pourra retourner dans « son gouvernement d'Antiguès, et le second continuer « à servir son pays. Je suis heureux de pouvoir donner « à ces braves officiers une pareille marque de mon es- « time particulière.* »

Le lendemain matin, 13 février, les troupes françaises, rangées en bataille au pied du morne, eurent donc, après tant de fatigues vaillamment soutenues, la satisfaction de voir défiler devant elles leurs adversaires. Ceux-ci étaient réduits de quatre cents hommes, dont treize officiers, tués ou estropiés pendant la durée d'un siége de vingt-huit jours, où, faute de casemates qui pussent lui procurer un abri, la garnison avait éprouvé des souffrances excessives. La perte des vainqueurs s'élevait à un égal nombre d'officiers et à deux cent quatre-vingt-dix soldats. Il avait été lancé plus de six mille bombes et de douze mille boulets contre la place, dans laquelle on trouva soixante-six bouches à feu, mortiers ou canons. La totalité de l'ar-

(1) Andrews, tome IV, page 274.

tillerie prise tant à l'île de Saint-Christophe qu'à celle de Névis, qui en dépendait et qui subit le même sort, monta au chiffre de cent soixante et treize pièces.

Sous le rapport civil et administratif, la capitulation avait tout fixé sur le même pied que précédemment à la Dominique, à Saint-Vincent et à Tabago; et cette nouvelle conquête fut soumise à une contribution de six cent vingt mille livres tournois, représentant à peu près quatre pour cent de sa production.

L'île de Montserrat, située entre La Guadeloupe et Saint-Christophe, essentielle à notre navigation et réduite peu de jours plus tard (le 22 février), fournit à M. de Bouillé une nouvelle occasion de faire éclater « cette modération et cette générosité, qualités dis- « tinctives du brave général français, » dit, à propos de cette circonstance, un autre historien de la même guerre [1]. Imposés à une forte contribution payable sur-le-champ, les habitants obtinrent de M. de Bouillé la remise d'un dixième de cette taxe qu'il consentit même à répartir en quatre payements. Pour en assurer l'acquittement, il avait été convenu que des otages seraient envoyés à la Martinique. Ils y furent traités avec les plus grands égards; et, presque immédiatement après leur arrivée, le gouverneur général leur fit annoncer qu'ils avaient pleine liberté de retourner à Montserrat.

La forteresse de *Brimstone-Hill* prise et le but de la flotte anglaise ainsi manqué, il restait à voir comment celle-ci sortirait de la rade, en présence d'une

(1) *Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la dernière guerre dans les quatre parties du monde*, par M. de L. Paris, 1785, tome III, page 225.

armée navale supérieure de huit vaisseaux et mouillée à une demi-lieue, avec l'avantage du vent ; mais le comte de Grasse, occupé à faire des vivres près de l'île de Névis et trompé encore une fois par son adroit adversaire, laissa l'amiral Hood s'échapper tranquillement, dans la nuit du 16 au 17 février, et donna sujet à M. de Bouillé de s'écrier avec surprise, à cette nouvelle, et sur le ton de la plaisanterie : « Oh ! ceci « n'était pas dans la capitulation ! »

L'entreprise brillante que venait de consommer un siége opiniâtre enlevait encore à la puissance britannique trois colonies d'un revenu total de vingt-deux à vingt-quatre millions tournois : sa perte en ce genre, depuis le commencement de la guerre, s'élevait au delà du chiffre de cinquante. L'audacieuse conquête de Saint-Eustache avait étonné les Anglais. La réduction du formidable rempart de *Brimstone-Hill* répandit la consternation et la terreur dans toutes leurs autres possessions des Antilles, où la proclamation de la loi martiale constata suffisamment la crainte de nouvelles invasions. Au point de vue stratégique, de tels faits avaient en outre l'important résultat de ravir aux Anglais tout asile sous le vent, de sorte que leurs escadres ou leurs bâtiments, maltraités par les éléments ou par l'ennemi, ne pouvaient plus désormais relâcher qu'à la Jamaïque.

Aussi la nouvelle de cette victoire excita en France, dans tous les rangs de la société, un vif sentiment de satisfaction et de joie, dont le témoignage, entre autres, se trouve dans la citation suivante, extraite des *Mémoires et voyages du duc d'Enghien* [1] :

(1) Publiés par M. le comte de Choulot. Moulins, 1841, page 20.

« On venait d'apprendre les succès de M. de Bouillé « en Amérique et la prise de Saint-Christophe. Quel- « qu'un parlait avec enthousiasme de la constance de « ce chef et des obstacles qu'il avait eus à surmonter. « Le jeune duc d'Enghien, après avoir écouté attenti- « vement, sort sans rien dire, et revient bientôt après, « avec une petite lettre qu'il demande en grâce de « faire parvenir à M. de Bouillé. On l'ouvre; voici ce « qu'elle contenait [1] :

« Monsieur,

« Vous méritez, par vos belles actions, l'estime de « ceux même qui ont seulement entendu parler de « vous. Quoi! ni l'amour de votre famille, ni les ma- « ladies ne peuvent vous arrêter? J'espère suivre « l'exemple d'un si grand homme. L'amour de la pa- « trie est ce qui vous enflamme, l'amour de la gloire « est ce qui vous fait faire des actions si brillantes. « Rien ne vous résiste : Saint-Christophe est tombé « sous vos coups ; et bientôt, à ce que j'espère, la Ja- « maïque y va tomber. Les Anglais demanderont peut- « être la paix, et c'est à vous que les Français en se- « ront redevables. »

Pour attaquer cette dernière île et porter à l'Angleterre, en lui enlevant sa colonie la plus considérable et la plus riche, un coup décisif d'où résultât l'anéantissement de son commerce dans ces régions ou la prompte cessation des hostilités, les cabinets de Versailles et de Madrid avaient, depuis quelque temps,

(1) Manuscrits du duc d'Enghien.

résolu de réunir leurs forces. Des instructions adressées en conséquence à MM. de Grasse et de Bouillé leur prescrivaient de se rendre à Saint-Domingue, dès l'arrivée d'un convoi venant de Brest. L'un devait y rallier quinze vaisseaux espagnols, l'autre s'y compléter un corps de dix mille hommes et le joindre à pareil nombre de soldats commandés par don Bernard de Galvez. Pendant le siége de *Brimstone-Hill*, le gouverneur général avait proposé de se porter directement de Saint-Christophe au *Cap-Français*, lieu dû rendez-vous, sans attendre le convoi. Si l'amiral y eût consenti, il aurait évité sans doute un désastreux échec : il aima mieux rentrer à la Martinique, et subordonner les opérations à l'expédition des renforts. Ceux-ci arrivèrent en effet, avec un bonheur inouï, à travers la flotte de Rodney, le 21 mars; mais, quand les ressources se trouvèrent augmentées par là de trois vaisseaux de ligne, de trois mille hommes de recrues, de soixante pièces de canon et d'une quantité assez considérable de munitions de tout genre, un temps irréparable avait été perdu.

Les Espagnols étaient prêts à Saint-Domingue : la difficulté maintenant consistait à les joindre. Le comte de Grasse ne pouvait y réussir sans livrer un combat à l'amiral anglais, plus fort que lui de quelques bâtiments. Bien que rempli d'une juste confiance dans le bon état de son armée, M. de Bouillé opinait pour que l'on ajournât l'attaque de la Jamaïque, alors que cette colonie était énergiquement protégée, et que nous avions en outre la saison contre nous. Il présentait d'autres projets. Suivant l'un d'eux, les forces de terre

et de mer, s'élevant à dix-neuf mille hommes, quarante vaisseaux de ligne et divers bâtiments inférieurs, avec une artillerie proportionnée et des vivres pour cinq mois, se seraient réunies à Saint-Domingue, puis portées offensivement de là contre l'un des ports de la Grande-Bretagne même. D'après un dessein différent, il se fût agi d'aller à la Nouvelle-Angleterre se joindre aux Américains et attaquer New-York. Enfin, selon la troisième combinaison, l'on serait revenu de Saint-Domingue aux *îles du Vent*, tandis que les Anglais, attendant avec incertitude, à la Jamaïque, le choc des forces alliées et perdant le temps à épier leur destination, auraient été hors d'état de s'opposer aux opérations contre les petites Antilles.

Le marquis de Bouillé s'arrêtait au premier de ces plans, le plus vaste, le plus extraordinaire, quoique d'une exécution facile, d'un succès presque certain, et qui eût été le plus fécond en avantageux résultats. Il se chargea d'aller préalablement lui-même, sur une frégate, s'entendre avec M. de Galvez, dont le consentement était seul nécessaire, et sur la bonne volonté duquel M. de Bouillé comptait d'autant plus qu'il en avait reçu, l'année précédente, l'offre de venir avec des troupes, servir sous ses propres ordres, aux *îles du Vent*. Quant à l'amiral Solano, le gouvernement espagnol l'avait mis à la disposition de M. de Grasse.

La difficulté immédiate consistait toujours à sortir de la Martinique et à arriver sans combattre à Saint-Domingue, où il fallait conduire non-seulement l'armée, mais le convoi. Le comte de Grasse adopta en définitive le parti de ne pas se séparer de celui-ci et de

l'escorter. L'ancre fut levée le 8 avril. Dès le 9, la flotte anglaise, venue de Sainte-Lucie, se présenta vis-à-vis de celle de la France, près de la Dominique. On connaît les faits et l'issue funeste de la bataille navale du 12. On n'ignore pas que la captivité du comte de Grasse ne fut toutefois ni oisive ni infructueuse dans les négociations de la paix. On sait surtout quelles clameurs générales, populaires, exagérées, s'élevèrent contre le malheureux amiral; par quelles calomnieuses épigrammes les femmes même attaquèrent jusqu'à son courage, si prouvé pourtant encore en cette fatale circonstance. La mode l'avait pris pour victime : elle l'accablait, au lieu de saisir et de mettre en relief, avec un plus juste et plus patriotique attrait, le caractère chevaleresque, l'inspiration vraiment française d'une valeur plus qu'opiniâtre, désespérée dans ses efforts de résistance personnelle, qui, raconte-t-on, poussa M. de Grasse, après qu'il eut épuisé ses munitions, à faire, par une sorte de saillie d'héroïsme, charger les canons de son propre vaisseau avec les sacs d'argent destinés à la solde et à l'entretien de ses équipages.

Parti d'avance et retenu quelques jours à la Guadeloupe, le marquis de Bouillé n'apprit qu'en arrivant à Saint-Domingue, le 26, les nouvelles de la désastreuse journée qui coûtait à la France cinq bâtiments de premier rang, six capitaines de vaisseau tués, quinze cents combattants morts ou blessés, sept ou huit cents prisonniers, dont l'amiral lui-même, enfin qui anéantissait tous les plans, toutes les espérances jusque-là si favorables de cette campagne.

Vingt vaisseaux et dix-huit cents hommes des troupes de l'expédition, débris de notre armée, venaient de rejoindre au *Cap* la flotte de treize bâtiments et les dix mille soldats de l'Espagne; mais au bout de huit jours aucun parti n'était encore adopté. Un conseil de guerre, tenu entre les généraux espagnols, le gouverneur de Saint-Domingue et le commandant de l'escadre française, n'avait rien résolu, si ce n'est d'attendre les ordres de la cour de Versailles.

M. de Bouillé prit aussitôt une connaissance détaillée de la situation. A la faveur de ses relations dans les îles danoises, il s'appliqua et réussit à parer à la disette de vivres, imminente, faute de précautions, pour ce rassemblement considérable d'équipages et de troupes des deux nations. Il envisagea les chances qui restaient pour utiliser de telles forces. Il proposa diverses entreprises, soit encore contre la Jamaïque, soit contre la Barbade, Antigues et Sainte-Lucie, dernières possessions des Anglais dans les Antilles. Contredit successivement par des considérations plus ou moins puissantes ou solides, il finit par se borner à émettre l'idée d'envoyer simplement aux *îles du Vent* sept ou huit cents hommes avec deux vaisseaux et quelques frégates, tandis que l'escadre irait à la Nouvelle-Angleterre, se refaire jusqu'au mois d'octobre, dans l'attente des instructions du gouvernement. On tomba d'accord sur ce point. Les Espagnols jugèrent à propos de rester à Saint-Domingue, et il fut convenu en même temps que des renforts en bâtiments et en troupes seraient demandés aux deux cours, par l'organe de M. de Bouillé qui dut, à cet effet, se rendre en Europe.

Pendant son séjour au *Cap*, il avait eu l'occasion de se mettre en rapport direct avec don Bernard de Galvez. Entre eux s'était bientôt établie la plus parfaite intelligence, fondée sur une analogie manifeste. M. de Bouillé discerna facilement le parti qu'il pouvait tirer du général espagnol, homme d'esprit et de grand mérite, exempt de tout préjugé national ou particulier, actif autant que brave, rempli de grandeur d'âme, de noblesse, et joignant à ces hautes qualités des manières aimables et polies, soutenues par un caractère franc et gai. En flattant son amour-propre et son ambition, Bouillé le fit entrer dans ses vues personnelles pour la gloire et l'intérêt du service dont ils étaient chargés en commun. La confiance mutuelle atteignit enfin un tel degré, que Galvez dévoila son opinion peu favorable sur le compte de M. de Solano, et que l'observation de la plus stricte réserve, quant aux desseins conçus dans cette intimité, fut réciproquement promise à l'égard de l'amiral espagnol aussi bien que des généraux français de terre et de mer.

L'attaque de la Jamaïque était alors le principal point dont les chefs des troupes combinées avaient à s'occuper. Ils s'accordaient sur la marche à suivre dans les opérations quand le moment serait venu; mais ils envisageaient d'une manière plus attentive encore le plan favori de M. de Bouillé, précédemment communiqué par lui à M. de Grasse, et ayant pour but l'attaque de l'un des ports de l'Angleterre, nommément de Plymouth. Le gouverneur général s'attachait à ce projet, surtout parce qu'il y reconnaissait une facilité d'exécution égale à l'importance des résultats. En

effet, avec quarante-cinq vaisseaux, dix frégates et quelques grosses flûtes, pouvant transporter vingt mille hommes, une artillerie de siége et de campagne, ainsi que des vivres pour cinq mois, il était aisé de donner le change aux Anglais, d'arriver à l'improviste sur leurs côtes, d'y prendre poste, particulièrement dans les environs de Plymouth, et de faire le siége de cette place, ou d'attendre de France de nouvelles forces navales et de terre préparées à Brest. On ne pouvait toutefois songer à agir avant le printemps suivant, afin d'arriver en Angleterre en juin ou en juillet.

Le marquis de Bouillé rédigea donc un mémoire destiné à être remis aux deux cours. M. de Galvez, qui l'approuvait, se chargea de l'envoyer à celle d'Espagne, et M. de Bouillé, partant pour la France (20 mai), devait déterminer la sienne à adopter la haute et vaste conception dont l'auteur lui-même semblait le plus naturel et le meilleur avocat. Pour l'accomplissement de ses desseins, il lui importait qu'un accroissement de vaisseaux, d'hommes, d'artillerie, et un approvisionnement de vivres, le missent en état d'attirer sérieusement, dès le mois de novembre, l'attention des Anglais vers les *îles du Vent;* qu'une escadre, portant quatre mille soldats et destinée en apparence pour l'Amérique septentrionale, mais en réalité à rejoindre aux Açores la flotte combinée, partît de Brest en avril 1783; et que, tant dans ce port que dans quelqu'un de ceux de l'Espagne, tous les bâtiments de guerre et de transport capables de tenir la mer fussents prêts à venir grossir, dès qu'elle se montrerait dans la Manche, l'armée des Indes occidentales, qui eût pu être portée

ainsi à cent vaisseaux de ligne et à quarante mille hommes de troupes. A la faveur des communications avec la France, il y aurait eu moyen même d'augmenter encore ces forces, soit avant, soit après leur débarquement en Angleterre, et de les rendre aptes à entreprendre tout ce qu'on aurait exigé d'elles. Enfin le général Washington devait être initié dans le secret de cette immense expédition, pour pouvoir y prêter son concours en faisant des préparatifs et des mouvements qui annonçassent une attaque probable contre New-York.

De La Rochelle, où il débarqua à la fin de juin, le marquis de Bouillé se rendit directement à Versailles. Il y fut parfaitement bien reçu par le roi, par les ministres, et apprit que, sur la nouvelle de la conquête de Saint-Christophe, il avait été promu, le 19 avril, au grade de lieutenant général. Louis XVI, dans une conversation très prolongée, lui parla avec beaucoup de bienveillance de ses campagnes aux Antilles. Il l'entretint également des marines française et anglaise, ainsi que de la catastrophe de M. de Grasse, qui avait affligé le monarque autant que consterné le royaume, Paris principalement. M. de Bouillé prit de son mieux, mais en vain, la défense de l'amiral malheureux, qui pourtant s'était montré si malhabile à Saint-Christophe. Sur ce point, le mécontentement du roi s'accordait avec l'opinion du public. Celle-ci réservait, au contraire, de flatteurs témoignages à M. de Bouillé ; et lorsqu'il parut à l'Opéra, on l'y accueillit par une vive salve d'applaudissements, sorte d'ovation qu'on était alors dans l'usage d'accorder aux généraux qui revenaient victorieux.

Dès son arrivée, il remit au maréchal de Castries, ministre de la marine, les arrêtés du conseil tenu à Saint-Domingue en sa présence et à sa demande. Le vaste plan qu'il venait proposer, et qui, en donnant un plus grand caractère à cette guerre, aurait frappé notre ennemi au cœur même et vengé brillamment le revers récent de notre marine, lui semblait devoir être examiné avec faveur et empressement. Des considérations d'un intérêt plus ordinaire prévalurent cependant; et, contre son attente, il lui fut répondu qu'en ce moment, pour complaire au roi d'Espagne, on s'occupait uniquement de l'entreprise contre Gibraltar, fixée aux mois de septembre ou d'octobre. M. de Bouillé ne se sentit pas moins surpris en recevant de la bouche du ministre l'assurance que ce rocher, défendu par plus de deux cents bouches à feu, serait attaqué avec des batteries flottantes que protégeraient toutes les forces navales des deux nations, au nombre de quarante-six vaisseaux croisant alors dans la Manche. On promettait pourtant que, dès que la tentative aurait réussi ou manqué, une grande partie de cette armée partirait pour les Antilles avec un renfort de troupes et d'artillerie destinées à agir contre la Jamaïque.

Vainement le marquis de Bouillé représenta que les vaisseaux, après avoir tenu la mer durant six mois, auraient besoin de se réparer à Cadix ou dans d'autres ports d'Espagne; que l'armée ne pourrait arriver aux Iles qu'en février ou mars et y entamer ses opérations qu'au mois d'avril 1783; qu'ainsi l'on retomberait dans les mêmes inconvénients que l'année précédente. MM. de Castries et de Vergennes appréciaient ces con-

sidérations; mais le dessein d'entreprendre contre Gibraltar, objectèrent-ils, résultait d'une volonté si déterminée de la part de la cour de Madrid que celle de France n'avait pu se dispenser d'y consentir, en dépit de l'invraisemblance du succès. M. de Bouillé leur prédit qu'effectivement les batteries flottantes seraient brûlées par l'action des boulets rouges, arme la plus dangereuse sur mer. Les ministres en tombèrent d'accord avec lui; ils répétèrent toutefois que c'était un parti pris, qu'on ne pouvait pas le changer.

L'expédition de Gibraltar empêchait que le projet d'attaque d'un des ports de l'Angleterre, si l'on ne renonçait pas à l'opération préalable contre la Jamaïque, pût être exécuté dans son entier, avant l'équinoxe de septembre, époque où des coups de vent eussent été à craindre sur les côtes. M. de Bouillé insista donc sur ce dernier point, en réduisant son plan primitif à un seul but, le plus rapproché et le plus important, il est vrai. Mais reconnaissant l'impossibilité de le faire adopter, quoique M. de Vergennes personnellement l'eût fort accueilli, et de modifier les dispositions de la cour, il ne s'occupa plus que d'engager le maréchal de Castries à envoyer des renforts aux colonies, pour s'emparer du moins de la Barbade. Peu encouragé dans la poursuite de ses vues si élevées, il songeait lui-même à réclamer un repos justifié par des sacrifices considérables et par des travaux prolongés, lorsque, le 15 août, un billet du ministre de la marine l'appela subitement à Versailles.

« Les nouvelles que je reçois de Londres, lui dit « M. de Castries en l'apercevant, annoncent que les

« Anglais veulent attaquer et ont même attaqué les « Antilles. Le roi, ayant confiance en vous, désire que « vous partiez sur-le-champ. — Dès que le roi place « en moi sa confiance et croit avoir encore besoin de « mes services, je retournerai dans les Indes occiden- « tales. — Mais, reprit le ministre, il faut partir de- « main. — Je serai prêt : » telle fut la réponse de M. de Bouillé.

Il lui fallait aussi pourtant des instructions dont l'expédition entraîna un délai de quelques jours. On armait à Brest en ce moment deux vaisseaux et trois frégates, sur lesquels le régiment d'Auvergne devait être embarqué. M. de Bouillé demanda l'autorisation de précéder cette petite escadre, si elle n'était pas prête. Sans s'informer si M. d'Estaing, dont il avait eu à se plaindre, commanderait la flotte réunie aux Antilles, sans admettre d'autre considération que l'appel du devoir, il partit après avoir pris congé du roi, qui le traita avec une bonté infinie et l'assura qu'il lui savait le plus grand gré des preuves de son dévouement et de son zèle dans cette circonstance.

Arrivé à Brest au commencement de septembre, M. de Bouillé y trouva tout disposé pour le départ ; mais, quoique subordonné à son autorité, le commandant de l'escadre, plus savant géomètre qu'habile praticien, occasionna par ses fausses manœuvres de tels retards dans la navigation, qu'au bout de peu de jours le gouverneur général jugea à propos de se séparer de lui, pour se rendre directement, en s'élevant vers le nord avec la frégate qu'il montait, à la Martinique où il débarqua inopinément le 18 octobre. L'approche immi-

nente de l'armée navale anglaise et d'une partie des forces de terre employées dans l'Amérique septentrionale y excitait alors une inquiétude extrême. L'apparition soudaine du marquis de Bouillé que l'on était habitué à voir toujours réussir et contre qui les ennemis n'avaient osé jusque-là rien entreprendre, fit renaître la confiance et fut accueillie par des transports de joie. De ce moment la sécurité succéda aux alarmes, au découragement même; les Anglais, qui déjà venaient d'annoncer l'infaillible conquête de nos colonies, changèrent de langage et recommencèrent à craindre pour les leurs.

L'ennemi tenait cinq vaisseaux de ligne dans ces mers où il ne nous en restait qu'un seul avec quelques frégates et corvettes; mais, dès le 5 novembre, nos forces s'y trouvèrent accrues de l'escadre de Brest et de deux mille hommes de troupes. Par suite de la bataille du 12 avril, M. de Bouillé comptait néanmoins dans son armée une réduction de quinze cents soldats sur l'effectif de l'année précédente, avec deux points de plus à garder, Saint-Eustache et Saint-Christophe, qui exigeaient seize cents hommes de garnison. C'était donc au chiffre de trois mille que s'élevait le déficit réel.

D'après les plans nouvellement arrêtés entre les généraux et amiraux français et espagnols à Saint-Domingue, toutes les *Iles du Vent* allaient être laissées à découvert. La cour elle-même en témoignait de l'étonnement; M. de Bouillé en éprouvait un pénible regret. Sans s'y abandonner toutefois, l'intrépide gouverneur général, bien qu'il fût menacé de voir fondre

sur lui, du nord de l'Amérique, la totalité des forces anglaises, rassurait dans ses dépêches le ministre de la marine sur le sort de nos colonies, et s'occupait d'autant plus activement de se mettre en état de les bien défendre.

Dès le 20 novembre tout est disposé : huit mille hommes de troupes sont répartis entre les différentes îles, pourvues elles-mêmes de vivres, de munitions, et soumises au commandement de gouverneurs courageux, fermes, sur lesquels M. de Bouillé peut se fier. Il conserve sous sa main deux mille soldats seulement, en se ménageant de plus la ressource des milices, ainsi que celle des équipages et des garnisons des bâtiments qu'il a rassemblés au *Fort-Royal,* au nombre de quatre vaisseaux de ligne, sept frégates et cinq corvettes. Par ses ordres, un corps de cinq cents hommes et ce qu'il appelle son escadre légère, comprenant vingt-cinq bateaux et goëlettes et quelques corvettes propres au service des communications et des approvisionnements, sont en outre postés à *la Trinité,* district *au vent* de la Martinique, prêts à mettre à la voile à tout moment, munis de vivres pour mille combattants et destinés à fournir du secours, en moins de vingt-quatre heures, soit à la Guadeloupe, soit à la Dominique.

Loin encore de se borner exclusivement à la défensive, Bouillé songeait à porter lui-même des coups à l'ennemi. Informé qu'à Tortola, l'une des îles Vierges, les Anglais préparent pour la mère patrie un convoi que doit escorter *le Leander*, de cinquante canons, il se propose d'aller, avec trois vaisseaux et deux frégates, l'enlever en débarquant sur ce point médiocrement

gardé, tandis que l'armement préparé à *la Trinité* attaquerait une autre des Vierges, *l'Anguille*, repaire de corsaires anglais qui infestent ces mers. Mais, sur le point d'entreprendre cette utile expédition, il se voit tout à coup contraint d'y renoncer, en apprenant l'arrivée à la Barbade de l'amiral Pigott avec treize vaisseaux ennemis.

Le siége de Gibraltar avait échoué. Les forces britanniques redevenaient donc menaçantes pour les Antilles : leur véritable but n'était cependant que de protéger la Jamaïque, qu'un vaste armement français et espagnol paraissait devoir attaquer. Au surplus, déjà (janvier 1783) tout annonçait l'approche de la paix. M. de Bouillé fut bientôt informé qu'effectivement les préliminaires en avaient été signés, le 20, à Versailles; et, par un sentiment d'humanité autant que de courtoisie, il s'empressa de communiquer cette nouvelle à l'amiral Pigott qui l'ignorait encore. Les hostilités cessèrent dès lors ; et le gouverneur général put partir peu après pour la France, en laissant aux Antilles, avec le souvenir de ses exploits, celui, non moins précieux, des bienfaits de son administration. Elle marquait, en effet, l'époque de la plus grande prospérité dont aient jamais joui non-seulement nos anciennes colonies dans cette partie du monde, mais aussi les îles que la conquête avait soumises au marquis de Bouillé : les règlements établis par lui furent même jugés si sages et si efficaces, que le gouvernement anglais les maintint et les confirma législativement lorsqu'il eut recouvré ses possessions.

L'accueil que M. de Bouillé, à son retour (mai),

reçut du roi et de la reine fut conforme à ce que réclamaient son caractère et ses actions. Le titre de chevalier des ordres les récompensa d'une manière éclatante (8 juin); et Louis XVI voulut, pour ajouter à cette marque de sa satisfaction, faire acquitter par le trésor les dettes personnelles qu'il savait que le gouverneur général des *îles du Vent*, loin de s'enrichir comme il l'aurait pu, avait contractées, dans l'intérêt public, durant la guerre. Elles se montaient à plus de sept cent mille livres; mais, fidèle aux principes d'un inflexible désintéressement, M. de Bouillé refusa l'offre aussi honorable que généreuse du monarque, afin de n'être point à charge à l'État, après l'avoir si bien servi.

Un plus digne témoignage allait lui être accordé : le roi lui fit don de deux des pièces de canon prises à Saint-Christophe, qu'il fut autorisé à placer à son château d'Orly, près Paris[1]; et le prix de cette

(1) Le brevet est conçu en ces termes : « Aujourd'hui 24e jour du « mois de septembre mil sept cent quatre-vingt-trois, le roi étant à « Versailles, Sa Majesté voulant donner au sieur François-Claude-« Amour, marquis de Bouillé, chevalier admis de ses ordres, gouver-« neur lieutenant général des îles du Vent de l'Amérique, un nouveau « témoignage de la satisfaction qu'elle a des services distingués qu'il « lui a rendus, et particulièrement à la conquête de l'île de Saint-« Christophe, elle lui a fait don, par ces présentes, de deux pièces de « canon de fonte, du calibre de trois, prises au siége de ladite île, sur « le 1er régiment d'Angleterre, qu'elle lui a permis et permet de pla-« cer à sa maison d'Orly, près Paris, et ce, nonobstant toutes ordon-« nances contraires auxquelles Sa Majesté a dérogé et déroge à cet « égard seulement, sans tirer à conséquence; et pour témoignage de « ce qui est en cela de la volonté de Sa Majesté, elle m'a commandé « de lui en expédier le présent brevet qu'elle a signé de sa main et « fait contresigner par moi son conseiller, secrétaire d'État, etc. »

(Archives du ministère de la marine.)

distinction particulière se trouva promptement rehaussé par une circonstance des plus flatteuses. Louis XVI, chassant un jour dans la plaine de Choisy, passa au bout de l'avenue et fut soudainement salué par plusieurs décharges d'artillerie. « D'où vient ce « bruit, demanda le roi? — Du château d'Orly, appar- « tenant à M. de Bouillé, lui répondit-on. — Voyons- « le donc; » et s'en étant approché, l'ayant considéré quelques instants : « Sa demeure est bien simple, dit « le roi; mais il n'a point de faste, lui; il n'aime que « la gloire. »

De telles paroles, rapportées à M. de Bouillé, ne furent pas la moins douce des récompenses dont le souverain pouvait le gratifier. Malheureusement ces canons, destinés à rester un trophée pour lui et pour sa famille et à rappeler d'éclatants services rendus à la France, furent enlevés, à la fin de juillet 1789, par un détachement de la garde nationale parisienne, que son commandant général envoya à cet effet.

Les Américains de leur côté offrirent une preuve de reconnaissante estime à leur illustre auxiliaire, et lui firent annoncer son admission dans l'ordre de Cincinnatus[1] par des lettres autographes du général Washington, contenant l'expression des « sentiments d'ad-

(1) « The general meeting of the society of the Cincinnati being « impressed with a grateful sense of the important advantages which « resulted to the american cause, during the late war, from the « brilliant military services of his excellency the marquis de Bouillé.... « And being desirous of associating so illustrious a character to their « institution, resolved.... to offer to and invest the marquis de Bouillé « with the order of the Cincinnati. »

« miration et de respect que lui avait inspirés le « caractère du marquis de Bouillé[1]. »

La paix fut définitivement conclue le 3 septembre 1783. Par le traité, nous conservions l'île de Tabago que M. de Bouillé avait enlevée aux Anglais. Sans doute il eut été plus avantageux de garder la Dominique, autre conquête du même général. La condescendance de notre cour pour celle de Madrid opiniatrément attachée à la possession des deux Florides, décida le cabinet de Versailles à céder l'île située entre la Martinique et la Guadeloupe, en se bornant à conserver celle de Tabago, que sa position au vent des établissements espagnols sur la côte de Cumana et de Caracas faisait considérer comme très importante pour les intérêts d'un allié.

L'objet immédiat de la dernière guerre était accompli : l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique du nord était reconnue; la France venait de porter une forte atteinte à la puissance commerciale et maritime de sa rivale. Peut-être ne s'était-elle préparé que de plus violentes douleurs pour l'avenir, en versant du baume sur d'anciennes plaies. Le marquis de Bouillé fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à ce que le résultat avait de glorieux, du moins pour nos armes, tant par la prise de la plupart des îles des Anglais, que par la crainte qu'il ne cessa d'inspirer pour toutes les autres à l'ennemi contraint ainsi de maintenir constamment aux Antilles la principale partie de ses forces de terre et de mer, afin d'y préserver ses possessions.

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.



CHAPITRE VI.

Voyage du marquis de Bouillé en Angleterre. — Accueil flatteur et témoignages honorables qu'il y reçoit. — Conversations sur l'état de ce pays avec Louis XVI et ses principaux ministres. — Prétentions et projets de l'empereur Joseph II. — Voyage du marquis de Bouillé en Prusse par la Hollande. — Députation que lui adresse la ville d'Amsterdam. — Camp de Silésie. — Le grand Frédéric. — Conversations de ce monarque.

1783 — 1784.

Après six années d'épreuves de divers genres, M. de Bouillé sentait le besoin du repos pour réparer sa santé délabrée. Il alla donc presque aussitôt chercher un soulagement aux bains d'Aix-la-Chapelle, puis à Spa, où la bonne compagnie de l'Europe semblait alors se donner rendez-vous. Parmi les Anglais qui y affluaient, deux hommes remarquables, lord Thurlow, ancien chancelier, et lord Shelburn, depuis marquis de Lansdowne, deux fois ministre d'État et qui venait de conclure la paix, furent, de la part de M. de Bouillé, les principaux objets d'une attention naturellement réciproque, et bientôt transformée en confiante et durable amitié avec le dernier.

De retour à Paris, Bouillé y trouva ample matière à exercer son esprit d'observation, et fut d'abord, pour

ainsi dire, saisi de surprise. Durant sa longue absence, les usages, le ton, les manières avaient tellement changé qu'il ne comprenait pas sans difficulté tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait. Jeune encore, comblé des grâces et des bontés du roi, entouré de l'estime et de la considération publiques, jouissant d'une position qui ne lui laissait rien à désirer, il pouvait attendre patiemment que les circonstances vinssent le mettre dans le cas de rendre de nouveaux services à son pays et lui fournir de nouvelles occasions de gloire. Mais, promptement fatigué de vivre au milieu d'un tourbillon de frivolité, et pressé par la sérieuse envie de connaître et de comparer, il forma le projet de voyager dans diverses contrées de l'Europe, en commençant par l'Angleterre, dont la situation politique présentait en ce moment un spectacle du plus haut intérêt. A la suite d'une guerre malheureuse qui avait affranchi ses colonies d'Amérique, diminué sa population, abaissé sa marine, ébranlé son commerce et réduit ses finances aux seules ressources du crédit public dont, il est vrai, la vigueur subsistait en dépit de la durée et de l'inégalité de la lutte, ce pays éprouvait en outre de graves embarras intérieurs. Un parti ardent, maître de la chambre des communes, tourmentait le gouvernement et attaquait la prérogative royale, soutenue dans sa résistance opiniâtre par le concours des pairs et par l'appui de l'opinion presque générale des provinces.

La dissolution du parlement, jugée nécessaire par la cour pour sortir de cet état d'antagonisme, fut en conséquence prononcée le 25 mars 1784; et l'Angleterre

entière s'émut à l'approche de nouvelles élections. Celle de Westminster tirait une importance particulière de la candidature du célèbre Charles Fox, adversaire du cabinet. M. de Bouillé, en voyageur avide d'enseignements, assistait dans une tribune (1er avril), avec plusieurs autres étrangers, à la première de ces assemblées électorales tenue à Guild-Hall. L'ayant aperçu tout à coup, l'un des compétiteurs, M. Watson, qui haranguait le peuple, s'interrompit, et, dans une digression inattendue, dit qu'il croyait « devoir rendre « hommage au marquis de Bouillé, témoin de cette « séance, qui, en remplissant ses devoirs envers son « roi et son pays, avait protégé les propriétés des An- « glais et s'était acquis des droits à leur reconnaissance « par l'humanité et la générosité dont il avait usé en- « vers eux. » Tous les yeux se tournèrent aussitôt vers M. de Bouillé, et des applaudissements unanimes suivirent ce compliment, flatteur comme le sont pardessus tout les éloges provenant d'ennemis que l'on a combattus avec succès.

Cette distinction ne fut pas la seule qu'il obtint alors de la nation dont il était l'hôte passager. Les planteurs et les négociants intéressés dans le commerce des îles anglaises conquises pendant la guerre, réunis le 11 mars à *London Tavern,* résolurent d'une commune voix de lui donner un gage public de « l'estime et de « la vénération que leur avait inspirées sa noble con- « duite, et de lui présenter, faible mais juste témoi- « gnage de gratitude, une pièce d'argenterie sur la- « quelle seraient gravées la substance de cet arrêté et « l'expression de leurs sentiments. » Un comité fut

chargé en même temps de « l'inviter à dîner pour le « jour qu'il lui conviendrait de fixer, et à amener ceux « de ses amis et de ses compatriotes qu'il voudrait « choisir. » Ce banquet, auquel assistait l'ambassadeur de France, eut effectivement lieu le 27 mars[1]; mais M. de Bouillé refusa l'offre du présent magnifique

(1) Voir la *Gazette de France* du 13 avril 1784, article de Londres du 2 avril.

On lit également dans l'*Annual Register*, etc. for the years 1784 and 1785, Chronicle, page 183:

« March 11th. At a meeting of the gentlemen interested in the is- « land of Grenada, the Grenadines, St-Vincent, Dominica, Tabago, « St-Christopher, Nevis and Mountserrat, held at the London Tavern, « sir William Young, bart. in the chair :

« Resolved unanimously that this meeting impressed with the « deepest sense of gratitude for the humanity, justice and genero- « sity exemplarily displayed by his excellency M. le marquis de « Bouillé, in his several conquests and chief command over the « above islands, during the late war, beg leave to offer to his excel- « lency this public testimony of their veneration and esteem.

« Resolved that a committee consisting of sir William Young « bart., lieutenant-général Robert Melville, William Woodley, esq.; « Richard Neove, esq.; Walter Nisbet, esq.; Robert Udney, esq.; « John Anthony Rucher, esq.; do wait upon his excellency with a « copy of theese proceedings, and request that he will honour this « meeting with his company to dinner at this place, on such a day « as may be most agreable to him to appoint, with such of his « friends and countrymen as he may please to introduce.

« Resolved that a piece of plate be presented to M. le marquis « de Bouillé, in the name and on behalf of this meeting, as a small « but grateful tribute due to his magnanimity and justice, and that « the above committee do cause the said piece of plate be prepared, « and to have suscribed thereon the substance of the first re- « solution.

« WILLIAM YOUNG, *Chairman*.

« A copy of the above proceedings being presented by the com-

qu'on lui destinait, et ne voulut accepter qu'une épée et une plaque du Saint-Esprit en acier [1]. L'exemple du commerce de Londres fut suivi par celui de Glascow, qui fit remettre au marquis de Bouillé une paire de pistolets richement travaillés, et pórtant, ainsi que l'épée, l'inscription la plus honorable [2].

Ces sentiments étaient généralement partagés par la nation; et les classes les plus élevées de la société les témoignèrent par l'empressement de leurs égards et par la prévenance de leurs attentions envers M. de Bouillé. Lorsqu'il fut présenté à la cour, le roi l'accueillit avec une haute distinction, et la reine eut la bonne grâce de lui dire, au sujet des manifestations de

« mittee to M. le marquis de Bouillé, his excellency was pleased to « make the following reply :

« Gentlemen,

« I return you my acknowledgements for the very great and dis« tinguished honour you have done me, of which I entertain the war« mest sense.

« My conduct towards the West-India colonies wich fell by the « fate of war under the dominion of France was such as not only « flowed from the examples of magnanimity and justice given by « my sovereign, but was the natural result of that high esteem « and consideration which I have allways held for a nation so res« pectable and renowned as that of Great Britain. I cannot therefore « but wholly attribute the value you are pleased to set on my ac« tions to the generosity of your sentiments, of which I shall preserve « a constant remembrance. »

(1) L'une et l'autre du travail le mieux fini. Le fourreau de l'épée porte ces mots gravés. « *Presented by british subjects interested in the « West-Indian Islands to the marquis de Bouillé in honour of a brave « and generous enemy. London, april 1784.* »

(2) « *To his excellency the marquis de Bouillé, from the chamber of « commerce in Glascow, in testimony of his magnanimity in the West« Indies.* »



l'opinion publique : « *Monsieur le marquis, il faut que « vous ayez bien du mérite pour vous faire tant aimer de « ceux dont vous vous étiez fait si longtemps craindre.* »

Des procédés aussi flatteurs pour M. de Bouillé lui prouvaient l'élévation morale du pays qu'il visitait; mais il lui importait, en outre, d'étudier sur place les ressorts de la puissance de ce peuple, d'apprécier les sources de sa grandeur et de sa prospérité. D'étroites relations avec les personnages les plus considérables le mirent à même d'examiner sérieusement les différentes parties de ce vaste corps politique et social, de pénétrer dans les détails de son gouvernement, de ses mœurs, de sa force militaire et navale principalement, de son mouvement industriel et commercial. Des observations que M. de Bouillé recueillit sur ces différents objets, il en est une qui, par son caractère et sa portée, mérite plus particulièrement qu'on la reproduise ici.

Dans ses entretiens avec lord Shelburne, le marquis de Bouillé cherchait à démontrer que la rivalité si enracinée de la France et de l'Angleterre ne devait plus subsister; que les Anglais ne devaient se mêler des affaires du continent que pour y maintenir l'équilibre et pour empêcher les puissances du Nord de faire, sous le rapport du commerce, des progrès nuisibles aux autres États. Selon lui, la principale source de richesses de la Grande-Bretagne était dans l'Inde; l'industrie des Anglais consistait dans leur navigation et dans l'activité de leurs manufactures. Il ne nous était donné d'entrer en partage que sur ce dernier point, notre peuple n'étant pas et ne pouvant être navigateur autant qu'eux; tandis

qu'au contraire, ne possédant point les moyens de balancer les avantages de la fertilité de notre sol, ils trouvaient dans la France leur principal consommateur, dont par conséquent l'opulence tournait à leur profit. M. de Bouillé en concluait que l'Angleterre aurait eu tort de persévérer dans l'idée de conquérir nos îles, et de prolonger une appréhension qui venait de nous engager à appuyer fortement le système d'indépendance des colonies américaines, instruments elles-mêmes dont on s'était servi pour nous enlever les nôtres lors de la guerre de sept ans. La France, d'un autre côté, n'éprouvait nullement la tentation de troubler la puissance britannique dans l'Inde, d'où elle ne pouvait avoir l'espérance de l'expulser, à moins que les peuples ne s'y fussent soulevés contre sa domination. Enfin une guerre maritime aurait entravé le commerce des deux nations et enrichi celui des États du Nord sans qu'il pût en résulter aucun fruit ni pour la France ni pour l'Angleterre.

Lord Shelburne entrait assez dans ces diverses considérations : seulement il objectait que les préjugés des Anglais contre la nation française, augmentés encore par la guerre américaine, contrarieraient pendant longtemps les vues pacifiques de leur gouvernement. Il était convaincu aussi que l'Angleterre résisterait difficilement au désir de la vengeance, ainsi qu'à celui de détruire une marine rivale : ajoutant qu'il croyait la France sur son déclin (M. de Bouillé pensait comme lui à cet égard), et que, si on la laissait en paix durant quelques années, l'esprit philosophique et sophistique y germerait de manière à l'abâtardir complétement ;

qu'alors, l'Angleterre réunie aux deux cours impériales d'Autriche et de Russie, pourrait lui faire la guerre avec un grand avantage et détruire la puissance qui, depuis plusieurs siècles, par la force de ses armes et les menées de son cabinet, avait remué toute l'Europe, même toute la terre.

M. de Bouillé eut soin de rapporter cette conversation au roi, dont elle émut la susceptibilité patriotique : *Si nous avons troublé le monde,* lui dit Louis XVI, *les Anglais se sont bien montrés aussi plus que nos émules, nos maîtres en intrigues et en perfidie.* Peut-être ce langage traduisait-il le secret pressentiment des effets d'une implacable inimitié. Au surplus, dans tous les détails dont il s'entretint avec M. de Bouillé, relativement à l'Angleterre, ce malheureux monarque parut être mieux informé et juger plus sainement que ses ministres : il en eût été de même sur tout autre sujet. Possédant une remarquable instruction, doué d'une rare sagacité, que n'y joignait-il cette connaissance des hommes, et principalement cette fermeté et cette résolution si nécessaires pour gouverner !

Après quatre mois d'absence, M. de Bouillé put reconnaître qu'une vive hostilité s'était établie entre M. de Castries, ministre de la marine, et M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères. Leurs plaintes réciproques ne gardaient guère de mesure. Le premier aurait voulu que la guerre fût poursuivie encore; et M. de Vergennes lui reprochait d'avoir, par des moyens indirects que lui donnaient ses fonctions, cherché à la prolonger. Il résultait de cette division beau-

coup d'inconvénients pour les affaires. M. de Bouillé ne partageait pas l'opinion du maréchal de Castries sur la continuation d'un système belligérant; mais il ignorait jusqu'à quel degré étaient fondées les imputations de M. de Vergennes; et jouissant de la confiance assez étendue de l'un et de l'autre, qui lui faisaient respectivement part de leurs griefs, il se trouvait dans une position embarrassante pour un homme tel que lui, peu habitué à déguiser sa façon de penser.

Ses conversations avec M. de Vergennes, au sujet de l'Angleterre, lui causèrent quelque surprise, en lui démontrant combien le ministre était imparfaitement instruit de l'état d'un pays important et voisin. Vergennes, en effet, croyait cette puissance épuisée par la guerre qu'elle venait de soutenir, et il ignorait ses ressources; il supposait son commerce anéanti par la privation des colonies du Nord de l'Amérique, et ne prévoyait pas que les besoins mutuels resserreraient des liens rompus pendant les hostilités. Il augurait que les dissensions dans le parlement, ainsi que les troubles d'Irlande, entraîneraient des suites funestes pour un gouvernement dont il paraissait ne pas connaître les ressorts, que l'esprit public fait toujours mouvoir dans l'intérêt de l'ordre comme pour l'avantage général de la nation. Il jugeait aussi la Compagnie des Indes menacée de dissolution prochaine, et la puissance britannique entraînée à sa ruine dans cette partie du monde, d'autant plus que l'alliance de la France avec la Hollande fournissait des moyens de nuire infiniment aux Anglais en Asie. Enfin M. de Vergennes était persuadé que l'Angleterre avait perdu une grande partie de sa

force, de sa richesse, de sa splendeur, et il n'admettait que la supériorité momentanée de sa marine. Le maréchal de Castries, au contraire, s'accordait avec M. de Bouillé dans l'opinion que cette puissance se rétablirait en peu de temps des maux que la guerre lui avait causés sous le rapport de ses finances, de son commerce et des troubles intérieurs; mais il pensait que la marine britannique était dans une extrême détresse, qu'une campagne de plus l'aurait écrasée. Il persistait dans son principe, opposé à une paix aussi précipitée; et en cela son sentiment différait de celui de M. de Bouillé.

Au moment où ce dernier revenait de son voyage en Angleterre, la tranquillité de l'Europe paraissait sérieusement compromise par les prétentions de Joseph II. L'empereur, avec ce genre de caractère et d'esprit que l'histoire lui a reconnu, formait le dessein, tout à la fois, de rétrécir les limites de la Hollande vis-à-vis des Pays-Bas, de lui enlever Maestricht, clef de ces contrées ainsi que de la partie de l'Allemagne voisine du Bas-Rhin, de rétablir la liberté de navigation de l'Escaut, dont la Flandre, et principalement la ville d'Anvers, avaient été privées en vertu de stipulations diplomatiques multipliées[1], enfin de détruire le traité de barrière qui, sous la garantie de l'Angleterre et des autres puissances confédérées lors de la guerre de la succession d'Espagne, avait confié à la Hollande, en 1718, la garde de la frontière des Pays-Bas autrichiens du côté de la France. En même temps, Joseph II faisait démolir toutes les places fortes de ces provinces

(1) Entre autres par l'article 14 du traité de Münster, 1648.

dont il abolissait les priviléges, dont il annulait en quelque sorte les états, dépouillait le clergé; et, pour dernier témoignage de l'incohérence de ses idées politiques, il traitait, avec le possesseur de l'électorat de Bavière, de l'échange du pays ainsi préalablement bouleversé.

Dans la nécessité de résister à quelques-unes des exigences de l'empereur, les Provinces-Unies s'adressèrent à la France, leur alliée de fraîche date, qui l'était plus anciennement de la maison d'Autriche, et qui venait de conclure sa paix avec l'Angleterre sans la participation de la Hollande, se bornant à interposer, en faveur de cette république, ses bons offices qui avaient été, il est vrai, d'une prompte efficacité. Le cabinet de Versailles mit donc d'abord peu de chaleur à protéger les Hollandais. Cependant Joseph II faisait marcher des forces considérables vers la Flandre. Ce mouvement donnait lieu de craindre de sa part une invasion sur le territoire des Provinces-Unies, et il en pouvait naître les plus graves complications.

Au milieu de telles circonstances, le marquis de Bouillé reprit (juillet) le cours des voyages qu'il s'était proposés dans un but d'instruction et dans le désir d'approcher le grand Frédéric, déjà sur son déclin, de connaître l'armée prussienne, qui avait tant contribué aux succès et à la gloire de cet homme extraordinaire, enfin de visiter aussi son ardent rival en puissance, son téméraire émule en politique, l'empereur Joseph II. M. de Bouillé dirigea ses pas par la Hollande, où il reçut de nouvelles et flatteuses démonstrations de l'estime et de la reconnaissance publiques. Une députation

de la ville d'Amsterdam, présidée par l'un des bourgmestres, se présenta chez lui pour le remercier de la conduite qu'il avait tenue à la prise de Saint-Eustache, et des services qu'il avait rendus à la république et aux particuliers hollandais pendant la guerre. L'apparition du général français au théâtre excita des applaudissements unanimes, et des vers y furent chantés à sa louange. M. de Bouillé ne put séjourner en ce pays que pendant le temps nécessaire pour en juger et en apprécier le peuple libre encore, redevable de son existence à l'industrie qui lui avait assujetti la nature, courageux, riche et prospère. Il était pressé d'arriver en Prusse au moment où le roi passerait les revues annuelles de ses troupes, et de voir ainsi ce grand capitaine à la tête de son armée [1].

Ce fut à *Sans-Souci*, résidence ou plutôt retraite du héros pendant une partie de l'année, que M. de Bouillé dut lui être présenté. En attendant son retour d'une promenade à cheval, à la suite de la parade à laquelle Frédéric assistait régulièrement, il eut le temps d'examiner en détail cette demeure, située sur une éminence où l'on n'apercevait qu'un corps de logis simple, avec un jardin de médiocre étendue et quelques dépendances composées d'un rez-de-chaussée. La cour, peu spacieuse et où les voitures n'entraient point, avait pour cadre une colonnade formant galerie. Le toit était posé à l'italienne. L'élévation sur laquelle le bâti-

(1) Les passages suivants, jusqu'au retour du marquis de Bouillé en France, presque textuellement extraits de ses mémoires inédits, ont été déjà publiés en partie dans le volume intitulé : *Tableaux de genre et d'histoire*, par M. Barrière, 1828, pages 304, etc.



ment se trouvait construit présentait un escarpement assez roide pour que les carrosses et les chevaux dussent s'arrêter à sa base; de sorte qu'en pensant à l'hôte victorieux de ce petit palais, on pouvait aisément se figurer le temple de la gloire.

De la cour on pénétrait dans un vestibule où les regards étaient d'abord frappés par un buste de Charles XII, en bronze, déposé sur le parquet, contre le mur, sans piédestal. On passait ensuite au salon, de forme ronde, très bien décoré, mais d'assez mesquines proportions, donnant sur la terrasse du jardin. A gauche était la salle à manger, pouvant contenir douze personnes et ornée de quelques tableaux, entre autres du portrait de la duchesse de Châteauroux, première maîtresse de Louis XV. Au delà se trouvait le petit salon, meublé d'un clavecin, où le roi avait l'habitude de prendre le café en sortant de table et de faire la conversation avec une ou deux personnes. Cette pièce conduisait à sa chambre à coucher, vaste, très éclairée, très garnie de glaces et coupée par une grande balustrade indiquant la place du lit qui pourtant était dressé près de la cheminée, derrière un paravent : simple lit de camp, couvert de vieux taffetas cramoisi, et fort malpropre, ainsi que les autres meubles, à cause de la quantité de chiens qui habitaient la chambre royale et que Frédéric affectionnait. De même que son bureau, plusieurs tables étaient chargées de livres en désordre, parmi lesquels on remarquait divers auteurs latins, traduits en français, *Cicéron, Tacite, Tite-Live,* et quelques ouvrages militaires, en notre langue également, tels que *l'Art de la guerre,* de Puységur. On

voyait aussi, sur un fauteuil, au mileu de la chambre, un portrait de Joseph II dont l'image était également répétée dans les appartements du roi à Berlin et au nouveau Potsdam : « *C'est un jeune homme,* disait à « ce sujet Frédéric, *que je ne dois pas perdre de vue.* »

En entrant seul dans le salon, le roi ôta son chapeau, salua M. de Bouillé, qui l'attendait et qui lui fut présenté par le chambellan comte de Goertz, puis se mit aussitôt à causer avec lui, d'une facon très gracieuse, sur la guerre des Iles principalement et sur l'Angleterre. Il le questionna relativement à la manière d'opérer des débarquements devant l'ennemi : « *Vous avez,* ajouta Frédéric très obligeamment, « *professé dans cette partie.* » Le roi parla ensuite des Anglais, en homme qui ne les aimait pas. *Ils ressemblent,* dit-il, *à des malades qui ont eu la fièvre chaude et qui ne connaissent leur état que lorsque l'accès est fini.* Puis il traita Charles Fox de *brouillon* et exprima, au contraire, de l'admiration pour les talents, surtout pour la prudence et la modération du jeune Pitt : *Car, monsieur,* poursuivit Frédéric avec vivacité, *je ne conçois pas comment un homme, je ne dis pas de son âge, mais quel qu'il puisse être, peut s'entendre non-seulement contredire, mais ridiculiser et insulter même, sans jamais sortir des bornes du sang-froid et sans s'échauffer; cela paraît au-dessus de la patience humaine.*

Le roi termina cette conversation en assurant M. de Bouillé, avec beaucoup de bonté, qu'il serait fort aise de le voir en Silésie, où il allait incessamment passer ses revues selon l'usage ordinaire.

Frédéric II avait alors soixante et douze ans. On

connaît sa physionnomie, sa tournure et son costume habituel, si universellement et si fidèlement reproduits dans toutes les dimensions. A la cour, aux grandes cérémonies, il paraissait quelquefois cependant avec des bas noirs roulés sur le genou et un habit rose ou bleu céleste : il avait une grande préférence pour ces couleurs, ainsi qu'on pouvait le remarquer d'après l'ameublement de plusieurs de ses appartements. Au bal, les jours de fête, il portait un domino de taffetas rose, tout en conservant ses bottes. Il aimait les bijoux; il possédait des tabatières de matières précieuses, enrichies de diamants; et il prenait beaucoup de tabac d'Espagne, dont sa figure et ses habits étaient ordinairement couverts.

En sortant de l'audience du roi, M. de Bouillé fut invité à dîner chez le prince de Prusse, depuis Frédéric-Guillaume II, quoiqu'il ne dût lui être présenté, ainsi qu'à la princesse, qu'une demi-heure avant le repas : tant l'étiquette était peu rigoureuse à cette cour guerrière. L'héritier présomptif du trône habitait la maison d'un brasseur, l'une des plus médiocres de Potsdam, d'où il ne pouvait découcher sans une permission du roi. Il était cependant alors âgé de quarante et un ans et pourvu du grade de lieutenant général. Ses appartements, petits et mesquins, garnis de meubles sales et déchirés, manquaient de la décence en rapport avec l'habitation d'un simple colonel. Toute sa maison consistait en un chambellan et un aide de camp; celle de la princesse en un grand maître de la cour, une dame et deux demoiselles d'honneur.

Ce prince jouissait de l'affection de l'armée qui lui

attribuait des vertus militaires. En général on rendait hommage à sa loyauté, à sa franchise, à son humanité, à son sincère amour pour la justice; et on blâmait l'éloignement et la dureté que le roi lui témoignait. L'ennui causé par un règne très prolongé, ainsi que les espérances qui se tournent toujours vers le successeur redoublaient l'intérêt à son égard.

Retourné aussitôt à Berlin, M. de Bouillé y utilisa son court séjour, par ses relations avec le gouverneur de la ville, Mollendorf, l'un des généraux les plus célèbres de Prusse, et considéré comme le premier tacticien de l'Europe à cette époque. Son accueil plein d'affabilité, la science déployée dans ses entretiens sur les parties théoriques de la guerre, la richesse de sa mémoire, remplie de faits militaires anciens et modernes, la justesse de ses dissertations, qu'il savait mettre en pratique avec également de sagacité, eurent le plus haut prix pour M. de Bouillé.

Ce fut donc à regret que ce dernier dut partir pour Breslau, où il allait toutefois faire aussi connnaissance avec un homme d'un autre ordre, renommé pour son esprit étendu, piquant et gracieux, l'abbé Bastiani, né dans les États de Venise et qui, par un enchaînement d'événements et d'aventures, s'était attaché et rendu utile à Frédéric II. Depuis vingt ans on le regardait avec raison comme l'ami le plus véritable, le plus intime de ce monarque, dont il possédait l'entière confiance. Il avait refusé l'évêché de la capitale de la Silésie : se contentant d'un canonicat qui lui assurait une honnête aisance, une liberté moins restreinte, et venant passer tous les hivers à Sans-Souci, où il

occupait l'une des chambres intérieures du palais.

Il reçut très bien M. de Bouillé et l'intéressa vivement par ses conversations, écho réel des opinions de Frédéric, que cet abbé partageait d'ailleurs sans réserve. En dépit des compliments excessifs qu'il adressa à son interlocuteur, celui-ci put aisément découvrir que Bastiani n'aimait point les Français et n'avait que fort peu de confiance en leur gouvernement. L'abbé démontra sans peine l'avantage d'une alliance entre la France et la Prusse, pour contenir l'ambition de l'empereur, mais il ne dissimula pas sa crainte judicieuse que le cabinet de Versailles ne s'y refusât ou ne l'éludât. Il connaissait effectivement très bien les ressorts que, pour y mettre obstacle, Joseph II faisait agir près de notre cour. Il témoignait de l'inquiétude relativement au parti que la France adopterait dans l'affaire des Provinces-Unies. Il redoutait qu'elle ne les abandonnât, comme elle avait fait à l'égard de la Turquie, pour la Crimée, et qu'elle ne leur fût pas plus favorable qu'elle ne l'avait été à la Prusse, lors du traité de Teschen. Sa prévoyance éclairée lui donnait lieu d'appréhender de notre côté une partialité trop positive pour l'empereur.

Cette nouvelle connaissance devenait très particulière : M. de Bouillé fut pourtant obligé d'y renoncer promptement, pour se rendre à Neiss, où Frédéric, le devançant d'un jour, avait eu déjà l'attention de demander s'il était lui-même arrivé. Il se présenta donc le lendemain, à cinq heures du matin, pour faire sa cour au roi, au moment où il devait monter à cheval. Tous les généraux, le prince de Prusse en tête,

l'attendaient dans la rue, devant la simple maison qui qui lui servait de logement. M. de Bouillé se joignit à eux, ainsi que plusieurs officiers étrangers. Au bout d'une demi-heure, Frédéric parut et salua très gracieusement, sans prononcer un mot. Il allait, ce jour-là, passer ce qu'on appelait les revues spéciales, préliminaires des grandes manœuvres. Il marchait ordinairement seul, ne parlant à personne; et c'est alors qu'il avait son regard terrible, que ses traits prenaient l'empreinte de la sévérité, pour ne pas dire plus.

Après avoir disposé son armée en ligne, il inspectait tour à tour tous les régiments; il faisait sortir une compagnie, ordonnait l'exercice et le feu; puis il examinait les recrues de chaque corps, très peu nombreuses, car une moitié des soldats était composée de paysans atteints par la conscription militaire, l'autre d'étrangers forcés de servir pendant leur vie entière et soumis à une surveillance telle que les cas de désertion se produisaient rarement en temps de paix. Le roi voyait ensuite les cadets et les bas officiers gentilshommes, et désignait lui-même ceux qui devaient être promus aux places vacantes : il n'admettait aucun officier qui ne fît partie de la noblesse, en considération du nombre et de la pauvreté de celle-ci dans ses États.

A la suite de la revue, Frédéric envoya l'un de ses coureurs, selon l'usage, inviter M. de Bouillé à dîner. Quelques instants avant son repas, il donnait l'ordre. Les officiers généraux, les colonels et les adjudants, munis de leurs livres, se rassemblaient dans une salle ou dans la cour : le prince de Prusse se tenait parmi

eux. Le roi faisait entrer les généraux, leur indiquait les manœuvres qui devaient s'exécuter le lendemain, et leur en expliquait les dispositions, qu'ils inscrivaient sur des tablettes, pour pouvoir les communiquer aux chefs de corps. Au bout d'un quart d'heure le roi saluait tout le monde, en ôtant très affectueusement son chapeau qu'il remettait aussitôt. Il prenait alors son visage affable ; il témoignait une politesse empressée aux étrangers qui avaient saisi ce moment pour lui faire leur cour ; puis il rentrait, suivi des personnes appelées à l'honne ur de dîner avec lui.

On se mit à table, ce jour là, au nombre de quatorze convives y compris Frédéric et le prince de Prusse. Tous étaient généraux ou commandants de régiments, à l'exception du baron de Reidezel, ministre prussien à Vienne, et de M. de Bouillé qui dut s'asseoir vis-à-vis du roi, à la place affectée par lui aux étrangers afin de mieux les voir et causer avec eux. Le repas à peine commencé, Frédéric prit la parole en s'adressant à MM. de Reidezel et de Bouillé. Il fut d'abord question des guerres de Louis XIV et des principaux capitaines de son siècle, Condé, Turenne, Luxembourg, que le roi qualifiait *les grands maîtres dans l'art militaire,* de même qu'il proclamait ce règne *le beau temps de la nation française.* Il se répandit aussi en louanges du maréchal de Saxe, qu'il dit avoir connu et aimé beaucoup. Il parla ensuite de l'Amérique, de l'Angleterre, de la guerre entre ces deux pays : blâmant toujours les Anglais pour lesquels il semblait n'avoir nul penchant. Au sujet de l'état des finances de la France, qu'il connaissait parfaitement,

Frédéric censura l'emploi des fermiers généraux et exprima son approbation pour le projet d'établissement d'assemblées provinciales, que M. Necker avait partiellement exécuté. Il témoigna une haute opinion des ressources de la France, du caractère de ses habitants attachés à leur patrie et à leur roi, disait-il, vifs, spirituels et industrieux; sans s'abstenir toutefois de quelques épigrammes sur les gens de cour, qu'il appelait des *talons rouges, probablement*, selon lui, *fort incommodes à la guerre.*

Ce dernier mot amena Frédéric à parler de la nombreuse artillerie que les armées traînaient avec elles. *Dans la campagne de 1778*, dit-il, *j'avais plus de douze cents pièces de canon et de quarante obusiers; il faudra que les Français en aient aussi beaucoup s'ils veulent combattre avec égalité. Il faut actuellement, pour livrer une bataille, faire un siége et battre en brèche les retranchements et l'armée des ennemis.* Le monarque prussien désapprouva la maison militaire du roi de France, corps dispendieux et inutile, à son avis; puis, par une brusque transition, passant tout à coup au pape, il déclara le plaindre, en ajoutant que le souverain pontife se verrait *sans doute réduit un jour à être le premier aumônier de l'empereur.*

Ce dîner ne se termina qu'au bout de trois heures et demie, pendant lesquelles Frédéric avait conversé de la manière la plus intéressante : mêlant dans ses propos infiniment de sel et d'agrément. *Ici, monsieur*, dit-il plusieurs fois à M. de Bouillé, *toute liberté, comme si nous étions au cabaret.*

Le lendemain, le roi l'admit encore à sa table et l'en-

tretint beaucoup de la France, particulièrement du cardinal de Richelieu dont il louait les principes et la conduite dans l'administration de l'État, ainsi que de nos guerres dont il connaissait parfaitement l'histoire. Il répéta à diverses reprises qu'il ne croyait pas la nation française susceptible d'un gouvernement libre; mais en même temps il approuvait la prérogative exercée par nos parlements de faire des remontrances, sans mettre cependant des bornes à l'autorité du souverain. L'artillerie fournit ensuite de nouveau la matière de son entretien; et il se livra sur cette arme, à une longue dissertation qui tourna presque en discussion, car ce prince la permettait et supportait même que l'on contredît son avis.

Les grandes manœuvres commencèrent le jour suivant. Rien n'était plus imposant que le silence et l'immobilité de cette armée en ligne de bataille, que sa marche avec l'aplomb et l'ensemble d'un seul corps, enfin que l'ordre inébranlable qu'elle conservait dans ses attaques, ou en lançant des torrents de feu. La science de la tactique et l'instruction militaire ne peuvent produire des résultats plus parfaits. Frédéric ne commandait pas lui-même; il prescrivait et réglait les mouvements; il en suivait l'exécution avec une activité et une surveillance extrêmes : réprimandant les généraux et les colonels, quand ils commettaient des fautes, avec non moins de justesse de coup d'œil et non moins de chaleur que s'il eût été à la guerre. En le voyant à cheval durant six heures, malgré le poids des années, déployer tant de verve et témoigner tant d'intérêt, on aurait été tenté de croire qu'il n'y a pas d'âge pour les héros.

Pendant le diner, au retour de cette manœuvre, la conversation roula principalement sur des sujets militaires. Le roi parla de plusieurs faits de la guerre de sept ans, entre autres des batailles de Minden et de Wellinghausen qu'il pensait que nous aurions dû gagner : blâmant le maréchal de Broglie de n'avoir point, dans la première, attaqué le village de Todten-Hausen, où se trouvait la gauche des ennemis, et de s'être abstenu, dans la seconde, de faire soutenir son mouvement offensif par sa ligne entière; *car il faut,* dit-il, *que le corps qui attaque soit appuyé par le corps de l'armée qui lui sert de base, de même qu'il faut un piédestal à une statue.* Frédéric condamnait d'ailleurs d'une manière absolue l'application du système de l'ordre profond.

Après une dernière grande manœuvre, véritable simulacre de bataille, le roi partit pour Breslau, le 25 août. Près de cette ville où il habitait un splendide palais, sur le célèbre terrain de Lissa l'attendait un autre camp, destiné aux mêmes opérations. Le roi voyageait très rapidement dans une berline attelée de chevaux de paysans et sans autre suite qu'une voiture et un fourgon qui transportaient quelques effets, quelques valets, ses cuisiniers et ses chiens. Il ne traînait avec lui ni ministres, ni secrétaires, ni grands officiers. Il avait ordinairement l'un de ses généraux dans sa voiture, deux hussards, qui étaient ses valets de chambre, derrière, un cocher sur le siége. Deux pages l'escortaient sur de rustiques montures. Ses chevaux de selle le précédaient.

Frédéric, au milieu de tous les vieux guerriers com-

pagnons et instruments de ses victoires, offrait le spectacle de la cour, sinon la plus gracieuse, du moins la plus noble et la plus imposante de l'Europe. M. de Bouillé, qui l'avait suivi à Breslau, y dîna encore diverses fois avec lui. Les invités étaient plus nombreux qu'à Neiss. A un même fonds de généraux et de colonels s'ajoutaient plusieurs seigneurs du pays, quelques étrangers, la plupart princes polonais, l'évêque du diocèse et l'abbé Bastiani. En parlant de religion, le roi fit des plaisanteries assez fortes au prélat qui y répondit en homme d'esprit, soutenu de l'abbé, aussi peu croyant que son maître, mais prompt à lancer des reparties très spirituelles et en même temps très libres; ce qui réussissait toujours auprès de Frédéric.

On connait celle que lui adressa l'évêque de Warmie, dont les revenus provenaient en partie autrefois du territoire que la Prusse avait acquis lors du partage de la Pologne, et que, par droit de conquête, le roi s'était empressé de réunir aux biens de sa couronne. *Monsieur l'évêque,* lui dit Frédéric, *lorsque je me présenterai devant saint Pierre pour entrer en paradis, il me refusera la porte comme hérétique; mais je me cacherai sous votre manteau et j'entrerai avec vous.* — « Sire, » répondit le prélat, « Votre Majesté l'a si fort rogné « qu'il n'en restera plus assez pour la couvrir. » Le roi fut fort content de cette réplique et en rit beaucoup.

A l'un de ces dîners, auquel M. de Bouillé assista et qui se prolongeait au delà de quatre heures entières, il survint à Bastiani un besoin si pressant qu'il se leva pour sortir. *Où allez-vous donc, l'abbé,* lui demanda le roi? — « Sire, je n'en puis plus. » — *Mais que ne faites-*

vous comme moi? — « Oh! c'est que chez Votre Majesté tout est grand, jusqu'à la vessie. » A l'exemple de Frédéric, tous les convives éclatèrent aussitôt de rire.

Ce monarque, dans son incrédulité, était plus tolérant et surtout plus raisonnable que les philosophes dont il paraissait suivre les doctrines. Ceux-ci, Voltaire à leur tête, ont voulu détruire la religion et ont prétendu conduire les hommes sans ce frein suprême et nécessaire : le roi de Prusse en jugeait autrement, et il l'a appuyée de son autorité. Ainsi, comme il le dit lui-même dans l'une de ces conversations, lorsqu'il fut devenu possesseur de la Silésie, on avait cru qu'il gênerait l'exercice du culte catholique. Au contraire, il le protégea. Entre autres preuves de son système à cet égard, il raconta que la procession de la Fête-Dieu, ayant été négligée pendant quelques années dans certaines contrées catholiques de ses États, y fut remise en usage par sa volonté : ajoutant que, bien différent de l'empereur, il n'avait jamais eu l'intention de faire des réformes dans les ordres monastiques ni dans aucun autre objet relatif à la religion qui en tout, selon sa pensée, devait être respectée par les souverains.

Un jour, avant de se mettre à table : *Vous ne devineriez pas*, dit-il à M. de Bouillé, *ce que j'ai fait ce matin. J'ai réglé les finances de mes jésuites. Ces bonnes gens n'y entendent rien... Ils me sont très utiles, parce que je les ai chargés particulièrement d'élever et de former des jeunes gens pour mon clergé catholique, que je suis obligé d'entretenir et que je veux qui soit*

éclairé. J'ai arrangé cette affaire avec le pape, dont je suis très content et qui est de mes amis. Puis, lui montrant par la fenêtre un couvent de capucins, Frédéric ajouta : *Ceux-ci m'importunent un peu avec leurs cloches; ils m'ont fait offrir de les faire cesser la nuit; je ne l'ai pas voulu : il faut laisser chacun faire son métier; le leur est de prier, et je leur aurais fait beaucoup de peine de les priver de leur carillon.*

Les vingt mille hommes de troupes de diverses armes, réunis près de Breslau, n'obtenaient pas la satisfaction du roi. Il s'emporta avec violence contre quelques chefs de corps, leur disant : *Vous ressemblez plus à des tailleurs qu'à des militaires!* Il en destitua plusieurs qui avaient mal exécuté les manœuvres, et alla même jusqu'à envoyer l'un de ses lieutenants généraux en prison pour six semaines.

Dans un but d'étude et de comparaison, M. de Bouillé désirait être spectateur des opérations du camp que l'empereur rassemblait alors à Prague; il en prévint Frédéric, en sollicitant l'autorisation de revenir pour assister aux mouvements militaires qui devaient, un peu plus tard, s'exécuter à Potsdam. Le roi le lui permit, avec beaucoup de bonté, et l'en pressa même très gracieusement. *Je ne suis pas content,* lui dit-il, *des manœuvres que je vous ai fait voir; j'aurais voulu vous montrer davantage; je suis surtout fâché de ne vous avoir pas fait voir de descente; mais je n'ai ni vaisseau, ni marine, ni ports de mer.* Puis, faisant allusion à la couleur du costume de lieutenant général français que portait le marquis de Bouillé, et qui était

la même que celle de l'uniforme prussien : *Prenez garde à vous*, ajouta malignement Frédéric; *dans le pays où vous allez, on n'aime pas les habits bleus, et votre reine a conservé les répugnances de sa famille, car elle ne les aime pas non plus.*

CHAPITRE VII.

Camp de Prague. — L'empereur Joseph II. — Les maréchaux de Lascy et de Laudon. — Manœuvres de Potsdam. — Nouvelles conversations de Frédéric II à Sans-Souci. — Retour du marquis de Bouillé à Paris. — Communication du prince Henri de Prusse sur l'objet du séjour qu'il y faisait alors. — Arrangement des différends entre l'empereur et la Hollande. — Second voyage de M. de Bouillé à Berlin et Potsdam. — Visite au prince Henri, à Rheinsberg. — Parallèle des deux frères. — Entretiens avec M. de Vergennes et avec Louis XVI. — Projet d'opérations de forces combinées françaises et hollandaises dans l'Inde. — Le commandement général est destiné au marquis de Bouillé.

1784—1785.

A travers de magnifiques contrées, M. de Bouillé arriva, le 5 septembre, à Prague, l'une des plus belles villes de l'Europe. Le camp, de trente mille hommes, commandé par le général comte de Wallis, était établi sur la rive gauche de la Moldau, dans la position qu'occupait l'armée autrichienne, en partie du moins, lors de la fameuse bataille où elle fut complétement défaite par Frédéric (1757). L'empereur y vint le 6, accompagné des deux feld-maréchaux, de Lascy, son favori, son conseiller militaire, et de Laudon, ennemi du premier, idole de l'armée, mais peu aimé du sou-

verain, qui pourtant ne pouvait s'empêcher d'admirer ses talents. Ce monarque n'amenait point de cour, à l'instar du roi de Prusse que, par une sorte de manie, il s'appliquait à imiter dans les petites choses.

Le lendemain, M. de Bouillé lui fut présenté à la manœuvre de l'infanterie, n'ayant pu l'être plus tôt, en l'absence de toute étiquette. Joseph II, informé qu'il était à sa suite, ordonna de l'appeler, lui adressa quelques questions empreintes d'une extrême bienveillance, et, peu après, lui fit dire de venir aussi souvent qu'il le voudrait dîner avec lui, en amenant chaque fois deux des officiers français qui se trouvaient à ce camp au nombre d'une vingtaine.

Les premières manœuvres, mal exécutées, mirent M. de Bouillé dans le cas de remarquer une très grande différence entre les troupes autrichiennes, superbes, parfaitement entretenues pourtant, et les soldats prussiens, dont elles ne partageaient que la régulière immobilité sous les armes. Nulle communication d'ailleurs ne tendait à assimiler ces armées l'une à l'autre; l'accès dans les États des deux souverains était réciproquement interdit à leurs sujets, et une mutuelle inimitié empêchait ceux-ci d'adopter aucun des principes, aucune des méthodes de leurs rivaux.

De tous les généraux autrichiens, également peu empressés à l'égard des Français, le maréchal de Laudon fut celui qui témoigna à M. de Bouillé le plus de prévenance, avec des formes simples, brusques peut-être même, mais très flatteuses. Quant à l'empereur, il offrait un parfait modèle de politesse et d'affabilité. Après la parade, M. de Bouillé se rendit chez ce mo-

narque, qui habitait une maison petite et commode, derrière le camp. Il attendit quelque temps dans une salle où se trouvaient réunis beaucoup d'officiers généraux et supérieurs, et quelques étrangers, la plupart Anglais, parmi lesquels se trouvait le duc d'York, fils du roi Georges III. On se mit à table dès que l'empereur eut paru. Il fit à M. de Bouillé l'honneur de le placer à sa gauche. Le prince d'Angleterre occupait sa droite. Le nombre des convives s'élevait à quarante. Le dîner était servi simplement, comme dans une bonne auberge. On aurait pu se croire à une table d'hôte, dans cette réunion d'hommes de différents pays et d'officiers de tous grades ; rien n'y faisait sentir la présence du chef de l'Empire, chacun s'énonçant hautement et librement, sans contrainte et sans gêne.

Pendant le repas, l'empereur s'entretint beaucoup avec M. de Bouillé, particulièrement sur la France qu'il jugeait d'une manière favorable, en se permettant toutefois quelques plaisanteries touchant son gouvernement. Il lui parla aussi de la guerre d'Amérique et un peu des Prussiens, avec éloge et non sans envie, disant : *le Roi,* lorsqu'il mentionnait Frédéric, et s'exprimant en termes d'estime et de vénération à l'égard de ce prince, qui ne lui rendait assurément pas la pareille. Joseph II était fort questionneur et faisait en même temps la demande et la réponse. Il avait d'ailleurs le ton brusque et décidé, ce qui paraissait une suite de son caractère. Au bout d'une heure, il se leva de table et rentra aussitôt dans son cabinet pour travailler. C'était le souverain le plus laborieux de l'Europe ; mais il est permis de douter qu'il apportât

dans ses occupations une suffisante et utile méthode.

M. de Bouillé, dînant pour la seconde fois chez l'empereur, prit la liberté de lui dire, en apercevant le maréchal de Laudon, placé vis-à-vis, qu'il éprouvait la plus grande satisfaction de connaître cet homme célèbre. *Il est aussi remarquable par sa modestie que par ses talents militaires,* répondit Joseph II ; puis, montrant le maréchal de Lascy : *Voilà,* ajouta-t-il, *un homme d'un grand mérite.* — « Certainement, répartit M. de Bouillé : on « regarde M. de Lascy comme l'un des hommes les « plus capables de l'Europe pour l'administration d'une « armée et pour la partie de l'état-major ; mais le mé« rite de ces deux généraux me paraît différer beau« coup : l'un a le talent de bien disposer une armée, « l'autre de la faire combattre ; et ce sont les généraux « d'exécution tels que M. de Laudon qui gagnent les « batailles et font les destinées des empires. » En réponse à cette manifestation du sentiment de M. de Bouillé, l'empereur lui dit avec obligeance de venir dîner le lendemain et qu'il lui donnerait l'occasion de connaître plus particulièrement le maréchal de Laudon.

Il y avait eu le matin une grande manœuvre, simulacre de la bataille de Prague (en 1757), et destinée à faire connaître les fautes qui causèrent la défaite des Autrichiens dans cette mémorable journée. Les mouvements s'étaient très mal exécutés, et l'empereur le dit à M. de Bouillé, qui ne put qu'en convenir. Joseph II lui fit observer à ce sujet que ni lui ni les deux feld-maréchaux, Lascy et Laudon, ne commandaient les manœuvres, que seulement ils les indiquaient au général

en chef du camp, et que le jour suivant ils se livraient, pour l'instruction des généraux et des corps, à un examen raisonné de la manière dont ceux-ci avaient opéré. L'empereur ajouta qu'il n'était pas donné à tous les souverains de commander leurs armées avec habileté, que quelques hommes privilégiés et très rares possédaient seuls les talents nécessaires, que lui-même il connaissait l'insuffisance des siens, mais croyait de son devoir d'inspecter souvent ses troupes pendant la paix, afin d'y assurer l'ordre et la discipline, comme, pendant la guerre, d'appuyer par sa présence, en écartant les intrigues, la libre autorité du général investi du commandement.

Il causa beaucoup ensuite sur la Russie qui, selon lui, dans un cadre beau et brillant, affectait de montrer plus de puissance qu'elle n'en avait réellement. Puis il s'abandonna à des saillies ironiques sur la cour de France, sur madame de Polignac, et demanda qui serait gouverneur du dauphin. M. de Bouillé répondit qu'il l'ignorait. *J'espère au moins,* reprit l'empereur avec vivacité, *que ce ne sera pas M. de Polignac; mais, qui que ce soit, qu'il lui apprenne bien qu'il n'est pas d'une espèce à part des autres hommes, et que la seule différence entre eux et lui est qu'il a de plus grands devoirs à remplir, qu'il faut lui faire connaître de bonne heure.*

Le lendemain, l'empereur, ayant eu l'attention de faire placer à table M. de Bouillé près de M. de Laudon, le mit effectivement à même d'avoir une conversation suivie et intéressante avec le célèbre feld-maréchal, qui, justifiant pleinement ce désir, énonça quel-

ques maximes de guerre excellentes et tout à fait conformes au caractère militaire de son interlocuteur. Il loua la tactique et la discipline des Prussiens, en exprimant le doute qu'avant un demi-siècle l'armée autrichienne pût devenir aussi bonne manœuvrière qu'eux. Enfin Laudon parla de ses faits personnels, et malgré la modestie qu'il mettait dans sa façon de s'exprimer à ce sujet, on peut dire que son amour-propre n'y perdait rien.

Pendant son séjour à Prague, M. de Bouillé avait attentivement étudié non-seulement tous les objets relatifs à son métier, mais aussi la disposition naturelle et l'esprit de l'empereur lui-même. Il ne partit qu'un jour après ce prince, pour retourner à Berlin et assister aux revues d'automne qui étaient de véritables écoles de guerre. Dix-huit bataillons et vingt-huit escadrons, réunis à Potsdam, se trouvaient partagés en deux corps d'armée, l'un aux ordres de Frédéric, l'autre à ceux du général Mollendorf, et exécutèrent les plus savantes manœuvres. Pendant les quatre jours qu'elles durèrent, M. de Bouillé eut l'honneur de dîner avec le roi, qui avait bien voulu demander d'avance s'il était arrivé, et qui le combla de bontés et de politesses. On avait dressé la table, d'environ quarante couverts, dans l'ancienne orangerie, disposée en deux pièces très belles et très vastes, servant de salon et de salle à manger, garnies de meubles en soie de couleurs bleu céleste et rose, avec des franges, des crépines et des baguettes d'argent. Toutes les corniches, les portes et les nombreux trumeaux de glaces supportaient de petits amours sculptés en relief et dorés. Dans cet encadrement ma-

gnifique et voluptueux figuraient Frédéric II et une quarantaine d'autres vieux et rudes guerriers à cheveux blancs, bottés, éperonnés, portant de longues épées ou de grands sabres, entourés et servis par douze beaux pages en costumes de velours bleu ou rose, et par autant de coureurs à petits jupons de mêmes nuances, à bonnets chargés de plumes; sans compter les hussards, richement habillés, et les valets de pied en grande livrée. Une recherche aussi fastueuse et aussi bizarre, appropriée aux goûts d'un Sybarite, produisait, on peut l'imaginer, le plus curieux contraste avec les traits sévères, l'air martial, les modestes uniformes et le ton brusque des convives.

Toujours affable, gai et piquant durant des repas auxquels il consacrait quatre heures de sa journée, Frédéric se plaisait à parler de la France avec prédilection, avec éloges. *Mais*, ajoutait-il, *la cour y gâte tout : ces courtisans à talons rouges et à nerfs délicats sont de très mauvais guerriers, doublement à charge dans les armées par le mauvais exemple qu'ils donnent et par leurs intrigues contre le général en chef. C'est ce qui rend une armée française très difficile à commander; et le maréchal de Saxe m'a souvent assuré que, dans ses campagnes de Flandre, les gens de la cour lui avaient donné plus d'embarras que le duc de Cumberland.*

Au sujet du maréchal de Richelieu, dont un jour, avant dîner, M. de Bouillé lui avait présenté le petit-fils [1], Frédéric raconta diverses intrigues et anecdotes

(1) Alors appelé comte de Chinon, depuis premier ministre en France, en 1815 et 1820.

galantes ; puis il s'étendit sur le siècle de Louis XIV et fit l'apologie de ce monarque, de son gouvernement et de son règne, avec infiniment d'esprit et de sagacité. Il excusa ses défauts et ses faiblesses, fit valoir ses belles qualités ; mais il blâma la révocation de l'édit de Nantes, quoique la Prusse en eût beaucoup profité, grâce aux manufactures que les réfugiés établirent sur son territoire. *Ces malheureux avaient conservé*, dit-il, *un attachement si vif pour leur patrie, un respect si profond pour le roi de France, qu'ils ne pouvaient s'empêcher de témoigner leur chagrin des échecs qu'éprouvait leur nation. Le croiriez-vous? sous Louis XIV, ils se rassemblaient encore avec leur famille et leurs amis, le jour de Saint-Louis, pour célébrer la fête du roi qui les persécutait.*

Quoique Frédéric s'exprimât avec peu de louanges sur le compte de Louis XV, il justifiait en quelque sorte cependant la bonté du feu roi pour ses favoris et sa facilité à leur accorder des grâces, à leur prodiguer des trésors : *Car, monsieur*, dit-il, *un prince qui est bon et bienfaisant, comme celui-là l'était, est bien aise que les personnes qui l'entourent et qu'il voit sans cesse soient heureuses et contentes, l'approchent d'un air riant et avec un visage satisfait. S'il leur refuse ce qu'ils désirent et ce qu'ils demandent, ils seront tristes et sérieux ; leur tristesse se répandra sur le prince, leur humeur sur la sienne ; il sera malheureux lui-même de leur mécontentement ; et pour sa satisfaction personnelle, il leur accordera ce qui lui coûte si peu, une signature, un ordre à donner. Tels sont la plupart des princes, qui sont bien à plaindre, et qu'on juge à la rigueur.*

Le roi demanda à M de Bouillé s'il était en activité, et s'il commandait dans une province. Le général lui ayant répondu que non : *Et pourquoi ?* dit Frédéric. — « C'est que je viens de faire la guerre et que toutes « les places sont occupées. » — *Oh ! je vois que chez vous,* reprit le roi, *il y a des officiers pour la guerre et d'autres pour la paix : ce luxe peut convenir à la magnificence d'un roi de France ; mais moi, je ne suis pas assez riche pour en faire autant. Cependant il me semble qu'il faut mettre à la tête des troupes ceux qui les ont conduites et qui savent bien les mener à la guerre : telle est mon opinion, qui peut être mauvaise puisque ce sont les Français qui donnent depuis longtemps des leçons à tous les militaires de l'Europe. C'est du moins dans vos auteurs et dans les exemples de vos grands capitaines que j'ai appris le peu que j'en sais.*

Frédéric était, au reste, d'une modestie suspecte d'affectation par son excès. Il avait coutume de dire, lorsqu'il prononçait en maître sur différents objets de conversation : *S'il m'est permis d'avoir une opinion ;* et cette opinion était toujours excellente, qu'il s'agît de guerre, de politique, d'administration, de finances, d'histoire ou de médecine même ; car il avait la manie d'être un peu médecin. Les belles-lettres n'étaient point oubliées dans ses entretiens. Il prétendait que nous avions surpassé les anciens, surtout dans le genre dramatique ; et, de tous les poëtes, Racine avait, à son avis, atteint le plus haut degré de perfection. Le roi de Prusse faisait peu de cas de la littérature anglaise, et tournait Shakspeare en ridicule ; il se livrait aussi à d'amères plaisanteries contre celle de l'Alle-

magne : affectant d'accuser la langue d'être barbare et les auteurs de manquer de génie.

Frédéric avait établi à Berlin une école, dite *Académie des gentilshommes*, où quinze jeunes gens, de noble naissance, recevaient aux frais du gouvernement, l'éducation la plus recherchée, et se préparaient à remplir des places distinguées dans le militaire, la politique ou l'administration. Auteur lui-même du plan d'études dont les méthodes étaient parfaites et les détails curieux, il avait appelé les meilleurs professeurs suisses et français à les mettre en pratique. Tous les enseignements s'y donnaient dans notre idiome. Par des exceptions rares, Frédéric admettait dans cette académie quelques étrangers, comme externes, payant pension. M. de Bouillé sollicita pour son fils aîné la même faveur, que le roi lui accorda avec une grande bienveillance ; et, après l'avoir obtenue, il prit congé de ce prince, en se félicitant d'une occasion de revenir bientôt pour amener et lui présenter le nouvel élève. Frédéric eut la bonté de l'y engager vivement et de lui adresser ces flatteuses paroles d'adieu : *J'espère que je vous reverrai maréchal de France; je le désire, et votre nation fera très bien, personne n'étant plus en état de lui rendre de grands services.*

De retour à Paris dans les premiers jours d'octobre 1784, le marquis de Bouillé y trouva le prince Henri de Prusse, venu, sous prétexte de goût pour la France et de curiosité, mais, au fond, pour engager notre cabinet à reprendre d'anciennes liaisons avec celui de Berlin, par conséquent à renoncer à l'alliance de l'empereur, et à adopter la cause des Hollandais contre

Joseph II, dont les prétentions menaçaient non-seulement l'indépendance de ce peuple, mais la tranquillité de l'Europe entière. M. de Bouillé, déjà informé, à Potsdam, des particularités de cette mission, s'empressa d'aller visiter le prince qui, conformément à ses propres instructions, lui témoigna, dès la première entrevue, une confiance sans réserve. Il lui dit que M. de Vergennes et M. de Calonne, contrôleur général, approuvaient ses principes et avaient promis de faire adresser par Louis XVI, à l'empereur, une lettre conçue dans les termes à la fois les plus convenables et les plus propres à suspendre les démarches de Joseph II; que même, si ce monarque persistait, notre cour s'était décidée à faire un traité avec le roi de Prusse. M. de Bouillé trouva que la négociation du prince avait marché bien vite, et se permit de manifester quelques doutes quant à la netteté des expressions de la lettre que Louis XVI devait écrire. Son interlocuteur l'assura qu'elle serait prête sous peu de jours et que, devant la voir avant qu'elle fût expédiée, il lui en communiquerait aussitôt le contenu.

M. de Bouillé jugea néanmoins à propos de sonder directement les dispositions de M. de Vergennes, en s'appliquant à lui démontrer la nécessité de conclure l'alliance avec la Hollande, et de traiter définitivement avec la Prusse, afin de résister aux vues ambitieuses de l'empereur, ainsi qu'à l'ancien système de politique autrichienne fondé par Charles-Quint. Il dépeignit au ministre le caractère de Joseph II tel qu'il venait d'être à même de l'apprécier. Il exposa l'état formidable de son armée, celui de ses finances, chaque jour crois-

santes par l'effet des confiscations et des réunions, enfin les moyens que son bon accord avec la Russie lui donnait pour imposer des fers à l'Allemagne, sans que le roi de Prusse, pressé entre ces deux grandes puissances, fût en état de leur résister, quand même il eût été secondé par la majeure partie des princes de l'Empire. M. de Bouillé lui fit observer que le génie de Frédéric veillait encore sur les destinées de la patrie allemande, et garantissait pour quelque temps le repos de l'Europe, mais ne faisait que suspendre l'exécution des projets des deux cours impériales, qui se développeraient à la mort de ce monarque. L'époque n'en pouvait être éloignée; il devenait donc urgent d'élever d'avance une forte digue. Frédéric, par la grande considération dont il jouissait, pouvait aisément associer l'Empire à l'alliance de la Hollande avec la France; et, le parti stathoudérien ainsi contenu, nous recouvrions notre ancienne situation vis-à-vis de l'Allemagne, même vis-à-vis de l'Europe, avec plus d'avantage qu'aux beaux jours de Louis XIV. Si l'on attendait, au contraire, que l'événement nous imposât une rupture avec l'empereur, un concert avec le roi de Prusse et avec l'Empire, cette réunion, déjà moins facile à effectuer sous l'influence de circonstances pressantes, pouvait être rendue tout à fait illusoire ou impossible par la subite disparition de Frédéric.

Le plan de M. de Vergennes consistait à attendre, sans rien engager. Sa politique personnelle, par rapport à la cour, entraîna celle du royaume. Il le fit bien connaître à M. de Bouillé, en lui disant, poussé par toutes ses raisons: « Croyez que je ne suis pas le maître,

« et que je ne puis aller aussi loin que je le voudrais. » Mais, en même temps, il se montra très déterminé à une démarche vigoureuse vis-à-vis de l'empereur; et effectivement, quelques jours après, le prince Henri confirma au marquis de Bouillé les bonnes intentions du ministère. Bouillé doutait encore pourtant, et recommandait, avec sagacité, au prince négociateur de s'efforcer de conclure avant son départ.

Par sa haute réputation, par son amabilité, par sa modestie, le frère de Frédéric avait produit sur le public français une impression de véritable enthousiasme, propagée même parmi les courtisans. Louis XVI la partageait à l'égard du prince et de l'objet politique de sa mission; mais, bien que convenue, la lettre pour l'empereur n'était pas expédiée. Ferme, noble, mesurée, celle-ci renfermait une véritable menace de rupture, dans le cas où Joseph II eût fait marcher des troupes contre les Hollandais qui avaient tiré sur un vaisseau autrichien, en le forçant de rentrer à Anvers, au moment où il essayait de descendre l'Escaut. Il était difficile de croire que l'empereur reculerait après s'être autant avancé. On s'attendait donc à une guerre que l'importance des acteurs devait rendre générale, et l'on s'y préparait en France tout en désirant la prévenir par des formes conciliantes. Plein de confiance dans l'effet de la dépêche de Louis XVI, qu'il croyait déjà parvenue à Vienne, et dans les dispositions qu'il voyait prendre, le prince Henri se décida à retourner près de son frère au commencement de novembre 1784.

D'une autre part, le comte de Mercy, ambassadeur d'Autriche, employait tous les moyens en son pou-

voir pour faire changer la résolution de la cour de France. Par les influences qu'il mit en action, l'envoi de la lettre fut retardé pendant plus de quinze jours. Après le départ du prince prussien, on en avait adouci les termes, modifié même la substance; et, en ouvrant une porte à la négociation, on procurait à l'empereur l'issue la plus avantageuse pour lui, dans le mauvais pas où il s'était imprudemment engagé. Joseph II le sentit; et, s'arrêtant devant les complications qu'eussent fait naître des hostilités trop probables, il recourut à la médiation du cabinet de Versailles pour mettre fin à ses démêlés avec les états généraux. Au lieu de combattre, on traita donc, en prenant pour base des arrangements les stipulations de Münster, très légèrement retouchées.

Cette réconciliation entre les cours de Vienne et de France se consomma dans l'hiver; et notre cabinet conclut avec la Hollande une alliance qui fut de peu de durée. M. de Vergennes avait en quelque sorte consenti à faire céder Maestricht à l'empereur. Il était cependant d'un haut intérêt pour la France que cette place restât entre les mains des Hollandais, nos alliés, puisque nous aurions pu y mettre garnison, au début d'une guerre contre les Autrichiens, auxquels elle fermait, pour ainsi dire, la porte des Pays-Bas : du moins leur ôtait-elle les moyens de s'y soutenir. M. de Bouillé, frappé de ces considérations, crut devoir ne négliger aucun effort pour parer le coup; et, de concert avec le duc de La Vauguyon, précédemment ambassadeur à La Haye, il adressa à M. de Vergennes de fortes représentations. Ayant reconnu leur inutilité, il se tourna

vers M. de Brantzen, envoyé extraordinaire des Provinces-Unies, et offrit de lui remettre un mémoire, que ce dernier devrait produire au nom de sa république, sur la nécessité de ne point livrer Maestricht à l'empereur. Le ministre des affaires étrangères, qui avait d'abord répondu à M. de Brantzen que cette forteresse était de peu d'importance pour les Hollandais, se montra surpris de celle que leur ambassadeur y attachait par des motifs dont Vergennes lui-même feignait d'ignorer la valeur, afin de faciliter l'accommodement avec Joseph II. Le moyen fourni par M. de Bouillé obtint donc tout le succès qu'il en pouvait espérer pour l'honneur et l'avantage de la France; et M. de Vergennes se vit ainsi contraint de résister sur ce point, comme sur quelques autres, aux prétentions du cabinet de Vienne.

Au printemps suivant (1785), le marquis de Bouillé repartit pour Berlin, dans l'intention de placer à *l'académie* des gentilshommes son fils aîné, qui allait y passer deux ans sous les auspices tutélaires et presque paternels du prince Henri. C'était une nouvelle et précieuse occasion de voir de près le grand Frédéric, qui fit encore au général français l'accueil le plus empressé et le plus flatteur.

La première fois que M. de Bouillé dut dîner à Sans-Souci, il devança l'heure de la réception, de manière à se ménager un entretien particulier avec l'abbé Bastiani. Cet intime confident du roi parla aussitôt des appréhensions de son maître relativement au projet que formait l'empereur d'échanger les provinces des Pays-Bas contre l'électorat de Bavière. Frédéric en re-

doutait les suites pour l'équilibre de l'Allemagne, qui eût été gravement altéré par la contiguïté de tous les États de Joseph II, ainsi établie depuis la Hongrie jusqu'au Rhin. L'abbé craignait que la cour de Versailles n'eût la faiblesse d'y consentir; et un sentiment de méfiance suggéra au roi de Prusse la pensée de cette confédération germanique, le plus beau monument de la sagesse de sa politique. Déjà une partie importante des princes de l'Empire s'était associée à ses vues.

Le roi d'Angleterre, de son côté, s'opposait aussi, avec la plus grande chaleur, à l'échange de la Bavière; il visait même à entrer, comme électeur de Hanovre, dans la confédération; et Bastiani fit observer que Georges III, s'il réalisait ce vœu, serait bientôt l'allié de la Prusse. En invoquant une foule de motifs, dont M. de Bouillé ne contestait nullement la solidité, l'abbé insista pour que la France prévînt l'effet de ces combinaisons, se réunît au corps germanique, à titre de garante du traité de Westphalie, et renouvelât, par un acte d'association, les anciens engagements qui la constituaient protectrice des libertés de l'Empire. Au reste, à travers toutes les vérités que son interlocuteur lui exposa, M. de Bouillé put remarquer qu'il existait à la cour de Prusse un parti anti-français très influent et qui, malgré le grand caractère de Frédéric, l'avait même décidé, en 1756, à l'alliance avec l'Angleterre.

En dînant une seconde fois à Sans-Souci, M. de Bouillé annonça au roi la mort du duc de Choiseul. Toujours indisposé contre l'ancien ministre ami si constant de l'Autriche, Frédéric secoua la tête et répondit : *Il n'y a pas grand mal;* puis il se mit à parler

sur-le-champ du vieux maréchal de Biron. *Voilà*, dit-il vivement, *un homme que j'aime et que j'estime, et qui a conservé le ton, le caractère et les manières des seigneurs français*. Il traça ensuite un portrait fort exact de M. de Maurepas, ajoutant : *Ce n'était pas là l'homme qu'il vous fallait*. Après quelques épigrammes sur la reine de France, Frédéric finit par dire : *Tâchez donc de donner une maîtresse à votre roi ; cela vaudrait mieux*. Ce propos indiquait que le monarque prussien était bien informé et piqué même du manque d'attention et d'égards de Marie-Antoinette envers le prince Henri, lors de son récent voyage à Paris.

Le roi parla avec discrétion de l'impératrice Catherine II ainsi que de Pierre III, dont il loua cependant la disposition à opérer d'utiles réformes dans les mœurs et les usages du peuple et dans la discipline des troupes russes. Il s'étendit davantage sur Pierre le Grand, reconnaissant toutefois qu'en lui une cruauté bizarre avait obscurci des vertus réelles et de hautes qualités. Entre plusieurs traits à l'appui de cette opinion, il raconta que le czar, venu à Berlin, sortait souvent à pied pour rendre visite au roi et que, les curieux se pressant en foule sur son passage, il dit un jour : *Frère, vos sujets m'incommodent ; ils me manquent de respect : faites en pendre plusieurs pour éloigner les autres*. Comme de raison, l'on ne suivit pas son conseil et l'on se borna à poser des barrières dans les rues.

A Charlottenbourg, continua Frédéric, *Pierre Ier se mit après dîner à un balcon qui donnait sur le jardin. Voyant beaucoup de monde rassemblé, il grinça des dents et commençait à donner des signes de*

fureur. L'impératrice Catherine, qui se trouvait près de lui, s'en aperçut et demanda qu'on fît éloigner un homme à perruque blonde, sans quoi elle prévoyait quelque malheur. Cet avis exécuté, Pierre reprit son sang-froid. Catherine ajouta qu'il était très sujet à ces espèces d'attaques de frénésie, et, lorsqu'elle l'y voyait disposé, elle lui grattait la tête, ce qui le tempérait. Puis, apostrophant le marquis de Bouillé : *Voilà, monsieur, les grands hommes,* dit Frédéric !

Le roi de Prusse consacra encore quelques jours à des revues spéciales et à de grandes manœuvres. Après y avoir assisté, M. de Bouillé prit congé de lui, par écrit, et reçut en réponse un billet gracieux et flatteur où Frédéric lui exprimait *qu'il aimait mieux recevoir la nouvelle de ses arrivées que celle de ses congés, et qu'il serait toujours charmé de le revoir*. Une invitation pressante l'appelait à Rheinsberg, noble retraite où le prince Henri avait déposé sa gloire pour jouir du repos et du bonheur qu'il savait répandre autour de lui. Dans d'intimes entretiens, le prince parla beaucoup à M. de Bouillé de son frère Frédéric, qu'il n'aimait pas, et à l'égard duquel son langage ne dissimulait nullement sa jalousie. Il le représentait comme impatient, envieux, inquiet, soupçonneux et même timide, ce qui paraît extraordinaire. Il lui attribuait une imagination déréglée, propre à des conceptions décousues, bien plus qu'un esprit capable de combiner des idées, pour les faire judicieusement fructifier. Il ajouta, entre autres propos remarquables, que Frédéric redoutait beaucoup la guerre, et que cette crainte précisément occasionnerait peut-être l'explosion de nouvelles hostilités.

« Sur quelque fause alarme, le roi, dit-il, rassem-
« blera des troupes nombreuses vers les frontières; « l'empereur Joseph en fera autant; et alors la moindre étincelle déterminera la conflagration, sans « qu'aucun des deux souverains l'ait préméditée. » Il engagea M. de Bouillé à presser son retour à Paris et à exposer à M. de Vergennes la nécessité de détruire la méfiance de Frédéric et de tempérer sa précipitation, en lui annonçant les dispositions de la France à maintenir les anciens traités. Cette recommandation provenait justement de l'impatience naturelle que le prince Henri blâmait en son frère, auquel il avait même écrit déjà, à l'effet d'arrêter, s'il était possible, les suites de la négociation entamée entre lui et l'Angleterre, et qui devait aboutir à une alliance dont la France serait inévitablement exclue. Le prince mettait donc une vive insistance dans son désir que M. de Vergennes se hâtât de conclure avec la Prusse un traité de garantie des libertés germaniques, et prévînt les démarches du cabinet de Saint-James, réalisées effectivement peu après, pour prendre, grâce au Hanovre, pied dans la confédération.

Au bout de quinze jours, pleins d'intérêt et d'agrément, passés à Rheinsberg, dans la société intime du prince Henri, M. de Bouillé quitta la Prusse, emportant le souvenir de l'accueil distingué qu'il y avait reçu de deux hommes si justement renommés et non moins remarquables par leur esprit, leurs lumières, leur caractère que par l'élévation de leur rang. Au point de vue des talents militaires, il les plaçait ainsi en parallèle : « Mon opinion sur ces frères rivaux, a-t-il

« écrit [1], est que la nature leur avait donné des qua-
« lités différentes et même opposées, qui ont égale-
« ment concouru à la gloire et à la prospérité des ar-
« mes de Frédéric. Celui-ci avait beaucoup d'activité
« et d'audace, une imagination vive et prompte, une
« pénétration profonde. Le prince Henri avait de la
« mesure et de la lenteur même dans le caractère, du
« sang-froid, du jugement et du calcul dans son esprit,
« qui était sage, juste, réfléchi et propre enfin à ré-
« parer les fautes que l'impétuosité de Frédéric lui
« faisait commettre..... L'un hasardait tout et sou-
« mettait le sort de ses États à celui des batailles;
« l'autre, au contraire, assujettissait toutes ses opéra-
« tions et tous ses plans au calcul. L'instinct du génie
« dirigeait l'un, la réflexion et le jugement condui-
« saient l'autre..... Il est certain qu'il a souvent ré-
« paré les malheurs et les fautes du roi; mais la mar-
« che méthodique du prince Henri n'aurait pas sauvé
« la monarchie prussienne dans la guerre de sept ans:
« l'impulsion hardie et entreprenante de Frédéric
« l'eût peut-être perdue sans la prudence et la sagesse
« de son frère. »

Par déférence pour les vœux du prince Henri, M. de Bouillé avait renoncé au projet de pousser ses voyages jusqu'en Pologne et en Russie, où la souveraine de ce vaste empire lui offrait un objet bien digne de sa curiosité et de son admiration. Revenu promptement à Paris (juin 1785), il trouva M. de Vergennes parfaitement instruit, mais peu ému des démarches de l'Angleterre

(1) Dans ses mémoires inédits.

vis-à-vis de la Prusse, et put ainsi reconnaître qu'on ne devait attendre aucun acte de résistance à cet égard de la part du ministre, disposé seulement à maintenir sa politique sur la même base qu'auparavant. Vergennes demeurait convaincu que le traité de Westphalie liait assez la France, et suffirait pour tranquilliser les princes d'Allemagne relativement aux vues éventuelles et ambitieuses de l'empereur. Peu de jours après, M. de Bouillé soupa à Saint-Cloud avec Louis XVI qui l'accueillit très gracieusement, le fit placer à ses côtés et lui parla beaucoup du roi de Prusse. Bouillé dépeignit ce monarque d'après le jugement qu'il venait d'être à même d'en porter, et fit part à Louis XVI de l'opinion du prince Henri touchant l'inquiétude naturelle par suite de laquelle son frère pourrait être involontairement entraîné dans une guerre contre Joseph II.

Au sujet de cet entretien avec le roi : « Je me rap-
« pelle, a écrit M. de Bouillé, que ce bon prince me
« dit : *Frédéric a la plus mauvaise opinion des hommes.*
« — Les rois, lui répondis-je, sont sur ce point bien
« excusables en ce qu'ils sont ordinairement entourés
« des moins estimables ; mais lorsqu'ils en cherchent
« avec discernement, ils peuvent en trouver de sages,
« d'honnêtes et d'éclairés. Il en convint. *Mais Frédé-*
« *ric*, ajouta-t-il, *semble prendre à tâche de donner lui-*
« *même des exemples de duplicité.* Il me cita, entre
« autres, un trait de sa fausseté, dont il était fort cho-
« qué, et qui avait rapport à la conduite de Frédéric
« lors de la cession par la Turquie de la Crimée à la
« Russie..... Le roi, dans sa conversation, me parut
« assez porté pour la Prusse ; mais il suivait aveuglé-

« ment la route que son ministre lui traçait..... Il fut « question ensuite de l'empereur. Je n'avais pas jus- « qu'alors osé en parler : c'était une corde très délicate « à toucher; mais le roi me mit fort à mon aise, et je « jugeai qu'il ne pouvait le souffrir. — *Pour celui-là,* « me dit-il, *il voudrait copier le roi de Prusse; mais il* « *lui est bien inférieur, non-seulement sur la partie mi-* « *litaire, mais sur toutes les autres.* Il désapprouvait « tous les changements que Joseph II faisait avec plus « d'étourderie et de précipitation que de mesure, de « prévoyance et de sagesse; il me parla de son carac- « tère jaloux, inquiet et ambitieux. J'appuyai son avis « de mes réflexions, et je vis avec plaisir qu'il connais- « sait parfaitement ce prince. Il trouvait que son beau- « frère n'avait aucune dignité, et il le blâmait beau- « coup en cela. Je saisis cette occasion pour lui « représenter combien il était nécessaire qu'un prince, « surtout en France, la conservât..... Et je lui citai « plusieurs traits de Français que j'avais vus dans mes « voyages, particulièrement à Prague, où ils avaient « été familiers jusqu'au ridicule avec l'empereur.

« La reine, placée vis-à-vis de nous à table, dut en- « tendre ou au moins soupçonner le sujet de notre « conversation qui s'était fort étendue sur les intérêts « de la France et sur l'avantage pour elle de contracter « une alliance avec la Prusse. Certainement elle n'i- « gnorait pas mon opinion bien prononcée sur ce point; « cependant elle ne m'en a jamais su mauvais gré; au « contraire, elle m'a donné dans plusieurs occasions « des marques de bienveillance et d'intérêt. »

Depuis que la France et la Hollande s'étaient alliées,

on s'occupait d'un projet relatif aux Indes orientales. Les deux puissances devaient contribuer en commun à son exécution, la première pour les deux tiers, l'autre pour le surplus des soldats et des fonds à fournir. Il avait pour but d'attaquer les possessions britanniques dans cette presqu'île, de restituer aux princes du pays les provinces conquises sur eux par les Anglais, de procurer et d'assurer aux nations confédérées des comptoirs et des établissements de commerce qui pussent être ouverts désormais à tous les peuples du monde. Les moyens auraient consisté en dix-huit mille hommes de troupes, des forces navales calculées d'après celles de l'ennemi, et vingt millions de livres. Trinquemale, dans l'île de Ceylan, eût servi d'entrepôt et de place d'armes.

Dans l'été de 1785, M. de Brantzen, ambassadeur des Provinces-Unies, adressa à M. de Bouillé la proposition de le faire demander par les états généraux pour commandant en chef de cette expédition. Le général français accepta, en stipulant toutefois que la constitution de l'état militaire hollandais dans l'Inde serait modifiée, que l'on consacrerait à l'opération des ressources diverses, proportionnées à son plan, enfin que l'intention d'ouvrir les hostilités serait bien arrêtée. MM. de Vergennes et de Castries, auxquels il parla de cet arrangement, s'y montrèrent assez favorables : le premier parut même le désirer; mais l'exécution ne pouvait être encore qu'éloignée, puisqu'il n'existait aucune raison pour déclarer la guerre en ce moment. M. de Bouillé dut ainsi attendre que le projet eût acquis plus de maturité, ce qui n'arriva que dans l'hiver

de 1786, le rhingrave de Salm, chef du parti anti-orangiste, s'étant rendu alors à Paris, pour conférer avec nos ministres et leur soumettre son plan, dont la substance vient d'être indiquée.

Il était vaste, bien conçu, et difficile pourtant à réaliser, en ce sens qu'il devait marcher de front avec la réforme du gouvernement hollandais. Or, celle-ci exigeait une crise violente, susceptible de devenir cause de l'embrasement de l'Europe ; car on ne pouvait douter que la considération du sort du stathouder, dont le pouvoir se trouvait menacé d'un renversement complet, n'influât fortement sur plusieurs des grandes puissances, telles que l'Angleterre et la Prusse, ainsi que sur une partie des princes d'Allemagne, dans la circonstance où la confédération germanique venait de se conclure. Néanmoins, ce plan qui émanait des états généraux eux-mêmes, avait été adopté par notre cabinet, mais éventuellement : M. de Vergennes n'ayant pas voulu, de crainte d'irriter les Anglais, envoyer de troupes françaises à Trinquemale. M. de Bouillé lui proposa d'y placer des corps allemands qu'on eût paru céder aux Hollandais et qui auraient eu des ordres secrets pour n'obéir qu'aux directions de la France. Ce ministre s'arrêta toutefois devant la perspective hasardeuse d'une nouvelle guerre ainsi excitée ; et l'on ne saurait l'en blâmer en songeant à l'état alors délabré de nos finances.

Le maréchal de Castries, au contraire, se montrait ardent à l'exécution du projet. Dans le courant de l'été de 1786, il annonça officiellement à M. de Bouillé que, d'après la désignation formelle de l'ambassadeur de

Hollande et du rhingrave de Salm, au nom des états généraux, il était destiné à commander les forces de terre et de mer du roi et de *leurs hautes puissances* dans les Indes orientales : le prévenant en même temps que, pour partir, il devait attendre un avis ultérieur. En vue cependant de faire prendre sur les lieux quelques dispositions préalables, le marquis de Bouillé obtint immédiatement la nomination, comme gouverneur de l'île de France, d'un officier général irlandais, expérimenté et très propre à cet emploi, M. de Conway.

DEUXIÈME PARTIE.

LA RÉVOLUTION.

CHAPITRE I.

Situation intérieure de la France. — Projet d'un établissement dans l'Archipel. — Vues du marquis de Bouillé sur l'Égypte. — Singulière proposition qui lui est faite. — Assemblée des notables, dont M. de Bouillé est nommé membre par le roi. — Le parlement de Paris et l'ordre du clergé demandent les états généraux. — Exil du parlement. — Nomination du marquis de Bouillé au commandement de la province des Trois-Évêchés. — Il est désigné comme général en chef d'une armée combinée française et espagnole. — Retour du parlement de Paris. — Projet d'une cour plénière. — Suspension et exil de tous les parlements. — M. Necker remplace l'archevêque de Sens au ministère.

1785-1788.

Une révolution se préparait en Hollande. Le rhingrave de Salm l'avait conçue ; le cabinet de Versailles l'encourageait, non sans réserve pourtant ; Joseph II y adhérait ; le roi de Prusse n'y mettait que quelques insignifiantes conditions ; l'Angleterre seule la contre-

carrait activement. La mort du grand Frédéric allait la faire avorter, en procurant l'appui décidé et considérable du nouveau monarque prussien au prince d'Orange, son beau-frère. Il s'agissait en effet de réduire celui-ci à l'autorité et aux droits du stathouder avant 1747, c'est-à-dire au simple commandement des armées, ou de l'expulser, s'il résistait, et de le remplacer par le rhingrave de Salm.

Et, tandis qu'on avait fomenté ainsi de graves mouvements dans un pays étranger, la tempête s'élevait sur la France elle-même. Un calme apparent et précaire, sorte d'assoupissement léthargique, engourdissait le roi, la cour, les ministres, et marquait toutes leurs démarches de l'empreinte de l'insouciance et de la faiblesse. L'esprit public atteignait cependant chaque jour un nouveau degé d'agitation et de vigueur. Le mécontentement populaire se propageait rapidement dans les provinces. Les protestants, grâce à l'appui des philosophes, aux écrits des gens de lettres et à la faveur des sociétés et des salons, étaient parvenus à obtenir l'adoucissement des lois que Louis XIV leur avait imposées; mais la tolérance en pratique ne leur inspirait que plus vivement le désir d'une indépendance de droit. Celle-ci, une fois accordée, enfanta bientôt l'ardeur du combat, l'ambition du triomphe, le plan de persécuter, de détruire l'antique foi : Rabaut de Saint-Étienne, l'un des principaux organes du calvinisme, n'assignait pas moins de portée à la combinaison d'un vaste système révolutionnaire, anti-monarchique et anti-religieux à la fois, dont le germe fermentait déjà dans la tête des plus éminents person-

nages parmi les encyclopédistes, les économistes, les jansénistes, et généralement dans les esprits mécontents et remuants de toute sorte. Mélange extraordinaire de vices et de génie, invulnérable aux remords, supérieur à toute crainte, dominé par une monstrueuse ambition que secondait l'esprit le plus pénétrant et le plus délié comme le plus fort en raisonnement, Mirabeau allait commencer son orageuse et retentissante carrière politique. Sous le patronage du contrôleur général, ministre léger, inconséquent, spirituel, d'une moralité peu sévère et empressé de rechercher les hommes qui lui ressemblaient à cet égard, l'éclatant orateur de la future constituante débutait alors par une mission voilée dans les différents États du Nord. Il était chargé spécialement, au gré de l'imagination chimérique de Calonne, d'engager le roi de Prusse à prêter à la France, épuisée de ressources pécuniaires et succombant sous le désordre et le discrédit financiers, le trésor immense, laborieusement amassé par Frédéric dans la sage prévision d'une nouvelle guerre possible avec l'Autriche. Sur ce point illusoire, Mirabeau devait échouer, et il échoua. Accusant Calonne de n'avoir pas été fidèle à ses promesses envers lui, il se brouilla avec ce ministre, enveloppa la cour même dans son ardente animosité, et signala bientôt, sans ménagements, sa colère intéressée et sa redoutable vengeance. Pour s'exercer avec activité, celle-ci trouvait un champ favorable dans la situation générale des affaires, conséquence puis source de tant de fautes, compliquée par la division qui régnait non-seulement entre les membres du cabinet, surtout

depuis que Calonne en faisait partie, mais parmi les personnes de l'entourage du roi et de sa famille. M. de Calonne, grâce à sa facilité pour le travail, à la séduction de son esprit et de ses manières, avait gagné la confiance et flatté même le goût de Louis XVI. Son obligeante prodigalité des débris de la fortune publique lui conciliait l'affection de M. le comte d'Artois et de la société de ce prince; mais il n'éprouvait de la part de la reine que les effets d'une aversion insurmontable, soigneusement fortifiée par l'abbé de Vermont[1] qu'animait l'ardent désir de placer son protecteur, son ami, l'archevêque de Toulouse, dans le ministère et à la tête du département des finances dont le poids n'épouvantait pas ce prélat ambitieux et confiant.

Assez lié, il est vrai, avec M. de Vergennes, le contrôleur général rencontrait dans le conseil l'antipathie du garde des sceaux, Miroménil, qui probablement n'avait rien négligé pour lui assurer celle des parlements.

Le maréchal de Castries repoussait surtout, en Calonne, le partisan, l'obligé même de M. Necker; et le baron de Breteuil se montrait empressé d'obéir à l'impulsion de la reine, dont la faveur faisait son propre appui.

La discorde entre les principaux agents de l'autorité ouvrait une large brèche, devenue bientôt acces-

(1) Cet abbé, tiré de l'obscurité, avait été désigné par M. de Loménie, pour aller instruire dans la langue française l'archiduchesse Marie Antoinette, lorsque son mariage fut convenu. Dévoué à la cour d'Autriche, dont il recevait une pension, il en fut l'organe et le surveillant auprès de cette princesse, sur laquelle il exerça et conserva une influence fatale, quoique modeste en apparence.

sible aux esprits en fermentation. Elle était encore élargie et envahie, à Paris surtout, par les clubs qu'on avait laissés s'établir : associations confuses d'hommes de tous les rangs et de tous les états, de gens de lettres, d'agitateurs de classes diverses, de personnes de la plus haute condition, usant d'une excessive liberté, et s'érigeant, pour ainsi dire, en virulents tribunaux de censure vis-à-vis du gouvernement. Le baron de Breteuil, dont les attributions de ministre de la maison du roi embrassaient le département de l'intérieur, songeait sagement à détruire d'aussi pernicieux foyers. Il en avait donné l'ordre; de puissantes influences de cour parvinrent toutefois à le faire révoquer; ainsi la faiblesse du pouvoir encourageait et provoquait la licence publique.

Les attributs de l'intelligence et de la fermeté se trouvaient alors presque généralement transposés et égarés. La réflexion, la sage prévoyance eussent heurté les droits de la mode dont, avant tout, on ambitionnait le prestige. On aurait craint de faire preuve de défaut de portée dans l'esprit en ne poussant pas aux innovations; de paraître manquer de verve et de vigueur morale en s'appliquant à résister, à conserver. A la faveur de mots soi-disant magiques, trop tard reconnus vulgaires ou menteurs, par l'œuvre de dupes inquiètes et turbulentes, heureuses pour leur honneur si elles ne devaient pas aller jusqu'à se rendre ou sciemment ou forcément coupables, sous le charme d'une piquante frivolité, avec le concours des oisifs aveuglément séduits, toutes les matières combustibles se préparaient pour embraser la France. Il ne s'agis-

sait plus que de les rassembler, ce que fit Calonne ; et de les allumer, ce dont allaient sous peu se charger l'archevêque de Sens, puis M. Necker.

En dépit de tant de sujets d'alarmes sérieuses à l'intérieur, le gouvernement français ne persistait pas moins à méditer de vastes desseins au dehors. Peut-être envisageait-il dans leur réalisation éventuelle le moyen le plus efficace de ramener à lui la confiance qui se dissipait de jour en jour, et de détourner les esprits des idées funestes qui les agitaient. Il visait, entre autres, à se procurer, soit par la force, soit par les négociations, un grand établissement dans l'Archipel. Devait-il l'obtenir des effets d'une alliance avec la Russie ou d'une cession volontaire de la part de la Porte ottomane ? On flotte entre les deux hypothèses. En tous cas, il avait envoyé des officiers expérimentés reconnaître ces îles, l'Égypte même ; et l'île de Chypre paraissait fixer ses vues. Le ministre les fit connaître au marquis de Bouillé, en le consultant, en lui soumettant les cartes et les plans, enfin en lui proposant de prendre le commandement de l'armée d'expédition, si elle était formée, au lieu de celui des troupes françaises et hollandaises, que, selon des projets qui semblaient s'évanouir, on avait songé d'abord à faire opérer en Asie.

M. de Bouillé représenta au maréchal de Castries et au comte de Vergennes que de la prise de possession de l'île de Chypre par la France résulterait très probablement une guerre avec l'Angleterre, alliée des Turcs si nous procédions par la force, alliée de la Russie si le sultan nous cédait cette île à la condition de

le soutenir contre ses voisins du nord. Selon le marquis de Bouillé, une pareille acquisition n'était pas d'assez haute valeur pour entraîner à de nouvelles hostilités. L'on n'eût pu et dû même en courir les risques que pour un seul objet, l'Égypte, qu'il croyait possible de conquérir et de conserver avec moins de vingt mille hommes, en s'emparant d'abord d'Alexandrie, en s'y fortifiant, ainsi que sur quelques autres points principaux de la côte, où les débarquements sont généralement très difficiles, et en se renfermant dans le Delta, la meilleure et la plus fertile partie du pays.

La seule inspection de la carte démontre combien ce plan était raisonnable, aisé même à exécuter; et il y a tout lieu de croire que les documents rassemblés alors, selon ces vues, et gardés dans les cartons ministériels, n'ont pas été inutiles au chef illustre de l'expédition conduite douze ans plus tard avec tant d'éclat dans cette région lointaine.

Les ministres, qui vraisemblablement suivaient des négociations à Pétersbourg ou à Constantinople, s'accordaient bien quant à la volonté d'acquérir un établissement considérable dans le Levant; mais M. de Vergennes inclinait toujours pour l'occupation de l'île de Chypre ou de celle de Candie, tandis que le maréchal de Castries, au contraire, adoptait les représentations et l'avis du marquis de Bouillé. Au reste, il ne fut bientôt pas plus question, pour ce dernier, de sa vice-royauté d'Égypte que de son commandement en chef en Asie. Le projet sur le Levant ne tarda point à se dissiper aussi bien que celui des Indes. Toutefois ces destinations successives et éventuelles témoignent à

quel point M. de Bouillé attirait les regards, et quelle confiance il donnait sujet de fonder sur ses talents. Leur renommée lui valut même, vers cette époque, de la part de M. de Laborde, célèbre capitaliste, alors le plus opulent particulier de France, et peut-être de l'Europe, une proposition remarquable par sa singularité. M. de Bouillé la rapporte ainsi dans ses mémoires inédits :

« Un jour que je dînais chez lui, après avoir pris le « café, il m'engagea à passer dans son cabinet, et il me « dit : Monsieur, nous sommes plusieurs personnes « très riches qui avons formé le projet d'établir une « société dont je désire vous faire connaître le but et « les moyens. Nous voulons former, avec l'autorisation « du gouvernement, un armement très considérable « en troupes, vaisseaux et attirail de guerre, pour faire « un établissement important, et même la conquête de « la Cochinchine, en nous servant du fils du roi de ce « pays, auquel on a enlevé sa couronne. Ce prince est « à Paris (il y était effectivement) avec un évêque fran- « çais qui y a longtemps habité, homme d'esprit, qui « nous a donné les connaissances les plus détaillées et « les plus satisfaisantes pour le succès de l'entreprise « et pour les avantages qui en résulteraient.

« Je fus, je l'avoue, stupéfait de la proposition de « Laborde : je le crus à moitié fou ; mais il me montra « une belle carte de l'Asie, me traça un plan de cam- « pagne, m'assura qu'on me donnerait les moyens de « tous genres dont je croirais avoir besoin ; et il finit, « en levant les bras au ciel et en s'extasiant, par s'é- « crier : « Il y a de l'argent, de l'or, des diamants : le

« pays en est tout couvert. Que de richesses, monsieur! « quelle fortune vous pourrez acquérir! — Je lui ré« pondis avec sang-froid : Monsieur de Laborde, les ri« chesses que vous m'offrez me tentent beaucoup, « certainement; mais je trouve bien d'autres avantages « dans ce que vous me proposez : je me vois en peu « d'années empereur de la Chine; car je descendrai « en Cochinchine, je détrônerai le roi; je monterai sur « le trône, je soumettrai les Cochinchinois, je les disci« plinerai, j'en composerai une bonne armée, dressée à « l'Européenne; j'attaquerai mon voisin l'empereur de « la Chine; je le batterai; je soumettrai la Chine comme « j'aurai soumis la Cochinchine; je monterai sur le « trône impérial, et je vous ferai mon mandarin des « finances.» Le bon Laborde ne goûta pas ma plaisan« terie; il me dit très sérieusement : Ce que je vous « propose, monsieur, n'est pas si extravagant : réflé« chissez-y. Je vous ajouterai seulement que si vingt « millions sont nécessaires, et même plus, on les « donnera. Alors je lui parlai sérieusement, et je lui « représentai que dans la situation où je me trouvais, « jouissant de tous les avantages et de tous les agré« ments que je pouvais désirer, il y aurait folie et té« mérité de ma part d'aller chercher aussi loin, avec « autant de sacrifices et de peines, la fortune que j'a« vais si près de moi. Les événements qu'elle m'a fait « éprouver par la suite m'ont plus d'une fois causé des « regrets de n'avoir pas écouté et suivi la proposition « et les projets de Laborde, quelque ridicules qu'ils « me parussent alors. Il semble qu'elle voulait me pré« server du désastre affreux que devait éprouver ma

« patrie, et m'éloigner de cette scène d'horreur. J'ai « souvent regretté depuis mon royaume de la Cochin-« chine. »

Les circonstances allaient effectivement se développer dans un sens propre à justifier de plus sérieux regrets de la part de M. de Bouillé, mais aussi de manière à lui présenter un rôle bien autrement important que celui qu'il avait rempli jusque-là. Avant, toutefois, d'arriver au moment où ce général aura à le saisir, il est nécessaire de passer une rapide revue des faits intermédiaires, et de retracer ici le prologue du grand drame pour mieux donner le moyen d'en suivre les péripéties et d'en apprécier les acteurs.

On peut dire que M. de Calonne, avec sa légèreté, avec son imprudence habituelle, imprima le premier mouvement dont devait résulter la chute du trône et de la monarchie, en suscitant le projet extraordinaire et hasardeux de la convocation d'une assemblée des notables du royaume, présumée capable de prêter un puissant appui au gouvernement dans l'œuvre difficile des réformes qu'exigeait l'état des finances. A ce mal, regardé comme extrême, il eût fallu appliquer un remède proportionné, du moins par la promptitude et la vigueur de son action. Celui qu'on empruntait à des précédents en désuétude depuis 1626, et à l'emploi duquel la sagesse et la modération de M. de Vergennes s'étaient résignées, sous l'impérieuse pression de la nécessité, excita la surprise universelle lorsqu'il fut publiquement indiqué, le 29 décembre 1786. L'espérance entra pourtant dans quelques esprits; le danger ne se révéla qu'au plus petit nombre; presque tous,

du reste, furent frappés de la nouveauté de l'expédient, sans rien pénétrer au delà.

Les notables, on le sait, se composaient de sept princes du sang, y compris les deux frères du roi, de trente-neuf gentilshommes, choisis parmi les prélats, les maréchaux de France, les ducs et pairs, les commandants de provinces, les chevaliers des ordres : le marquis de Bouillé fut du nombre de ceux-ci. On leur adjoignit douze membres du conseil d'État, onze archevêques ou évêques, trente-huit magistrats importants des différentes cours souveraines, douze députés des pays d'états, et vingt-cinq chefs municipaux des principales villes du royaume. Quatre secrétaires d'État, MM. de Castries, de Ségur, de Breteuil, de Montmorin, et le contrôleur général, Calonne, durent en outre assister aux travaux de l'assemblée, dont la présidence était dévolue à *Monsieur* en l'absence du roi.

Le choix des personnages considérables appelés à y participer n'avait pu s'accomplir à l'exclusion de tout esprit remuant et ambitieux, particulièrement dans l'ordre du clergé, fécond en hommes éclairés et influents sur l'administration de la plupart des provinces. A leur tête se plaçait l'archevêque de Toulouse, puis de Sens, Loménie, moins habile toutefois qu'agissant. Il était prêt à diriger une opposition qui se concerta pendant un délai de vingt-quatre jours, occasionné par la maladie de trois ministres, et par la mort de M. de Vergennes, ou plutôt peut-être par des retards dans la préparation du travail de M. de Calonne. Ainsi, fixée d'abord au 29 janvier 1787, l'ouverture eut définitivement lieu le 22 février, avec tout l'éclat

de la pompe royale, avec l'observation scrupuleuse de l'antique et traditionnelle étiquette. Le discours de Louis XVI se signala par la simplicité d'un langage exprimant les plus pures intentions. Après que le garde des sceaux eut brièvement invoqué l'accord entre les notables dans la grande vue de l'intérêt commun, Calonne prit la parole à son tour, et, ayant débuté par les louanges du roi, par l'apologie de son règne, présenta ensuite l'exposé, assez obscur, de la situation ou plutôt du désordre des finances. Plus de six cents millions, au delà des dépenses courantes, devaient être remboursés cette année, sans qu'on eût, pour y pourvoir, aucune autre ressource que celle des emprunts, dangereux par leurs conséquences et que le discrédit dès longtemps encouru rendait difficiles à effectuer. Le plan du contrôleur général pour la restauration du trésor, précédemment approuvé par M. de Vergennes qui, s'il eût encore vécu, aurait pu l'appuyer du poids de sa propre opinion, fort considérée à juste titre, se fondait sur l'excellent principe de l'égalité dans la répartition des impôts. Il en ressortait la démonstration très réelle des moyens qu'on pouvait tirer de la suppression d'abus indiqués d'une manière frappante. Mais ce travail de réformes allait être confié à des gens de cour, au clergé, à la noblesse, à la magistrature, aux municipalités du royaume, c'est-à-dire précisément à ceux que l'intérêt, joint à l'orgueil de la naissance, du rang, de l'ordre, des fonctions, attachait aux priviléges dont l'anéantissement leur était proposé. Il faut dire cependant, à l'honneur du corps de la noblesse et de celui des députés des villes, qu'ils accé-

dèrent avec ardeur et parurent vouloir généreusement se prêter aux sages et utiles desseins du gouvernement; tandis qu'un parti considérable se disposait, sinon à les repousser ouvertement, du moins à en hérisser l'exécution de difficultés inextricables, au risque de déchirer tout à fait, ainsi qu'il arriva, le voile dont les restes couvraient encore la faiblesse de l'autorité royale.

Afin de rendre plus attentif et plus fructueux l'examen des mémoires qui développaient les quatre parties [1] du plan ministériel, l'assemblée était divisée en sept bureaux, chacun présidé par un prince. Dans le troisième, où M. le duc d'Orléans occupait le fauteuil, le marquis de Bouillé apportait les dispositions de son caractère connu, le plus ferme et le plus courageux

(1) 1° Établissement d'assemblées provinciales et d'un impôt territorial. — Remboursement des dettes du clergé. — Soulagement de l'impôt de la taille. — Commerce des grains ; corvée.

2° Reculement des barrières pour la perception des droits aux frontières. — Suppression des droits d'aide sur la circulation des vins, de ceux sur la marque des fers et des huiles, et de plusieurs autres de l'amirauté. — Perception des droits sur les marchandises et denrées coloniales. — Régime pour la culture du tabac. — Diminution et simplification de l'impôt de la gabelle.

3° Domaines du roi et objets domaniaux qui exigeaient de grands changements, de très grandes réformes et un plan particulier d'administration.

4° Établissement ou plutôt extension du droit du timbre. — Fixation des époques de remboursement. — Amélioration dans l'administration de la caisse d'escompte. — Réductions sur divers articles de dépenses. — Institution d'une caisse générale pour éviter les abus des caisses de recettes particulières. — Établissement d'un nouveau comité du conseil pour l'administration générale de l'agriculture et du commerce.

attachement aux bases fondamentales de l'État, mais en même temps des idées politiques favorables à l'adoption du système constitutionnel de l'Angleterre, comme garantie des réformes et des améliorations dont sa conscience éclairée lui démontrait la nécessité. Le zèle et le désintéressement avec lesquels il appuya des mesures et se prononça pour des sacrifices propres à faire disparaître les abus et à assurer la prospérité publique, comme à raffermir l'autorité du roi, lui attirèrent même l'animosité du clergé, décidé à une résistance subtile, opiniâtre plus que déclarée encore, mais très dangereuse et tardivement regrettée. La tactique de ce corps consistait à faire avorter tous les plans proposés, en usant d'un ascendant et d'une influence qui ne paraissaient prétendre qu'à se charger de la tâche de refondre et de perfectionner les projets ministériels. Le gouvernement perdait ainsi toute initiative; il allait se trouver exposé au double écueil de la soumission ou du discrédit, vis-à-vis d'une assemblée qu'il avait imprudemment convoquée pour en recevoir des avis, et dont la majorité ne tendait à rien moins qu'à l'entraver complétement dans ses vastes et sages desseins. A la vérité, ceux-ci n'avaient été ni suffisamment mûris quant au fond, ni judicieusement étudiés quant aux détails. Calonne avait négligé de se créer un parti capable de soutenir et de rectifier son ébauche. Aux explications demandées par les notables, le ministre répondit bientôt avec hauteur, avec dépit. L'humeur gagna réciproquement l'assemblée. Les ennemis se dévoilèrent; le flot du mécontentement et de l'intrigue se souleva : le roi n'usait ni d'une fermeté ni

de ressorts capables de le contenir; au dehors l'opinion publique excitée, inquiète, atteignait un redoutable degré de fermentation.

Une protestation des bureaux des notables vint prouver à M. de Calonne qu'il n'obtenait pas leur acquiescement à ses vues sur l'institution des assemblées provinciales, sur l'établissement de l'impôt territorial et sur la liquidation des dettes du clergé. Avant d'examiner les moyens de percevoir de nouvelles taxes, on exigeait une communication exacte de l'état des finances : on conquérait de vive force, pour ainsi dire, le droit de compulser les registres, d'inspecter les cartons, de fouiller dans les archives. La défiance, l'aigreur avaient remplacé les égards et les ménagements. Sous le poids de tant d'attaques, M. de Calonne invoqua la réunion, chez *Monsieur*, d'un certain nombre de commissaires choisis dans les différents bureaux pour discuter les points du désaccord. Le marquis de Bouillé, dans cette conférence dont il faisait partie, vit M. de Calonne combattre, pendant près de quatre heures, toutes les objections du clergé et de la magistrature, victorieusement, avec une brillante éloquence, surtout avec un sang-froid dont il ne l'aurait pas cru susceptible. Mais, si le contrôleur général remporta l'honneur de cette journée, il n'en recueillit aucun avantage réel. Entre les notables et lui, la guerre continua plus vive. Dès lors, reconnue stérile en fruits salutaires, l'assemblée devait évidemment produire de très funestes effets. Dans l'épineuse exploration du labyrinthe des finances, on avait été obligé de prendre pour guide le *Compte rendu* de M. Necker, ouvrage

classique quant aux principes et à la théorie, mais entaché d'erreurs et d'omissions : entre autres, il n'y était pas question du déficit, qui pourtant se trouvait considérable. Calonne l'avait évalué à quatre-vingt millions; les commissaires des notables le jugèrent bien plus élevé ; quelques-uns le firent monter à cent quarante-six millions ; d'autres à cent soixante et même à cent quatre-vingt. De cette différence d'appréciations il résulta une polémique extrêmement animée entre Calonne et Necker. L'exil punit ce dernier d'un démenti donné à son successeur, qu'attaquait également le public, et qui, s'exaltant contre les notables, perdant toute mesure, presque toute raison, chercha à gagner la confiance populaire, au moyen d'écrits répandus et d'émissaires actifs, à Paris et dans les campagnes. Il avait obtenu (8 avril) le renvoi du garde des sceaux ; il sollicitait celui du baron de Breteuil et préparait un sort semblable aux autres ministres ses collègues, devenus ses adversaires, lorsque, par un revirement subit, témoignage du crédit de la reine et de la faiblesse du roi, le contrôleur général se vit à son tour (le 9) chassé, banni et dépouillé honteusement. Telle fut la rudesse de sa chute que ses ennemis même ne purent s'empêcher de le plaindre. En lui la légèreté, l'inconséquence, la présomption avaient ruiné l'effet de vues réellement grandes et belles, conçues avec génie, exposées avec courage, propres peut-être à changer les destinées de la France et à prolonger l'existence de la monarchie.

Toutefois les intentions bienveillantes et désintéressées du roi, le zèle et l'assiduité que les notables mi-



rent ensuite à s'occuper des plans de réformes et de réduction dans les dépenses, auraient pu parvenir à d'utiles résultats, si l'entrée de l'archevêque de Sens dans le cabinet n'eût décidé la dissolution de l'assemblée (25 mai 1787). Une réputation factice et frivole avait créé le ministre : sa trop confiante vanité dicta cette grave mesure. Elle ne pouvait être compensée par les vagues promesses, par les aperçus lointains et indéterminés du nouveau chef du conseil des finances. La cour paraissait satisfaite d'avoir dissipé l'embarras présent, sans reconnaître qu'elle se précipitait dans des dangers futurs, bien autrement sérieux. Le roi manifestait toujours la résolution de détruire les abus, de ramener l'ordre dans les finances; mais les moyens praticables, l'établissement des impôts territorial et du timbre, les économies urgentes, le remboursement des dettes à époques fixes, la bonification dans les taxes déjà assises, la diminution des frais abusifs de recette et d'administration, enfin l'extinction des rentes viagères, semblaient négligés, ou ajournés du moins. L'esprit des provinces cependant se montrait à cet égard d'autant plus pressant que les notables avaient rapporté et propagé leurs impressions de mécontentement, de dédain pour la cour, d'inquiétude exagérée sur l'état du trésor, et ne déguisaient point leur sévère désapprobation de la marche et de la faiblesse du gouvernement.

Ambitieux et attentifs, les parlements espéraient puiser dans les difficultés de cette situation un accroissement de leur propre importance et la satisfaction du désir séculaire de se constituer corps politique, exer-

çant le droit de rejeter ou d'admettre les lois émanées du trône. Unc dernière fois ils allaient faire cette grave tentative d'envahissement d'attributions, mais sans succès, et, au contraire, en provoquant l'orage qui devait les atteindre violemment eux-mêmes.

M. de Loménie leur en fournit immédiatement le sujet par la présentation à l'enregistrement du parlement de Paris, selon l'usage, d'édits pour l'abolition de la corvée, pour l'exportation des blés hors du royaume, pour l'impôt du timbre et pour la subvention territoriale. Les deux derniers, refusés d'abord, puis enregistrés dans un lit de justice (le 6 août) *par exprès commandement*, donnèrent lieu le lendemain, de la part de cette compagnie, à une protestation contre l'autorité royale, contre la violence employée par elle, et à l'interdiction, sous peine capitale, de la levée d'aucun nouvel impôt. Huit jours après seulement, la cour prit la résolution d'exiler le parlement à Troyes, en châtiment d'un acte de résistance qui pouvait encore ne paraître que l'effet de prétentions traditionnelles, poussées pourtant cette fois jusqu'à l'esprit d'hostilité. Aussitôt, par un brusque changement de tactique, sous l'égide d'un principe tout différent et bien plus large, surgit, à la profonde surprise et, il faut le dire, à la vive satisfaction du public, une seconde protestation déclarant qu'en réalité le parlement n'était pas investi du droit d'admettre ou de refuser les édits d'impôts, et que ce pouvoir appartenait uniquement à l'assemblée des états généraux du royaume.

Frappé de l'inconséquence, de la déraison même et du danger d'une telle démarche, le marquis de Bouillé

en demanda l'explication au président d'Ormesson, homme sage et sensé, dépositaire intègre des principes et des mœurs de l'ancienne magistrature. « Quelques « jeunes gens, répondit le président avec netteté, ont « élevé la voix pour faire la proposition; elle a été re- « çue par la majorité sans réflexion et avec une espèce « d'enthousiasme que produisait l'humeur contre la « cour. En vain les vieux et les anciens ont voulu s'y « opposer; l'opinion des jeunes a prévalu, et la majo- « rité n'a pas tardé à s'en repentir. »

Ainsi, et au dire même de M. d'Ormesson, les parlements, depuis quelque temps, étaient exclusivement assujettis à la direction démocratique des jeunes gens. Un travail funeste s'était opéré dans leur sein, un coup décisif était parti de leur main. L'un et l'autre ne rencontraient pas de contradiction au dehors. Les frères du roi en firent l'épreuve significative, lorsque tous les deux ils furent envoyés séparément (le 18 août) à la chambre des comptes et à la cour des aides pour y faire, *d'exprès commandement*, enregistrer les édits du timbre et de la subvention territoriale. *Monsieur*, déjà connu comme favorable aux idées d'innovation, aux désirs du jour, obtint, selon ses vœux, pour prix de ses tendances calculées, les acclamations du peuple qui jeta des fleurs sur son passage; et M. le comte d'Artois, adversaire des réformes, champion déclaré de l'intégrité du pouvoir souverain, se vit accueilli par des huées, des imprécations, même par des cris de violence; et, sans la protection de son escorte, il eût pu devenir victime de l'animosité de la multitude.

Durant l'exil du parlement, l'assemblée générale du

clergé, tenue à Paris, accordait bien au roi le modique secours du don gratuit d'usage ou plutôt de l'avance de quelques millions, en annonçant toutefois que cet ordre ne se prêterait à aucune mesure qui pût porter atteinte à ses propres droits utiles et honorifiques. Le clergé désavouait en même temps les paroles de ceux de ses membres qui, dans l'assemblée des notables, avaient exprimé son intention prétendue de contribuer aux charges publiques, sans égard pour ses priviléges; enfin il concluait en réclamant aussi la convocation des états généraux.

Par une demande inouïe dans l'histoire de la monarchie, deux grands corps de l'État, avec une irréflexion et une imprévoyance empreintes de véritable vertige, préparaient donc spontanément leur propre tombeau en donnant une aveugle impulsion vers l'abîme. Ils allaient s'y trouver engloutis avant de s'être aperçus qu'ils l'avaient eux-mêmes creusé. Exemple, trop peu profitable, du sort presque infaillible réservé à ceux que les conseils du dépit plongent dans l'obstination exagérée de la résistance, puis lancent, sans frein et sans boussole, à la poursuite désespérée, soi-disant vengeresse, plus sûrement périlleuse, des extrêmes innovations.

Au mois de mai, le marquis de Bouillé avait été nommé commandant de la province des Évêchés, dont le point principal, Metz, l'une des trois places d'armes du royaume, réunissait la garnison la plus nombreuse, constituait une grande école de guerre et par conséquent assurait au général les rapports qu'il était de son désir de conserver avec l'armée. Dès que la clôture de

l'assemblée des notables le lui permit, il se rendit dans son nouveau commandement où sa présence était exigée par les événements qui se passaient alors en Hollande. La révolte venait d'y éclater sur une échelle assez étendue, d'une manière assez générale, très vive à Amsterdam surtout, signalant la mise à exécution du plan conçu par le rhingrave de Salm et précédemment indiqué. Chassé de sa résidence, le stathouder s'était retiré vers les provinces encore fidèles, et y avait rallié un nombre de troupes suffisant pour réduire à la défensive l'armée démocratique, sur laquelle il parvint même à reprendre Rotterdam et La Haye. Afin de le soutenir, les Prussiens concentraient des forces près de Wesel. La France de son côté, dans le dessein plus ou moins réel de seconder les patriotes hollandais, annonçait la formation, sous Givet, d'un camp de vingt mille hommes, dont M. de Bouillé devait avoir le commandement. Le défaut d'argent fut allégué depuis comme unique cause qui ait empêché d'effectuer ce rassemblement militaire. Quoi qu'il en soit, les Prussiens, bien informés qu'il n'existait nullement, n'hésitèrent point à pénétrer en Hollande, conduits par le duc de Brunswick, sous le prétexte de venger les insultes faites à la princesse d'Orange, sœur de leur roi. Grâce à cette invasion, les sept Provinces-Unies furent promptement soumises, le gouvernement rétabli et le stathouder réintégré dans tous ses droits. La France, par sa conduite timide et peu loyale, en abandonnant les Hollandais dont elle avait suscité le mouvement, perdit un allié, sinon le plus puissant, du moins le plus utile à ses intérêts; elle perdit davantage encore : sa considé-

ration politique. L'archevêque de Sens, devenu principal ministre, essaya bien de lui préparer des dédommagements, par le projet de former une armée de soixante et dix mille hommes pour agir contre la Prusse, grandie de tout notre abaissement sans que l'empereur en témoignât ni inquiétude ni jalousie. On serait ensuite naturellement entré en guerre avec l'Angleterre, nouvelle protectrice de la Hollande. Selon ces vues, le marquis de Bouillé, destiné à commander les forces de terre et de mer françaises et espagnoles qui devaient attaquer la puissance britannique dans les Indes occidentales ou sur d'autres points, fut appelé à la cour, au mois d'octobre. Les ministres lui annoncèrent qu'ils se proposaient de placer sous ses ordres une armée de douze mille hommes, ainsi que vingt-quatre vaisseaux français ou espagnols, en lui donnant carte blanche pour ses opérations. Déjà pourtant notre cabinet négociait avec celui de Londres, qui nous fit bientôt approuver ce que nous n'avions pu ou osé empêcher, et qui parvint à substituer ainsi son ascendant au nôtre en Hollande.

Cette attitude, fâcheuse et blâmable sans doute, peut néanmoins trouver, jusqu'à un certain point, son excuse dans les embarras toujours croissants que présentait la situation des affaires à l'intérieur. Là s'agitaient des ennemis trop ardents pour laisser la liberté d'en combattre d'autres au loin. Le gouvernement français parut vouloir resserrer sur elle-même la médiocre quantité de force qui lui restait encore, et la faire agir de près. En ce cas, il eût été logique autant que prudent de prendre résolûment l'initiative de l'at-

taque, dans une lutte désormais impossible à éviter. Au lieu de se décider cependant, comme l'avait fait Louis XV, à dissoudre les parlements, démésurément enhardis et infatigables dans leurs turbulentes dispositions, on ne visa qu'à réduire leur influence et leur autorité, par la création d'une *cour plénière* qui devait être chargée exclusivement de l'enregistrement des édits. L'habitude invétérée des hésitations suggérait seule ces projets dénués de caractère positif et d'efficacité probable. Ils furent découverts avant leur exécution, par quelques membres du parlement de Paris rappelé d'exil (le 20 septembre), et provoquèrent une prompte protestation de l'assemblée générale de cette compagnie, les pairs y séant, contre tout ce que la cour pourrait ordonner d'attentatoire aux lois fondamentales du royaume. Dans l'arrêt, celles-ci étaient relatées de la manière la plus spécieuse, la plus hostile, en vue de se faire un rempart et même un appui de l'opinion publique. En effet, l'esprit d'opposition régnait alors si généralement que de ces ducs et pairs auxquels la *cour plénière* devait donner une existence politique dont ils étaient bien loin de jouir jusque-là, dix, présents à la séance du parlement, protestèrent d'avance contre les opérations du gouvernement et contre tout ce qui tendrait à éloigner la convocation des états généraux. La tempête devenait inévitable quand les vents étaient excités, les flots soulevés dé tant de côtés à la fois : l'heure du naufrage seule encore restait incertaine, et son étendue incalculable.

Trop engagée cependant pour reculer, la cour fit arrêter avec éclat, au sein même du parlement, deux

de ses membres les plus violents, MM. d'Espréménil et de Montsabert, auteurs de la déclaration ; puis, dans un lit de justice que le roi tint à Versailles (8 mai 1788), il fut procédé, par *exprès commandement*, à l'enregistrement de plusieurs édits ayant pour objet de réduire les attributions et la compétence des tribunaux du royaume, ainsi qu'à celui d'un autre acte semblable, portant érection d'une *cour plénière* [1].

Le roi crut d'ailleurs compléter, ou peut-être compenser l'effet de sa démarche, en énonçant formellement la promesse de convoquer les états généraux dans trois ans.

L'application de ces mesures s'étendait à tous les parlements du royaume. Les commandants de provinces furent chargés de faire enregistrer les édits partout le même jour, et de séparer ensuite les membres de ces cours, par lettres de cachet. Le marquis de Bouillé se trouvait à son poste, dès le commencement

(1) Composition de la *Cour plénière*, d'après l'édit du 8 mai 1788 : « Le chancelier ou garde des sceaux ; la grand'chambre du parlement « de Paris, dans laquelle prendront séance les premiers princes du « sang, les pairs, les deux conseillers d'honneur nés et six conseillers « d'honneur ; le grand aumônier ; le grand maître de la maison du « roi ; le grand chambellan ; le grand écuyer ; deux archevêques et « deux évêques ; deux maréchaux de France ; deux gouverneurs et « deux lieutenants généraux de provinces ; deux chevaliers des ordres ; « quatre autres personnages qualifiés du royaume ; six conseillers « d'État, dont un d'Église, un d'épée ; quatre maîtres des requêtes ; « un président, un conseiller de chambre des autres parlements ; deux « de la chambre des comptes et de la cour des aides de Paris. Le « capitaine des gardes y aura entrée et séance avec voix délibérative, « *toutes les fois qu'il y accompagnera le roi*. Sa Majesté nommera tous « les membres, à l'exception des pairs et de la grand'chambre ; ils « seront irrévocables et à vie..... »

de mai, pour remplir sa mission vis-à-vis du parlement de Metz. Il n'éprouva aucune difficulté dans l'exécution de la tâche rigoureuse mais nécessaire qui lui était commise. Le parlement de Metz ne jouissait ni de l'affection ni de la considération des troupes, qu'il tracassait sans cesse : il se soumis donc, après avoir fait précéder la lecture des édits d'une protestation que toutes les autres compagnies semblables formulèrent également. Il est digne de remarque que ce fut de la part des chefs des corps militaires, plus naturellement assujettis au devoir de l'obéissance passive, que se manifesta une tentative de cet esprit d'opposition si fort de mode alors, et qui fait presque partie intégrante du caractère français. La fermeté de M. de Bouillé en prévint néanmoins toute fâcheuse conséquence. Lui-même il s'est exprimé ainsi sur ce fait [1] : « Nous (les commandants de provinces) reçûmes l'or- « dre de défendre aux parlements de s'assembler, de « mettre les scellés sur le greffe et des gardes aux « portes du palais de la justice ; et, dans le cas où les « parlements s'assembleraient ailleurs ou auraient « protesté, de faire distribuer, par des officiers, des « lettres de cachet qui nous avaient été adressées à « cet effet, pour les envoyer en exil dans les lieux que « nous leur indiquerions..... Les jeunes colonels de « la garnison, qui étaient pour la plupart mal disposés « pour l'autorité royale et imbus de ces principes de « liberté qui depuis quelque temps s'étaient répandus « dans les cercles de Paris et même de Versailles, vin-

(1) Dans ses mémoires inédits.

« rent me représenter qu'ils craignaient qu'il n'y eût
« de leurs officiers qui montrassent de la répugnance
« à remplir ce devoir et même qui s'y refusassent. Ils se
« hasardèrent à me conseiller de donner cette commis-
« sion aux officiers des troupes étrangères qui faisaient
« partie de la garnison. Je leur répondis que je n'avais
« pas une pareille crainte, parce que je les prévenais
« que je rendrais les colonels responsables de l'exécu-
« tion des ordres du roi et que je les ferais arrêter si
« un officier de leurs régiments désobéissait. Je don-
« nai ces lettres de cachet aux chefs de tous les corps
« de la garnison, qui durent les faire remettre à leurs
« adresses par des capitaines, avec injonction d'en
« faire exécuter le contenu dans les vingt-quatre
« heures; ce qui fut fait, ainsi que je l'avais ordonné. »

L'espèce de coup d'État que la cour venait de frapper, ou plutôt de tenter, n'eut pour résultat que d'amonceler de nouveaux nuages sur les destinées déjà si sombres de la France. Le foyer de la résistance résidait réellement alors dans les parlements. Ceux de Rennes et de Grenoble donnèrent la principale impulsion à l'opinion publique, qui bientôt, dans la capitale, s'exhala en écrits et même en actes menaçants. Les mots de *liberté*, de *révolution* commençaient à retentir et, ce qu'on ne saurait oublier, trouvaient non-seulement leur écho, mais, en quelque sorte, leur signal, au sein même de la cour et de la société la plus élevée. Les intrigants se réjouissaient, les gens frivoles étaient éblouis, les gens sages étaient alarmés, le plus grand nombre s'enivrait et s'exaltait, sous l'influence d'un dangereux prestige. Cependant la noblesse et le clergé lui-même, qui invoquait les

états généraux, étaient signalés à la haine, à la vengeance nationale. Le roi ne possédait pas l'énergie et la résolution propres à dominer une crise dont sa droiture ne se rendait point exactement compte, et que les fautes et les imprudences de son ministre avaient déterminée. Celui-ci, à l'approche du torrent qui lui devait son libre cours, fut obligé de céder la place (24 août) et d'aller attendre hors du royaume le chapeau de cardinal, demandé pour lui pendant sa funeste administration. M. Necker reparut à la tête des conseils. Les édits furent retirés, les parlements rappelés, et rendus, par-là, plus hardis et plus actifs à creuser la mine sous le trône; enfin les états généraux furent solennellement annoncés pour le mois de mai suivant : c'était assigner à l'explosion une date fixe et prochaine.

Après avoir tenté d'incohérents et inutiles efforts pour s'élancer vers la conquête d'un ascendant nécessaire, le gouvernement s'abandonnait à l'irrésistible pente des concessions intempestives. Faute d'avoir su prévoir et entreprendre à propos, on était arrivé à l'impossibilité d'améliorer en préservant. La France entrait dans l'une de ces phases terribles, qui s'énoncent par la fatale formule : *Alea jacta est*, et qui, durant leur cours séculaire, irrégulier mais continu, se caractérisent par l'ébranlement général des sociétés, jusque dans leurs bases les plus essentielles.

CHAPITRE II.

Entretien du marquis de Bouillé avec le comte de Montmorin au sujet des troubles de Bretagne. — Vues politiques de M. Necker. — Aperçu de l'esprit de la société à cette époque. — Seconde assemblée des notables. — Entretien du marquis de Bouillé avec *Monsieur*. — Proposition que lui fait l'ambassadeur de Suède à Paris. — M. de Bouillé se rend à Metz pour les élections aux états généraux. — Mesures qu'il prend pour remédier à la disette des grains. — Émeutes dirigées à ce sujet contre lui. — Ouverture des états généraux. — Rassemblement d'une armée autour de Paris. — Explosion de la révolution.

1788—1789.

A Paris, la première impression d'un changement de ministre apaisait momentanément l'irritation populaire, manifestée en dernier lieu par des scènes violentes, mais dont le foyer le plus actif se conservait en Bretagne. Quoique le gouvernement eût retiré les troupes destinées d'abord à l'étouffer, quoiqu'on eût remis en liberté des gentilshommes de cette province, renfermés l'année précédente à la Bastille pour cause de rebelle opposition, et qu'enfin le parlement de Rennes eût été réintégré dans l'exercice de ses fonctions, la tendance du mouvement n'avait fait que se modifier, sans que son ardeur se calmât. La lutte ouverte entre

des classes privilégiées et la couronne s'était transformée en rivalité agressive et violente du tiers état, excité selon toute probabilité par l'aveugle rancune de la cour, contre la noblesse et la magistrature.

« Effrayé des troubles qui s'étaient renouvelés en « Bretagne, a écrit le marquis de Bouillé [1], j'en parlai « au comte de Montmorin, ministre des affaires étran- « gères, qui avait commandé dans cette province l'an- « née précédente. Il était mon ami et mon parent. Je « lui représentai la nécessité de faire cesser prompte- « ment ce désordre, par l'interposition de l'autorité « royale et de la force militaire. Je lui fis apercevoir « les conséquences qui pouvaient résulter de ne pas « étouffer dès ce moment ces semences de guerre ci- « vile et d'anarchie. Il me répondit, à mon grand éton- « nement : Le roi est trop mécontent de la noblesse « et du parlement de la Bretagne pour les protéger « contre la bourgeoisie, justement irritée de leur « insolence et de leurs vexations; qu'ils s'arrangent « entre eux; mais le gouvernement ne s'en mêlera « pas. Je lui répliquai : S'il ne s'agissait que de châtier « ces deux corps, qui peut-être le méritent, vous pour- « riez avoir raison; mais ce serait au roi à les punir : « au lieu qu'en les livrant à la vengeance de leurs en- « nemis et de leurs rivaux, que le gouverment paraît « même soutenir (ils doivent le croire), vous occasion- « nerez des troubles affreux et vous allumerez un in- « cendie que vous ne pourrez plus éteindre. Alors,

(1) *Mémoires sur la révolution française*, édition Berville et Barrière, page 70.

« me dit-il, si le mal devient trop grand, on enverra le « maréchal de Broglie ou vous, pour y rétablir l'ordre. « Eh! monsieur, m'écriai-je, il n'en sera plus temps. « Je sortis de chez lui, confondu, et je dus dès lors « prévoir tous les malheurs dont la France était me-« nacée, d'après les principes absurdes, et j'ose dire « atroces, qui dirigeaient la conduite du gouvernement « dans des circonstances aussi critiques. M. de Mont-« morin n'était que l'organe de M. Necker dont il avait « adopté le système politique, non-seulement par la « facilité extrême de son caractère, mais par un en-« thousiasme que cet homme avait su inspirer à beau-« coup de ses partisans les plus distingués. »

Le plan développé depuis par le ministre genevois consistait effectivement à se servir du tiers état pour détruire les ordres privilégiés, et à ne plus laisser subsister d'intermédiaire entre le roi et le peuple, sous prétexte de dégager l'autorité des entraves qui pourraient en ralentir l'action et en diminuer la force, mais peut-être en vue surtout d'assurer la position de M. Necker, dans le cabinet et à la cour, par le poids d'une imposante popularité personnelle. Il ne s'agissait de rien moins que de fonder l'édifice d'un gouvernement philosophique sur la base de l'égalité et avec l'appui des lumières de la raison, admises comme suffisantes pour éclairer le peuple et pour le contenir dans les bornes du devoir. Ainsi la vertu d'un principe moral rendait superflue toute institution hiérarchique, et bientôt même probablement l'unité et la stabilité du pouvoir. Il faut convenir qu'alors, antérieurement à toute épreuve, ce système, contraire à de longues ha-

bitudes nationales, avait sujet de paraître, à certains esprits sages, entaché d'ignorance de la nature des choses et des personnes et empreint d'une foi excessive à l'utopie du perfectionnement humain. Il recélait toute une immense révolution dont le ministère allait hardiment, aventureusement faire éclore le germe. La main qui se hasarde à employer ainsi une arme à deux tranchants a pourtant toujours à appréhender le risque de se blesser gravement elle-même. D'ailleurs, l'expérience une fois commencée, quand donc est-on sûr de pouvoir connaître le total de ce qu'elle aura coûté, de jouir des fruits bienfaisants qu'elle est destinée à produire?

Pour réaliser ses desseins, M. Necker eut soin de cultiver les préventions de Louis XVI, fâcheuses quoique trop justifiées à certains égards, contre les premiers ordres de l'État. Il mit en relief à ses yeux tous les inconvénients qui résultaient des énormes prérogatives du clergé, de l'avidité des grands et des courtisans, ruineuse pour les sujets, des priviléges abusifs de la noblesse et de ceux de quelques provinces, paralysant les généreuses intentions du monarque, enfin de la désobéissance et des prétentions illimitées des parlements. M. Necker visait donc à assurer, dans les prochains états généraux, le poids le plus considérable et la principale influence à la classe moyenne, humiliée et jalouse, en un mot à constituer une assemblée populaire, qu'il se flattait de pouvoir diriger. Le ministre réussit à faire adopter ses idées par le roi, que séduisait surtout l'espoir d'inaugurer une ère de prospérité publique, et à les propager dans les provinces, au moyen

d'écrits et d'agents qui travaillaient et échauffaient le peuple déjà si vivement préparé. La mode, d'ailleurs, continuait à leur servir de puissant auxiliaire, et à leur recruter d'ardents et utiles prosélytes dans les rangs les plus élevés de la société, parmi les femmes même. Aux spectacles, aux soupers, dans les salons, dans les boudoirs, le jeu de mots badin, la saillie gracieuse ou piquante, l'élégant et coquet madrigal, avaient cédé la place à de pesantes dissertations philosophiques et libérales, à des élans passionnés ou emphatiques de philanthropie, d'émancipation. On poussait l'*en-train*, le *bon air*, l'affectation de l'indépendance jusqu'à la plus amère critique des mesures de l'autorité, jusqu'à l'adoption protectrice des principes les plus subversifs du système monarchique. En se montrant imprudent avec excès, on croyait faire preuve d'intelligence féconde, de conception étendue. On se supposait habile et grave, tandis qu'on ne cessait pas d'être vaniteux et léger, mais sous une autre apparence. Il n'y avait de sérieux en tout cela que le danger toujours croissant.

La convocation assurée et prochaine des états généraux, tombés en désuétude depuis 1614, apportait en réalité un complet changement dans les formes du gouvernement, dans la disposition des esprits, dans l'ordre de la société, dans le rapport de ses classes entre elles, même dans le sort de la propriété. L'ère de la toute-puissance de l'*élection* s'inaugurait par un préambule de difficultés et de débats propices au développement de l'influence des agitateurs. La préoccupation générale se portait spécialement sur le nombre des députés que le tiers état devrait fournir. Le parti popu-

laire demandait la *double représentation*, c'est-à-dire un chiffre égal à celui de la somme des membres des deux autres ordres. M. Necker appuyait cette opinion et était parvenu à la faire partager au roi. Exaltant chez Louis XVI un instinct de race, un sentiment de politique traditionnelle, il lui avait représenté l'avantage d'abaisser les premiers corps de l'État, la noblesse principalement, et de s'appuyer sur le peuple pour donner ainsi de l'accroissement à l'autorité royale. Le ministre ne prévoyait pas, ou ne laissait pas pressentir au monarque que ce même peuple, une fois émancipé, pourrait bien ne point se contenter de la part qui lui serait assignée, et vouloir s'en attribuer une tout autre lui-même.

Cependant, soit incertitude dans l'exécution du plan qu'il avait conçu, soit crainte d'en assumer sur soi seul la responsabilité, M. Necker jugea à propos de faire précéder la convocation des états généraux par une nouvelle assemblée des notables, à laquelle il désirait soumettre certains points préalables. Elle se composait, à peu de changements près, des mêmes membres que la première, et le marquis de Bouillé en faisait encore partie. Cette fois elle se divisa en six bureaux. Le véritable problème qui lui fut d'abord proposé consistait à reconnaître les meilleurs moyens de rassembler et de former les états généraux sans s'écarter des anciens principes de la monarchie. Une pareille question n'aurait jamais dû être agitée, et c'était au roi, dans son conseil, qu'il appartenait de la décider. Mais M. Necker, résolu à changer les formes antérieures, cherchait à s'étayer de l'avis des notables, persuadé

qu'ils adopteraient ses idées, ou comptant bien, s'il y avait désaccord entre leurs bureaux, s'autoriser de cette division même de sentiments pour donner libre carrière aux siens propres. Dans tous les cas, c'était se préparer une victoire certaine sur les classes élevées, en mettant leurs représentants aux prises avec l'opinion la plus populaire.

Les notables, quoique pénétrés pour la plupart de la nécessité de ne pas altérer les antiques formes, entrèrent néanmoins dans la discussion de matières délicates et de détails minutieux, stériles et superflus. Ils tinrent beaucoup, il est vrai, à empêcher la double représentation du tiers état; mais ils semblèrent ne pas comprendre l'importance des conditions d'éligibilité et celle de la composition des corps électoraux. Ils décidèrent que, pour le clergé, tout ecclésiastique engagé dans les ordres serait admis à voter aux élections et susceptible d'être nommé député; pour la noblesse, tout noble ou anobli, sans exiger qu'il possédât aucune propriété; pour le tiers état, tout homme payant un impôt quelconque. Enfin ils reconnurent aux états généraux eux-mêmes le droit de vérification des pouvoirs.

La cour, ou plutôt le ministre qui la dirigeait entièrement, adopta tous les principes consacrés par les notables, excepté leur résolution négative quant à la double représentation du tiers état. En effet, cette mesure avait été repoussée par cinq bureaux sur six; et dans celui où elle fut admise, l'influence favorable de *Monsieur*, qui le présidait, ne parvint à lui procurer que la faible majorité d'une seule voix, due à la trop



confiante distraction de l'un des membres[1]. M. Necker cependant s'en prévalut pour faire triompher l'avis de la minorité des notables. Acte arbitraire assurément, et plus fécond en terribles résultats pour le siècle dont il engageait la destinée qu'aucune des plus fameuses batailles, soit Austerlitz, soit Waterloo, qui devaient en marquer diversement le cours.

Frappé de symptômes sinistres s'aggravant chaque jour, le marquis de Bouillé crut de son devoir d'employer tous ses efforts pour prévenir, s'il était possible encore, les maux que la tendance des esprits et la pente suivie par le gouvernement ne lui faisaient que trop bien prévoir et calculer. Il avait exprimé sans succès les représentations les plus fortes et les mieux motivées à plusieurs des ministres, entre autres à MM. Necker et de Montmorin. Il eût désiré faire entendre directement les mêmes avis au roi ainsi qu'à la reine; mais, fascinés l'un et l'autre par de funestes illusions, ils se précipitaient vers les écueils, et savaient presque mauvais gré à M. de Bouillé de la chaleur avec laquelle, dans la dernière assemblée des notables, il venait de se prononcer pour le maintien des principes fondamentaux de la monarchie et pour la défense des véritables intérêts du trône. Pressé par son zèle autant que par l'urgence de la situation, il pensa que l'intermédiaire le plus naturel devait être *Monsieur*, auquel en ce moment Louis XVI paraissait

(1) Endormi pendant la délibération et réveillé par ses voisins au moment de donner son vote, ce vieillard bien intentionné demanda quelle opinion le prince avait émise, croyant ne pouvoir mieux faire que d'y conformer la sienne.

accorder assez de confiance. Il lui demanda donc et obtint un entretien, chez madame la comtesse de Balbi, femme aussi distinguée par la force de son caractère que par la verve de son esprit, et qui avait pris sur ce prince un réel ascendant, malheureusement trop limité quant à la direction politique. Le marquis de Bouillé fit à *Monsieur* le tableau le plus frappant et le plus exact de la marche des affaires; il lui exposa avec netteté les plans audacieux et les espérances criminelles des ennemis du trône, les funestes et inévitables effets du débordement de toutes les passions excitées alors, enfin les malheurs qui menaçaient l'État, ainsi que le roi et sa famille, si, au lieu de poursuivre une route périlleuse, l'on ne prenait, pour en sortir, les mesures les plus promptes et les plus fermes. *Monsieur* écouta tranquillement M. de Bouillé, puis, lorsque ce dernier se fut retiré, dit à madame de Balbi *qu'il n'était pas rassurant*. — « Il est même très effrayant, » répondit-elle; « et ses avis méritent une « très grande attention. » — *Oh! repartit le prince, M. de Bouillé a la tête vive; il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qu'il vient de dire* [1].

Ses paroles, il est vrai, ne s'étaient cette fois guère plus heureusement adressées qu'à M. Necker lui-même. Dans un accord très probable avec ce ministre, *Monsieur* ne voulait pas que l'on accréditât de pareils avertissements, et feignait d'écarter des pronostics qui peut-être lui laissaient apercevoir d'avantageuses chan-

(1) Madame de Balbi, seule présente à cet entretien, en a depuis raconté elle-même toutes les circonstances au fils aîné de M. de Bouillé. (Souvenirs inédits du comte Louis (marquis) de Bouillé.)

ces personnelles. Effectivement, il affectait dès lors les principes les plus libéraux, il employait des moyens multipliés pour se rendre populaire. Son vote, aux notables, en faveur de la double représentation du tiers état, fournit à cet égard un témoignage non douteux.

L'opposition ouverte par laquelle, au contraire, dans la même assemblée, M. de Bouillé, avec toute l'énergie de son âme et de ses convictions, avait combattu les tendances propres à préparer une révolution, indisposait envers lui et surtout inquiétait le parti favorable aux changements radicaux. Ses opinions indiquaient assez les couleurs qu'il prendrait dans les troubles présagés par la convocation des états généraux et que les dispositions de la cour ne devaient qu'accélérer. Ses adversaires politiques le voyaient avec peine à la tête de forces militaires considérables, maître d'une place d'armes, de l'un des principaux arsenaux du royaume, tel que Metz, à soixante et dix lieues de Paris. Ils étaient fondés à redouter la résistance d'un chef aussi résolu, jouissant de la confiance des troupes et qui imposait généralement par la réputation de ses talents, de ses succès, aussi bien que de son inébranlable fermeté. Ce fut, sans doute, comme moyen de l'écarter qu'ils suggérèrent à l'ambassadeur de Suède, gendre de M. Necker, l'idée d'adresser à M. de Bouillé, de la part de Gustave III, la proposition singulière et inattendue d'aller servir sous ce prince dans la guerre qu'il soutenait contre les Russes. La prévision du violent orage prêt à fondre sur le royaume et principalement l'effroi de tous les maux que cau-

serait à la patrie une guerre civile, en apparence inévitable, avaient engagé M. de Bouillé à accueillir avec quelque empressement cette occasion de s'éloigner. Toutefois son acceptation était restée soumise à la condition du complet acquiescement du roi de France; et l'ordre de retourner à Metz, qui lui fut donné quinze jours après, vint couper court à l'ouverture du baron de Staël.

Ce prompt départ, effet d'une mesure générale prise à l'égard des commandants de provinces, était motivé par le devoir de maintenir l'ordre et la tranquillité publique pendant le cours des élections. La tenue des états généraux avait été fixée aux premiers jours de mai 1789 : les assemblées primaires et électorales furent en conséquence convoquées, les unes pour le mois de mars, les autres pour le mois d'avril; et M. de Bouillé quitta (le 1er mars 1789) Paris que sa destinée ne devait pas lui permettre de revoir, pour se rendre sur le théâtre où l'attendait un rôle important, où il allait acquérir un nouvel éclat.

Les élections se passèrent paisiblement dans la province des Évêchés. Les députés du clergé furent pris parmi les curés : l'évêque de Metz, le cardinal de Montmorency, grand aumônier de France, échoua avec désagrément devant la rancune de subordonnés que ses manières hautaines avaient indisposés contre lui; le choix des représentants de la noblesse ne fut pas généralement heureux; le barreau fournit presque en totalité ceux du tiers état.

Dans la plupart des provinces, les différents ordres remirent séparément à leurs mandataires des cahiers

relatifs au redressement des griefs. La noblesse faisait, en général, le sacrifice de ses droits utiles. Le clergé n'en offrait aucun. Le tiers état élevait des réclamations fort étendues. Les électeurs des bailliages imposèrent aux députés l'engagement de ne pas consentir à la délibération par têtes; le tiers état, au contraire, leur interdisait de délibérer par ordres, et ses prétentions étaient stimulées par l'appui ministériel, très actif pour faire valoir les droits du peuple. Sous de tels auspices, Coster, avocat de Nancy, secrétaire de M. Necker[1], et Volney, entre autres littérateurs, répandaient des écrits vivement agressifs contre les prérogatives des premiers ordres de l'État et des provinces du royaume. A tant de causes de fermentation dans les esprits était venue se joindre une circonstance naturelle, malheureusement trop favorable au travail des agitateurs. La mauvaise récolte de l'année précédente, en offrant un appât à l'avidité des spéculateurs, avait facilité les moyens de propager la crainte d'une disette qui effectivement, dès les premiers mois de 1789, se manifesta à Paris et dans les provinces. La circulation des grains rencontrait une résistance déclarée. A Metz, M. de Bouillé parvint à réprimer la première émeute; mais les inquiétudes croissaient rapidement : il fallut faire marcher des troupes pour escorter les convois et les mettre à l'abri du pillage. Afin de parer au mal, de plus en plus menaçant, M. de Bouillé sollicita (avril) la per-

(1) Coster se brouilla, peu de temps après, avec M. Necker, et, passant à Metz, avoua que le ministre lui avait fait écrire ces ouvrages en dépit de ses observations, ce qui l'avait engagé à se séparer de lui. (Souvenirs inédits du comte Louis (marquis) de Bouillé.)

mission de délivrer aux peuples des campagnes de son commandement, à la charge d'en faire restitution après la récolte, une partie des grains destinés aux régiments, et dont les magasins de l'État étaient approvisionnés pour plus d'une année. Le ministre de la guerre n'y voulut point consentir sous sa seule responsabilité, et lui manda de s'adresser à M. Necker, qui répondit par un refus positif. M. de Bouillé prit alors sur lui l'application de cette mesure bienfaisante et nécessaire, et quand elle fut exécutée le ministère l'approuva.

L'intendant, le parlement et les officiers municipaux de Metz, dans la pénurie où ils se trouvaient, autorisèrent alors M. de Bouillé à employer tous les moyens qu'il jugerait utiles pour assurer la subsistance de la province. Muni de ce pouvoir, il emprunta cent mille écus à un banquier de la ville, et chargea le baron de Stengel, major de hussards, d'effectuer des achats dans le Palatinat, où son origine allemande rendait sa mission plus facile. Les transports se firent bientôt, sous escorte, par les caissons de l'artillerie, depuis Landau, premier lieu d'importation, jusqu'à Metz et dans l'intérieur de la province qui, plus heureuse que les contrées environnantes, dut à ces sages précautions l'avantage d'être préservée des effets de la disette générale.

Les factieux de la ville de Metz cependant, sous l'influence de ceux de Paris, prirent occasion de ces mesures pour attirer l'animosité populaire sur le chef qui, par un nouveau service rendu, excitait d'autant plus leur ombrage. Ils persuadèrent à la multitude que le secours qu'il lui assurait ainsi n'était de sa part qu'une spéculation lucrative. Des préventions fructueu-

sement répandues multiplièrent donc les émeutes contre M. de Bouillé. Le peuple se porta un jour à sa maison pour la visiter, sous prétexte qu'elle renfermait des blés; rassuré par les recherches que le général lui laissa la liberté d'y faire, il s'apaisa momentanément; mais les insurrections ne recommencèrent pas moins peu après, et se renouvelèrent assez longtemps encore, toujours par le même motif.

Dès la clôture de l'assemblée des notables, le marquis de Bouillé avait fait remettre au ministère un mémoire proposant de diviser au moins le tiers état en deux parties, puisque le doublement de sa représentation était décidé : l'une eût formé l'ordre de la bourgeoisie, comprenant les habitants des villes; l'autre celui des paysans, composé des propriétaires des campagnes. Un pays du Nord, la Suède, possédait des institutions analogues. M. Necker répondit qu'il y avait déjà trop de trois ordres, et persista dans l'orgueil de ses principes ou dans l'obstination de son aveuglement. Sa politique paraissait viser toujours à mettre les différents ordres aux prises entre eux, à faire écraser les deux premiers par le troisième, et à profiter de leur destruction pour augmenter la force de l'autorité souveraine, en la rendant moins dépendante du caprice et de la volonté de la magistrature, du clergé et de la noblesse. C'était l'application extrême de la doctrine de Richelieu, moins la tête et le bras du maître. Tout le gouvernement, le roi lui-même, se trouvait soumis, sans nulle contradiction, à ce téméraire ascendant. On avait négligé l'opportunité des concessions raisonnables, des utiles sacrifices. On semblait tout attendre des hasards

d'une inévitable explosion. Il n'avait été pris nulles dispositions préalables pour contenir et diriger la marche des premières délibérations des états généraux près de s'ouvrir. On n'avait même pas préparé de salles pour recevoir les trois ordres séparément. Le tiers état resta en possession de celle qui venait de servir pour la séance royale, et cette circonstance matérielle, plus ou moins fortuite, lui fournit immédiatement un plausible prétexte pour proposer la vérification des pouvoirs en commun, puis, par suite, pour déterminer la fusion en une seule assemblée. Le marquis de Bouillé, dans ses mémoires inédits, rapporte que l'un de ses amis fit, dès le jour de l'ouverture, des observations prévoyantes à M. Necker, au sujet de cette négligence. Le ministre témoigna une grande surprise, un vif regret, et, après quelques secondes de réflexion, ajouta : « Eh bien! il « n'y a qu'à faire mettre le feu à la salle, comme par « accident. » La réponse était peu sérieuse, l'expédient singulier; et ce tardif remède serait probablement demeuré fort inefficace.

Quelques tentatives de conciliation ne devaient pas mieux réussir à calmer l'ardeur des premiers débats dont le tiers état, fort de son nombre et de l'esprit du temps, constata la portée en se déclarant (le 17 juin) assemblée nationale, et en sommant les deux autres ordres de se réunir à lui pour travailler en commun à ce qu'il appelait la régénération du royaume. L'antique édifice monarchique était renversé de fait : il ne s'agissait plus que d'en déblayer les ruines. Allait-il rester possible de construire de nouveau, avec solidité, sur ce terrain violemment nivelé?

La cour ouvrait enfin les yeux et reconnaissait la profondeur de l'abîme tout voisin. Elle voulait recourir à l'emploi d'une initiative dès longtemps déjouée et paralysée. D'intempestifs efforts ne pouvaient plus qu'accélérer ou aggraver la chute. Une déclaration du roi (23 juin), acte de modération bienfaisante, gage de l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, mais frappée d'impuissance, ne put maintenir la séparation des trois ordres. Le tiers état en fut irrité; M. Necker marqua qu'il la désapprouvait, en s'abstenant d'assister à la séance où elle fut lue, et en donnant aussitôt après sa démission. L'opinion populaire s'exprimait dans le même sens, par de factieuses manifestations; et, à l'aspect des dangers qui pouvaient résulter d'un état de discorde chaque jour plus alarmant, la confusion des ordres se consomma, d'après les timides invitations que le roi et M. le comte d'Artois lui-même crurent devoir adresser au clergé et à la noblesse.

En échange de sa condescendance, le roi ne put obtenir de la majorité des états généraux qu'ils fussent transférés à Soissons, tandis que de sa personne il habiterait Compiègne. L'essai des mesures énergiques parut alors l'unique ressource à invoquer. Le ministère fut congédié, et l'on chargea le baron de Breteuil de former un nouveau cabinet. En même temps, afin de comprimer l'esprit de sédition, l'on ordonna, pour les premiers jours de juillet, la réunion en corps d'armée, dans les environs de Paris, de vingt mille hommes, sous le commandement du maréchal de Broglie, qui prit également le portefeuille de la guerre.

Le duc de La Vauguyon reçut celui des affaires étrangères; M. de Barentin conserva les sceaux; M. de Villedeuil redevint ministre de la maison du roi et de l'intérieur; l'infortuné conseiller d'État Foulon allait entrer aux finances; et le département de la marine resta destiné au marquis de Bouillé, auquel la rapidité des événements ne laissa pas le temps de quitter Metz, pour venir s'y installer.

Effectivement les préparatifs avaient été mal faits pour la subsistance et l'établissement des troupes, dont les meneurs révolutionnaires ne manquèrent pas d'exploiter aussitôt les dispositions naturelles au mécontentement. Le roi n'eut pas l'utile pensée de soutenir et d'encourager par sa présence deux régiments placés dans l'orangerie de Versailles et privés même de paille pour se coucher. Un camp était formé dans la plaine de Saint-Denis; un autre au Champ-de-Mars : le maréchal de Broglie, exclusivement occupé de ses éphémères fonctions ministérielles, ne visita point les divers corps de cette armée à laquelle il aurait dû imposer par sa juste renommée guerrière. Les malintentionnés de Paris n'avaient garde de commettre de semblables négligences : ils mirent activement à profit la proximité des campements; et les esprits étaient tellement excités que l'on vit des jeunes femmes de la plus haute qualité se rendre parmi les soldats pour les entraîner à la révolte. Les gardes françaises, qui venaient de perdre le frein salutaire de l'autorité d'un chef vigilant et vénéré [1], donnèrent immédiatement le

(1) Le maréchal de Biron, mort l'hiver précédent, en emportant l'estime et les regrets de tous ses subordonnés.



mauvais exemple ; et le 14 juillet marqua un facile et premier triomphe de l'insurrection, à laquelle ne s'opposait plus ni digue morale, ni résistance armée.

A l'imprévoyance et à la présomption qui avaient inspiré les récentes velléités de vigueur de la cour succédèrent sur-le-champ la stupeur et la confusion. En présence d'aussi terribles événements, on tomba dans les excès d'une réaction d'inertie et de faiblesse. Le ministère fut sacrifié, M. Necker rappelé ; les troupes reçurent ordre de s'éloigner ; enfin Louis XVI vint à Paris, consacrer par son adhésion tous les effets du mouvement. En vain, le maréchal de Broglie, retrouvant, à l'instant critique, l'énergie de son caractère militaire, s'efforça de détourner le roi d'une semblable démarche et lui donna le conseil d'aller, à la tête des troupes, prendre, au centre de ses places fortes, une attitude propre à garantir à la fois et sa dignité de monarque et sa sûreté personnelle. D'autres avis prévalurent, d'autant plus facilement que les partis mixtes et mêmes timides s'accordaient avec les dispositions naturelles de Louis XVI. Ainsi les défauts de ce malheureux prince semblaient toujours seconder une destinée que ses vertus auraient dû désarmer. L'irrésolution entraîne souvent les mêmes résultats que la témérité : celle-ci se lance dans le danger, en le bravant ; l'autre s'y laisse engloutir, en hésitant dans le choix des voies pour l'éviter. Presque toujours il est un instant décisif qui permet de provoquer des chances que l'énergie peut rendre favorables, ou qui, si on le manque, ne laisse pour ressource qu'une passive résignation. Quand l'issue devient funeste, on encourt, il est

vrai, dans le premier cas, un blâme raisonné; mais dans l'autre on obtient une compassion sans éloge. En politique, l'estime, la sympathie s'attachent aux forts, parfois même aux aventureux; les infirmes n'ont à attendre que la pitié, sinon l'abandon.

CHAPITRE III.

Premières émigrations. — Nouvelle situation du marquis de Bouillé à Metz. — Ses efforts pour maintenir la fidélité et la discipline des troupes. — Ouvertures qui lui sont faites par M. de La Fayette. — Tracasseries qu'il éprouve de la part des nouvelles autorités de Metz. — Son projet de quitter la France. — Lettre du roi qui l'en détourne. — Lettres du comte de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre. — Fédération à Metz. — Le marquis de Bouillé fait sonder les intentions de M. de La Fayette et essaye de l'amener à une coopération efficace, en vue du salut de la monarchie et du roi.

1789—1790.

Quoique le mouvement qui venait d'éclater avec tant de violence à Paris se fût rapidement communiqué dans les provinces, on ne pouvait aussitôt à Metz en connaître toute l'étendue. Néanmoins, sous l'impression de nouvelles, de rapports multipliés et sinistres, le marquis de Bouillé dut songer à se mettre en mesure de faire tête à l'orage et de se maintenir, au milieu de la déroute presque générale. Son caractère, ses sentiments se refusaient à supposer que la partie serait si facilement et si promptement abandonnée par les plus intéressés à la disputer ; et il se disposa à leur offrir les moyens de la soutenir. Ainsi, dès qu'il sut

que M. le comte d'Artois, parti secrètement de Versailles par l'ordre de son frère dans la nuit qui précéda le triste voyage de Louis XVI à Paris, se trouvait hors du royaume, sa première pensée fut de dépêcher vers lui un officier de confiance, pour connaître ses intentions et pour lui proposer un asile au sein de la province des Évêchés, riche en places de guerre. Cependant, trompé dans l'espérance de recevoir des communications immédiates de ce prince, ou de le voir arriver de sa personne, il reconnut bientôt avec raison et avec regret l'inutilité de donner suite au message qu'il avait projeté. M. de Bouillé ne comprenait point que telle dût être la première preuve de fidélité offerte au roi par ceux qui lui tenaient de plus près ou qui tenaient tout de lui, et que dès lors, pour ainsi dire, la monarchie, la patrie, les droits, les devoirs même se trouvassent transportés au delà des frontières.

M. le comte d'Artois fut rejoint à Turin par les principaux personnages qui composaient la société dite de la reine. La plupart des membres du dernier et peu durable ministère, que le roi venait d'être forcé de sacrifier, s'étaient soustraits pareillement à la proscription qui les menaçait. Enfin, les princes de la maison de Condé, estimant sans doute, par le peu d'énergie que montrait le monarque, qu'ils ne pourraient lui donner des preuves utiles de la leur et prévoyant les tristes effets qui devaient résulter de cet état d'inertie, avaient quitté Chantilly et s'étaient retirés hors de France.

Dans une pareille crise, M. de Bouillé, investi d'un commandement important, se voyait abandonné à lui-

même, sans direction et sans boussole. Les instructions ministérielles, qu'il s'était empressé de demander, s'expliquaient en termes très vagues, quoiqu'en même temps les plus flatteurs, sur la règle qu'il avait à suivre et sur ce qu'on attendait de lui : « Sur tout ce « qui intéressait le service, » y était-il dit, « on ne « pouvait mieux faire que de s'en rapporter à son zèle « et à sa prudence [1]. »

Puisqu'on s'abstenait de lui rien prescrire, il ne devait penser, ainsi qu'il l'a exprimé lui-même [2], « qu'à « diriger sa conduite d'après les circonstances, et à « ménager sa position, en attendant qu'elle pût deve« nir utile et intéressante. » Tandis que les troubles agitaient Paris et les provinces, il mit donc, dans celle des Évêchés, tous ses soins à contenir le peuple perpétuellement excité, et à conserver intacte la discipline des troupes ainsi que leur fidélité au roi. Il réussit à atteindre ce double but; et on peut lui rendre le témoignage que, tant qu'il commanda à Metz, aucun meurtre ne s'y commit, les propriétés furent protégées dans les villes et dans les campagnes, aucun château ne fut incendié, aucun seigneur ou propriétaire ne fut exposé à la fureur populaire, qui s'exhala en vaines menaces. Durant les six mois qui suivirent l'explosion de la révolution, M. de Bouillé parvint également à maintenir parmi les vingt-cinq ou trente mille hommes de troupes, alors sous ses ordres, le même esprit qui les animait auparavant. La garnison de Metz surtout

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, page 78.

(2) *Ibid.*, page 79.

faisait réellement un corps à part dans l'armée, comme dans la nation, en se distinguant non-seulement par sa bonne conduite mais encore par les anciennes couleurs de la monarchie, qu'elle continua à porter jusqu'au mois de novembre suivant.

Le marquis de Bouillé entretint ainsi un noyau de fidélité, auquel toutes les espérances et tous les efforts des amis de la monarchie paraissaient pouvoir et devoir même se réunir : il devenait par conséquent un point de mire pour les ennemis du trône. Ses troupes effectivement offraient un appui encore solide à Louis XVI si, lors de la catastrophe du 6 octobre, l'infortuné monarque eût voulu y recourir, en adoptant les sages conseils qui lui étaient donnés. Cette chance, malheureusement négligée, avait éveillé l'inquiétude des révolutionnaires et inspiré dès ce moment, non sans quelque succès, les tentatives de leur activité dissolvante. Personnellement en butte à des attaques de natures diverses, M. de Bouillé, vers cette époque, reçut cependant, de la part de M. de La Fayette, des ouvertures qui semblaient indiquer un certain désir de concert. Très proches parents, originaires de la même contrée, nés dans des châteaux tout voisins, l'un à droite, l'autre à gauche du grand chemin qui conduit de Brioude au Puy, ils étaient restés jusque-là et devaient rester toujours semblablement séparés par le cours des événements publics. D'Amérique, où tous deux venaient de faire la guerre, La Fayette par élan d'opinion, comme volontaire sous Washington, Bouillé par devoir, avec ardeur patriotique et militaire, comme gouverneur général des co-

lonies françaises, le premier avait rapporté une bruyante renommée d'amour pour la liberté et un intime penchant pour le système républicain; le second une haute réputation de talents, de générosité, ainsi que le sentiment mûri du plus loyal dévouement à l'État, qu'il avait déjà si bien servi, et au roi, juste appréciateur de son mérite.

Malgré l'opposition des principes politiques, le général de l'armée de Metz crut devoir ne pas repousser la démarche du commandant de la garde nationale parisienne, et établit même avec lui des relations de correspondance qu'il espérait pouvoir faire fructifier pour le bien public. « Son seul objet, » il l'a déclaré[1], « était de servir le roi et de soutenir autant « qu'il le pourrait la monarchie qui s'écroulait : il ne « voulait entrer dans aucun parti qui ne fût dirigé « vers le même but; mais il jugeait utile de ménager « celui qui régnait alors et qui montrait le moins de « coupables intentions. » Conserver son armée et les places fortes comprises dans son commandement, se maintenir à Metz et y attendre les événements, pour profiter de quelques chances favorables que le mouvement général de la révolution pouvait faire naître, d'un moment à l'autre, tel était le rôle tracé à M. de Bouillé; tel fut effectivement le plan qu'il suivit avec persévérance, et dont les résultats probables se trouvèrent compromis surtout par l'imprudence des conseils qui influencèrent trop puissamment le malheureux monarque.

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, page 96.

Un serment de fidélité à la future constitution dont l'Assemblée nationale était en travail avait été imposé aux troupes. M. de Bouillé, en le leur faisant prêter, s'en était abstenu pour lui-même. Cette omission de sa part excitait de la fermentation parmi le peuple, et fournissait le texte de plaintes et de dénonciations réitérées contre lui. Il n'en persévéra pas moins assez longtemps dans sa résistance, qui pourtant fléchit enfin devant les sages et affectueuses observations que lui adressa le comte de La Tour-du-Pin, auquel on avait donné le département de la guerre depuis le début de la révolution. « C'était, » a remarqué M. de Bouillé [1], « un phénomène qu'elle eût placé un homme aussi « vertueux dans un poste aussi essentiel. » Ce ministre avait, par une lettre particulière, engagé M. de Bouillé à prêter le serment, en lui représentant que, « dans la « place qu'il occupait, ayant la confiance des troupes, « il pourrait être utile au roi; qu'il devait ménager sa « position, qui lui donnerait peut-être les moyens de « lui rendre de grands services un jour; et que lui-« même n'avait pas eu d'autre objet dans celle qu'il « avait prise. » M. de Bouillé prêta donc son serment, entre les mains des officiers municipaux de Metz, et cet acte lui valut une certaine popularité; ce qui n'empêcha pas que, quelque temps après, il ne fût, comme on le verra, obligé de le renouveler, tant l'ombrage était permanent.

La nouvelle municipalité, le club dit *patriotique* faisaient au général une guerre de chicane, et entrete-

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, page 97.

naient l'animosité du peuple à son égard. Leurs clameurs se motivaient principalement sur les obstacles qu'il opposait à la fraternisation des gardes nationales avec les troupes. Il est vrai que le contact, désiré comme moyen des plus efficaces pour corrompre ces dernières, était soigneusement prévenu par M. de Bouillé, qui s'attirait encore les vifs reproches des *patriotes* en persistant à refuser de faire délivrer au peuple des villes et des campagnes les armes demandées journellement en quantité considérable. Dans cet armement général auquel il mettait des entraves, le commandant de la province voyait une cause d'insurrection, une source de violences et une perte fâcheuse pour les arsenaux de l'État.

Dégoûté par toutes ces tracasseries, opposé aux mesures qui frayaient la voie à la révolution, convaincu de l'inutilité de ses efforts personnels et de l'illusion de ses précédentes espérances pour le retour vers le bien, découragé surtout par les fausses démarches dans lesquelles le roi se laissait sans cesse engager, M. de Bouillé fut alors au moment de tout abandonner et de quitter la France. Un mouvement d'indiscipline qui s'était manifesté au mois d'avril (1790) dans la garnison de Metz, et que le général avait su réprimer par sa fermeté et par l'ascendant qu'il conservait encore sur les troupes, venait même de le décider à demander au ministre de la guerre un congé et un passeport ; mais l'effet de sa détermination fut suspendu par les témoignages qu'il reçut des sentiments de ses subordonnés envers lui, et par la communication suivante du comte de La Tour-du-Pin : « M. de Mieskowski m'a remis, » y était-il dit, « les deux lettres que vous m'avez fait

« l'honneur de m'écrire le 29 du mois dernier, avec l'a-
« dresse du régiment d'Auxonne-artillerie. J'ai pareille-
« ment reçu une lettre que les chefs des régiments de la
« garnison de Metz m'ont écrite à votre sujet. Ils rendent
« la justice la plus éclatante à vos vertus, à vos talents,
« à votre courage. L'hommage de ces corps, ainsi que
« celui du régiment de Metz, est loin de m'étonner. Ce
« tribut d'estime et de respect qu'ils payent à leur gé-
« néral les honore autant que vous-même. L'assurance
« que vous me donnez, dans une de vos dépêches, que
« le plus grand ordre règne actuellement dans la gar-
« nison de Metz, et que la discipline y est dans toute
« sa vigueur, me fait espérer qu'elle ne tardera pas à
« reprendre le bon esprit qui l'animait, et que vous
« n'aurez plus qu'à vous louer de la subordination de
« tous les corps qui la composent. D'après cette con-
« sidération, j'aime à croire que vous n'insisterez plus
« sur la demande que vous avez faite d'un congé et d'un
« passeport. Votre présence à Metz y devient plus né-
« cessaire que jamais pour y maintenir le calme, et je
« ne doute pas que vous ne donniez cette nouvelle
« preuve de votre dévouement pour le service de Sa
« Majesté. M. de Mieskowski a eu soin de m'informer
« du projet qu'a la milice nationale de vous fournir
« elle-même une garde pour veiller à votre sûreté.....
« Vous jugez bien que je n'ai appris qu'avec un véri-
« table plaisir les bonnes dispositions de cette troupe
« et de son chef..... Vous avez vu, dans ma depêche
« et dans mes dépêches précédentes, le parti que je
« vous conseille de prendre. Trouvez bon que je vous
« renouvelle mes instances à ce sujet. Plus je réfléchis

« au moyen que je vous ai indiqué, et plus je suis con-« vaincu que cette démarche ajoutera à votre gloire au « lieu de la compromettre. Lorsque les gardes citoyen-« nes seront rassemblées à Metz, choisissez le moment « qui vous paraîtra le plus favorable, et, suivi de l'état-« major de la place et des chefs de la garnison, rendez-« vous près de ces gardes, et prêtez au milieu d'elles « un nouveau serment. J'ose répondre que ce moment « ne sera pas un des moins intéressants de votre vie. « Cette noble condescendance inspirera pour vous, je « n'en doute point, le plus vif enthousiasme, et vous « conciliera à jamais l'amitié et la vénération des ha-« bitants de Metz. Les citoyens, les milices nationa-« les et les troupes de ligne, tout dès lors vous sera « dévoué et se réunira à vous pour prévenir de nou-« veaux troubles et établir l'ordre sur une base solide. »

M. de La Fayette, de son côté, informé, par quelques indiscrétions sans doute, de la résolution de M. de Bouillé, entreprit de l'en détourner. « J'ai ap-« pris, » lui mandait-il le 9 février, « que vous aviez « l'idée de quitter votre patrie, comme si vos talents « ne lui appartenaient pas, comme si même quelques « torts particuliers avaient pu vous donner le droit de « nous voler les batailles que vous gagnerez pour nous, « et dans lesquelles j'espère que vous me permettrez « de combattre sous vos ordres..... » M. de Bouillé ne tint compte de ces paroles flatteuses et des arguments politiques qui les accompagnaient que pour en prendre occasion de proposer de nouveau à M. de La Fayette une association dans le but du bien général et de l'affermissement d'une constitution monarchique qui, tout en

consacrant les droits du peuple, assurât le pouvoir du roi. Il ajoutait que la nouvelle démarche que Louis XVI venait de faire (le 4 février), dans l'intérêt de la tranquillité, de la prospérité publique, méritait au moins qu'on s'occupât un peu de la sienne. Les deux cousins toutefois en restèrent là, pour le moment, l'un vis-à-vis de l'autre.

Le marquis de Bouillé savait en effet qu'au fond La Fayette désirait lui faire perdre un commandement que lui-même il prétendait ne quitter qu'en sortant du royaume. Le bruit répandu, avec peu de raison, que le roi avait voulu se retirer à Metz, le 5 octobre 1789, s'était accrédité au point de donner lieu de croire qu'il en concevait encore l'intention. L'attitude conservée par M. de Bouillé, à la tête de ses troupes, fortifiait cette opinion ou cette crainte ; et M. de La Fayette prit sujet de l'inquiétude qu'occasionnaient sa présence et le caractère de son autorité à Metz pour engager le roi à lui écrire cette lettre de sa main :

« Paris, le 23 avril 1790.

« Il m'a été rendu exactement compte, monsieur, de « vos efforts pour maintenir la garnison importante de « ma ville de Metz, et des succès que vos soins avaient « obtenus jusqu'à ce moment. Ce qui vient de se passer « dans cette place n'a fait qu'augmenter la bonne opinion « que j'ai de vous depuis longtemps, et je me plais à vous « en témoigner ma satisfaction. En continuant à me bien « servir dans votre commandement, M. de La Tour-du-« Pin vous expliquera les motifs qui pourraient faire « apercevoir de la convenance à ce que vous vinssiez

« passer quelques jours à Paris, mais je m'en rapporte « absolument à vous pour juger du moment où vous « pourriez le faire sans que votre absence pût causer « aucun inconvénient. Louis [1]. »

Le ministre de la guerre mandait simultanément à M. de Bouillé..... « Si Sa Majesté juge, ainsi que ses « ministres, qu'il est utile que nous puissions conférer « avec vous de la position actuelle des choses et que, « placé comme nous au centre des événements, vous « soyez à portée de juger par vous-même des véri- « tables mesures à suivre pour servir désormais Sa « Majesté dans le sens qui devient aujourd'hui né- « cessaire, le roi est également persuadé que seul « vous devez juger des inconvénients que votre ab- « sence de Metz pourrait entraîner; ainsi elle vous « laisse le maître de choisir le moment où vous croi- « rez pouvoir abandonner votre garnison à elle-même, « et pour aussi peu de temps que vous jugerez con- « venable. »

D'après les expressions de ces lettres, M. de Bouillé reconnut qu'évidemment le roi n'avait nulle envie qu'il vînt à Paris, où l'on aurait trouvé de nombreux prétextes pour l'empêcher de retourner à Metz. Il eut même de fortes raisons de croire que M. de La Fayette avait d'abord pressé Louis XVI de lui donner l'ordre positif de se rendre dans la capitale; mais que ce prince, appréciant l'intention, avait consenti seulement à l'y inviter, en termes dont le vague même indiquait assez clairement le véritable sens. M. de Bouillé n'avait garde d'aller se jeter dans l'embûche. Pour la

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

déjouer complétement, il répondit au roi que n'étant resté en France et dans le commandement que Sa Majesté lui avait confié qu'avec l'unique but de la servir et de lui être utile, il la priait de l'autoriser, en quittant Metz, à sortir du royaume au lieu d'aller à Paris. Il l'assurait en même temps que s'il se présentait jamais des circonstances plus heureuses, qui lui fournissent le moyen de donner à Sa Majesté de nouvelles preuves de zèle pour son service et d'attachement à sa personne, il volerait auprès d'elle, au premier ordre qu'elle lui enverrait.

Le marquis de Bouillé pensait bien que sa réponse serait montrée à M. de La Fayette, auquel elle s'adressait non moins directement qu'au roi lui-même. Ce prince ne s'y méprit pas, et s'empressa d'écrire encore de sa main, le 2 mai, à M. de Bouillé :

« Je remarque dans votre lettre, monsieur, une « phrase qui me fait beaucoup de peine. Je ne veux pas « que vous quittiez ni ma personne ni mon royaume; « car je sais, par les services que vous m'avez rendus, « tous ceux que vous pouvez rendre encore à l'État. « Soyez sûr de ma constante reconnaissance; et c'est « uniquement pour ménager la noblesse et la délica- « tesse de votre caractère que je ne vous en entretiens pas « plus particulièrement en cette occasion. Je suis très « satisfait de vos dispositions pour la journée du 4, et « j'aime à vous voir partager les sentiments que la « constitution nouvelle doit inspirer à tous les bons ci- « toyens et à mes fidèles serviteurs.

LOUIS[1]. »

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.



Ces dernières paroles renfermaient l'expression d'une volonté sacrée pour M. de Bouillé. Il écrivit au roi qu'il s'y soumettait, quoique avec répugnance, et qu'il lui faisait le plus grand sacrifice auquel un homme pût se résigner, celui de ses opinions. Il suppliait en même temps Sa Majesté de lui permettre de se retirer lorsqu'il se verrait dans l'impossibilité de la servir utilement.

La journée du 4 mai 1790 était donc enfin fixée pour la fédération des gardes nationales de la province et des troupes en garnison à Metz. Vivement sollicitée par les autorités locales qu'animait l'esprit novateur, mais n'étant prescrite par aucun décret, ni jusque-là par aucun ordre du roi, cette cérémonie avait rencontré une constante opposition de la part du marquis de Bouillé, qui en appréhendait l'influence et les résultats fâcheux pour la discipline militaire. Il était devenu à cette occasion l'objet de plaintes violentes et réitérées, transmises au roi et à l'assemblée par des envoyés de la ville. La partie saine du gouvernement attachait la plus haute importance à ce qu'il renouvelât son serment, à ce qu'il redoublât d'efforts pour se populariser; et le ministre de la guerre lui écrivait (le 24 avril): « Vous connaissez « les ennemis que vous avez dans Metz; vous savez que « leur malveillance excite chaque jour contre vous celle « de leurs députés à l'assemblée nationale..... Pour « prix de toutes les peines que vous avez prises, de tous « les soins que vous vous êtes donnés, pour prix d'une « conduite au-dessus de tous éloges, vous pouvez vous « trouver exposé, je ne dis pas à des accusations qu'on « ne puisse détruire, mais au moins à des explications

« toujours désagréables..... Ne penseriez-vous pas que, « dans cette circonstance, vous pourriez déjouer d'un « mot vos détracteurs les plus acharnés et imposer « puissamment à la calomnie? Le moyen que j'en vois « aujourd'hui à votre disposition serait de dire qu'ac- « cusé de n'avoir pas prêté le serment prescrit à cha- « que citoyen vous venez le renouveler en présence de « la province assemblée; et alors vos ennemis se ver- « raient à jamais privés du moyen sur lequel ils comp- « tent le plus pour vous nuire.....

« *P.-S.* Au moment où je termine ma lettre, je re- « çois la députation entière du pays messin..... Tous « ces députés demandent avec instance votre rappel; et « le principal grief qu'ils articulent est que vous n'avez « point prêté le serment civique, ni votre état-major.»

Le comte de la Tour-du-Pin lui mandait également le 30 avril : « J'ai encore vu M. Emmery[1] ce matin, « monsieur le marquis; il était accompagné d'un offi- « cier municipal de Metz. Ils m'ont parlé de leur in- « quiétude sur la manière dont les choses se passeraient « relativement à la prochaine fédération..... J'ai bien « écouté leurs plaintes ordinaires et leurs réflexions « sur tout ce que cette circonstance peut entraîner, et « je ne les ai interrompus que pour leur garantir que « tout irait bien et qu'ils devaient l'augurer ainsi d'après « les dispositions dans lesquelles je les ai assurés que « vous étiez..... Ces messieurs m'ont fait connaître « qu'ils auraient besoin d'environ douze cents fusils et

(1) Avocat de Metz, député de cette ville à l'Assemblée nationale, sénateur sous l'empire, avec le titre de comte de Grozyeulx, et pair sous le gouvernement de la restauration.

« autant de gibernes pour armer et équiper tous les ci« toyens qui devaient se joindre à la fédération. J'ai « cru entrevoir qu'ils se contenteraient de huit cents « fusils; je laisse cela à votre sagesse. Je leur ai ré« pondu, au reste, que je ne doutais pas que vous ne « vous prêtassiez toujours avec empressement à tout ce « qui serait juste et raisonnable, même sans avoir be« soin d'autorisation. Dans tous les cas je joins ici celle « nécessaire pour faire délivrer jusqu'à douze cents fu« sils, si cela est possible..... J'ai trouvé M. Emmery « plus aisé à persuader que l'officier municipal, et j'ai « poussé l'assurance en ce moment jusqu'à lui dire « que j'étais si pénétré de l'idée que tout irait bien que, « s'il pouvait être lui-même au milieu de ses compa« triotes, il deviendrait sûrement un de vos plus zélés « partisans. En effet, je ne doute pas, monsieur le mar« quis, que, si vous suivez l'idée que je vous ai donnée « relativement au renouvellement de votre serment ci« vique lors du rassemblement général de toutes les mi« lices nationales, vous ne tiriez de cette circonstance « le plus grand parti, et j'ai pensé que cette augmenta« tion d'armes que vous aurez le mérite d'accorder « comme de vous-même, était une coquetterie qui ne « pourrait qu'ajouter infiniment au mouvement d'en« thousiasme qu'occasionnerait nécessairement la pres« tation authentique et solennelle de votre serment. »

Cette fédération eut effectivement lieu au jour annoncé. D'après le vœu exprès du roi, M. de Bouillé prêta le serment réclamé de lui avec tant d'instance, et sa démarche produisit la plus grande et la plus heureuse impression. « J'ai fait, » mandait-il au ministre de la

guerre (les 4 et 6 mai), « tout ce qu'on a désiré de moi, « et j'ai tâché de remplir les vues de Sa Majesté et les « vôtres. J'ai prêté le serment; l'état-major l'a prêté « également, et j'y ai mis toutes les formes qui pou- « vaient plaire et qui m'ont paru avoir parfaitement « réussi. Le peuple, les milices, au nombre de sept à « huit mille, et les troupes, tout est tranquille dans la « ville, et je ne serais pas étonné que les mêmes gens « qui, il y a quinze jours, vous demandaient mon rap- « pel, vous demandassent demain de me conserver.....

« J'ai eu l'honneur de vous instruire de la manière « dont la journée s'était passée; celle d'hier (5) a été « aussi tranquille, et quelles que soient les espérances « que je vous ai données à cet égard, elles ont été « surpassées : les gardes nationales se sont conduites à « merveille; toutes les dispositions prises pour les oc- « cuper et les détourner de toute idée de désordre, « ainsi que les troupes, ont eu un plein succès. Mais « ce qui m'étonne encore, c'est la discipline exacte et « le grand ordre qui ont régné parmi les troupes : elles « ont tenu une conduite que je n'aurais jamais osé es- « pérer dans les temps même les plus tranquilles et « où la discipline la plus sévère était exercée, et je « n'en puis faire trop d'éloges dans cette circon- « stance.....

« Les gardes nationales ont voulu m'élire chef de « la fédération; mais, comme j'avais jugé que cela « pouvait avoir des inconvénients, cette démarche n'a « pas eu de suites. On a porté l'enthousiasme et la fo- « lie jusqu'à me couronner le soir à la comédie; ainsi, « vous pouvez juger, monsieur le comte, du change-

« ment qui s'est opéré dans les esprits. On m'assure « encore que les gardes nationales, lorsqu'elles seront « de retour dans leurs villes, doivent écrire pour de- « mander que je reste dans la province; et je doute « que le député qu'on vous a envoyé relativement à « moi soit bien accueilli à son retour ici. »

Cette circonstance, regardée alors comme un événement important, prouve d'une manière assez éclatante tout l'ascendant que M. de Bouillé, par l'énergie et la dignité de son caractère et de sa conduite, savait exercer même sur les esprits les plus prévenus. L'offre que lui firent les gardes nationales de l'élire leur général en est un flatteur témoignage, que la pureté et la rigidité de ses principes, source d'un profond éloignement pour tout ce qui émanait de la révolution, le portèrent à refuser. Il s'en repentit cependant[1] lorsqu'il sut que Louis XVI aurait désiré qu'il acceptât, et lorsqu'il eut calculé plus froidement tous les avantages et toute l'utilité qu'il aurait pu retirer de ce commandement pour la cause du roi. M. de La Tour-du-Pin lui en fit judicieusement l'observation quelques jours après. « Je vois enfin, » lui écrivait ce ministre, le 11 mai, « que vous avez entièrement « obtenu la justice qui vous était due. Je m'applaudi- « rais d'avoir été prophète, s'il y avait quelque mérite « à se promettre du succès dans les événements soumis « à votre conduite. Aussi avais-je moins pensé à vous « tracer celle que vous aviez à tenir, qu'à préjuger de

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, pages 119 et suivantes.

« ce que vous étiez fait pour entreprendre. Je me suis « empressé de porter votre lettre au roi : l'intérêt « que vous ne pouvez douter que Sa Majesté vous ac- « corde doit vous assurer du plaisir que votre lettre « lui a fait. Je ne vous répéterai point les témoignages « de sa satisfaction, d'après ceux qu'elle s'est plu à « vous donner elle-même.

« Trouvez bon qu'après avoir applaudi du fond de « mon cœur à vos succès, je ne sois pas entièrement « de votre avis sur le refus que vous avez fait d'être « nommé général de la fédération. Cela pouvait vous « donner l'influence la plus utile sur la milice de la « province et peut-être sur beaucoup d'autres, et cela « formait un contre-poids qui pouvait avoir de grands « avantages.

« Dans l'état actuel des choses, il n'est plus question « que vous veniez ici ; c'est un projet abandonné : non « que les *griffes du lion* soient dangereuses, je puis « vous l'assurer ; mais votre position étant totalement « changée, votre présence devient indispensable à « Metz, et nous n'aurions rien de mieux à vous dire « que ce que vous avez fait et ce que vous êtes actuel- « lement en mesure de faire. »

S'étant ainsi, par une récente et solennelle démarche, soumis au vœu du roi, le marquis de Bouillé, afin de mieux servir sa cause, dut en effet adopter un nouveau plan de conduite et se rapprocher, autant que cela lui était convenablement possible, du parti constitutionnel, par conséquent de M. de La Fayette qui en paraissait presque le chef, en raison de sa position de commandant de la force citoyenne. Quoique M. de

Bouillé ne craignît point, selon les expressions du ministre de la guerre, les *griffes du lion*, il lui fallait cependant user de prudence vis-à-vis de ce dernier, et, avant tout, découvrir s'il avait conçu un projet vaste et utile, et s'il possédait l'énergie suffisante pour le mettre à exécution. Le commandant de la province des Évêchés écrivit donc à M. de La Fayette qu'ayant pris envers le roi l'engagement de servir la constitution, il y serait fidèle tant qu'il resterait en France; mais que cette constitution était un être chimérique, et que jusqu'alors il n'avait vu que des ruines ou des décombres s'amonceler chaque jour, sans apercevoir de plans de réédification; qu'il ne doutait pourtant pas que lui-même et ses amis n'en eussent formé qnelqu'un, et qu'il désirait enfin le connaître pour y concourir, s'il était salutaire. M. de Bouillé déclarait vouloir avant tout le retour de l'ordre et de la discipline dans l'armée; et, afin de s'entendre plus facilement avec M. de La Fayette, il lui annonçait l'envoi à Paris de son fils aîné, muni de ses instructions et vis-à-vis duquel le général de la garde nationale pourrait s'ouvrir sans réserve.

Le comte Louis de Bouillé a ainsi tracé, de sa propre main, le récit de cette négociation : « M. de La Fayette « me reçut, dit-il[1], avec beaucoup de démonstrations « d'amitié. Il me prodigua les caresses les plus affec- « tueuses, ainsi que les assurances de son estime, de « son attachement même, pour mon père et de son désir

(1) Souvenirs inédits du marquis (comte Louis) de Bouillé, et *Mémoires* imprimés du même, pages 30 et suivantes, édition Berville et Barrière.

« de s'unir franchement à lui pour le rétablissement « de l'ordre, auquel il prétendait parvenir sans se re- « lâcher des principes qui en causaient et devaient en « produire de plus en plus le renversement. Ayant in- « térêt à connaître ses intentions et ses moyens, je « profitai de son accueil amical pour le voir fréquem- « ment et tirer parti de la confiance qu'il me témoi- « gnait. Mes assiduités chez lui inquiétaient et fai- « saient même murmurer les royalistes, dont elles me « mettaient pourtant plus à portée de servir la cause, « mais qui blâmaient, sans jugement comme sans « justice, tout ce qui contrariait leur impatience et « semblait ne pas justifier de la part de mon père l'in- « discrète autant qu'importune amitié qu'ils lui accor- « daient. La gravité de l'objet dont j'étais chargé « l'emportait sur de telles considérations et ne me « permettait point de me laisser arrêter par leur in- « fluence. Il me fallait, pour réussir, prendre l'attitude « de la modération et travailler même à détruire l'im- « pression contraire que devait produire mon opinion « bien connue et surtout celle de mon père que je re- « présentais. J'évitai en conséquence d'aller à aucun « club des différents partis, malgré les instances que « j'en reçus; et je fréquentais les sociétés les plus op- « posées, avec une égale neutralité. Ce que je voyais, « ce que j'entendais des deux côtés balançait l'impres- « sion qu'aurait pu faire sur moi l'un ou l'autre.

« Cependant, comme il se pouvait que mes rapports « avec M. de La Fayette donnassent de l'ombrage à la « cour, et qu'il était à craindre qu'il n'en résultât un « effet tout contraire à celui que je recherchais, je

« crus devoir faire prévenir le roi et la reine de leur « nature et de leur objet, en leur faisant envisager « mon accès chez ce chef de la force révolutionnaire « comme un moyen intermédiaire entre eux et lui, « s'ils jugeaient à propos de se servir de moi. Ils ac- « ceptèrent mon offre dont se chargea le comte d'Es- « terhazy, ami de mon père, qui était de la société in- « time de la reine et dans la plus grande faveur auprès « d'elle. En me transmettant l'approbation et même « l'autorisation de Leurs Majestés, que je l'avais prié « de solliciter, il m'exprima de leur part le gré qu'elles « me sauraient de tout ce que je pourrais faire pour « ramener M. de La Fayette à des sentiments plus « favorables au roi et à la royauté, ainsi que leur désir « que je lui fisse des ouvertures directes dans ce but. « Je lui parlai effectivement plusieurs fois des moyens « que lui donnait sa position pour contribuer au bien « public et pour arrêter le mal dont le cours incalcu- « lable de la révolution menaçait notre patrie. Je tâ- « chai de lui présenter sous un point de vue séduisant « pour son ambition comme pour son amour-propre « la gloire de sauver le monarque et la monarchie, « ainsi qu'il en avait le pouvoir, et je lui montrai sur « quelles bases solides il était à même d'élever à la fois « son nom et sa fortune. Il me répondait par de va- « gues protestations d'attachement pour la monarchie, « particulièrement pour la personne du roi, enfin de « modération et de désintéressement; mais tout se « bornait là, et il se renfermait toujours dans le cercle « étroit des faux principes qui faisaient la base de ses

« discours et, malheureusement pour lui comme pour « les autres, la règle de sa conduite.

« Je fus cependant dans le cas de l'amener à une « explication plus positive et dont les termes aussi « bien que le fonds sont remarquables. Ayant été « chargé par la cour de lui offrir toutes les récom- « penses et tous les honneurs qui lui seraient assurés, « même l'épée de connétable, s'il terminait la révo- « lution ou la dirigeait vers un but également avanta- « geux au roi et à l'État, j'en reçus la réponse sui- « vante : qu'il n'avait aucune ambition que celle du « bien public et de l'achèvement d'une heureuse et « libre constitution ; qu'il ne demandait d'autre récom- « pense de ses services que le suffrage et l'estime de « ses concitoyens ; qu'une fois sa tâche remplie, il re- « prendrait son rang militaire et se retirerait à la cam- « pagne où, jouissant de l'approbation et de l'affection « publiques, il attendrait que la nation en danger l'ap- « pelât pour combattre le despotisme, s'il voulait re- « paraître. Alors, ajouta-t-il, je jouirai de tous mes « travaux ; alors j'aurai acquis une existence que je ne « devrai qu'à la pureté de mes principes, à la simpli- « cité de mon caractère, et la confiance générale me « mettra au-dessus du roi lui-même ; à quoi je répli- « quai : Je ne suis pas autorisé, mon cousin, à vous of- « frir d'être plus que le roi. »

Le comte Louis de Bouillé n'avait donc pu non-seulement ramener M. de La Fayette à des idées plus monarchiques, mais même parvenir au but principal de sa mission, relatif à l'armée, quoiqu'il fût activement secondé sur ce dernier point par le comte de La Tour-

du-Pin. Vainement ce respectable ministre exposa, à la tribune, le tableau aussi exact qu'effrayant des désordres qui régnaient parmi les troupes, de ceux plus grands encore qui s'annonçaient, et sollicita, au nom du salut de l'État, les mesures les plus promptes et les plus vigoureuses. L'Assemblée nationale s'abstint de rendre un décret pour y pourvoir. En conséquence, peu de jours avant le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, fixé pour la fédération générale des gardes nationales du royaume et de députés de tous les corps de l'armée, le jeune Bouillé revint à Metz, rendre compte à son père du résultat tout à fait nul de ses démarches et de l'ensemble peu rassurant des observations qu'il avait été à même de faire, pendant un séjour de deux mois près des principaux acteurs alors en scène.

CHAPITRE IV.

Insurrection générale dans l'armée. — Faits particuliers à la garnison de Metz. — Le marquis de Bouillé est nommé général en chef de l'armée de Meuse, Sarre et Moselle. — Ses nouvelles dispositions militaires. — Révolte des troupes de la garnison de Nancy et d'une partie du peuple de cette ville. — Combat du 31 août.

1790.

Sous les emblèmes illusoires de l'union et de la concorde, les préparatifs et l'effet de la solennité du 14 juillet 1790 avaient puissamment développé dans le sein de l'armée des germes funestes d'insubordination et de révolte. Toutes les garnisons du royaume donnaient simultanément le spectacle de mouvements insurrectionnels dont la province des Évêchés, particulièrement la ville de Metz, commença aussi à devenir le théâtre. Là, comme partout, les soldats formèrent entre eux, dans chaque régiment, des comités qui dirigeaient leur conduite. Ils choisirent des députés pour réclamer auprès de leurs supérieurs la restitution de retenues opérées sous l'ancien régime des inspecteurs. Ces demandes formulées avec assez de modération d'abord, pour la plupart peu considérables, étaient justes, et l'on y fit droit ; mais, enhardis par un

premier succès, les soldats ne s'en tinrent pas là et ils élevèrent des prétentions abusives, exorbitantes, qu'il fallut bien repousser. Cette légitime résistance porta au comble leur irritation. Ils prennent les armes, consignent leurs officiers, s'emparent des drapeaux, posent des gardes chez les chefs de corps et chez les trésoriers, ouvrent les caisses, s'en distribuent l'argent; et, lorsque leur cupidité le trouve insuffisant, ils imposent aux officiers des contributions pour la satisfaire. Enfin l'unité la plus parfaite d'impulsion, de volonté semble déterminer leur conduite, tant celle-ci conserve de méthode, jusque dans ses excès même. Tel est effectivement le caractère particulier des insurrections militaires, les plus terribles de toutes les insurrections, par le spectacle contradictoire qu'elles présentent de force organisée et d'ordre apparent, pervertis et transposés en sens inverse de leur destination régulière.

Dès que la garnison de Metz, jusque-là si contenue, laissa paraître les premiers symptômes de cette déplorable contagion, tous les efforts du marquis de Bouillé s'appliquèrent à en arrêter le débordement. Les antécédents de sa vie dispensent d'insister ici sur les dangers qu'il courut alors et auxquels il s'exposait toujours, comme devant se trouver le premier partout où il commandait. Un seul fait suffit pour preuve de l'énergie qu'il déploya en présence d'une soldatesque effrénée. Le 17 août, le régiment allemand de Salm-infanterie ayant pris les armes, avec le dessein de s'emparer de la caisse militaire et des drapeaux, M. de Bouillé s'élance aussitôt, presque seul, dans l'espoir d'imposer aux rebelles par son attitude et par sa parole. Il les trouve

formés en ligne, fusils chargés, forçant les officiers de demeurer à leurs places ordinaires. Il les harangue d'abord, mais inutilement : *Blut oder geld!* du sang ou de l'argent! telle est leur invariable réponse. Voyant les dernières tentatives de son autorité succomber sous l'opiniâtreté de cette mutinerie, M. de Bouillé, à la tête des officiers qu'il appelle vers lui, se place vivement devant la demeure du colonel, pour préserver les enseignes et le trésor près de devenir la proie de ces avides forcenés, et s'offre sans défense à leurs coups. Les grenadiers en très bon ordre s'étaient rangés vis-à-vis de la porte dont M. de Bouillé, l'épée à la main, ainsi que les officiers qui l'ont suivi, garde résolûment l'entrée. Le reste de la troupe se tient en bataille, en avant des casernes, à l'exception de quelques détachements qui interceptent toutes les communications de la ville avec le *fort*, où se passe cette scène. Précaution malheureusement superflue de leur part : M. de Bouillé a bien fait parvenir au régiment de Condé-dragons, dont le quartier est presque contigu, l'ordre de monter à cheval et de charger le régiment allemand; les officiers veulent obéir; mais les dragons refusent unanimement. Il en est de même des autres régiments de la garnison, qui, loin de se montrer disposés à réprimer l'insurrection du corps d'infanterie étrangère, déclarent hautement approuver sa conduite. Ainsi privé de tout secours, M. de Bouillé reste pendant deux heures dans cette position, en face des grenadiers qui, observant un morne silence, n'osent pourtant pas forcer la porte. Quelques-uns, il est vrai, excités par des gens du peuple, couchent en joue leur général, à plusieurs re-

prises. Celui-ci, sans s'émouvoir, présente sa poitrine, et leur offre de sceller de son sang leur infamie. Sa fermeté imprime encore du respect aux sous-officiers qui relèvent les armes de ces furieux, prêts à les frapper dès lors eux-mêmes. La situation devenait de plus en plus critique. Enfin, après d'intempestives hésitations, la municipalité, informée de ces violences, arriva en corps pour y mettre un terme. Le maire harangua les soldats, en les sommant de se retirer dans leurs casernes, où effectivement ils ne tardèrent pas à rentrer, avec le plus grand calme même ; mais ce dénoûment fut surtout déterminé par l'intervention généreuse et spontanée des officiers qui, pour sauver l'honneur de leur corps et préserver la vie de leur général, prirent, à son insu, envers les soldats l'engagement personnel de leur payer les sommes importantes qu'ils réclamaient.

De semblables scènes se produisirent successivement, quoique avec moins de fureur, dans tous les régiments de la garnison de Metz, sans qu'il fût possible de s'y opposer. A la fin cependant, les autorités municipales et les bourgeois de la ville, alarmés de la licence effrénée de dix mille hommes qui ne reconnaissaient plus ni chefs, ni lois, ni discipline, se réunirent à M. de Bouillé pour arrêter les troubles. Les gardes nationales, qui lui étaient restées affectionnées depuis la fédération du 4 mai, lui offrirent même leurs services contre les troupes, qu'avec cette assistance il parvint à faire précairement rentrer dans l'ordre.

La position difficile, inquiétante même, où le marquis de Bouillé se trouvait placé par suite de l'esprit de désorganisation régnant dans l'armée attirait au plus

haut point l'attention et l'intérêt sur lui ; et le roi, pénétré de toute l'importance des services qu'il en pouvait attendre, lui écrivit à cette occasion la lettre suivante :

« Saint-Cloud, ce 20 août 1790.

« Vous avez donné, monsieur, une nouvelle preuve « de votre zèle et des sentiments qui vous animent en « ne profitant pas du congé que je vous avais envoyé « dans les circonstances où vous l'avez reçu [1]. J'ai ap- « pris avec une véritable peine les dangers auxquels « vous a exposé la prolongation de votre séjour à Metz. « Je n'ai point été surpris de la fermeté dont vous « avez donné de nouvelles preuves dans cette occasion, « mais j'ai du plaisir à vous témoigner ma reconnais- « sance et ma satisfaction de votre conduite.

« Louis [2]. »

En même temps M. de Bouillé recevait une autre marque de l'approbation et de la confiance du roi : il venait d'être nommé (le 19 août) au commandement en chef de la plus considérable des quatre armées nouvellement décrétées par l'Assemblée nationale, et entre lesquelles étaient réparties les forces militaires de la France. Cette armée, qui comprenait toute la frontière depuis la Suisse jusqu'à la Sambre, se

(1) M. de Bouillé avait sollicité quelque temps d'avance et obtenu un congé pour aller prendre à Aix-la-Chapelle les eaux dont sa santé réclamait sérieusement l'usage. Il renonça à en profiter lorsqu'il reconnut que l'esprit d'insurrection commençait à se manifester dans les garnisons de son commandement.

(2) Portefeuille du marquis de Bouillé.



composait des troupes placées dans les provinces d'Alsace, de Lorraine, des Évêchés, de Champagne, et consistait en quatre-vingt-dix bataillons et cent quatre escadrons, sans compter les corps d'artillerie et du génie. Mais un tel commandement, tout vaste qu'il était par son étendue, et malgré ce qu'il avait de flatteur et d'honorable pour M. de Bouillé, par les circonstances de sa nomination, ne rendait sa tâche que plus pénible et venait augmenter ses difficultés, sans lui donner un accroissement de force véritable. Dans ce moment, l'un des plus critiques qui se fussent encore présentés depuis le commencement de la révolution, presque toutes les troupes se trouvaient livrées au désordre et à la licence. L'infanterie française était généralement en insurrection : l'infanterie étrangère, quoique plusieurs de ses régiments fussent déjà corrompus, semblait seule néanmoins fournir un point d'appui. Il est vrai que la cavalerie, en grande partie, avait conservé sa discipline ainsi que son attachement et sa fidélité au roi. Sur quatre-vingt-dix bataillons, M. de Bouillé ne pouvait donc disposer avec quelque sécurité que de vingt environ, allemands ou suisses; mais, de ses cent quatre escadrons, plus de soixante, dont vingt-sept de hussards allemands, méritaient d'être considérés comme fidèles au devoir et dévoués à la cause royale.

En envisageant l'attitude effrayante des troupes et l'état du royaume, M. de Bouillé présageait une grande catastrophe, au moins une guerre civile. Dès qu'il fut à la tête de son armée, il songea donc à s'assurer d'un poste qui le mît à même d'employer efficacement les

formés en ligne, fusils chargés, forçant les officiers de demeurer à leurs places ordinaires. Il les harangue d'abord, mais inutilement : *Blut oder geld!* du sang ou de l'argent! telle est leur invariable réponse. Voyant les dernières tentatives de son autorité succomber sous l'opiniâtreté de cette mutinerie, M. de Bouillé, à la tête des officiers qu'il appelle vers lui, se place vivement devant la demeure du colonel, pour préserver les enseignes et le trésor près de devenir la proie de ces avides forcenés, et s'offre sans défense à leurs coups. Les grenadiers en très bon ordre s'étaient rangés vis-à-vis de la porte dont M. de Bouillé, l'épée à la main, ainsi que les officiers qui l'ont suivi, garde résolûment l'entrée. Le reste de la troupe se tient en bataille, en avant des casernes, à l'exception de quelques détachements qui interceptent toutes les communications de la ville avec le *fort*, où se passe cette scène. Précaution malheureusement superflue de leur part : M. de Bouillé a bien fait parvenir au régiment de Condé-dragons, dont le quartier est presque contigu, l'ordre de monter à cheval et de charger le régiment allemand ; les officiers veulent obéir ; mais les dragons refusent unanimement. Il en est de même des autres régiments de la garnison, qui, loin de se montrer disposés à réprimer l'insurrection du corps d'infanterie étrangère, déclarent hautement approuver sa conduite. Ainsi privé de tout secours, M. de Bouillé reste pendant deux heures dans cette position, en face des grenadiers qui, observant un morne silence, n'osent pourtant pas forcer la porte. Quelques-uns, il est vrai, excités par des gens du peuple, couchent en joue leur général, à plusieurs re-

prises. Celui-ci, sans s'émouvoir, présente sa poitrine, et leur offre de sceller de son sang leur infamie. Sa fermeté imprime encore du respect aux sous-officiers qui relèvent les armes de ces furieux, prêts à les frapper dès lors eux-mêmes. La situation devenait de plus en plus critique. Enfin, après d'intempestives hésitations, la municipalité, informée de ces violences, arriva en corps pour y mettre un terme. Le maire harangua les soldats, en les sommant de se retirer dans leurs casernes, où effectivement ils ne tardèrent pas à rentrer, avec le plus grand calme même ; mais ce dénoûment fut surtout déterminé par l'intervention généreuse et spontanée des officiers qui, pour sauver l'honneur de leur corps et préserver la vie de leur général, prirent, à son insu, envers les soldats l'engagement personnel de leur payer les sommes importantes qu'ils réclamaient.

De semblables scènes se produisirent successivement, quoique avec moins de fureur, dans tous les régiments de la garnison de Metz, sans qu'il fût possible de s'y opposer. A la fin cependant, les autorités municipales et les bourgeois de la ville, alarmés de la licence effrénée de dix mille hommes qui ne reconnaissaient plus ni chefs, ni lois, ni discipline, se réunirent à M. de Bouillé pour arrêter les troubles. Les gardes nationales, qui lui étaient restées affectionnées depuis la fédération du 4 mai, lui offrirent même leurs services contre les troupes, qu'avec cette assistance il parvint à faire précairement rentrer dans l'ordre.

La position difficile, inquiétante même, où le marquis de Bouillé se trouvait placé par suite de l'esprit de désorganisation régnant dans l'armée attirait au plus

haut point l'attention et l'intérêt sur lui ; et le roi, pénétré de toute l'importance des services qu'il en pouvait attendre, lui écrivit à cette occasion la lettre suivante :

« Saint-Cloud, ce 20 août 1790.

« Vous avez donné, monsieur, une nouvelle preuve « de votre zèle et des sentiments qui vous animent en « ne profitant pas du congé que je vous avais envoyé « dans les circonstances où vous l'avez reçu [1]. J'ai ap- « pris avec une véritable peine les dangers auxquels « vous a exposé la prolongation de votre séjour à Metz. « Je n'ai point été surpris de la fermeté dont vous « avez donné de nouvelles preuves dans cette occasion, « mais j'ai du plaisir à vous témoigner ma reconnais- « sance et ma satisfaction de votre conduite.

« LOUIS [2]. »

En même temps M. de Bouillé recevait une autre marque de l'approbation et de la confiance du roi : il venait d'être nommé (le 19 août) au commandement en chef de la plus considérable des quatre armées nouvellement décrétées par l'Assemblée nationale, et entre lesquelles étaient réparties les forces militaires de la France. Cette armée, qui comprenait toute la frontière depuis la Suisse jusqu'à la Sambre, se

(1) M. de Bouillé avait sollicité quelque temps d'avance et obtenu un congé pour aller prendre à Aix-la-Chapelle les eaux dont sa santé réclamait sérieusement l'usage. Il renonça à en profiter lorsqu'il reconnut que l'esprit d'insurrection commençait à se manifester dans les garnisons de son commandement.

(2) Portefeuille du marquis de Bouillé.



prises. Celui-ci, sans s'émouvoir, présente sa poitrine, et leur offre de sceller de son sang leur infamie. Sa fermeté imprime encore du respect aux sous-officiers qui relèvent les armes de ces furieux, prêts à les frapper dès lors eux-mêmes. La situation devenait de plus en plus critique. Enfin, après d'intempestives hésitations, la municipalité, informée de ces violences, arriva en corps pour y mettre un terme. Le maire harangua les soldats, en les sommant de se retirer dans leurs casernes, où effectivement ils ne tardèrent pas à rentrer, avec le plus grand calme même ; mais ce dénoûment fut surtout déterminé par l'intervention généreuse et spontanée des officiers qui, pour sauver l'honneur de leur corps et préserver la vie de leur général, prirent, à son insu, envers les soldats l'engagement personnel de leur payer les sommes importantes qu'ils réclamaient.

De semblables scènes se produisirent successivement, quoique avec moins de fureur, dans tous les régiments de la garnison de Metz, sans qu'il fût possible de s'y opposer. A la fin cependant, les autorités municipales et les bourgeois de la ville, alarmés de la licence effrénée de dix mille hommes qui ne reconnaissaient plus ni chefs, ni lois, ni discipline, se réunirent à M. de Bouillé pour arrêter les troubles. Les gardes nationales, qui lui étaient restées affectionnées depuis la fédération du 4 mai, lui offrirent même leurs services contre les troupes, qu'avec cette assistance il parvint à faire précairement rentrer dans l'ordre.

La position difficile, inquiétante même, où le marquis de Bouillé se trouvait placé par suite de l'esprit de désorganisation régnant dans l'armée attirait au plus

forces qu'il avait en main pour faire face aux événements et même pour les maîtriser. Il se proposa de concentrer les corps sur lesquels il pouvait compter dans un lieu qui leur offrît à la fois des moyens de résistance, des ressources d'entretien, et la faculté d'agir librement et utilement, selon sa volonté, sur les provinces voisines. Il avait choisi à cet effet une position riveraine de la Seille dont les eaux baignent d'immenses prairies propres à nourrir et à développer une cavalerie nombreuse, en s'appuyant sur les petites places de Marsal, Vic et Moyenvic, à la première desquelles surtout des marais environnants prêtaient une réelle solidité. Ainsi établi entre l'Alsace, la Lorraine et les Évêchés, M. de Bouillé eût pu opérer en Franche-Comté et en Bourgogne. Bitch et Phalsbourg lui assujettissaient d'ailleurs une partie des Vosges ; et Montmédy, forteresse du même geure, maintenait au besoin ses communications avec Luxembourg et la frontière des Pays-Bas. D'après ce plan, M. de Bouillé avait immédiatement ordonné de rassembler des fourrages sur la Seille et sur la haute Moselle, des vivres à Marsal, et il avait fait porter ses meilleurs régiments, ainsi qu'un train d'artillerie, dans cette contrée avantageuse.

Ces dispositions furent au surplus arrêtées avant leur complément et paralysées dans leurs effets par l'intervention d'une véritable catastrophe. De tous les actes d'indiscipline auxquels les soldats étaient excités et se livraient sans frein en ce moment, l'insurrection des corps qui composaient la garnison de Nancy fut le plus grave et le plus menaçant. Sans remonter aux causes et sans détailler les circonstances qui lui donnèrent un

composait des troupes placées dans les provinces d'Alsace, de Lorraine, des Évêchés, de Champagne, et consistait en quatre-vingt-dix bataillons et cent quatre escadrons, sans compter les corps d'artillerie et du génie. Mais un tel commandement, tout vaste qu'il était par son étendue, et malgré ce qu'il avait de flatteur et d'honorable pour M. de Bouillé, par les circonstances de sa nomination, ne rendait sa tâche que plus pénible et venait augmenter ses difficultés, sans lui donner un accroissement de force véritable. Dans ce moment, l'un des plus critiques qui se fussent encore présentés depuis le commencement de la révolution, presque toutes les troupes se trouvaient livrées au désordre et à la licence. L'infanterie française était généralement en insurrection : l'infanterie étrangère, quoique plusieurs de ses régiments fussent déjà corrompus, semblait seule néanmoins fournir un point d'appui. Il est vrai que la cavalerie, en grande partie, avait conservé sa discipline ainsi que son attachement et sa fidélité au roi. Sur quatre-vingt-dix bataillons, M. de Bouillé ne pouvait donc disposer avec quelque sécurité que de vingt environ, allemands ou suisses; mais, de ses cent quatre escadrons, plus de soixante, dont vingt-sept de hussards allemands, méritaient d'être considérés comme fidèles au devoir et dévoués à la cause royale.

En envisageant l'attitude effrayante des troupes et l'état du royaume, M. de Bouillé présageait une grande catastrophe, au moins une guerre civile. Dès qu'il fut à la tête de son armée, il songea donc à s'assurer d'un poste qui le mît à même d'employer efficacement les

forces qu'il avait en main pour faire face aux événements et même pour les maîtriser. Il se proposa de concentrer les corps sur lesquels il pouvait compter dans un lieu qui leur offrît à la fois des moyens de résistance, des ressources d'entretien, et la faculté d'agir librement et utilement, selon sa volonté, sur les provinces voisines. Il avait choisi à cet effet une position riveraine de la Seille dont les eaux baignent d'immenses prairies propres à nourrir et à développer une cavalerie nombreuse, en s'appuyant sur les petites places de Marsal, Vic et Moyenvic, à la première desquelles surtout des marais environnants prêtaient une réelle solidité. Ainsi établi entre l'Alsace, la Lorraine et les Évêchés, M. de Bouillé eût pu opérer en Franche-Comté et en Bourgogne. Bitch et Phalsbourg lui assujettissaient d'ailleurs une partie des Vosges ; et Montmédy, forteresse du même geure, maintenait au besoin ses communications avec Luxembourg et la frontière des Pays-Bas. D'après ce plan, M. de Bouillé avait immédiatement ordonné de rassembler des fourrages sur la Seille et sur la haute Moselle, des vivres à Marsal, et il avait fait porter ses meilleurs régiments, ainsi qu'un train d'artillerie, dans cette contrée avantageuse.

Ces dispositions furent au surplus arrêtées avant leur complément et paralysées dans leurs effets par l'intervention d'une véritable catastrophe. De tous les actes d'indiscipline auxquels les soldats étaient excités et se livraient sans frein en ce moment, l'insurrection des corps qui composaient la garnison de Nancy fut le plus grave et le plus menaçant. Sans remonter aux causes et sans détailler les circonstances qui lui donnèrent un

caractère si effrayant, il suffit de dire ici que les soldats, réunis à une grande partie du peuple de la ville, s'étaient mis en révolte ouverte et avaient, pour surcroît de danger, établi des rapports directs avec les différentes garnisons de la province, en les engageant soit à se joindre à eux, soit à les imiter ou à ne pas obéir à l'ordre de marcher contre eux. Évidemment encouragés par le trop célèbre club des Jacobins, ils venaient d'envoyer des députés à Paris pour présenter une adresse insolente à l'Assemblée nationale. Celle-ci fit aussitôt arrêter les factieux émissaires; puis, entraînée par la voix puissante de Mirabeau, et plus encore par la frayeur qu'inspirait au parti constitutionnel la tempête soulevée principalement contre lui, elle rendit (le 16 août) un décret qui, en exprimant « son « indignation de l'insubordination continuée dans la « garnison de Nancy par les régiments du roi infanterie, « de mestre de camp cavalerie et de Châteauvieux « suisses, depuis et au mépris de son décret du 6 de ce « mois, » enjoignait, par un vote unanime, aux troupes et au peuple de rentrer dans le devoir et dans l'obéissance, sous peine d'être traités comme rebelles à la loi et coupables du crime de *lèse-nation*. M. de Malseigne, officier général connu par sa brillante valeur et par son énergie militaire, avait été chargé de l'exécution de ces décrets, que M. de Bouillé devait soutenir de tous ses moyens et de toutes ses forces, avec ordre d'employer les armes contre les soldats insurgés s'ils persistaient dans leur rébellion.

Loin de produire l'effet que l'Assemblée en avait attendu, ses décrets ne furent accueillis qu'avec dédain

par les séditieux, qui allèrent même jusqu'à les brûler; et les choses en étaient venues au point qu'après des violences et des excès de tout genre, commis tant contre les chefs militaires que contre les autorités constituées de la ville et du département, le pillage général et le sac de la cité étaient annoncés, et les principales victimes désignées. Tous les efforts de M. de Malseigne, à son arrivée, échouèrent donc complétement. Ce général ne reçut que des insultes, des menaces, et ce ne fut que par sa présence d'esprit et par son courage qu'il put échapper aux tentatives faites pour le mettre lui-même en prison. Il parvint à ressortir de Nancy et à joindre à Lunéville le corps des carabiniers qu'il avait longtemps commandé et qui jusqu'alors était resté soumis à la discipline. Irritée de la retraite de M. de Malseigne, la garnison de Nancy, ainsi qu'une partie des gardes nationales de cette ville, formées en corps d'armée, avec leurs officiers qu'ils avaient forcés de les accompagner, se portèrent à Lunéville pour contraindre les carabiniers à leur remettre le général de Malseigne, que ceux-ci avaient d'abord refusé de livrer.

Aussitôt qu'il fut informé de ces derniers actes des rebelles, le marquis de Bouillé jugea ne devoir plus hésiter à rassembler des troupes pour marcher contre eux. On conçoit, d'après les circonstances, combien cette tâche était hasardeuse et combien était difficile et délicat le choix à faire des régiments destinés à participer à une telle opération. Ils ne pouvaient être pris parmi ceux de la garnison de Metz, ni même des places voisines, agités par l'esprit d'insurrection et liés par des engagements, comme il a été déjà indiqué, avec les

soldats de Nancy. M. de Bouillé, d'une autre part, craignait d'employer les gardes nationales, sur lesquelles il faisait peu de fond. Il ne pouvait guère avoir confiance que dans l'infanterie étrangère; mais aucun de ces corps ne se trouvait près de lui en ce moment. Il prit cependant le parti d'expédier des ordres de marche à quelques bataillons suisses et allemands, ainsi qu'à plusieurs régiments de cavalerie; et, sans trahir le mystère dont l'état des esprits le forçait d'envelopper ses dispositions, il parvint à faire heureusement sortir de Metz un petit train de huit pièces d'artillerie. Lui-même, dans l'appréhension assez fondée que les soldats de la garnison ne s'opposassent à son départ, s'ils en avaient connaissance, quitta la ville secrètement, dans la soirée du 29, n'emmenant que son fils aîné et le comte de Gouvernet, fils du ministre de la guerre. Peu d'heures après, M. de Bouillé était à Toul, d'où il adressa aussitôt au peuple et à la garnison de Nancy la sommation de se soumettre aux décrets de l'Assemblée nationale.

Un bataillon suisse et le régiment royal-Normandie-cavalerie se trouvaient déjà à Toul même. Pendant la nuit et la matinée suivante des couriers durent porter aux troupes postées dans les environs de Nancy l'ordre de s'approcher de cette ville; mais la plupart furent interceptés, et la perplexité causée par ce contre-temps s'éleva au comble, lorsqu'on apprit, le 30, à cinq heures du soir, que les carabiniers avaient livré et conduit dans les prisons de Nancy le général de Malseigne.

Une telle défection affligea d'autant plus M. de Bouillé qu'il croyait pouvoir compter principalement

pour le succès de son opération sur le concours de ce corps composé de huit escadrons. Son premier plan était en effet de cerner la ville de Nancy avec une nombreuse cavalerie, d'imposer aux rebelles par un formidable appareil militaire, et de les obliger, sans coup férir, à livrer les chefs de la révolte. De telles dispositions devenaient inexécutables avec des forces réduites d'une manière inattendue, et l'on avait à craindre en outre que l'exemple des carabiniers n'entraînât le reste des troupes. Il fallut aviser au parti qui restait à prendre dans une situation aussi pressante. Engagé comme il l'était, M. de Bouillé sentit que son devoir, comme son honneur, lui commandait de tout essayer, de tout risquer avant de renoncer à frapper le coup de vigueur qu'il avait annoncé.

Il se décida donc à réunir près de Nancy les troupes qu'il avait mises en mouvement, pour juger de leurs dispositions et pour déterminer sa conduite ultérieure d'après le résultat de cette épreuve. Il donna sur-le-champ rendez-vous à son armée pour le lendemain 31 août, entre six et huit heures du matin, au village de Frouart où il établit son quartier général. Dès qu'elle fut rassemblée, et après l'avoir fait échelonner sur les hauteurs entre Frouart et Nancy, que sépare une distance de deux lieues, il passa l'inspection des troupes, qui lui témoignèrent une bonne volonté et même une ardeur propres à ranimer sa confiance. Les états-majors étaient presque au complet; mais les rangs ne présentaient que six cents grenadiers et chasseurs, en trois détachements des régiments français d'Auxerrois, d'Auvergne et de Hainaut, seize cent vingt

hommes en quatre bataillons des régiments d'infanterie étrangère de Castella, de Vigier, suisses, et de royal-liégeois, cinq cents gardes nationaux de Metz et trois cents de Pont-à-Mousson. La cavalerie comprenait quatorze escadrons de royal-Normandie, royal-allemand, hussards de Lauzun, royal-dragons, Monsieur-dragons, Condé-dragons et chasseurs de Hainaut. L'artillerie ne se composait que de huit pièces de canon, dont six de huit et deux de quatre.

D'après les dispositions ordonnées par le général, cette petite armée de trois mille fantassins et de quinze cents chevaux devait, en arrivant près de Nancy, se partager en deux colonnes : l'une prenant à droite, pour tourner autour de la ville et attaquer la porte de Stanislas ; l'autre marchant directement, pour engager au même instant le combat à la porte de Stainville. Il était prescrit de tirer sur tous les soldats qu'on rencontrerait ayant les armes à la main, tant hors que dedans les murs, mais d'épargner le plus possible les gardes nationales, ainsi que le peuple qui serait armé, et de ne faire feu sur eux qu'en cas de résistance.

Les rebelles renfermés dans la ville s'élevaient au nombre de plus de dix mille, composés des quatre bataillons du régiment du roi, des deux de Châteauvieux, des trois escadrons de mestre de camp cavalerie, d'une partie des gardes nationale de Nancy, de Toul et des environs, enfin d'hommes soulevés par de criminelles séductions et par l'appât du pillage. Ils avaient établi des batteries aux portes et pris toutes les mesures de défense pour soutenir et repousser l'attaque. Les habitants hon-

formés en ligne, fusils chargés, forçant les officiers de demeurer à leurs places ordinaires. Il les harangue d'abord, mais inutilement : *Blut oder geld !* du sang ou de l'argent ! telle est leur invariable réponse. Voyant les dernières tentatives de son autorité succomber sous l'opiniâtreté de cette mutinerie, M. de Bouillé, à la tête des officiers qu'il appelle vers lui, se place vivement devant la demeure du colonel, pour préserver les enseignes et le trésor près de devenir la proie de ces avides forcenés, et s'offre sans défense à leurs coups. Les grenadiers en très bon ordre s'étaient rangés vis-à-vis de la porte dont M. de Bouillé, l'épée à la main, ainsi que les officiers qui l'ont suivi, garde résolûment l'entrée. Le reste de la troupe se tient en bataille, en avant des casernes, à l'exception de quelques détachements qui interceptent toutes les communications de la ville avec le *fort*, où se passe cette scène. Précaution malheureusement superflue de leur part : M. de Bouillé a bien fait parvenir au régiment de Condé-dragons, dont le quartier est presque contigu, l'ordre de monter à cheval et de charger le régiment allemand ; les officiers veulent obéir ; mais les dragons refusent unanimement. Il en est de même des autres régiments de la garnison, qui, loin de se montrer disposés à réprimer l'insurrection du corps d'infanterie étrangère, déclarent hautement approuver sa conduite. Ainsi privé de tout secours, M. de Bouillé reste pendant deux heures dans cette position, en face des grenadiers qui, observant un morne silence, n'osent pourtant pas forcer la porte. Quelques-uns, il est vrai, excités par des gens du peuple, couchent en joue leur général, à plusieurs re-

prises. Celui-ci, sans s'émouvoir, présente sa poitrine, et leur offre de sceller de son sang leur infamie. Sa fermeté imprime encore du respect aux sous-officiers qui relèvent les armes de ces furieux, prêts à les frapper dès lors eux-mêmes. La situation devenait de plus en plus critique. Enfin, après d'intempestives hésitations, la municipalité, informée de ces violences, arriva en corps pour y mettre un terme. Le maire harangua les soldats, en les sommant de se retirer dans leurs casernes, où effectivement ils ne tardèrent pas à rentrer, avec le plus grand calme même ; mais ce dénoûment fut surtout déterminé par l'intervention généreuse et spontanée des officiers qui, pour sauver l'honneur de leur corps et préserver la vie de leur général, prirent, à son insu, envers les soldats l'engagement personnel de leur payer les sommes importantes qu'ils réclamaient.

De semblables scènes se produisirent successivement, quoique avec moins de fureur, dans tous les régiments de la garnison de Metz, sans qu'il fût possible de s'y opposer. A la fin cependant, les autorités municipales et les bourgeois de la ville, alarmés de la licence effrénée de dix mille hommes qui ne reconnaissaient plus ni chefs, ni lois, ni discipline, se réunirent à M. de Bouillé pour arrêter les troubles. Les gardes nationales, qui lui étaient restées affectionnées depuis la fédération du 4 mai, lui offrirent même leurs services contre les troupes, qu'avec cette assistance il parvint à faire précairement rentrer dans l'ordre.

La position difficile, inquiétante même, où le marquis de Bouillé se trouvait placé par suite de l'esprit de désorganisation régnant dans l'armée attirait au plus

haut point l'attention et l'intérêt sur lui ; et le roi, pénétré de toute l'importance des services qu'il en pouvait attendre, lui écrivit à cette occasion la lettre suivante :

« Saint-Cloud, ce 20 août 1790.

« Vous avez donné, monsieur, une nouvelle preuve « de votre zèle et des sentiments qui vous animent en « ne profitant pas du congé que je vous avais envoyé « dans les circonstances où vous l'avez reçu [1]. J'ai ap- « pris avec une véritable peine les dangers auxquels « vous a exposé la prolongation de votre séjour à Metz. « Je n'ai point été surpris de la fermeté dont vous « avez donné de nouvelles preuves dans cette occasion, « mais j'ai du plaisir à vous témoigner ma reconnais- « sance et ma satisfaction de votre conduite.

« LOUIS [2]. »

En même temps M. de Bouillé recevait une autre marque de l'approbation et de la confiance du roi : il venait d'être nommé (le 19 août) au commandement en chef de la plus considérable des quatre armées nouvellement décrétées par l'Assemblée nationale, et entre lesquelles étaient réparties les forces militaires de la France. Cette armée, qui comprenait toute la frontière depuis la Suisse jusqu'à la Sambre, se

(1) M. de Bouillé avait sollicité quelque temps d'avance et obtenu un congé pour aller prendre à Aix-la-Chapelle les eaux dont sa santé réclamait sérieusement l'usage. Il renonça à en profiter lorsqu'il reconnut que l'esprit d'insurrection commençait à se manifester dans les garnisons de son commandement.

(2) Portefeuille du marquis de Bouillé.



composait des troupes placées dans les provinces d'Alsace, de Lorraine, des Évêchés, de Champagne, et consistait en quatre-vingt-dix bataillons et cent quatre escadrons, sans compter les corps d'artillerie et du génie. Mais un tel commandement, tout vaste qu'il était par son étendue, et malgré ce qu'il avait de flatteur et d'honorable pour M. de Bouillé, par les circonstances de sa nomination, ne rendait sa tâche que plus pénible et venait augmenter ses difficultés, sans lui donner un accroissement de force véritable. Dans ce moment, l'un des plus critiques qui se fussent encore présentés depuis le commencement de la révolution, presque toutes les troupes se trouvaient livrées au désordre et à la licence. L'infanterie française était généralement en insurrection : l'infanterie étrangère, quoique plusieurs de ses régiments fussent déjà corrompus, semblait seule néanmoins fournir un point d'appui. Il est vrai que la cavalerie, en grande partie, avait conservé sa discipline ainsi que son attachement et sa fidélité au roi. Sur quatre-vingt-dix bataillons, M. de Bouillé ne pouvait donc disposer avec quelque sécurité que de vingt environ, allemands ou suisses; mais, de ses cent quatre escadrons, plus de soixante, dont vingt-sept de hussards allemands, méritaient d'être considérés comme fidèles au devoir et dévoués à la cause royale.

En envisageant l'attitude effrayante des troupes et l'état du royaume, M. de Bouillé présageait une grande catastrophe, au moins une guerre civile. Dès qu'il fut à la tête de son armée, il songea donc à s'assurer d'un poste qui le mît à même d'employer efficacement les

tion entre les insurgés et l'avant-garde, composée de Suisses, qui tout à coup, par l'effet d'un acte d'indigne trahison, essuya une décharge de mousqueterie et d'artillerie sous laquelle tombèrent cinquante hommes environ, entre autres M. de Shuphauwer, capitaine au régiment de Vigier et commandant les volontaires. Ce fut en cet instant fatal que le jeune Désilles, officier au régiment du roi, contraint par ses soldats de rester au poste de la garde de cette porte, s'immortalisa par son héroïque dévouement[1].

La fureur s'était emparée des troupes de M. de Bouillé. Immédiatement le feu des volontaires et des deux pièces de canon de son avant-garde disperse les rebelles. Les grilles de la porte sont brisées par les boulets. La colonne pénètre dans la ville, en débouchant sur la place de Grève. Là elle se trouve assaillie par une vive fusillade, partant de toutes les directions. Dans la première rue où l'on s'engage, les décharges deviennent tellement meurtrières que les troupes lâchent pied, et qu'on éprouve une peine extrême à les ramener. Leur confiance ne se rétablit que lorsqu'elles voient arriver la cavalerie sur la place de Grève, pour se former et stationner en bataille pendant le temps du combat. La nature de l'action ne lui permet pas

(1) Au moment où les rebelles allaient mettre le feu à une pièce de vingt-quatre chargée jusqu'à la bouche, il se précipita sur la lumière qu'il couvrit de son corps, et empêcha ainsi l'explosion, qui eût produit de plus grands ravages dans la colonne, serrée en masse sur une chaussée étroite. Dans la lutte courageuse qu'il soutint contre ces furieux, Désilles reçut trois blessures auxquelles il ne survécut que peu de semaines, assez du moins pour qu'il lui fût permis de jouir de la gloire dont il venait de se couvrir.

d'y prendre une part utile; les hussards de Lauzun seuls, s'étant assez imprudemment répandus dans la ville, où ils chargent avec une grande bravoure sur les rebelles, subissent des pertes considérables. L'infanterie cependant a complétement repris courage; et le général en chef, parvenu à empêcher les soldats de s'arrêter pour répondre trop longtemps au feu qu'ils essuient, les reforme en colonne et leur commande de se porter vers la place Royale, qu'ils gagnent d'un pas intrépide, en bon ordre, et dont ils s'emparent, ainsi que de plusieurs pièces de canon qui la défendent.

Au premier bruit de la mousqueterie, les troupes de la garnison, disposées la plupart à se soumettre et se rangeant déjà hors de la ville, ont imaginé qu'on profite de leur sortie pour attaquer le peuple et leurs camarades demeurés dans Nancy. Afin de les protéger, elles rentrent précipitamment. Les officiers du régiment du roi réussissent pourtant à persuader à leurs soldats de se retirer dans la cour de la caserne, de s'y retrancher avec du canon et de s'y maintenir sur la défensive. Grâce à cette heureuse détermination, il ne reste à combattre que les plus séditieux de ce régiment et de celui de Châteauvieux, qui s'étaient joints aux autres révoltés.

En voyant commencer des hostilités auxquelles on ne s'attendait plus, le général de Frimont avait, avec présence d'esprit, exécuté les ordres primitivement reçus de M. de Bouillé. Mais le corps de bataille de la première division, qu'il dirige, a trouvé les avenues de la porte de Stanislas fortifiées par des poutres disposées en travers sur des charrettes. En arrière se tenait

rangé un corps d'infanterie rebelle, avec trois pièces de canon. Cette barrière a été enlevée de vive force, après quelque résistance. Les insurgés se replient sur la porte Stanislas et rentrent dans la ville, en fermant les grilles, à travers lesquelles il continuent à faire feu et qu'ils abandonnent dès que le canon les a rompues. La colonne, composée de Suisses et des gardes nationales de Metz, pénètre aussitôt, en perdant du monde sous le feu qui part des maisons et de quelques pelotons d'infanterie. Elle se sentait ébranlée, au moment où M. de Bouillé arrive et change la disposition du soldat. Il fait placer en tête deux pièces de canon, reforme la colonne par pelotons, avec des tirailleurs sur les flancs, et la conduit dans cet ordre vers la place de Grève, où il la range en bataille. Pendant cette marche, la fusillade la plus vive, partant du bâtiment de l'Université et des rues adjacentes, frappe encore mortellement quelques hommes, entre autres cinq gardes nationaux de Metz et leur lieutenant-colonel, M. de Vigneulles ; M. de Frimont a son cheval tué sous lui ; mais, comme le dit une relation publiée alors, « *la fortune des héros préserve notre général* [1]. »

« Il était près de huit heures du soir ; le combat du-
« rait depuis quatre heures environ ; le feu commen-
« çait à devenir moins vif, et l'on était parvenu à se
« rendre maître des principales places où aboutissaient
« les casernes du régiment du roi et des Suisses de
« Châteauvieux qui faisaient mine de vouloir s'y dé-
« fendre. Quoique l'on eût pris douze pièces de canon,

(1) *Relation exacte de ce qui s'est passé à Nancy le 31 août 1790.* A Metz, de l'imprimerie de J.-B. Collignon, 1790.

« tué beaucoup de monde aux rebelles et fait sur eux « un grand nombre de prisonniers, rien n'était encore « décidé. Des pertes considérables avaient fort affaibli « les troupes de M. de Bouillé ; la nuit approchait, et il « était difficile de calculer toute l'influence qu'elle « pourrait avoir sur le dénoûment. Le général était « alors avec environ quatre cents grenadiers français, « ayant en tête plusieurs pièces de canon, sur la place « Royale, faisant face à la rue où était située la caserne « du régiment du roi, distante de deux cents pas, et « d'où l'on ne tirait que faiblement. Les grenadiers « demandaient à attaquer ce régiment trois fois plus « nombreux qu'eux ; et, malgré le désavantage que pré- « sentaient cette supériorité de nombre, ainsi que la po- « sition, il semblait ne rester d'autre parti à prendre, « lorsque l'un des aides de camp de M. de Bouillé, le « capitaine de Rodais, qui s'était porté en avant et « était parvenu à pénétrer dans la caserne, vint rendre « compte qu'il avait parlé aux soldats, qu'il avait trou- « vés très alarmés, plus dociles à la voix de leurs offi- « ciers, et que, si le général paraissait, il ne doutait « pas de leur soumission. M. de Bouillé n'hésita pas ; « il s'y porta aussitôt, accompagné seulement de son « fils aîné et d'un hussard. Ils entrèrent ainsi dans la « caserne, se livrant avec une confiante assurance qui « imposa à cette troupe jusque-là mutinée.

« Les soldats, saisis de repentir et encore plus de « crainte, voulurent mettre bas les armes ; le général « les en empêcha, mais en leur signifiant de quitter la « ville dans un quart d'heure, à quoi ils se soumirent ; « et il leur donna l'ordre d'aller tenir garnison à Ver-

« dun. Par un effet aussi remarquable que singulier « de la terreur dont ils étaient frappés, ils mirent pour « condition à leur départ qu'ils seraient escortés par « un détachement et un aide de camp du général pour « les protéger dans leur marche contre la fureur de ses « troupes; et cependant ils avaient leurs armes char- « gées et leurs gibernes pleines de cartouches qu'il « avait bien fallu leur laisser dans la crainte d'apporter « quelque obstacle ou du retard à leur sortie, point le « plus important et le plus pressant à obtenir. Alors le « comte Louis de Bouillé s'offrit pour marcher avec « eux, en leur demandant si la présence du fils du gé- « néral les rassurerait assez. Ils le comblèrent d'accla- « mations, on peut dire de caresses; et ce jeune « officier, ayant été rejoint par un détachement de « vingt-cinq hussards de Lauzun, sortit de la ville avec « le régiment du roi, en traversant plusieurs corps de « l'armée dont les murmures l'intimidaient encore [1]. »

Cette soumission entraîna celle de Châteauvieux, qui reçut et exécuta l'ordre de se rendre à Marsal, Vic et Moyenvic. Il en fut de même de mestre de camp cavalerie, qui partit pour Toul, puis pour Void. A neuf heures du soir, les troupes séditieuses avaient entièrement évacué Nancy; le calme et la sécurité avaient succédé au désordre et au combat. Cet heureux résultat fut dû, en grande partie, à la modération et à la discipline des soldats, qui répondirent parfaitement aux intentions de leur général en chef. Dans la chaleur même de l'action, ils épargnèrent les citoyens qui se

(1) Souvenirs inédits du comte Louis (marquis) de Bouillé.

rendaient volontairement; et, quoiqu'il fallût forcer quelques maisons pour faire cesser le feu très meurtrier qui en partait, les propriétés furent généralement respectées.

L'armée de M. de Bouillé compta dans cette journée trois cents tués ou blessés, dont trente-cinq officiers. La perte des rebelles dut être beaucoup plus considérable, mais ne put s'évaluer, parce qu'ils tiraient des fenêtres et des caves des habitations qui les couvraient, et que l'on ne retrouva qu'une centaine d'entre eux, morts ou seulement atteints, sur les différents points où l'action s'était passée. Pendant la nuit et la matinée du lendemain, de nombreuses patrouilles furent employées à ramasser les soldats révoltés qui se tenaient encore cachés dans les maisons, et que les bourgeois, soit par crainte, soit par indignation, obligeaient d'en sortir. Beaucoup néanmoins trouvèrent moyen de se sauver à la faveur de déguisements que leur fournirent les gens du peuple qui les recélaient et qui avaient fait cause commune avec eux; de sorte que le nombre des prisonniers ne s'éleva au total qu'à six cents, dont cent treize de Châteauvieux. Ceux-ci furent jugés [1], conformément au droit des corps suisses, par un tri-

(1) Un d'eux fut condamné à être rompu, vingt-deux à être pendus, trente aux galères pour trente années; soixante furent renvoyés à leur corps pour un plus ample informé. La sentence reçut aussitôt son exécution... Deux ans après, ceux de ces rebelles qui subissaient leur juste châtiment aux galères en furent retirés pour recevoir à Paris, de l'Assemblée législative, sur la proposition de l'un de ses membres, les honneurs du triomphe. (Note des Souvenirs inédits du comte Louis (marquis) de Bouillé.)

bunal militaire formé dans les régiments de Castella et de Vigier, de la même nation.

Quant aux soldats du régiment du roi, au nombre de cent quatre-vingts, pris, ainsi que trois cents hommes du peuple, les armes à la main, l'autorité militaire n'ayant pu les juger, ils furent depuis élargis purement et simplement ; car l'Assemblée nationale et M. de La Fayette lui-même, remis de la vive alarme que leur avaient causée les mouvements de Nancy, ne songèrent bientôt plus qu'à arrêter l'effet, favorable pour l'ordre et la discipline, que pouvait produire leur issue, dans la crainte sans doute qu'elle ne tournât aussi à l'avantage du royalisme.

On avait cru d'abord indispensable de combler d'éloges officiels la conduite de M. de Bouillé. Le commandant de la garde nationale parisienne lui écrivit : « *Vous êtes le sauveur de la chose publique*, mon cher « cousin ; j'en jouis doublement et comme citoyen et « comme votre ami. J'ai partagé vos anxiétés sur la « terrible situation où nous étions prêts à tomber, et « j'ai regardé l'exécution du décret de Nancy comme « la crise de l'ordre public ; aussi a-t-on bien cherché « à égarer le peuple sur cet événement ; je ne m'en « étonne pas, puisqu'il déjoue les projets de trouble, « mais vous avez été si scrupuleux observateur de « toutes les règles que la malignité n'a trouvé à mor- « dre nulle part, et que chaque doute produit un « éclaircissement à votre avantage [1]..... »

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, page 164.

En même temps, l'Assemblée nationale lui faisait exprimer, par son président, sa satisfaction, dans les termes suivants, aussi délicats que remarquables :

« Paris, le 5 septembre 1790.

« L'Assemblée nationale, monsieur, a comblé d'é-« loges la conduite remplie de courage et de patrio-« tisme que vous avez tenue, en faisant rentrer dans « le devoir la garnison de Nancy et les autres coupa-« bles. Vos succès comme guerrier ne peuvent étonner « l'Assemblée nationale, mais elle sent quelle a dû « être votre douleur d'être forcé de déployer vos ta-« lents contre des soldats rebelles accoutumés à vain-« cre sous vos ordres, et cette douleur elle la partage. « La gloire d'avoir vengé les lois et réprimé des sédi-« tieux qui les enfreignaient toutes, est au-dessus de « celle d'avoir été plusieurs fois vainqueur des enne-« mis de la France ; il vous appartenait de réunir l'une « et l'autre. L'Assemblée nationale me charge de vous « témoigner son approbation et son estime, et je m'ap-« plaudis d'être en ce moment l'interprète de ses sen-« timents.

« Je suis, monsieur, etc.

« Henry Jessé, *président*.

« *P.-S.* Je vous adresse, monsieur, une expédition « en forme du décret de l'Assemblée nationale et je « vous prie de faire parvenir sans délai aux gardes na-« tionales et aux troupes de ligne qui ont travaillé sous « vos ordres au rétablissement de la paix les lettres ci-« jointes que l'Assemblée m'a chargé de leur écrire ;

« vous voudrez bien veiller à ce que toutes en aient « communication [1]. »

Décret de l'Assemblée nationale, du 3 *septembre* 1790.

« L'Assemblée nationale a décrété et décrète :

« Que le directoire du département de la Meurthe « et les municipalités de Nancy et de Lunéville sont « remerciés de leur zèle ;

« Que les gardes nationales qui ont marché sous « M. de Bouillé sont remerciées du patriotisme et de « la bravoure civique qu'elles ont montrés pour le ré- « tablissement de l'ordre à Nancy ;

« Que M. Désilles est remercié pour son dévouement héroïque ;

« Que la nation se charge de pourvoir au sort des « femmes des gardes nationales qui ont péri ; que « le général et les troupes de ligne sont approuvés « pour avoir glorieusement rempli leur devoir ;

« Que les commissaires dont l'envoi a été décrété « se rendront sans délai à Nancy pour y prendre les « mesures nécessaires à la conservation de la tran- « quillité, et l'information exacte des faits, qui doit « amener la punition des coupables, de quelque rang, « grade et état qu'ils puissent être. »

Sur les lieux mêmes, dès le 1er septembre, la proclamation suivante avait été adressée

« Aux bons citoyens !

« Le conseil général de la commune de Nancy croi- « rait manquer au plus cher, au plus essentiel de ses « devoirs envers les restaurateurs de la tranquillité de

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

« la ville, s'il ne s'empressait d'annoncer aux bons ci-
« toyens que c'est aux soins, au zèle infatigable de
« M. de Bouillé, officier général chargé de l'exécution
« du décret de l'Assemblée nationale, du seize du mois
« dernier, que Nancy est redevable de la paix dont il
« jouit aujourd'hui, d'après les précautions les plus
« sages de ce général. Toujours pénétré de l'amour
« du bien public, il a su, dans l'exécution des ordres,
« distinguer les bons citoyens d'avec les rebelles, con-
« tre lesquels le maintien du bon ordre l'a contraint
« d'employer les forces qui lui étaient confiées. La cité
« mise sous sa protection spéciale, il a assuré les per-
« sonnes et les propriétés. . . . . »

Deux jours après, le directoire du département de la Meurthe s'exprimait ainsi, dans une adresse

« Aux citoyens soldats et aux soldats citoyens de « l'armée libératrice de Bouillé :

« Quand de vaillants défenseurs de la liberté vien-
« nent de rétablir, au prix de leur sang, la paix dans
« nos murs, qu'ils viennent d'en bannir la licence de
« soldats furieux et menaçant les vrais amis de la con-
« stitution, le directoire ne doit-il pas s'empresser,
« au nom de la patrie, d'exprimer à ces citoyens les
« transports de sa reconnaissance? Braves et généreux
« guerriers! acceptez-en l'hommage éclatant. Pour-
« quoi faut-il que les ennemis publics que vous avez
« eu à poursuivre aient été nos frères et nos conci-
« citoyens; que votre sang ait été versé pour répan-
« dre celui de rebelles à la loi, qui n'avaient pu y être
« ramenés par nos fréquentes exhortations? Votre
« exemple et votre courage nous ont ôté pour jamais

« de pareils crimes à punir : cette valeur que vous avez « montrée pour refréner l'audace des coupables ar- « més, cette modération après la victoire, cette tran- « quillité après avoir réduit et dissipé les auteurs du « désordre, ces bras tendus vers nos bons citoyens, « en vous annonçant leurs amis et leurs protecteurs, « en leur disant qu'ils pouvaient enfin respirer en paix « dans leur domicile, que sans vous ils eussent aban- « donné, tout ajoute à notre admiration et à notre « amour. . . . .

« Immortel Bouillé, chef heureux d'une troupe « aguerrie et fidèle, vous ajouterez à vos bienfaits, en « empêchant nos bons voisins, nos frères, de se mé- « prendre sur les sentiments de notre malheureuse « cité. Vous leur direz combien nous frémissons en- « core des crimes de ces traîtres ; vous leur direz que « des brigands, qui avaient forcé notre arsenal et notre « magasin à poudre, étaient venus en foule se joindre « aux compagnies de la garde nationale pour empê- « cher les efforts de son zèle ; que les bons citoyens « réduits à l'impuissance d'agir ont été obligés de cé- « der la place à ces assassins, qui, n'osant se montrer « en présence de si braves guerriers, ont été, pour les « frapper, se cacher dans les ténèbres..... »

Et pourtant, le général ainsi célébré, ainsi invoqué par les autorités publiques récemment constituées sous l'empire d'institutions nouvelles, allait se trouver en butte à la rage et aux invectives furibondes des révolutionnaires dépités. Ceux-ci, dans leur langage infâme, qui eût voulu être flétrissant, allaient le désigner par le surnom inique de *boucher de Nancy*. Un burin

ignoble plus encore qu'atroce devait même le représenter égorgeant impitoyablement un homme du peuple, et faisant couler le sang dans le verre de Marie-Antoinette [1], au *Ci-devant grand couvert du Gargantua moderne* (Louis XVI) *en famille* [2] !

On vient de voir quelle fut cette mémorable affaire de Nancy. L'Assemblée nationale, sans s'associer à des calomnies démenties par son propre et authentique témoignage, n'en éprouvait pas moins un redoublement de méfiance envers l'homme qui avait su la préserver du fléau de l'anarchie militaire, et le libérateur l'inquiétait trop pour pouvoir attendre d'elle une franche gratitude. « Tous les yeux, a dit un historien contempo-« rain [3], restaient attachés sur M. de Bouillé qui venait « de déployer tant de fermeté, de courage, de chaleur « d'âme pour punir les rebelles et pour entraîner au « devoir, au combat, des soldats d'une fidélité peut-« être flottante. » Un tel succès ne fit donc qu'augmenter l'ombrage que le vainqueur inspirait auparavant, et qu'exposer à de plus vives attaques l'ascendant qu'il devait naturellement acquérir.

Cherchant bientôt à tourner en faute ce qu'elle avait approuvé et loué, l'Assemblée nationale s'empressa d'envoyer à Nancy deux commissaires, sous prétexte de connaître les causes de l'insurrection, et réellement

(1) On plaçait dans la bouche de la reine ces abominables paroles : *Faut-il que le verre ne soit pas ma baignoire !*

(2) *Musée de la caricature, ou Recueil des caricatures les plus remarquables publiées en France depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours*, etc., par E. Jaime. Paris, 1838, tome II.

(3) Ch. Lacretelle, *Histoire de France pendant le XVIIIe siècle*, tome VIII, livre VI.

dans l'espoir de trouver quelque tort à imputer à M. de Bouillé ; mais il avait agi avec tant de sagesse et de modération qu'ils ne purent y parvenir, et la lumière qui sortit de ces premières informations n'eut pour effet que de démontrer plus généralement à quel point la conduite de M. de Bouillé était pure. L'Assemblée pourtant ne se rebuta pas. Plus tard elle revint encore sur cette affaire ; mais, en dépit de perfides intentions, les enquêtes et les rapports proclamèrent de nouveau complétement irréprochable le général qu'on avait espéré perdre ; ce qui n'empêcha pas « tous les journaux, tous « les pamphlets révolutionnaires et les cris de quarante « mille clubs de continuer à demander sa tête [1]. »

Ces accusations passionnées ne prouveraient, au reste, qu'avec plus d'évidence, s'il en était besoin, combien ce coup de vigueur malheureusement nécessaire, en étouffant une insurrection susceptible de devenir le signal de la guerre civile et en déjouant ainsi les complots anarchistes, servit efficacement à détourner ou du moins à retarder les maux qui menaçaient la patrie. Tous les amis de l'ordre, tous les persévérants soutiens de la monarchie presque expirante reconnurent la réalité de ce résultat ; et Louis XVI, pénétré de l'importance du service que le marquis de Bouillé venait de rendre, non moins que ranimé par l'espoir qu'il en concevait pour son propre salut, lui adressa ce témoignage expressif et touchant de sa reconnaisance :

« Saint-Cloud, le 4 septembre 1790.

« J'espère, monsieur, que vous me connaissez assez

(1) *Histoire de France pendant le XVIII[e] siècle*, par Ch. Lacretelle, tome VIII, livre VI.

« pour ne pas douter de l'extrême satisfaction que j'ai « ressentie de votre conduite à Nancy; vous avez sauvé « la France le 31 août, et vous avez par là montré aux « autres le chemin et comme ils doivent se conduire. « C'est le comble de la bonne conduite que vous tenez « depuis un an, et à laquelle vous avez eu bien du mérite « par toutes les tracasseries qu'on vous a suscitées. Con- « tinuez sur la même route; soignez votre popularité; « elle peut m'être bien utile et au royaume; je la re- « garde comme l'ancre de salut, et que ce sera elle qui « pourra servir un jour à rétablir l'ordre. J'ai été bien « inquiet sur les dangers auxquels vous vous exposiez, « jusqu'à ce que j'aie reçu les nouvelles de M. de Gou- « vernet, et je regrette bien sincèrement les braves « gens qui ont péri dans cette affligeante, mais bien « nécessaire affaire. Je vous prie de me marquer par- « ticulièrement ceux dont vous avez été content; je « vous charge aussi de témoigner aux gardes nationa- « les, ainsi qu'aux officiers et soldats qui vous ont si « bravement secondé, combien je suis touché de leur « zèle et de leur fidélité. Pour vous, monsieur, vous « avez acquis des droits éternels à mon estime et à mon « amitié. LOUIS.

« J'ai su qu'un de vos chevaux, que vous aimiez « beaucoup, a été tué sous M. de Gouvernet; je vous « en envoie un des miens que j'ai monté et que je vous « prie de garder pour l'amour de moi[1]. »

A des marques si flatteuses de sa justice et de sa bonté personnelles, Louis XVI voulut ajouter un éclatant témoignage public. Le comte de La Tour-du-Pin,

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

ministre de la guerre, chargea son fils, M. de Gouvernet, d'annoncer au marquis de Bouillé que le roi allait lui envoyer le bâton de maréchal de France. Quelque méritée que dût paraître cette récompense, M. de Bouillé répondit qu'il ne l'acceptait pas, parce qu'elle pourrait faire douter du désintéressement de son zèle, et qu'il ne voulait point d'ailleurs recevoir ce prix d'un succès qu'il s'était vu forcé à regret de remporter sur des Français.

L'exemple de cette noble et patriotique abnégation, resté présent à des cœurs élevés, et solennellement invoqué au bout de soixante ans, était destiné à recevoir, du haut de la tribune nationale, en temps de république, une nouvelle et précieuse consécration[1].

(1) A la séance de l'Assemblée nationale législative du 28 janvier 1850, dans la discussion du *projet de loi relatif à la garde mobile,* qui s'était signalée par sa fidélité à la cause de l'ordre et par son courage, lors des déplorables journées de juin 1848, M. le général Fabvier, représentant, prit la parole et résuma ainsi son opinion :

« A quel sujet cependant vous demande-t-on des récompenses pour « la garde mobile? ....

« Messieurs, les récompenses pour du sang français versé par des « mains françaises, elles sont tristes à recevoir, croyez-moi ; et rap« pelez vous qu'au commencement de la révolution française, une « insurrection formidable s'éleva à Nancy. M. de Bouillé, lieutenant « général, fut chargé de la réprimer. La lutte fut cruelle et sanglante ; « la loi triompha néanmoins. L'Assemblée nationale et le roi nommè« rent le lieutenant général de Bouillé maréchal de France. Il refusa : « *Je suis assez malheureux*, dit-il, *d'avoir versé le sang français pour « le triomphe des lois ; je ne veux pas qu'une faveur que vous m'accor« deriez me le rappelle chaque jour.*

« Messieurs, je ne crois pas que ces sentiments si nobles, exprimés « par un des anciens serviteurs de la monarchie, ne conviennent pas « parfaitement aux citoyens de toutes les classes que nous avons parmi « nous, ne conviennent pas parfaitement aux enfants de la garde mobile. »

(*Moniteur universel,* du mardi 29 janvier 1850.)

CHAPITRE V.

Dispositions des esprits, parmi le peuple et les troupes, envers M. de Bouillé, après l'affaire de Nancy. — Il visite les provinces de son commandement. — Leur situation. — Projet conçu pour rendre au roi sa liberté. — Premières ouvertures de Louis XVI à ce sujet. — Mission du fils aîné de M. de Bouillé à Paris pour concerter le plan et les moyens d'exécution de l'entreprise. — Correspondance établie entre le roi et M. de Bouillé. — Détails sur la position de la forteresse de Montmédy choisie pour lieu de la retraite de Louis XVI. — Rapports avec la cour de Vienne. — Tentatives des partis révolutionnaires auprès de M. de Bouillé. — Projet que lui fait présenter Mirabeau pour agir de concert avec lui.

1790—1791.

La répression énergique de la révolte de Nancy, en donnant à M. de Bouillé plus de relâche dans la lutte qu'il avait à soutenir, lui acquit une force sur laquelle il put fonder quelque espérance pour le résultat. Par un effet de ces réactions trop ordinaires et aussi imprévues qu'inexplicables dans les temps de révolutions, la ville de Nancy était devenue royaliste. Le peuple se refusait à reprendre le service de la garde nationale, et ne voulait plus reconnaître que l'autorité militaire émanée du roi. Le même esprit animait les corps ad-

ministratifs; et M. de Bouillé, jugeant avec raison qu'il ne serait d'aucune utilité d'encourager cette tendance nécessairement momentanée et peu susceptible d'imitation dans les autres villes, eut à persuader, non sans beaucoup de peine, aux autorités civiles de ressaisir leurs fonctions conformément aux lois constitutionnelles.

En même temps, par suite aussi de l'événement de Nancy, Metz et toute la province étaient dans l'enthousiasme; les troupes, d'après l'impulsion des citoyens, se montraient dévouées à leur général, sous lequel elles venaient de se signaler; enfin M. de Bouillé se trouvait parvenu au plus haut degré de popularité. Il voulut profiter de la latitude que cette situation lui laissait pour ses démarches, et se décida à faire aussitôt une tournée dans toute l'étendue de son commandement, afin de sonder par lui-même les véritables dispositions du peuple et de l'armée, et de reconnaître ce qu'il lui serait possible de tenter en faveur du roi.

Des émissaires, des avis donnés de Paris aux municipalités, aux chefs des gardes nationales, aux présidents des clubs contrecarraient, il est vrai, l'action du général dont les partis révolutionnaires suspectaient toujours les sentiments et pénétraient vaguement les intentions. Aussi M. de Bouillé s'aperçut-il bientôt qu'en réalité il ne lui restait qu'une seule et faible ressource, non pour rétablir l'ancienne monarchie : il n'était déjà plus temps; mais pour en sauver au moins des débris, pour rendre au roi sa liberté, un reflet de sa grandeur et quelques lambeaux de son pouvoir. Le moyen, selon lui, consistait à obtenir de l'empereur, beau-frère et

allié de Louis XVI, de faire avancer vers la frontière de France une partie des troupes qui séjournaient encore dans les Pays-Bas après les avoir récemment soumis. Le cabinet de Vienne aurait pris pour prétexte la volonté de soutenir la cause des princes allemands possessionnés en Alsace et en Lorraine, dont les décrets de l'Assemblée nationale venaient de violer les droits.

Ce mouvement, hostile en apparence, eût naturellement autorisé le marquis de Bouillé à former de ses meilleurs régiments un corps d'observation dont, sous son influence, une adresse des départements de la province aurait demandé que le roi vînt prendre le commandement, pour dissiper, par sa présence, l'esprit de licence et d'indiscipline qui régnait parmi les soldats. M. de Bouillé lui-même eût exprimé et fait exprimer par les troupes un semblable désir, que devaient d'ailleurs appuyer devant l'Assemblée nationale les principaux membres du côté gauche, Mirabeau surtout; car déjà ses services étaient offerts à la cour. Une fois le roi au milieu des troupes, les officiers étant dévoués à sa personne, on lui aurait aisément conquis les soldats; et le rôle de pacificateur lui serait échu aux yeux de la nation. Si, au contraire, ceux qui avaient intérêt à le retenir entre leurs mains ne lui permettaient pas d'aller se mettre à la tête de l'armée, quoique la constitution l'en eût déclaré le chef suprême, Louis XVI ne restait compromis par aucune démarche personnelle, et sa situation n'en devenait pas plus fâcheuse.

M. de Bouillé était assuré de l'approbation absolue et du fidèle concours des membres principaux des ad-

ministrations départementales, auxquels il avait communiqué ses intentions. Il méditait sur ce projet, lorsqu'à la fin d'octobre le roi envoya près de lui M. d'Agoult, évêque de Pamiers, porteur du billet autographe suivant, comme lettre de créance :

« Saint-Cloud, le 23 octobre 1790.

« J'espère que vous continuez à être content de « votre position avec les troupes dans ce moment-ci. « Je saisis avec plaisir les occasions de vous renouveler « l'assurance de tous mes sentiments d'estime pour « vous.

« LOUIS[1]. »

Avant d'exposer l'objet de sa mission, l'évêque de Pamiers voulut s'éclairer sur la manière dont il serait accueilli par M. de Bouillé. Il trouva en ce général une réserve convenable, naturelle surtout dans un entretien dont le but lui était inconnu, mais un extrême mécontentement de ce qui se passait et un attachement sans bornes pour le roi. L'évêque lui fit alors le tableau de la situation de ce prince et de la famille royale : M. de Bouillé n'en était que trop instruit déjà et savait qu'elle leur devenait chaque jour plus insupportable, par la rigueur et la dureté de ceux qui les retenaient captifs; puis, pour preuve de l'entière confiance de Louis XVI en M. de Bouillé, l'évêque de Pamiers déclara aussitôt être chargé de lui communiquer le projet formé par le roi de s'affranchir, en sortant de Paris ; de se retirer dans l'une des places frontières, du

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

commandement de ce général; de réunir autour de sa personne les troupes ainsi que ceux de ses sujets qui lui étaient demeurés fidèles; de chercher à ramener le reste de son peuple égaré par des factieux; enfin de s'aider du secours de ses alliés, si des autres moyens qu'il emploierait pour rétablir l'ordre et la paix ne suffisaient pas[1].

M. de Bouillé reçut cette confidence avec les sentiments qu'on pouvait attendre de lui. Il pria l'évêque de confirmer au roi l'assurance de son dévouement absolu, qui seul lui avait fait vaincre jusque-là une répugnance infinie à demeurer en France, au milieu des troubles, du désordre et de l'anarchie. En même temps il crut néanmoins de son devoir de représenter que cette démarche lui paraissait très dangereuse, très hasardée, d'un succès fort douteux; que si elle ne réussissait pas, elle perdrait le roi, ainsi que la monarchie, sans aucune ressource, et serait fatale même pour ses jours; que de toute manière, elle ne pouvait qu'éloigner le retour de son autorité; tandis qu'aux yeux du général il était possible de recouvrer celle-ci pied à pied, depuis que l'esprit des administrations départementales semblait s'améliorer. A la suite de ses observations, M. de Bouillé exposa le plan qu'il avait formé de son côté dans cette vue, et qui vient

(1) Ce projet avait été suggéré au roi et à la reine, de la part du baron de Breteuil, par l'évêque de Pamiers lui-même, revenu récemment de Suisse où il l'avait concerté avec cet ancien ministre qui, forcé par les événements de juillet 1789 de quitter la France, s'était retiré à Soleure, et de là entretenait toujours, au nom et dans l'intérêt de Lous XVI, quelques correspondances avec les cabinets étrangers.

d'être indiqué. Il renouvela, au surplus, les expressions d'une fidélité inébranlable, d'une soumission complète aux ordres, à la volonté de Louis XVI; et il se déclara résolu à ne point abandonner le poste qui lui procurait les moyens et les occasions d'être utile au roi et de répondre à sa confiance, quoique, depuis quelque temps, il eût eu lui-même le dessein de quitter la France, et qu'on lui eût donné l'espoir certain d'un sort brillant en Russie.

Dans ce premier entretien, très général, l'évêque de Pamiers, tout en n'ayant pour but que de connaître les dispositions de M. de Bouillé, développa néanmoins l'état des négociations entamées avec les différentes puissances. L'esprit du corps helvétique à cette époque paraissait garantir les secours les plus efficaces de sa part. Il fut donc proposé, entre MM. d'Agoult et de Bouillé, que Louis XVI se réfugiât à Besançon dont la citadelle lui offrait un asile respectable, et d'où il se serait trouvé en communication facile avec la Suisse. Pour mettre M. de Bouillé à même de disposer de ce côté tout ce qui était nécessaire à la retraite du roi, on convint que la province de Franche-Comté devrait être ajoutée à celles qu'il avait déjà sous ses ordres. En effet, l'évêque de Pamiers étant reparti le lendemain matin, les nouvelles lettres de commandement furent expédiées de Paris peu de jours après.

L'exécution du projet ne pouvait pourtant avoir lieu qu'au printemps suivant; et l'on avait décidé que, lorsque les négociations avec les puissances dont il fallait sonder les intentions seraient plus avancées, le roi le ferait savoir à M. de Bouillé, afin que ce der-

nier envoyât une personne affidée pour entrer dans des explications précises sur cet objet.

Dès que la résolution de Louis XVI ne lui eut plus permis d'envisager que son devoir et de suivre que l'impulsion de son attachement pour ce malheureux prince, le marquis de Bouillé appliqua tout son zèle et tous ses soins à la réussite d'une entreprise qu'il considérait, avec raison, comme décisive. L'autorité personnelle et morale qu'il possédait alors était assez étendue pour y puiser des motifs d'encouragement. Elle se fondait, on l'a vu, sur la confiance et l'affection des gardes nationales et des autorités constituées; et il est à croire que si le roi avait pu profiter sans délai de ces dispositions, malheureusement trop fugitives, elles eussent presque fixé des chances qu'un ajournement ainsi prolongé n'était propre qu'à affaiblir ou à compliquer. Déjà le changement survenu, au mois d'octobre, dans le ministère avait, par la retraite du comte de La Tour-du-Pin, enlevé à M. de Bouillé l'un de ses principaux auxiliaires. Avec le nouveau chef du département de la guerre, tout devenait bien plus difficile, sinon même impossible. Redevable de son entrée dans le cabinet à l'influence de M. de La Fayette, M. du Portail effectivement s'occupa aussitôt d'atténuer les moyens d'action du général qui lui faisait ombrage, ainsi qu'à son parti.

Deux mois s'écoulaient depuis la visite de l'évêque de Pamiers : le baron de Breteuil usant auprès des puissances étrangères du plein pouvoir qne le roi lui avait donné; Louis XVI s'occupant d'arrangements provisoires pour sa fuite; M. de Bouillé calculant ses

ressources et ses plans. Vers la fin de décembre, l'évêque, qui était resté en correspondance avec le général, lui manda que le roi et la reine désiraient qu'il envoyât près d'eux son fils aîné, désigné dès le premier moment pour remplir cette importante mission, dont le comte Louis, depuis marquis, de Bouillé a lui-même consigné les particularités dans ses souvenirs manuscrits et dans son *Mémoire sur l'affaire de Varennes* [1]. On ne saurait mieux faire que d'en extraire et de placer ici les passages suivants :

« Je n'étais, » dit-il, « porteur d'aucun écrit, mais « seulement d'instructions verbales très étendues pour « recevoir et donner toutes les informations néces- « saires. Je trouvai à mon arrivée un billet de M. l'é- « vêque de Pamiers qui me demandait un rendez-vous « pour le lendemain. Ce rendez-vous eut lieu effecti- « vement, et, pendant une conversation de deux heu- « res, dans laquelle l'évêque me renouvela les assu- « rances de la reconnaissance dont le roi comptait « donner à mon père les marques les plus éclatantes, « et de la confiance absolue que le rapport de son en- « trevue avec lui avait inspirée à Leurs Majestés, nous « entrâmes en explications sur les moyens d'exécution « du projet et sur la position actuelle des affaires. Il « me dit que le roi et la reine étaient instruits de mon « arrivée, et que comme il serait trop dangereux pour « moi, aussi bien que pour eux, que je les visse en « particulier, le comte de Fersen [2] était chargé de me

(1) Page 24. *Mémoires sur la révolution française*, édition Berville et Barrière.

(2) Colonel-propriétaire du régiment étranger royal-suédois, au service de France.

« voir de leur part et de me mettre au fait de toutes « les relations intérieures et extérieures, afin que je « pusse en rendre un compte exact à mon retour à « Metz. Il me donna les détails les plus satisfaisants « sur les dispositions et les sentiments du roi à l'égard « de la révolution, me tranquillisa autant qu'il le put « sur les craintes que le caractère indécis de Louis XVI « me donnait pour l'exécution de notre plan, et me « confia que depuis le 6 octobre ce prince avait en- « voyé au roi d'Espagne sa protestation[1] contre tout « ce qu'il pourrait sanctionner par la suite, comme « n'étant point libre de ses volontés.

« L'évêque me fit connaître ensuite l'état des négo- « ciations entamées auprès des diverses puissances « dont le roi avait dû sonder les dispositions avant de « se hasarder dans l'entreprise projetée. Il me con- « firma les intentions favorables du corps helvétique « ainsi que de l'Espagne qui promettait de faire avan- « cer incessamment des troupes pour appuyer la dé- « marche du roi, et les promesses de secours d'hom- « mes et d'argent de la part de l'empereur.

« D'ailleurs la position du roi était toujours la même « dans Paris. Prisonnier dans son palais, décrédité aux « yeux du peuple, humilié à chaque occasion par l'As- « semblée nationale, par la municipalité et par le chef « de la force armée, il ne présentait plus que le fan- « tôme d'un monarque, que tous les succès de ses

(1) « Cette protestation, dont je n'ai pas entendu parler depuis, fut « portée à Madrid par un agent subalterne nommé M. de Fonbrune. » (Note des souvenirs manuscrits du comte Louis, depuis marquis de Bouillé.)

« partisans eussent difficilement pu rendre à son exis-
« tence première. Au reste, il s'était occupé, quoique
« trop tard encore, de gagner Mirabeau, et il y était
« parvenu. Ce factieux le servait lentement, en tra-
« vaillant les esprits, principalement par les moyens
« de séduction que lui fournissait l'argent qu'on lui
« donnait à répandre pour cet objet, et dont il faisait
« plus souvent un emploi personnel. Il s'apercevait
« facilement que la cour n'avait en lui qu'une demi-
« confiance, calcul bien faux dans toute affaire de
« parti, et bien dangereux surtout avec des esprits de
« la trempe de celui-ci.

« Tel est en résumé le tableau de la situation tant
« extérieure qu'intérieure de Louis XVI, ainsi qu'il
« me fut présenté à mon arrivée à Paris. M. l'évêque
« de Pamiers termina notre premiere entrevue en
« m'informant qu'étant au moment de se retirer lui-
« même en Suisse, Leurs Majestés désiraient que je
« traitasse dorénavant avec le comte de Fersen qui
« avait toutes leurs instructions. Ce fut donc chez ce
« dernier qu'il me promit d'arranger le prochain ren-
« dez-vous.

« M. du Portail, officier du corps du génie, qui avait
« aidé M. de La Fayette en Amérique et que celui-ci
« avait à son tour fait connaître, était alors ministre
« de la guerre. Je lui portai les lettres que j'avais pour
« lui. Dans une conversation assez patriotique qu'il
« eut avec moi, je ne vis en ce ministre qu'un homme
« nul, qui cachait sous un air dur et sévère une pro-
« fonde médiocrité. Ses dispositions défavorables pour
« M. de Bouillé ne l'empêchèrent pas de me com-

« muniquer avec une apparente confiance un pro-
« jet de divisions pour l'armée, qui réduisait infini-
« ment le commandement de mon père. Il faut con-
« venir que ce commandement était en effet d'une
« étendue bien extraordinaire dans un temps où un
« homme du caractère de ce général, et qui avait ac-
« quis tant d'influence, pouvait être si dangereux pour
« le parti dominant : aussi ce projet n'avait-il d'autre
« but que de remédier à cet inconvénient. Quoique
« M. du Portail m'assurât que le général ferait lui-
« même sa part, il n'était pas difficile de sentir la
« portée du coup qu'on lui préparait. C'est pourquoi
« M. de Bouillé, pour qui il était essentiel de rester
« dans les Évêchés où l'habitude et sa conduite lui
« avaient donné une grande consistance, s'empressa,
« sur le rapport que je lui en fis, de marquer un dés-
« intéressement bien étonnant aux yeux de ses en-
« nemis en renonçant à l'espèce de dictature qui lui
« était confiée. J'en fis avertir en même temps le roi
« pour qu'il lui fît conserver le commandement des
« Évêchés et évitât qu'on l'éloignât davantage de Pa-
« ris, comme auraient pu et même dû le faire les dé-
« mocrates, s'ils avaient été conséquents à leurs prin-
« cipes.

« Au bout de quelques jours, mon entrevue avec le
« comte de Fersen fut arrangée par l'évêque de Pa-
« miers. D'après les ordres qu'il en avait reçus du roi,
» M. de Fersen me mit d'abord au fait des négociations
« que Sa Majesté avait entamées, pour sa délivrance,
« avec les puissances étrangères, et qui n'étaient en-
« core guère avancées. Tout se bornait à des promesses

« bien éloignées et assez vagues de services : les diffé-
« rentes cours paraissaient, si ce n'est refroidies, au
« moins ralenties, par l'influence de la Prusse et de l'An-
« gleterre ; car il ne semblait pas douteux alors que
« cette dernière n'eût suscité et n'entretînt les troubles
« de la France, et que, pour distraire entièrement l'em-
« pereur de la part qu'il pourrait y vouloir prendre,
« ces deux puissances réunies ne fomentassent la
« guerre qu'il avait alors à soutenir tant contre les
« Turcs que contre ses propres sujets du Brabant.

« Les secours d'hommes que l'empereur pouvait
« donner n'étaient donc que très incertains, et le deve-
« naient encore davantage par la condition que ce
« prince paraissait y mettre, que le roi de France se fût
« assuré d'un parti dans l'intérieur, et eût fait une dé-
« marche décisive avant que l'on pût ou que l'on vou-
« lût l'aider. Il était aisé de découvrir que Léopold II
« désirait engager le roi et plonger la France dans une
« guerre civile, pour y prendre une part toujours
« avantageuse aux auxiliaires, plutôt que faciliter les
« moyens de faire rentrer les factieux dans le devoir
« par un appareil auquel ceux-ci n'avaient ni la force
« ni la volonté de résister. C'était cependant sur cet
« allié que l'on me parut compter le plus ; et les in-
« trigues de M. de Mercy, alors ministre dans le Bra-
« bant, qui avait conservé de l'influence sur la reine,
« ainsi que l'illusion que cette princesse cherchait na-
« turellement à se faire sur l'appui qu'elle devait
« attendre de sa famille, ne permettaient pas au roi ni
« à ses agents d'avoir de la méfiance envers le cabinet
« de Vienne, et me permettaient encore moins d'en

« témoigner. Ainsi il fallait se contenter des espérances « vagues, des promesses conditionnelles et spécieuses « que l'on recevait ; mais il était difficile d'y compter « entièrement ; et si les mauvaises intentions des cours « de Berlin et de Londres présentaient des embarras « aussi évidents que puissants, le peu de bonne foi et « d'empressement de celle de Vienne n'en offrait pas « un moins grand ni moins dangereux.

« Les moyens d'argent, base fondamentale de toute « entreprise, n'étaient ni plus avancés ni plus assurés « pour les mêmes raisons ; et je vis que, sur de tels « aperçus, il était impossible de s'engager dans une « démarche aussi grave. Je conçus donc (et ce fut l'o- « pinion du comte de Fersen, ainsi que de Leurs Ma- « jestés, quand il la leur eût communiquée) qu'il ne « fallait rien entreprendre pour le moment, mais « seulement gagner du temps et en profiter pour s'as- « surer des ressources plus solides. En effet, au point « de corruption où était l'armée, il eût été déraison- « nable de compter sur les troupes seules du roi. Quel- « ques régiments, fidèles jusqu'à cette époque, et qui « peut-être le seraient encore au moment de l'exécu- « tion du projet, pouvaient bien accompagner sur « la route et recevoir le roi et sa famille dans le lieu de « leur retraite ; mais il était indispensable d'avoir des « troupes étrangères à portée, pour pouvoir les mêler « aux nôtres, s'il devenait nécessaire, et encourager « ou contenir même, par leur exemple, nos soldats « dont la fidélité était exposée à tous les genres de sé- « duction, et ne savait guère y résister.

« Quelque précieux que fussent les moments, et

« quelque pressantes que fussent les circonstances « pour exiger un coup de vigueur de la part du roi, ces « vérités étaient trop évidentes et trop fortes pour qu'on « n'y cédât point, et il fut convenu que l'on ne pourrait « agir avant trois mois, c'est-à-dire avant le commen- « cement du printemps. Cependant, comme je ne de- « vais pas avoir de fréquentes conférences avec M. de « Fersen, ni ne pouvais faire d'autre voyage à Paris « sans exciter des soupçons, il fallait discuter et déter- « miner d'avance le lieu où le roi se rendrait.

« Il se présentait plusieurs points susceptibles de le « recevoir et dont le choix changeait entièrement le « plan du projet. Le roi pouvait, en effet :

« Se retirer sur Besançon, dont la citadelle offrait « un poste très fort et très avantageux pour rassembler « une armée et donner le signal et la main aux Suisses, « dont le voisinage et les dispositions facilitaient la « jonction; de là s'avancer sur la Bourgogne, où le « parti royaliste était puissant, et ensuite sur Paris;

« Se rendre à Valenciennes, ou telle autre place de « la Flandre, occupée par une garnison sûre, où M. de « Bouillé se porterait lui-même et ferait arriver les « troupes de son commandement qui auraient été fidè- « les jusque-là;

« Sortir par les Ardennes et la Flandre autrichienne; « rentrer en France, en se portant sur une des places « que M. de Bouillé livrerait dans son commandement, « et où il ferait un rassemblement de troupes;

« Ou enfin se porter directement par l'intérieur dans « les Évêchés, soit à Sédan, soit à Montmédy, où le gé- « néral s'environnerait de troupes, si on lui laissait le

« temps de cacher ses dispositions, et s'il pouvait être « soutenu d'un corps autrichien sur la frontière.

« Tous ces projets avaient des avantages et des in- « convénients presque égaux. Le plus grand de ceux- « ci était la distance, particulièrement pour Besançon; « et c'est ce qui rendait le choix de Valenciennes plus « séduisant et plus agréable au roi que les deux autres; « d'ailleurs le bon esprit de cette ville l'y encourageait. « Je le combattis cependant par des raisons qui le ren- « daient presque impraticable, malgré l'inclination de « ce prince, et qui finirent par l'en détourner. Effec- « tivement, si le roi avait eu dans le Hainaut un com- « mandant à sa disposition, la proximité de cette « province eût demandé la préférence; mais M. de « Rochambeau, qui y commandait, était entièrement « livré au parti démocratique, et le roi ayant placé sa « confiance et son espérance en M. de Bouillé, celui- « ci ne pouvait faire aucune disposition militaire que « dans son commandement, ni fournir à Sa Majesté, « si elle allait dans celui d'un autre, que le secours de « son zèle personnel : elle se privait ainsi des ressour- « ces que lui offrait l'influence que M. de Bouillé avait « conservée sur les troupes et sur la majeure partie « des habitants des provinces où il commandait. Il se « joignait encore à ce motif des avantages de localité « que j'expliquerai plus bas, en faveur du poste de « Montmédy que ce général proposait au roi pour sa « retraite.

« Après cet aperçu sur l'asile que le roi pouvait et « devait choisir, nous traitâmes des moyens d'y arriver, « et la sortie du château des Tuileries, dont toutes

« les issues étaient gardées avec une vigilance extrême, « me parut le point le plus difficile. Cependant le « comte de Fersen se chargeait et répondait de cette « opération délicate. Il me donna assez de détails sur « l'intérieur du château pour me faire voir la possibi- « lité d'en tirer secrètement la famille royale.

« Le voyage et la route de Leurs Majestés étaient « aussi deux objets fort épineux. Nous les discutâmes « également, et je proposai que, pour diminuer le « danger, on le partageât en faisant voyager la reine « avec M. le dauphin séparément du roi, ce qui avait « le double avantage de procurer des moyens plus « lestes et moins suspects de les transporter, et de ne « pas réunir sur le même point tous les intérêts. Mais « cette proposition ne fut pas agréée, et elle fut parti- « culièrement rejetée par la reine. Cette princesse « fortifiait les autres motifs de son refus par la réso- « lution très noble et très courageuse de partager con- « stamment les dangers et le sort du roi, et me fit faire « cette réponse assez remarquable, que *si nous vou- « lions les sauver, il fallait que ce fût tous ensemble ou « point du tout*. Jugeant cette détermination invaria- « ble, je n'insistai que trop faiblemement pour la « changer, et mon père eut peut-être encore plus de « tort de ne pas la combattre et la rejeter même tout « à fait.

« Quoi qu'il en soit, il fut arrangé entre M. de Fer- « sen et moi (et il n'y fut rien changé par la suite) « que le roi, la reine, madame Élisabeth et les enfants « de France voyageaient dans une même voiture qui « devait être construite exprès. Je crus remédier aux

« inconvénients que devait avoir cette réunion, en de-
« mandant, d'après les instructions que j'en avais,
« qu'en outre des trois gardes du corps qui devaient
« l'accompagner en habits de courriers, le roi prît
« dans sa voiture quelqu'un qui pût parler aux postes
« et se montrer. Cette précaution était nécessaire pour
« que, dans aucun cas, le roi ne se fît voir et que le
« peu d'habitude qu'il avait des voyages et de l'inco-
« gnito ne pût lui nuire. Sa Majesté me fit dire et pro-
« mit formellement qu'elle emmènerait avec elle, pour
« cet objet, le marquis d'Agoult, major des gardes
« françaises, homme de tête et de courage, tel qu'il le
« fallait dans cette circonstance, et dont le choix avait
« été indiqué par M. de Bouillé. Le roi en prit l'enga-
« gement positif; mais il n'en jugea sans doute point
« assez toute l'importance, puisqu'une réclamation
« d'étiquette, qu'un intérêt d'ambition personnelle
« présenta sous l'apparence du dévouement, lui fit ou-
« blier sa parole, et l'événement n'a que trop montré
« combien cette condescendance de sa part a été fu-
« neste.

« Ces différentes réponses du roi me furent portées
« par M. de Fersen dans une maison tierce, pendant
« l'intervalle de quelques jours qui se passa entre la
« première conférence dont je viens de rendre compte,
« où furent posées les bases du projet, et la seconde
« qui devait être la dernière. Celle-ci était destinée à
« me rendre les paroles définitives du roi et à me don-
« ner la certitude de sa résolution. Dans la crainte
« qu'elle ne changeât, et qu'il n'en résultât autant
« d'inconvénient pour sa cause que pour ceux qui la

« servaient, j'avais pris la liberté de demander un écrit « de sa main, qui fût un gage assuré de la fermeté de « sa détermination pour l'entreprise. Cette demande, « qui causa quelque étonnement aux intermédiaires « chargés de la transmettre, fut accueillie avec une « extrême bonté par Sa Majesté, qui voulut bien même « y satisfaire avec empressement. M. de Fersen me « communiqua en conséquence un billet que lui adres- « sait la reine avec la lettre du roi pour moi, lettre « dont l'original devait lui être remis quand j'en aurais « pris copie. La reine disait dans ce billet que le désir « de se tirer de l'affreuse position où le roi et elle se « trouvaient, était retenu par la nécessité de s'assurer « davantage le secours des puissances étrangères, et « que l'on allait y travailler avec chaleur. Elle voulait « bien ajouter que l'on avait une entière confiance « dans M. de Bouillé, et que, *pour la reconnaissance « qu'on lui aurait, c'était à lui d'en juger par l'étendue « du service*.

« La lettre du roi était de sa main et détaillée. Il y « répétait les assurances de sa confiance dans M. de « Bouillé, qu'il avait toujours regardé comme le prin- « cipal instrument de sa délivrance. Il disait qu'il fallait « s'assurer des secours étrangers et patienter jusque- « là ; *qu'une fois sa résolution de quitter Paris prise et « annoncée, elle serait invariable, et que l'on pouvait « y compter;* qu'il pensait que le secret le plus grand « était nécessaire pour le succès de cette entreprise, « et qu'en conséquence moins on emploierait de per- « sonnes, plus on serait sûr de l'obtenir. Sa Majesté « désignait différentes routes pour s'éloigner de Paris,

« et disait qu'elle avait toujours songé à se rendre à « Valenciennes, mais assurait qu'elle irait volontiers à « Montmédy, si M. de Bouillé persistait à croire ce lieu « le plus sûr et le plus convenable ; que toutefois, dans « les routes qu'il prendrait pour y arriver, le roi ne « pouvait adopter celle qui l'eût fait sortir et rentrer « par les Ardennes, parce qu'*il ne voulait point mettre « le pied hors de son royaume, et qu'il tenait absolument « à n'en point sortir ;* qu'une telle démarche pourrait « irriter son peuple, et qu'il voulait au contraire la « paix et la tranquillité. Ces derniers mots, qui sont « l'expression libre et désintéressée des sentiments et « des principes de Louis XVI, doivent faire rougir les « perfides et imposer silence aux ignorants qui ont ca- « lomnié ou dénaturé ses intentions.

« Telle était la substance de ces deux écrits dont je « regrette infiniment de n'avoir osé conserver la copie « que je pris alors en encre sympathique, ainsi que « j'en étais convenu, pour la porter à Metz. Je remis « les originaux à M. de Fersen, et je trouvai que c'é- « tait beaucoup, d'après le caractère à la fois méfiant « et loyal du roi, de l'avoir décidé à se prononcer et à « s'expliquer ainsi. »

Ces bases posées, le comte Louis de Bouillé s'empressa de rapporter à son père (le 9 janvier 1791) les lettres du roi et de la reine. On peut juger avec quel intérêt le général entendit le rapport de son fidèle et intelligent envoyé. Les nombreuses dificultés qu'il avait entrevues auparavant ne s'en trouvèrent pas diminuées ; mais il puisa le courage et la patience qu'une pareille entreprise lui rendait nécessaires dans l'atta-

chement qu'il avait voué à la personne de Louis XVI et dans la suprême considération du salut de ce prince, ainsi que de l'avantage qui devait en résulter pour l'État.

Des moyens sûrs étaient concertés pour la correspondance indispensable à établir entre le roi et le marquis de Bouillé, par l'intermédiaire du comte de Fersen. On faisait usage d'un chiffre combiné avec un art qui le rendait, on peut dire, impossible à deviner. Quoique toutes ces lettres d'un si grand intérêt passassent par la poste, il est remarquable que, durant six mois, aucune ne fut interceptée ; et il n'arriva qu'un seul malentendu, heureusement sans nulle conséquence. Indépendamment des détails relatifs à l'affaire principale, le roi y ouvrait son cœur sur sa situation, sur ses malheurs et sur ses projets : ceux-ci ne tendaient constamment qu'au rétablissement de la paix et de la tranquillité dans son royaume, où il ne voulait employer la ressource des armes que quand les efforts de sa vertu auraient été épuisés. L'importance de cette correspondance a dû contraindre d'en détruire successivement chaque élément, après s'être pénétré des objets essentiels qu'il contenait ; et il est à regretter pour les éclaircissements de l'histoire, autant que pour la mémoire de Louis XVI dont les intentions et le cœur s'y peignaient si bien, que ce sacrifice ait été indispensable.

M. de Bouillé usa d'abord de ces moyens de communiquer avec le roi pour insister 1° sur la nécessité d'obtenir de l'empereur qu'il opérât des démonstrations hostiles près de la frontière, une quinzaine de

jours avant celui où Louis XVI sortirait de Paris, afin de fournir au général français un prétexte de rassembler des troupes de son côté; 2° sur les avantages de la retraite à Montmédy; 3° sur l'impossibilité pour M. de Bouillé d'effectuer ailleurs tous les préparatifs qu'exigeaient la réception et la sûreté du roi.

Les motifs présentés en faveur de la position de Montmédy la firent adopter; et Sa Majesté demanda seulement que la route la plus courte et la plus sûre lui fût tracée avec l'itinéraire le plus ponctuel. Il s'en présentait plusieurs qui durent être indiquées et soumises à la décision du roi : le choix pouvait influer et influa effectivement beaucoup sur l'issue de l'entreprise.

La première direction était celle de Paris à Metz que l'on quittait, après avoir traversé Verdun, pour prendre, le long de la Meuse, le chemin de Stenay dont Montmédy n'est distant que de trois lieues.

La seconde, par Reims, Rethel et Stenay, inspirait à M. de Bouillé une préférence très prononcée, comme moins sujette à être découverte et par conséquent plus aisée à assurer. Le pays, étant pauvre et presque désert, nécessitait par cela même moins de précautions; et le régiment royal-allemand, resté le meilleur de l'armée, tenant garnison à Stenay, pouvait être chargé à lui seul de l'escorte du roi depuis Isle ou Rethel. L'on évitait ainsi l'inconvénient et le danger même d'un trop grand mouvement de troupes pour former les détachements que le roi exigeait sur la route qu'il devait prendre, et qu'il avait fallu lui promettre, tant pour affermir sa résolution que pour obtempérer à la

demande qu'en faisait, par un motif inconnu, M. de Mercy, ministre de l'empereur. Opposé à cette mesure, M. de Bouillé objectait avec justesse que les détachements, s'ils étaient faibles, ne pouvaient être utiles, et, s'ils étaient forts, exciteraient l'inquiétude publique et deviendraient dangereux. Il céda cependant sur ce point, comme il avait fait sur celui du voyage en commun de la famille royale, et comme il fit devant la répugnance de Louis XVI à prendre la route de Reims, quelque préférable qu'elle fût à tous égards. En effet, pour raison de ne point l'adopter, Sa Majesté témoignait la crainte d'être reconnue dans cette ville où elle avait été sacrée. Il fut ainsi décidé que le roi suivrait la route de Châlons à Metz jusqu'à Clermont en Argonne, puis prendrait par Varennes, pour éviter Verdun, et que des détachements seraient postés dans les trois ou quatre petites villes qui partagent l'espace compris entre Montmédy et Châlons.

Telle était pourtant l'inquiétude du roi que, cette disposition ne le rassurant pas encore suffisamment, il fit dire à M. de Bouillé qu'il verrait avec plaisir qu'un détachement fût placé dans la ville de Châlons, et même en deçà. Mais le général s'y refusa absolument, en démontrant l'impossibilité de satisfaire avec prudence à cette demande. Toutefois, par une sorte d'accommodement entre les appréhensions du roi et le désir de lui complaire, il promit d'envoyer un détachement à Pont-de-Sommevelle, premier relais de poste après Châlons.

La condescendance de M. de Bouillé pourrait surprendre, et donner lieu de supposer qu'il y avait quel-

que faiblesse de sa part à ne pas insister davantage pour conserver la direction exclusive d'une opération dont toute la responsabilité roulait sur lui, si l'on négligeait de considérer qu'avant tout il ne voulait pas décourager, par trop de contradictions, le prince auquel il désirait se rendre utile; que de plus, dans sa pensée, les dangers étaient égaux de Paris à Reims ou de Paris à Châlons; que ce trajet offrait même les plus grands du voyage; qu'enfin ils devaient être conséquemment passés lorsque le roi atteindrait les détachements, et jusque-là, diminués ou surmontés par l'intervention de la personne de tête que le général recommandait à Louis XVI d'emmener avec lui.

D'ailleurs, en cédant sur plusieurs points, M. de Bouillé avait toujours et irrévocablement tenu à celui dont il faisait avec raison la base principale de son projet; et il demandait, comme condition presque absolue de l'exécution, le rassemblement sur la frontière, d'un corps de quinze mille soldats autrichiens pour le moins. Tel était le motif de son insistance sur les avantages de la position de Montmédy, qu'il faut d'abord bien connaître afin de comprendre comment elle se trouvait liée au concours des Autrichiens, et comment ces deux parties essentielles du plan s'étayaient mutuellement.

Montmédy, place de la frontière de France, du côté des Ardennes, est située sur la Chiers, rivière très profonde et fort encaissée, qui va se jeter dans la Meuse, près de Sédan. La partie adossée à la Chiers, appelée Médy-Bas, contenant une très faible population, était entourée d'une muraille crénelée, jointe par la mon-

tagne à la forteresse qui couronne un escarpement de cinq à six cents pieds et qui elle-même ne renfermait que le nombre d'habitants nécessaire aux besoins d'une garnison de sept ou huit cents hommes. Quoique cette place ne fût pas alors dans un état très respectable, elle était cependant facile à garder contre les ennemis que l'on aurait pû avoir à combattre, et présentait un fort bon poste, une excellente tête de position. La montagne sur laquelle elle est construite forme un plateau couvert par le canon des remparts : elle s'appelle le camp des Hautes-Forêts ou de Thonelle, et a toujours été reconnue pour l'une des meilleures défenses de cette partie du territoire. Le front en devait être nécessairement changé, mais, par une circonstance rare, sans qu'elle y perdît rien de son avantage ; et la Chiers, qui la couvrait dans ce nouveau sens, la rendait pour le moins aussi imposante du côté de la France qu'elle se trouvait l'être sur la face opposée, par rapport aux États de l'empereur.

C'était là que le marquis de Bouillé se proposait de rassembler des troupes pour recevoir et entourer Louis XVI, en laissant seulement dans la place une garnison suffisante, composée du régiment le plus sûr de son armée. Il ne voulait pas que le roi lui-même s'enfermât dans la forteresse et courût ainsi le danger de devenir victime de la trahison. Il comptait le placer dans un quartier général d'où, gardé par l'élite de la cavalerie et par ce qui se serait sur-le-champ réuni de serviteurs fidèles autour de lui, Louis XVI aurait été à même de se mettre en sûreté, si un cas extrême l'eût exigé. Le roi devait être établi à Thonelle, vil-

lage situé au pied du plateau qu'allait occuper le camp de l'infanterie et touchant à l'entrée de la gorge qui forme le débouché de Virton. M. de Bouillé désirait que sur ce dernier point, distant de trois lieues seulement, le corps autrichien fût disposé de manière soit à pouvoir servir éventuellement d'abri au roi, soit à soutenir les troupes françaises, ou même à les contenir si elles chancelaient.

Malheureusement l'importance de ce mouvement assujettissait à la dépendance de la cour de Vienne qui, peu empressée de secourir le roi de France et peu sincère quoique féconde en protestations envers lui, l'embarrassait dans un labyrinthe de difficultés d'autant plus affligeantes qu'elles étaient très propres à altérer la détermination d'un prince vacillant par caractère. Évidemment l'empereur, en lui supposant même des vues plus favorables, ne voulait assister Louis XVI que quand il serait hors de Paris. Cette opinion ressort de l'examen d'un plan qu'il lui envoya et qui fut communiqué à M. de Bouillé. On y exposait la nécessité pour le roi de se former un parti de troupes fidèles et de gentilshommes dans une province dont il fût assuré, de sortir de la capitale et d'engager la guerre civile : résolution aussi contraire aux sentiments de Louis XVI qu'au projet qui semblait déjà arrêté par lui. Selon les indications du cabinet de Vienne, la face nouvelle ainsi donnée par le roi à ses affaires était supposée propice à l'entremise de ses alliés. Sans doute la faiblesse connue de Louis XVI empêchait l'empereur de se déclarer pour lui tant qu'il ne se serait pas affranchi de sa captivité : Léopold craignait de s'exposer à subir un

honteux mécompte si la résolution ou le succès manquaient dans l'exécution, et à engager à lui seul une guerre avec la France, lorsqu'il en avait déjà d'autres sur les bras. A la vérité, il ne refusait point positivement d'opérer sur la frontière le mouvement de troupes qu'on réclamait de lui; et l'espoir qu'il laissait à cet égard encourageait M. de Bouillé dans ses démarches, au milieu de tant d'embarras et de dangers. Néanmoins l'obligation de combattre toutes les objections venant de Vienne causait des retards forcés.

L'entreprise, projetée depuis le mois de décembre et qui aurait dû être réalisée au commencement d'avril, n'était pas encore en train dans les premiers jours de mai, tant par ces raisons que parce que le roi avait demandé un répit jusqu'au 15, pour recevoir de l'Espagne une réponse qui fermât la bouche à l'empereur et qui assurât la diversion que cette puissance promettait, ainsi que la Suisse. Il est juste de dire que, malgré des entraves et des contre-temps multipliés, les lettres du roi annoncèrent constamment à M. de Bouillé une détermination invariable dans son projet et un vif désir de l'exécuter; mais ces délais ajoutaient aux difficultés qu'ils étaient censés devoir lever. Les troupes, principal instrument de l'opération, se perdaient de plus en plus par la fréquentation des clubs où elles étaient incessamment attirées; de sorte qu'à force d'attendre le moment propice on le manquait; et peut-être, par excès de prudence, en cherchant à ne négliger aucune précaution, l'on se nuisait plus qu'on ne se fût compromis par une certaine témérité.

Pendant que ces négociations et les préparatifs de

l'exécution marchaient à l'ombre du secret, la position du marquis de Bouillé à Metz devenait à chaque instant plus délicate et plus intéressante. La résistance qu'il avait opposée avec un succès constant aux menées de ses ennemis, c'est-à-dire de ceux de la chose publique, qui redoutaient son attachement à la royauté, semblait enfin les avoir lassés. Cette conduite, en lui attirant la confiance et le respect des troupes et du peuple, l'avait rendu nécessaire aux hommes qui aspiraient à dominer et qui lui auraient fait les conditions les plus brillantes (ainsi que le lui proposa le député Emmery, avocat du barreau de Metz) si, se livrant à eux, il eût abandonné la cause du roi et celle de la noblesse. Les diverses tentatives auxquelles il fut en butte à cette époque sont exposées avec détail dans les mémoires qu'il a publiés lui-même sur la révolution, et démontrent l'importance du rôle qu'il jouait alors.

Au reste, parmi les personnages qui recherchèrent tour à tour son appui, son alliance, la plupart intrigants à vues trop courtes, à moyens trop faibles, dont il fit très bien de se méfier également, un seul avait les proportions d'un vrai factieux, s'élevant à la hauteur des circonstances : c'était Mirabeau; aussi M. de Bouillé jugea-t-il devoir donner plus d'attention aux ouvertures qui lui furent faites de sa part. Le roi d'ailleurs paraissait, si ce n'est les accueillir avec confiance, du moins ne les point repousser. Dès les premiers jours de février, Louis XVI avait prévenu M. de Bouillé qu'il allait lui être adressé par Mirabeau et M. de Montmorin une proposition dont le comte de La Marck [1], ami

(1) Connu depuis sous le nom de prince Auguste d'Arenberg.



de l'un et de l'autre, serait porteur, et que celui-ci lui présenterait une lettre autographe de Sa Majesté, demandée pour l'accréditer. Le roi avait ajouté : « Quoi-
« que ces gens-là (en parlant de Mirabeau et de quel-
« ques autres personnes de cette trempe) ne soient pas
« estimables, et que j'aie payé le premier très chère-
« ment, cependant je crois qu'ils peuvent me rendre
« service. Dans le projet de Mirabeau, vous trouverez
« peut-être des choses utiles : écoutez-le sans trop vous
« y livrer, et faites-moi part de vos observations [1]. »

Cet avis était à peine parvenu à M. de Bouillé, que le comte de La Marck arriva de sa personne le 6 février, et lui remit le billet suivant :

« Paris, 4 février 1791.

« Je profite avec plaisir, monsieur, de l'occasion que
« m'offre le voyage du comte de La Marck pour vous
« renouveler les assurances de toute ma satisfaction de
« vos services dans les circonstances difficiles où vous
« vous êtes trouvé. Je ne peux que vous demander de
« vous conduire comme vous l'avez fait jusqu'à pré-
« sent, et vous assurer de toute ma reconnaissance et
« de toute mon estime.

LOUIS [2]. »

M. de La Marck, dont M. de Bouillé feignait d'ignorer le but, commença par parler de l'estime et de la confiance que Mirabeau ressentait pour le général : ce-

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, page 197.

(2) Portefeuille du marquis de Bouillé.

pendant aucune relation directe ou indirecte n'avait jamais existé entre eux ; puis il assura à son interlocuteur que maintenant le célèbre député d'Aix était tout à fait dans les intérêts du roi, et qu'il y aurait été même depuis longtemps sans les obstacles surgis à cet égard du côté de M. Necker. Il lui avoua que Mirabeau recevait des sommes considérables, et avait obtenu de Louis XVI des promesses fort étendues, à charge de lui rendre d'importants services. M. de La Marck ajouta que Mirabeau concevait quelques craintes d'une intimité présumée entre M. de Bouillé et M. de La Fayette, regardant ce dernier comme l'un des hommes les plus opposés à l'exécution de ses projets. Il fut facile de rassurer le comte de La Marck sur cette liaison plus apparente que réelle, fort altérée même en ce moment par un sujet de plainte que donnait à M. de Bouillé la conduite de M. de La Fayette envers lui. Le général de l'armée de l'est n'avait cherché à former alliance avec le commandant de la garde nationale parisienne qu'en supposant à celui-ci la volonté et la puissance d'arrêter le mal, si ce n'était d'opérer le bien ; mais il s'était bientôt convaincu que cette intention et cette possibilité n'existaient point en M. de La Fayette. M. de Bouillé expliqua, en outre, qu'à ses propres yeux Mirabeau, au contraire, possédait le génie, le talent et le caractère exigés par de si grandes circonstances ; que si quelqu'un pouvait sauver le roi et la monarchie, c'était l'éloquent tribun ; et que, quant à lui, son but étant le même, on devait compter sur ses efforts pour seconder Mirabeau dans ses desseins, qu'il pria M. de La Marck de lui faire connaître.

Ce dernier développa alors les vues de Mirabeau tendantes à faire effectuer la dissolution de l'Assemblée nationale et la délivrance du roi par la force et la volonté propres de la nation, en se fondant sur le principe que les représentants du peuple à cette Assemblée n'étaient point investis des pouvoirs nécessaires pour changer l'ancienne constitution de l'État, et que le roi, privé de liberté, n'avait pu revêtir de sa sanction régulière les lois nouvellement établies. Les moyens de Mirabeau consistaient à faire présenter par les départements du royaume une adresse pour réclamer la dissolution de l'Assemblée actuelle, la convocation d'un nouveau corps représentatif qui eût été pourvu du mandat indispensable, et enfin le rétablissement du roi dans un état de liberté et d'autorité convenables. Cette adresse devait être appuyée par le peuple de Paris, que Mirabeau croyait pouvoir entraîner avec certitude, après qu'il aurait lui-même dénoncé à l'Assemblée et renversé les principaux factieux, la plupart chefs des Jacobins. M. de La Marck ajouta que Mirabeau disposait déjà de trente-six départements. M. de Bouillé avait tout lieu de se tenir pour assuré de six autres, et de plus, presque partout ailleurs, les membres des corps administratifs étaient animés de sentiments royalistes. Mirabeau devait remettre à M. de Bouillé le roi et la famille royale, à Compiègne ou à Fontainebleau, où ce général les aurait environnés de ses meilleures troupes. Le plan reçut donc son approbation, qui fut consacrée par l'engagement d'y prêter un actif et entiers concours.

Le marquis de Bouillé s'empressa de faire part au

roi de son opinion sur ce projet, qui lui paraissait préférable à celui de la retraite à Montmédy; et il lui conseilla d'en laisser suivre l'exécution, de couvrir d'or Mirabeau et de lui promettre tout ce qu'il demanderait. « Ce n'est plus le temps, » mandait-il à Louis XVI, « où l'on peut compter sur les gens honnêtes pour « sauver le roi et rétablir la monarchie. Dans des cir« constances aussi extraordinaires, ceux-ci ne sau« raient que former des vœux impuissants et aider fai« blement par leurs propres efforts, au lieu que les « mêmes hommes qui, dans leur perversité, ont eu « le talent et l'audace de faire le mal connaissent seuls « les moyens de le guérir, et en ont peut-être la fa« culté. »

De tous les personnages lancés dans cette voie coupable et funeste Mirabeau était incontestablement celui dont on pouvait attendre davantage pour une œuvre de réparation. Aussi, sans se livrer trop complétement à cet allié, à la fois habile et dangereux, M. de Bouillé comptait-il plus sur lui que sur aucun autre. Si la corruption du caractère de Mirabeau l'avait fait passer successivement dans chaque parti qui menait la révolution, un homme tel que lui ne méconnaissait pas les avantages et la gloire plus solides qu'il pouvait acquérir par son efficace coopération au rétablissement de l'ordre et d'un gouvernement légitime. Il devait ne s'être fait autant craindre que pour se rendre nécessaire. Telles étaient effectivement les dispositions de Mirabeau, s'avançant vers un grand dessein, digne de lui et du général qui lui avait promis son alliance, lorsque la mort l'arrêta (2 avril 1791), au premier pas

qu'il venait de faire en dénonçant les trente factieux, avec l'éloquence impétueuse qui lui était naturelle. Nouveau malheur pour la France, dont les destinées se trouvaient ainsi remises au hasard de l'entreprise que M. de Bouillé préparait, d'accord avec le roi, et que les mesures de Mirabeau eussent remplacée plus solidement.

Si les ménagements et les avances même des révolutionnaires envers le marquis de Bouillé augmentaient ses moyens de servir Louis XVI et l'autorisaient à moins désespérer de sa cause, d'un autre côté la situation de ce prince s'embarrassait de plus en plus à Paris, par les intrigues et les mouvements partiels de quelques agents auxquels il n'avait pas la force de s'opposer. Au lieu d'endormir l'attention du public, ceux-ci la réveillaient par des démonstrations peut-être impolitiques qui occasionnèrent plusieurs scènes fâcheuses. L'une eut lieu le 28 février. Après avoir laissé se réunir aux Tuileries, pendant une révolte suscitée près de Vincennes, un grand nombre de gentilshommes qui lui formaient une garde dont le zèle honorable était aussi inutile qu'imprudent, le roi eut la douleur de les voir désarmer et expulser durement par M. de La Fayette qui, revenant avec l'arrogance de la victoire et le ressentiment de ce qu'il croyait une tentative manquée, réclama pour la garde nationale le droit exclusif d'occuper les postes du château, et saisit ainsi l'occasion et le prétexte d'humilier le roi dans la personne de ses serviteurs. On n'a jamais bien su quel pouvait être le but de cette réunion. Il est probable que ceux même qui la dirigèrent n'en avaient guère

calculé l'objet ni les conséquences ; et quoique Louis XVI instruisît exactement M. de Bouillé de toutes les circonstances qui influaient sur sa position, il ne lui parla point de cette échauffourée dans ses lettres. Le roi n'y garda pas le même silence au sujet d'une scène plus violente, qui se passa le 18 avril et qui, en s'adressant directement à sa personne, constata de plus en plus sa captivité. A la suite d'une légère maladie, ce prince, ayant voulu aller, avec sa famille, passer quelques jours à Saint-Cloud, les factieux, dont la vigilance avait été ranimée récemment par le départ de Mesdames, tantes de Sa Majesté, lui supposèrent le projet de s'échapper. Ils ameutèrent la populace dans la cour des Tuileries, au moment où le roi montait en voiture. Quoique M. de La Fayette remontrât que la constitution courrait le plus grand danger si le monarque ne faisait pas usage de la liberté qu'elle lui accordait; quoiqu'il donnât à l'une et à l'autre l'appui, en apparence assez tiède il est vrai, de la force publique ; quoique le roi invoquât la jouissance des simples droits de l'homme, il se vit enfin forcé néanmoins de rentrer dans sa prison, après une résistance de deux heures, pendant lesquelles lui, la reine et ses enfants eurent à subir des menaces, et quelques-uns de ses serviteurs de mauvais traitements.

En ces deux occasions, on soupçonna Louis XVI d'avoir eu le dessein de s'éloigner de Paris, mais d'avoir manqué de fermeté dans l'exécution. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au mois de février rien ne se trouvait préparé pour recevoir le roi ; qu'à cette époque il n'avait rien annoncé à M. de Bouillé, ni rien

concerté avec d'autres; et qu'au mois d'avril Sa Majesté était encore dans l'attente des démonstrations des Autrichiens, constamment retardées. Seulement, après cette fâcheuse journée, le roi manda que l'irritation qu'il en éprouvait avait failli le décider à risquer le tout pour le tout et à profiter des moyens réels dont il pouvait disposer pour s'évader. Plût à Dieu qu'il eût suivi l'impulsion d'un si juste ressentiment! En ce cas, la sécurité causée à ses ennemis par le triomphe qu'ils venaient d'obtenir aurait vraisemblablement servi Louis XVI mieux que toutes les précautions et les lenteurs de la prudence.

CHAPITRE VI.

Dispositions préparatoires pour le camp de Montmédy. — Jour fixé et annoncé par le roi pour son départ. — Nombre et emplacement des escortes sur sa route. — Instructions données au duc de Choiseul et à M. de Goguelat en les envoyant près de Louis XVI. — Effets d'un retard de vingt-quatre heures dans le départ de la famille royale. — Contre-temps divers. — Ordre pour les troupes sur la ligne d'escorte. — Dernières dispositions pour recevoir le roi. — Inutilité des secours pour sa délivrance. — Le marquis de Bouillé est obligé de chercher un refuge hors de France.

1791.

A Metz, M. de Bouillé se sentit très alarmé de ce qui venait d'arriver au roi le 18 avril, moins à cause du redoublement de surveillance qui devait en résulter que de l'impression que Louis XVI pouvait en recevoir, et dont il était à craindre que sa détermination ne fût ébranlée. Exigeant toujours une démonstration des forces autrichiennes, le général se bornait à se mettre en mesure jusqu'au moment où elles seraient prêtes à agir de manière à motiver et à appuyer ses mouvements militaires. Il avait employé le temps à conclure des marchés secrets de fourrages dans les environs de Stenay et de Montmédy, à faire passer dans cette dernière place, en outre de son armement habituel, un train extraordinaire de douze pièces de canon, avec des munitions, des farines

et des tentes pour un corps de quinze mille hommes, sans qu'aucune de ces dispositions eût fait naître le moindre soupçon : tant il avait su forcer la confiance de ses ennemis même, et tant il avait mis d'adresse à enraciner dans le pays où il commandait la croyance à une guerre tout à fait improblable cependant.

Il serait superflu d'énumérer les contrariétés, les accidents, les difficultés de tout genre qui embarrassèrent le développement mystérieux de ce plan. Combien de fois en effet M. de Bouillé n'eut-il pas à tromper la vigilance des uns, à vaincre la méfiance des autres! Combien de fois ne fallut-il pas abuser de l'ignorance de ceux-ci, dérouter la perspicacité de ceux-là! Que de personnes à conduire malgré elles, ou à leur insu, au succès de mesures que chacun voulait interpréter et que nul ne devait comprendre! De quel masque pénible un homme aussi franc, aussi loyal ne dut-il pas se couvrir pour faire traverser Metz par les troupes qu'il rassemblait, non-seulement sans inspirer la moindre inquiétude à une municipalité ombrageuse jusqu'à l'excès, mais en lui persuadant tellement que l'ennemi allait attaquer la frontière qu'elle dépêcha le plus ardent de ses membres, M. Gell, notaire, pour implorer assistance à Paris, et qu'elle éloigna ainsi spontanément un observateur trop clairvoyant.

Le roi, de son côté, secondait cette indispensable dissimulation. A travers les détails de sa correspondance avec le marquis de Bouillé, il l'informait qu'au mois d'avril le général Heyman, commandant de place à Metz, ayant fait un voyage dans la capitale, avait demandé une audience à la reine et proposé un plan,

concerté avec le duc de Biron, pour délivrer la famille royale et la mettre en sûreté dans l'une des places des Évêchés ou de l'Alsace; que Marie-Antoinette avait répondu « qu'elle prendrait les ordres du roi, qui lui-« même s'était borné à faire remercier le général Hey-« man, en l'assurant qu'il ne voulait pas sortir de Pa-« ris, et que d'ailleurs il n'était pas assez sûr des « sentiments de M. de Bouillé pour y avoir confiance [1].»

Parmi des contrariétés aussi diverses que multipliées, les moindres n'étaient pas celles qui venaient du ministre de la guerre, démocrate soupçonneux, sans cesse occupé de diminüer autant que possible la force militaire du commandement de M. de Bouillé, en lui retirant surtout les régiments suisses et allemands, sur lesquels le général comptait presque exclusivement. En dépit de l'inquisition la plus méfiante et la plus active, M. de Bouillé, grâce à ses rares talents et à son inépuisable fertilité de ressources, parvint néanmoins à surmonter, pendant trois mois, des obstacles toujours renaissants, à diriger avec un bonheur incroyable la partie la plus épineuse de cette lente entreprise, à conserver quelques troupes étrangères sous ses ordres jusqu'à l'instant du départ du roi, et enfin même à s'attirer plusieurs fois des témoignages d'approbation de la part de M. du Portail, quoique ce ministre, ainsi que celui des affaires étrangères, M. de Montmorin, répétât continuellement au général une vérité qu'il n'ignorait pas plus qu'eux, c'est-à-dire que la guerre n'aurait point lieu, et que ses appréhensions

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, page 230.

pour la sécurité des frontières manquaient de tout fondement.

M. de Bouillé avait donc encore à sa disposition le régiment de Bouillon-infanterie, qui occupait la place de Montmédy, dix autres bataillons allemands, destinés à former la base du premier rassemblement, et quinze escadrons étrangers. Quoique le général comptât augmenter ce corps d'armée de quelques bataillons français, selon l'effet qu'aurait produit sur eux la délivrance du roi, il ne pouvait s'y fier d'avance. Mais, afin que la nation n'eût point à reprocher à Louis XVI de ne s'entourer que d'étrangers, et comme, depuis la révolution, la conduite des troupes à cheval avait été généralement meilleure que celle de l'infanterie, M. de Bouillé désigna huit escadrons français, qu'il ne croyait pas imprudent de mêler aux troupes allemandes. Celles-ci d'ailleurs suffisaient pour imposer, par leur nombre, aux corps qui eussent voulu manquer de fidélité et pour contenir le détachement d'artillerie placé à Montmédy et tiré d'un régiment très mal disposé (celui d'Auxonne), dont toutefois il était impossible de se passer. Ces mesures, au surplus, ne tendaient qu'à pourvoir aux besoins du premier moment ; et l'on avait droit d'espérer que les circonstances, l'étonnement, l'enthousiasme ou même la peur produiraient des ressources incalculables.

Il restait à s'occuper des moyens d'entretenir passagèrement ces troupes, de se précautionner contre la séduction que le défaut de solde eût été susceptible d'introduire parmi elles, et d'avoir en même temps assez de fonds pour récompenser ou intéresser, s'il y

avait lieu, leur dévouement. En conséquence, M. de Bouillé, auquel dès le commencement de la négociation le roi avait fait offrir toutes les sommes qu'il jugerait utiles à l'accomplissement du projet, demanda à Sa Majesté, vers le milieu d'avril, un million dont il pût disposer pour les dépenses d'établissement du camp, pour les gratifications aux troupes employées dans les escortes et pour la paye des autres pendant les premières semaines. Il reçut aussitôt ces fonds en assignats, et parvint à les réaliser, à l'abri des soupçons, par une mesure qui remplissait doublement son objet. Il distribua une partie de la somme aux commandants des différents corps qui devaient être rassemblés au camp de Montmédy. Plus de trois cent mille francs se trouvèrent ainsi, sans qu'on pût s'en apercevoir au dehors, placés d'avance dans les caisses des régiments, dont ils assuraient la subsistance momentanée. Le reste fut habilement négocié, au moyen de lettres de change obtenues du banquier Perregaux sur Francfort. MM. Bethmann les acceptèrent; puis, plus tard, ils en remirent loyalement la valeur à M. de Bouillé, qui lui-même, comme on le verra, s'empressa de faire passer entre les mains des princes frères du roi la totalité de ce reliquat, montant à six cents et quelques mille livres.

Jusqu'au commencement de mai, le fils aîné du marquis de Bouillé avait seul encore, et dès l'origine, été initié au grand projet. Mais, le moment de l'exécution approchant, il fallait s'ouvrir à plusieurs personnes dont la coopération devenait indispensable. Le général pensa qu'il valait mieux les lier par une com-

munication sans réserve que de s'exposer aux effets indiscrets de l'agitation où les eût jetées une demi-confidence. Leur choix était délicat. Les deux premières, alors seulement instruites de l'entreprise et qui y prirent ensuite une part considérable, furent M. de Goguelat et le duc de Choiseul.

La reine avait envoyé M. de Goguelat au marquis de Bouillé, avec invitation de l'employer [1] et de l'informer du projet. Déjà il était venu à Metz, porteur de douze blancs seings demandés au roi et qui devaient être remplis par la teneur des ordres nécessaires pour la disposition et les mouvements des troupes le jour de son départ. Officier de l'état-major, peu avancé dans sa carrière, et introduit chez la reine par le comte Esterhazy, fort en faveur lui-même auprès d'elle, M. de Goguelat ignorait l'objet de la mission dont il était chargé; mais le marquis de Bouillé, qui n'avait eu jusque-là aucun rapport avec lui, le voyant appuyé des plus fortes recommandations du comte de Fersen et de celles de Marie-Antoinette, n'hésita plus à se soumettre à la volonté de Leurs Majestés, trop intéressées à l'heureuse issue de l'événement pour qu'on dût appréhender qu'elles eussent placé légèrement leur confiance. M. de Bouillé se trouvait donc tout à fait étranger à ce choix.

Quant au duc de Choiseul, M. de Bouillé distinguait en lui un colonel qui avait le mérite de faire partie du très petit nombre de ceux qu'on voyait dans ces mo-

(1) Voir les *Mémoires de madame Campan*, édition Berville et Barrière, tome II, pages 129, 130.



ments difficiles et dangereux rester à la tête de leurs régiments, qui avait jusque-là conduit le sien avec assez de fermeté et de succès et donné des preuves d'empressement et de zèle honorable en accourant de Paris, où il était alors, pour exercer le commandement de royal-dragons à l'affaire de Nancy. Il trouvait de plus en M. de Choiseul un homme d'un nom illustre, attaché à la cause du roi par ses principes autant que par l'intérêt de recouvrer les avantages que la révolution lui enlevait, dévoué à la reine par les relations de sa famille ainsi que par des obligations particulières; et, dans ces temps malheureux, où l'on marchait entouré de la trahison et de la délation, où la corruption était si active et si puissante, il importait doublement de se servir d'agents qu'elle ne pût atteindre. Les relais et les premiers besoins de l'établissement du roi exigeaient aussi des préparatifs qui eussent été suspects de la part de M. de Bouillé, et que la fortune et la position du duc de Choiseul le mettaient dans le cas de faire avec convenance et sûreté.

Dès que le général se fut ouvert à M. de Goguelat, il l'envoya à Paris afin de bien connaître les dispositions du roi, que cet officier devait rapporter verbalement à Metz, et de faire différer le départ, annoncé pour les premiers jours de juin selon la première demande adressée à Sa Majesté par M. de Bouillé. En effet, d'après le décret qui prescrivait à l'armée un nouveau serment plus embarrassant encore que les précédents, le général avait d'abord écrit au roi qu'il ne fallait plus éloigner l'époque de sa délivrance; que, le 1er juin passé, il deviendrait presque impossible de le

sauver; que les troupes se corrompaient de jour en jour davantage, et que d'ailleurs lui-même il voulait devancer l'instant où le serment serait exigé. Le roi, le prenant au mot, lui avait mandé qu'il partirait avant le 8 juin. Mais cette réponse étant venue trop tard pour que les dispositions du camp pussent être complétées, les Autrichiens d'ailleurs n'effectuant aucune de celles qu'ils avaient promises, M. de Bouillé, dans la crainte d'exposer témérairement la personne du malheureux monarque, dépêcha ainsi M. de Goguelat pour le retenir, tandis que Louis XVI lui écrivait alors, de son côté, qu'une femme de chambre de M. le dauphin, imbue d'opinions très démocratiques et qui ne sortait de service que le 11 au matin, le forçait de remettre son départ au 12, dimanche de la Pentecôte [1]. Le roi lui exprimait aussi son désir d'attendre le payement du mois de la liste civile, qui ne devait se faire que dans les premiers jours de juin, et lui promettait au reste une information ultérieure, tout à fait précise. M. de Bouillé avait réciproquement prévenu Sa Majesté qu'une fois qu'il aurait reçu ce dernier avis il ne pourrait plus se prêter à aucun retard, à cause des dispositions déjà faites, aussi bien que des ordres à donner encore pour la marche des escortes, et qu'il était nécessaire qu'il sût à quoi s'en tenir invariablement quatre jours à l'avance.

Sur le compte que M. de Goguelat rendit au roi de la position des choses à Metz, et d'après l'état où cet officier les trouva à Paris, il fut décidé que Louis XVI

(1) La même circonstance se renouvela le 19, et occasionna le retard jusqu'au 20.



ne partirait que le dimanche 19, à minuit. M. de Goguelat en rapporta la nouvelle certaine à M. de Bouillé, qui fit ses arrangements en conséquence. L'empereur, lui annonça-t-il également, avait donné à Louis XVI l'assurance que quinze mille Autrichiens occuperaient, le 15 juin, les débouchés d'Arlon. Ainsi l'on touchait au moment de l'exécution; et comme il restait, relativement au voyage, beaucoup de détails particuliers à régler et de mesures à prendre, qui n'eussent pu être suffisamment expliqués par lettres, M. de Bouillé envoya, le 9, le duc de Choiseul à Paris, pour en traiter avec le roi [1], pour bien se pénétrer de ses dernières intentions, les rapporter si elles changeaient, et, si elles se maintenaient, pour précéder Leurs Majestés de douze heures, jusqu'au premier détachement, placé à Pont-de-Sommevelle. M. de Choiseul devait en prendre le commandement, et attendre en ce lieu, avec confiance, les augustes voyageurs, dont il connaîtrait parfaitement la marche.

Il était convenu que le duc de Choiseul ne rejoindrait M. de Bouillé qu'avec le roi. Avant son départ, le général arrêta donc les dispositions définitives pour ce qui concernait tant M. de Choiseul personnellement que le reste de la chaîne dont ce colonel allait former le premier anneau, afin qu'il fût à l'abri de toute incertitude et à même de soumettre l'ensemble de ces mesures à l'approbation de Sa Majesté. En conséquence, le duc de Choiseul était porteur de l'état des troupes

(1) Voir le *Mémoire du marquis de Bouillé* (*comte Louis*), *lieutenant général, sur le départ de Louis XVI*, publié en 1823, édition Berville et Barrière, pages 71 et 74.

et relais [1] distribués sur la route pour les escortes que le roi avait demandées, avec le nom des personnes qui devaient y être employées; et M. de Bouillé reçut, dès que ce tableau eut été présenté à Louis XVI, son complet acquiescement ainsi que le témoignage de sa satisfaction.

Les instructions directes données en même temps à M. de Choiseul lui prescrivaient d'employer tous les moyens pour faire passer la famille royale si elle parvenait au poste de Pont-de-Sommevelle, ou pour la délivrer si elle était retenue à Châlons, comme on en avait

(1) État et emplacement des détachements disposés suivant la volonté du roi, pour son escorte jusqu'à Montmédy :

1° A *Pont-de-Sommevelle*, premier poste au delà de Chalons-sur-Marne, hussards de Lauzun, conduits par M. Boudet, sous-lieutenant, et par M. de Goguelat, officier d'état-major, et devant être rejoints par M. le duc de Choiseul, colonel de royal-dragons. 40 hommes.

2° A *Sainte-Menehould*, dragons du régiment royal, commandés par M. d'Andouin, capitaine dans ce régiment et informé du secret peu avant l'exécution..... 40

3° A *Clermont*, dragons de royal et de Monsieur, commandés par M. le comte Charles de Damas, colonel de ce dernier régiment, et informé du secret........... 140

4° A *Varennes*, hussards de Lauzun, commandés par M. Rohrig, sous-lieutenant........................ 60

5° A *Dun*, ayant un pont sur la Meuse, hussards du même régiment, commandés par M. Deslon, chef d'escadron, initié au secret la veille seulement............. 100

6° A *Mouza*, village entre Dun et Stenay, cavaliers de royal-allemand.............................. 50

7° A *Stenay*, régiment royal-allemand-cavalerie, commandé par M. de Mandell, lieutenant-colonel, qui fut la veille informé du secret.

C'est là qu'il était convenu que le général devait se tenir pour attendre les nouvelles de l'approche du roi.

avec raison l'inquiétude; de ne se laisser, par aucune considération, par aucun ménagement, arrêter ou éloigner du but essentiel et exclusif, qui consistait à empêcher le monarque de retomber entre les mains de ses ennemis et de ceux de la chose publique : à cet effet il devait lui être remis, par M. de Goguelat, un ordre signé du roi et revêtu de l'apostille de M. de Bouillé, qui le soulagerait de toute responsabilité; d'établir, après le passage de la famille royale, un détachement sur la route, afin d'intercepter tous les voyageurs, tous les courriers, en un mot absolument toute communication avec la capitale, jusqu'au moment de l'arrivée de Sa Majesté dans le camp; enfin de dépêcher M. de Goguelat en courrier sur toute la ligne, ou de la parcourir lui-même, pour prévenir les postes de troupes, ainsi que les relais, et les faire préparer. Il était aussi formellement recommandé au duc de Choiseul de prendre, à Pont-de-Sommevelle, les ordres de Louis XVI sur la manière dont il désirerait continuer son voyage. S'il gardait l'incognito, chaque détachement, averti quelques moments d'avance par M. de Choiseul ou par M. de Goguelat, laisserait passer la voiture sans faire aucun mouvement, et la suivrait d'une demi-heure ou d'une heure au plus; si le roi voulait être reconnu et escorté, les détachements se tiendraient prêts à monter à cheval à l'arrivée du monarque, et, en se repliant aussitôt après son passage, se réuniraient successivement et formeraient une certaine force autour de lui.

L'heure du dénoûment approchait; et, comme il a déjà été dit, sur la promesse des Autrichiens de se

poster, le 15 juin, au nombre de quinze mille hommes, aux débouchés d'Arlon et de Virton, le départ du roi fut fixé au 19, à minuit. M. de Bouillé fit en conséquence tous les préparatifs pour la marche des troupes. Il expédia à Commercy et à Saint-Mihiel, aux régiments royal et de Monsieur-dragons, qui devaient fournir la plus grande partie des escortes, l'ordre de se rendre à Mouzon, près de Clermont, et de séjourner le 20 dans cette dernière ville, pour qu'ils se trouvassent ainsi sur le passage du roi, sans avoir fait naître aucun soupçon. Le comte Charles de Damas, qui les commandait, partit de Metz le 16 au matin, muni de ces instructions et seul au fait de leur véritable objet. Il devait aussi envoyer un détachement à Sainte-Menehould. Tout était donc réglé scrupuleusement, et le départ de M. de Bouillé annoncé, lorsqu'une lettre du roi, parvenue le 15 au soir, fit connaître que Louis XVI différait le sien de vingt-quatre heures, et obligea le général à retarder d'autant ses dernières dispositions. Des courriers furent dépêchés dans la nuit aux régiments destinés à former les escortes ; et la fortune se montra encore assez favorable pour permettre que ce contre-ordre ne produisît aucun effet fâcheux sur les troupes.

Le marquis de Bouillé au surplus n'avait rien changé à son propre départ de Metz qu'il quitta le 16 de grand matin, avec très peu de suite, sous le prétexte d'une tournée d'inspection dans les cantonnements qu'il établissait sur la frontière. Il prit sa route par Longwy, Montmédy et Stenay, où il se trouva le 19 au soir. Il avait reçu dans la matinée du même jour un billet de

Louis XVI, lui confirmant sa résolution de partir dans la nuit du 20, et une lettre du ministre de la guerre qui, de la part de Sa Majesté, lui adressait des éloges sur ses vigilants et judicieux préparatifs de défense. M. du Portail ne pénétrait nullement combien ces mesures étaient offensives contre son propre parti : ainsi le plus profond mystère, la plus parfaite sécurité semblaient présider à l'accomplissement de la grande entreprise.

La fortune cependant commençait à chanceler et elle l'annonça par un contre-temps bien inattendu qui vint ajouter aux embarras et aux inquiétudes inséparables d'une pareille position. Au moment de l'arrivée de M. de Bouillé à Montmédy, le régiment allemand de Bouillon manifesta un esprit d'insurrection tel que le général eut lieu d'appréhender avec raison de livrer le roi et cette place, qui devait être son point d'appui, à une troupe aussi peu sûre. Il fallut en conséquence improviser un travail, qui dérangea tout à fait la disposition primitive et dont la précipitation pouvait avoir de graves inconvénients. On envoya aussitôt ce régiment à Mézières, en remplacement de celui de Hesse-Darmstadt qui venait au camp; et Montmédy fut occupé par un bataillon de Nassau, arrivant de Thionville. Cette circonstance qui semble peu considérable par elle-même, offre néanmoins un exemple de l'incertitude de tous les calculs dans des temps si féconds en incidents différents de ceux qu'une combinaison militaire s'attache ordinairement à prévoir. Alors, les bases de la discipline étaient ébranlées par les vacillations de l'opinion; la loi du devoir, le principe de

l'obéissance passive, au lieu de recevoir la consécration d'une autorité régulière et imposante, se trouvaient soumis aux interprétations de l'esprit de parti, soigneux d'excuser, d'encourager même les fautes et les infractions de tous genres. M. de Bouillé reconnaissait ainsi de plus en plus la nécessité de se tenir de sa personne, autant à portée que possible du centre de mouvement des troupes qu'il rassemblait, afin de veiller par lui-même sur leurs dispositions et de pouvoir, si elles venaient à s'altérer, en prévenir ou en réparer les effets.

Un autre fait de détail, également imprévu, entraîna des conséquences plus graves. En arrivant à Stenay M. de Bouillé reçut l'avis, irréfléchi ou perfide, que le commandant du détachement des hussards de Lauzun à Varennes, M. Deslon, paraissait assez mal disposé pour la cause du roi. Ces soupçons, fondés ou non, méritaient une vérification. Mandé à Stenay, M. Deslon y subit un minutieux interrogatoire de la part du général qui, rassuré et satisfait, rendit pleine justice à ce brave officier et, pour preuve, lui confia le poste beaucoup plus important de Dun, passage sur la Meuse. Mais, par suite de son déplacement, la garde de Varennes, moins intéressante en apparence et qui devait devenir si essentielle, se trouva remise à un jeune sous-lieutenant.

Les causes les plus improbables, les plus éloignées allaient influer sur l'événement; et, au lieu de tirer, comme il aurait dû l'espérer, une assistance utile du concours de ses subordonnés, M. de Bouillé y rencontrait plutôt des entraves, des obstacles. Ce fut alors en

effet qu'il apprit que les détachements de hussards de Lauzun, dont il avait enjoint de donner le commandement aux premiers capitaines du régiment, se trouvaient, contrairement à ses ordres formels et par suite d'une condamnable désobéissance, abandonnés à des jeunes gens sans aplomb et sans fermeté. Quinze jours auparavant, le général avait positivement prescrit de rappeler de congé tous les plus vieux officiers du corps ; mais les autorités intermédiaires s'étaient permis de vouloir apprécier cette mesure et en méconnurent l'importance.

Le 19, M. de Bouillé fit partir de Montmédy M. de Goguelat avec des ordres pour tous les détachements de la route, leur annonçant qu'ils devaient attendre et escorter un trésor envoyé de Paris et destiné aux frais de la subsistance des troupes. Seul des commandants, le comte Charles de Damas connaissait le véritable objet de cette communication générale. Le but ostensible avait d'autant plus de vraisemblance que, depuis quelque temps, on parlait de plusieurs vols de fonds du gouvernement sur cette ligne, en dépit de toute la surveillance exercée par la maréchaussée. Au reste, ce prétexte était assez indifférent, puisque, un peu avant l'arrivée de la famille royale, l'ordre de Louis XVI pour protéger et assurer son passage devait être montré, et que M. de Goguelat en portait plusieurs expéditions. Il était recommandé à cet officier de prendre, en traversant Varennes, un détachement de quarante hussards et de le conduire, le 21 au matin, à Pont-de-Sommevelle, pour y attendre l'arrivée du duc de Choiseul ; de reconnaître une seconde fois la route jusqu'à

ce dernier point, afin d'éviter tout retard et toute méprise dans la marche de Leurs Majestés; d'inspecter l'emplacement de chaque détachement et d'y apporter les modifications qu'il jugerait nécessaires, d'après l'examen attentif des localités.

Ayant ainsi assigné à chacun son devoir et son poste, le marquis de Bouillé se tint lui-même au sien, à Stenay, entouré des généraux d'Hoffelize, de Klinglin et Heyman, tous trois jusque-là complétement ignorants de ce qui se préparait. L'un d'eux commandait à Stenay, le second à Thionville, d'où il avait été mandé, et le dernier était venu de Metz avec M. de Bouillé. Le 21, à huit heures du matin, le roi devait être en route, et le régiment royal-allemand sortait pour manœuvrer devant le général en chef, comme dans le temps de la plus parfaite tranquillité, lorsque M. de Bouillé assembla ces trois généraux et leur confia le secret de son attente et de ses espérances. Leur joie, leur enthousiasme, augmentés encore par la surprise, se manifestèrent avec un élan propre à ne laisser aucun doute sur la franchise de leur coopération. En même temps, le général envoya à Varennes le chevalier de Bouillé, son second fils, et le comte Charles de Raigecourt, capitaine dans le régiment royal-allemand, pour attendre le courrier du roi et pour diriger le relais de manière à accélérer le passage de Sa Majesté par cette ville. Ils étaient, en conséquence, porteurs d'un ordre à remettre au commandant du détachement, à l'instant où ils seraient avertis de l'arrivée de la famille royale par le courrier qui la précéderait, croyait-on, d'une heure au moins. Il leur était prescrit aussi de laisser le relais

à l'endroit où ils le trouveraient définitivement placé par M. de Goguelat, dans la ferme persuasion que cet officier aurait ponctuellement suivi les instructions qu'il avait reçues. Enfin ils durent, jusqu'au moment d'agir, éviter, autant que possible, d'éveiller les soupçons par leur présence.

Dans la même journée, le général de Klinglin fut chargé, avec M. de Rodais, aide de camp du marquis de Bouillé, d'aller à Montmédy tracer le camp, disposer tout pour qu'il fût tendu aussitôt qu'on le jugerait nécessaire, faire cuire le pain pour l'armée qui devait arriver, et préparer le logement du roi dans le château de Thonelle. Leur intelligence et leur activité reconnues répondirent complétement à ce qu'on en avait attendu en cette circonstance.

Le général Heyman reçut une mission plus éloignée; il dut se rendre à Sarrelouis pour connaître les dispositions des troupes placées aux environs, pour ramener celles qui lui paraîtraient fidèles, faire marcher les hussards de Bercheny, sur lesquels il avaient de l'influence, et prendre aussi avec lui, en revenant par Thionville, le régiment dauphin-dragons qui y tenait garnison.

Il fallut encore confier le secret du voyage de Louis XVI et de sa famille au commandant de royal-allemand, M. de Mandell, dont les cavaliers devaient servir d'escorte à Leurs Majestés pendant la nuit. M. de Bouillé prescrivit à ce lieutenant-colonel de communiquer l'importante information qu'il lui donnait aux principaux officiers de son corps, et de tenir tout prêt pour pouvoir monter à cheval avant le point du jour, au premier signal qu'il recevrait.

Le roi était effectivement parti à minuit, ainsi qu'il l'avait annoncé. On connaît surabondamment les détails de sa sortie des Tuileries, de son voyage, de son arrestation [1]. Les opinions ne sont pourtant point d'accord sur la réalité d'une tolérance perfide, par laquelle les autorités révolutionnaires purent vouloir favoriser le début de cette évasion, dans la certitude de la déjouer avec éclat, et dans l'intention d'en tirer un résultat décisif. En dépit des consciencieux travaux consacrés à l'étude et à l'éclaircissement de la question [2], l'on restera probablement toujours livré aux conjectures à cet égard. Jamais on n'a contesté le vice manifeste d'une voiture de dimensions énormes, si propre à attirer l'attention, et par conséquent à provoquer l'examen des personnes qu'elle renfermait, mais qui du moins offrait l'avantage, recherché avec soin et demeuré fatalement inefficace, de contenir toutes les ressources nécessaires et de pourvoir à tous les besoins de la famille royale, qu'ainsi aucun motif ne devait déterminer à descendre et à se laisser voir sur la route. On sait en outre combien il fut regrettable que Louis XVI, manquant à sa promesse formelle envers M. de Bouillé, eût renoncé à se faire accompagner par le marquis d'Agoult, homme mûr, dans l'énergie et dans la ferme capacité duquel le général plaçait la plus grande et la plus juste confiance, ou du moins par le comte de Fersen, courageux, calme, tout dévoué, qui, malgré ses

(1) Voir les *Mémoires du marquis de Bouillé*, et celui *du comte Louis (marquis) de Bouillé*, édition Berville et Barrière.

(2) Voir l'*Histoire de l'événement de Varennes au 21 juin 1791*, par le comte de Sèze, Paris, 1843.

pressantes instances, ne put obtenir de continuer le voyage avec Leurs Majestés au delà du relais de Claye, où il les avait heureusement amenées.

Une précaution aussi majeure, aussi essentielle, considérée par M. de Bouillé comme seule capable de le rassurer sur des accidents trop probables, et comme l'une des principales garanties du succès, fut pourtant écartée par les représentations de madame de Tourzel qui insista sur le droit que sa charge de gouvernante des enfants de France lui donnait de ne pas les quitter. Cette considération d'étiquette fit oublier au roi sa parole, positivement donnée à M. de Bouillé, son propre intérêt même, qui exigeait qu'il eût près de lui une personne habituée à parcourir les grandes routes, chargée de se montrer, de parler aux relais, et propre à lever les obstacles par sa prépondérance et sa résolution. Mais peut-être cette dernière raison fut-elle précisément, en sens contraire, celle qui influa le plus sur le roi. Sa faiblesse naturelle, jointe à sa bonté, lui inspirait la crainte de se voir entraîné dans les hasards d'un parti vigoureux. M. de Fersen d'ailleurs, il l'a dit lui-même depuis [1], interprétait ainsi la cause du refus qu'il essuya lorsque, à Claye, effrayé des dangers auxquels le roi et sa famille allaient être exposés par les mouvements d'imprudence et d'inconséquence qu'il avait déjà observés de leur part, il se jeta aux genoux de Louis XVI pour conjurer ce prince de l'emmener avec lui. Une femme de cour était moins incommode, moins imposante par l'impulsion de ses conseils, et sa

(1) Au comte Louis (puis marquis) de Bouillé. (Souvenirs inédits de ce dernier.)

réclamation fournissait le prétexte de disposer, dans la voiture, de la place qu'un homme d'énergie devait y occuper. Ainsi, dès le début du voyage, s'évanouissaient déjà les dispositions réglées par M. de Bouillé.

Les chances d'une issue malheureuse n'allaient être que trop secondées par l'inexpérience ou le défaut de sang-froid de plusieurs des agents de l'entreprise; et il y a lieu de remarquer ici, avec un témoin irréprochable, judicieux et digne de foi, « combien, d'après « les exemples fournis en cette importante circon- « stance, les grands événements trouvent peu d'hom- « mes en état de les soutenir, et combien la surprise, « dans de si hauts intérêts, peut déranger les organes « humains et absorber toutes les facultés. Les effets de « cette confidence inattendue furent aussi remarqua- « bles que variés, selon le caractère de chaque indi- « vidu; mais aucun n'était plus le même homme, et « c'est peut-être à cette révolution subite, causée par « l'étonnement qu'éprouvèrent les acteurs de cette « scène, qu'il faut attribuer la plus grande partie des « fautes qu'ils commirent dans l'exécution [1]. »

En dépit d'un accident, assez insignifiant et promptement réparé, survenu à la lourde machine qui porte la famille royale, en dépit d'une halte de plus de trois quarts d'heure, très inutile et en tous cas très dangereuse, à Étoges [2], les précieux fugitifs s'avancent pourtant sans trouble, sans embarras, traversent facilement et en plein jour la ville de Châlons-sur-Marne, point le plus redouté par eux et par M. de Bouillé, et parviennent

(1) Souvenirs inédits du comte Louis (puis marquis) de Bouillé.
(2) *Ibidem.*

à cinq heures et demie du soir, à Pont-de-Sommevelle, où le roi compte rencontrer la première escorte et la garantie de son salut.

Soudain *la terre*, selon les propres expressions de Louis XVI, *semble s'entr'ouvrir sous lui!* Il ne trouve personne : ni détachement pour le protéger, ni officier pour l'avertir ou le rassurer.

Il gagne néanmoins Sainte-Menehould aussi heureusement que s'il eût été escorté. Mais là commencent à se faire sentir les effets de l'inexécution des ordres, si précis pourtant, de M. de Bouillé. Le commandant du poste de dragons s'est conformé à l'étrange avis de faire desseller ses chevaux. Étonné, incertain sur la route qu'il faut prendre et qui devait lui être indiquée, le roi s'inquiète, et commet, on le sait, la faute funeste de se montrer à la portière de sa voiture, d'interroger le maître de poste avec une agitation remarquable, enfin de se laisser reconnaître. Une inspiration infernale pousse aussitôt le trop fameux Drouet à monter à cheval pour devancer Louis XVI à Varennes et pour y préparer sa perte.

Le marquis de Bouillé, cependant, sorti à cheval de Stenay, à neuf heures du soir, avec son fils aîné et trois ou quatre autres officiers de confiance, s'était porté dans la direction de Dun, afin d'être à même d'obtenir plus promptement des nouvelles de la famille royale. A un quart de lieue de cette dernière ville, où son entrée eût causé de l'émotion, le général s'arrêta sur le bord de la route, et s'établit dans un fossé, la bride au bras, l'oreille penchée contre terre. Ainsi s'écoula, sous le poids d'une anxiété facile à comprendre, cette

nuit de si longue et si solennelle attente, où le moindre mouvement, le moindre bruit, selon qu'il se rapprochait ou s'éloignait, faisait retentir dans l'âme de M. de Bouillé et de ses dévoués compagnons un violent écho de joie ou de désespoir.

Le jour enfin commença à paraître, sans qu'aucun courrier, aucun avis fût parvenu au général, qui, pressentant bien quelque trouble dans l'exécution du projet, rétrograda alors vers Stenay pour se tenir plus en mesure de donner les ordres nécessités par les circonstances. Arrivé assez près des portes, M. de Bouillé sentit battre vivement son cœur en entendant derrière lui le galop de plusieurs chevaux lancés à fond de train; mais quelle fut sa surprise, sa subite douleur, lorsqu'il reconnut le chevalier de Bouillé, son second fils, le comte de Raigecourt, et surtout M. Rohrig, l'officier commandant le poste de Varennes, qui lui apprirent que le roi y avait été arrêté à onze heures du soir : n'ajoutant à cette foudroyante nouvelle que de très vagues détails. Il était alors quatre heures et demie du matin.

M. de Bouillé ne pouvait rien concevoir à cet événement. Conservant toutefois quelque confiance dans les dispositions qu'il avait prises ainsi que dans ceux qui étaient chargés de les exécuter, et particulièrement dans la force des détachements qui devaient se replier sur Varennes, il espérait encore que le roi serait délivré par eux, ou du moins qu'ils feraient quelque tentative. Brûlant de les seconder, le général a immédiatement résolu de marcher de sa personne à la tête de royal-allemand, sans calculer les hasards d'une entreprise

que le retard et l'éloignement rendent si incertaine. Son fils aîné ne perd pas une seconde pour transmettre l'ordre de monter à cheval et de sortir aussitôt de la ville au régiment dont le chef a été prévenu la veille, ainsi qu'on l'a déjà vu, qu'il doit se tenir prêt dès la pointe du jour. Le général dépêche en même temps, aux détachements de Mouza et de Dun, des exprès pour leur prescrire de s'avancer sur Varennes, en gardant le passage de la Meuse, et de commencer l'attaque, si elle est nécessaire et possible. M. de Bouillé promet de les soutenir de près.

Il fait également commander au régiment suisse de Castella, qui est en marche de Metz vers Montmédy, de se rendre à Stenay, et à M. de Klinglin de diriger sur Dun le bataillon de Nassau-infanterie, en garnison à Montmédy, en se portant lui-même à Stenay, à la tête de deux escadrons. M. de Bouillé, presque seul, se tient à la porte de cette ville pour attendre et conduire le régiment royal-allemand.

Il est aisé d'imaginer tout ce qu'en ce moment si grave et, pour ainsi dire, suprême l'impatience du général eut à souffrir. Cruel mécompte : par l'effet d'une blâmable incurie, les chevaux ne sont point sellés ; les hommes sortent à peine des chambrées ; rien n'a été disposé selon les ordres donnés ! M. de Bouillé les répète maintenant et les multiplie avec vivacité. Cinquante cavaliers, plus agiles que les autres et pleins d'un zèle d'heureux augure, sont pourtant bientôt en mesure d'assurer le départ du régiment, en occupant la porte de la ville, où le comte Louis de Bouillé les entraîne à la hâte et les poste à propos ; car déjà la

garde nationale tente de s'emparer de ce point, pour intercepter le passage.

Enfin, au bout de trois quarts d'heure, le régiment entier peut se mettre en mouvement. Les excellentes dispositions de cette bonne et respectable troupe offrent du moins au général quelque dédommagement de ce que vient de lui faire éprouver une négligence inexplicable et si opposée aux règles et aux habitudes du service militaire. Arrêtant la colonne un moment sur le chemin, en dehors de Stenay, M. de Bouillé l'instruit alors du but de sa marche, dans une énergique et courte harangue, vivement accueillie par tous, soldats et officiers, aux cris de *Vive le roi!* Après leur avoir fait envisager la gloire dont ils vont se couvrir, il leur distribue près de quatre cents louis qu'il portait sur lui pour cet objet, leur promet, comme récompense, l'honneur de devenir garde allemande du roi, et les enlève immédiatement au grand trot. Cette allure se soutient pendant les neuf longues lieues de pays, presque toujours montagneux, qui séparent Stenay de Varennes. Elle eût été accélérée encore, tant l'ardeur était générale, si l'on n'avait craint de crever les chevaux, par conséquent d'annuler ce secours en voulant le précipiter.

On trouve le poste de Mouza évacué par le détachement qui s'est déjà porté en avant. Il en est de même de celui de Dun dont le pont sur la Meuse, passage important et le seul qui assure la marche et la retraite, reste sous la garde d'un piquet que le commandant, M. Deslon, y a sagement laissé. Sur ces deux points, les derniers ordres de M. de Bouillé ont donc été

exécutés. Lui-même, il pense n'arriver que pour terminer et décider un combat qu'il suppose commencé par les détachements qui ont dû se grouper à Varennes. Peut-être, intérieurement, se félicite-t-il presque de voir Louis XVI, par ce concours d'accidents, engagé dans une démarche vigoureuse et déterminante qu'on pouvait considérer comme nécessaire au salut de sa couronne. L'espoir et la confiance de M. de Bouillé s'affaiblissent cependant, lorsqu'à une lieue au delà de Dun il aperçoit le détachement de Mouza, qu'il croyait déjà aux portes, si ce n'est au dedans de Varennes, arrêté près d'un bois par quelques tirailleurs de gardes nationales que le général fait aussitôt dissiper sans que sa course en soit retardée.

Elle se poursuit au bruit du tocsin et des tambours, qui retentit de tous côtés; et cet appareil de guerre ne fait que stimuler chez le général et chez sa troupe, peu nombreuse, mais fidèle, l'ardent désir d'atteindre le lieu de la détention du roi, qu'ils regardent comme celui de sa prochaine délivrance. N'envisageant que le devoir et la gloire qui les appellent, ils s'enfoncent ainsi, en quelque sorte, dans la France armée contre eux. Quelques avis, recueillis sur la route, pouvaient pourtant jeter de l'inquiétude dans les esprits, et leur fatale confirmation ne se fait pas attendre; car, à peine parvenu en vue de Varennes, le général apprend de la bouche du chevalier de Bouillé et de celle du commandant du détachement de Dun, revenant avec cent hussards, qu'après avoir passé à la nage un bras de la rivière pour fondre sur l'escorte révolutionnaire du roi et le délivrer,

qu'après s'être efforcés de traverser encore un canal, reconnu impossible à franchir, ils ont eu la douleur de voir, de l'autre côté de la ville, la famille royale repartir pour Paris, au milieu d'une foule de peuple. M. Deslon rapporte au marquis de Bouillé qu'il a été, de sa personne, introduit dans Varennes; qu'il a parlé à Louis XVI; que ce malheureux prince lui a annoncé son retour dans la capitale et l'a chargé de dire au général qu'étant prisonnier il n'a plus aucun ordre à lui donner, mais qu'il compte que M. de Bouillé fera tout ce qui dépendra de lui. M. Deslon ajoute qu'un aide de camp de M. de La Fayette, envoyé de Paris sur les traces du roi, l'ayant rejoint à Varennes, a déterminé ce funeste retour et, en présentant un décret, a triomphé de l'irrésolution de la municipalité qui avait voulu attendre les ordres de l'Assemblée nationale avant de se déssaisir de ses précieux otages. Le même officier dit aussi qu'il a vu MM. de Choiseul, de Damas et de Goguelat prisonniers; ce qui démontre que les dispositions ont échoué. Il est d'ailleurs évident que la plus essentielle de toutes, celle d'intercepter absolument la communication avec Paris, n'a pas été exécutée, puisque l'aide de camp de M. de La Fayette a pu arriver.

M. Deslon complète son récit par la nouvelle de la marche de la garnison de Verdun, avec du canon, dans l'intention de soutenir le mouvement insurrectionnel des habitants de Varennes et des environs, et par les plus affligeants détails sur la situation où il a trouvé le roi, la reine et leur suite, à l'exception de Madame Élisabeth dont la fermeté et la présence d'es-

prit se soutenaient d'une manière digne d'admiration.

Il est en ce moment plus de neuf heures du matin : c'était à huit heures que Louis XVI avait été entraîné sur la route de Paris. Le général ne se décourage point encore néanmoins ; il ne songe qu'aux moyens d'atteindre le roi, afin de mettre en déroute les hordes qui l'entourent, de lui rendre la liberté, et de sauver son existence. Il demande instamment qu'on lui indique des gués indispensables pour faire passer sa cavalerie. Personne n'en connaît ; et pourtant plusieurs officiers et cavaliers de royal-allemand avaient été précédemment détachés dans ce poste. L'embarras de M. de Bouillé est alors au comble ; mais son dévouement persiste à vouloir s'attacher à la trace du malheureux monarque. Consultés par lui et d'abord unanimes pour pousser en avant, les chefs et les officiers, ainsi que le général d'Hoffelize, en reconnaissent cependant bientôt et en exposent l'impossibilité. Ils représentent à M. de Bouillé la nécessité de faire d'abord du moins rafraîchir les chevaux, harassés par une marche de neuf lieues, à une allure forcée. Cette observation, trop fondée, l'avance que les voitures ont déjà dû prendre, la crainte d'exposer encore davantage les jours de la famille royale, en lui portant un vain secours, puisque quatre cents chevaux épuisés de fatigue ne pouvaient qu'être perdus au milieu d'une multitude grossissant à chaque pas, tout décide à prendre le parti de la retraite la plus pénible qu'aient jamais faite des hommes de cœur. Dans la juste indignation qui les pénètre, la mort leur paraîtrait, à tous, mille fois préférable. Ils ignorent s'ils ne vont pas la rencontrer

dans leur retour ; ils ne sentent que le dévorant regret de ne pouvoir rendre le sacrifice de leur vie utile au roi et à l'État.

Le mouvement rétrograde fut donc commandé ; et jamais ordre ne coûta autant à M. de Bouillé. La douleur décomposait ses traits. Une plainte douce et déchirante s'échappa de sa bouche : « Eh bien, direz-vous « encore que j'ai toujours été heureux? » s'écria-t-il, en s'adressant à son fils aîné. Une intention sinistre et désespérée traversa son esprit, mais en disparut aussitôt avec un regard jeté sur ce même fils si digne de lui et à la pensée des devoirs de responsabilité morale auxquels ses sentiments de chrétien, non moins que son honneur de guerrier, lui interdisaient de se soustraire ainsi. Peut-être même, en ce moment, une lueur illusoire lui présentait-elle la chance de pouvoir encore contribuer au salut de l'infortuné monarque et de la patrie déchirée.

Le silence et la tristesse la plus profonde accompagnaient les pas, si ralentis maintenant, de cette faible mais fidèle colonne. Le soldat partageait la désolation de ses chefs ; et sa morne contenance leur offrait une sorte de soulagement mêlé d'amertume, en faisant penser à ce qu'on aurait eu droit d'attendre de tels hommes, s'il eût été possible de les faire agir.

On rencontra divers détachements de gardes nationales des environs, en marche sur Varennes, tambours battants et drapeaux déployés, qui, loin d'attaquer M. de Bouillé et sa troupe, lui donnèrent, par l'effet de cette ignorance versatile habituellement associée à l'exaltation populaire, des témoignages inattendus de respect.

Dans un grand village, nommé Romagne, on fit halte, avec la complète insouciance du danger qu'un tel retard pouvait accroître, avec cette indifférence qu'inspire l'impression d'un grand malheur irréparable. Plus loin, la garde nationale de Stenay, embusquée sur le chemin, n'osa tenter aucune démonstration hostile, et se contenta de rentrer dans la ville avec les escadrons de royal-allemand.

Ce régiment, celui de Nassau-infanterie, qu'on avait rencontré en arrière de Dun, et quelques pelotons des hussards de Lauzun voulaient suivre M. de Bouillé hors de France; mais incertain sur la manière dont ils seraient reçus dans les États autrichiens et dont il pourrait les y faire subsister, le général se refusa à leur désir, et ne consentit à se laisser accompagner que par une vingtaine d'officiers de ces différents corps. Entré, avec cette suite si peu nombreuse, dans une auberge à la porte de Stenay, pour donner un moment de repos à des chevaux montés depuis près de vingt heures, M. de Bouillé fut aussitôt averti que la municipalité et la garde nationale se disposaient à venir l'arrêter. Repoussant la pensée de se rendre l'objet d'une lutte inutile autant que meurtrière entre ses troupes fidèles et les citoyens exaltés, il remonta alors à cheval, avec le calme que donne une douloureuse abnégation, et poursuivit sa route, sans plus de hâte, jusqu'à La Ferté, bourgade de la frontière, sur la Chiers qu'il fallait franchir pour se trouver à l'abri. Les paysans armés gardaient une extrémité du pont et paraissaient vouloir opposer de la résistance, en exécution de l'ordre qu'ils avaient déjà reçu de ne laisser personne sortir de

France. Ce danger fut écarté par la présence d'esprit d'un aide de camp du marquis de Bouillé, M. de Rodais, qui, se détachant à l'instant vers eux, leur annonça le général en chef et leur ordonna de lui rendre les honneurs militaires. Son assurance les étonna et leur imposa tellement qu'ils obéirent aussitôt et formèrent la haie, en battant aux champs pour celui qu'ils devaient arrêter. A peine pourtant fut-il passé que, s'apercevant de leur distraction, ils se mirent à faire feu sur la queue du petit cortége, tuèrent quelques chevaux et saisirent une des voitures. Enfin, lorsque la nuit tombante vint clore cette cruelle et mémorable journée, M. de Bouillé arriva dans le pays de l'empereur, à l'abbaye d'Orval, où non-seulement il donna la nouvelle mais où il présentait le témoignage vivant de la catastrophe aux moines frappés d'étonnement et de consternation, au milieu de leur paisible repas.

TROISIÈME PARTIE.

L'ÉMIGRATION.

CHAPITRE I.

Le marquis de Bouillé se rend à Luxembourg. — Sa lettre à l'Assemblée nationale. — Lettres que lui adressent à cette occasion Louis XVI, le roi de Prusse et le roi de Suède. — Réunion à Bruxelles de *Monsieur* et de M. le comte d'Artois. — Lettre de ce dernier prince à M. de Bouillé. — Sentiment de M. de Bouillé sur les nouvelles circonstances où il se trouve placé. — Il se rend à Mayence, pour conférer avec l'envoyé de Prusse, puis à Coblentz. — Rassemblements des émigrés autour des princes français à Coblentz et à Worms. — M. de Bouillé visite le roi de Suède, Gustave III, à Aix-la-Chapelle.

1791.

En se rendant, par Arlon, à Luxembourg, M. de Bouillé ne fut pas peu surpris de ne trouver aucune trace de dispositions pour un rassemblement de quinze mille Autrichiens. Sur la foi d'une démonstration si solennellement assurée pourtant, il s'était engagé dans la difficile entreprise dont le résultat venait de l'acca-

bler ; et l'inexécution de cette promesse que le roi lui avait transmise avec confiance et sincérité ne lui fournissait que trop la preuve du manque de zèle de l'Autriche à l'égard de l'infortuné Louis XVI.

Dans la douloureuse et continuelle préoccupation des dangers qui menaçaient les jours de ce prince et de sa famille à la suite de l'effort tenté pour leur délivrance, M. de Bouillé n'hésita pas à écrire, dès le 26 juin, à l'Assemblée nationale une lettre où il s'accusait lui-même d'avoir exclusivement été l'auteur du projet du départ du roi qui n'avait fait que céder, disait-il, à ses vives instances en sortant de Paris et en cherchant à se retirer sur la frontière, au milieu de troupes fidèles. Cette pièce, trop véhémente sans doute et qui eut un grand retentissement, parut, à ceux qui ne surent ou ne voulurent pas en reconnaître le véritable objet, inspirée par le désespoir d'une ambition frustrée et par un vain élan de jactance et de fureur. Elle ne provenait en réalité que d'un noble et généreux mouvement ; elle ne constituait qu'une nouvelle marque de dévouement donnée au roi par le général qui se désignait, de sa propre main, comme l'unique moteur d'une tentative dont on a bien connu dès lors qu'il n'était que le principal agent, et qui se livrait ainsi spontanément en proie à la violence révolutionnaire, afin de la détourner de la personne de Louis XVI. Sans prétendre dissimuler que, pour atteindre une fin aussi louable et aussi digne de son caractère, M. de Bouillé eut mieux fait d'éviter l'emploi d'un ton de menace qui ne lui était nullement naturel, et de bannir de son langage toute expression susceptible d'être

interprétée comme trait d'intérêt personnel, il faut cependant remarquer que l'homme qui aurait conservé assez de sang-froid pour peser toutes ces considérations après un tel revers, n'eût été ni capable de s'y exposer, ni digne de la gloire qu'un résultat différent devait assurer. En admettant même ici la réalité d'un tort, il y aurait manque d'équité à dénier à M. de Bouillé le bénéfice non-seulement des circonstances atténuantes, mais certes des circonstances honorables. Ce n'est point d'ailleurs avec la froideur de la réflexion, mais avec la vivacité du sentiment, que s'apprécie une telle démarche; et, quoi qu'il en soit, celle-ci remplit incontestablement, pour le moment du moins, les intentions de son auteur. Elle fut utilement exploitée par ceux qui, dans le parti révolutionnaire, voulaient encore pourtant sauver le monarque. Les poignards furent détournés du roi et de sa famille pour être dirigés contre M. de Bouillé : sa tête fut mise à prix; ses biens furent confisqués. Son nom fut voué à la proscription et consacré, en quelque sorte, par les épithètes les plus injurieuses : une préférence de haine, qui tournait contre son but en voulant paraître outrageante, allait le faire figurer, seul entre tous, dans l'un des couplets célèbres de *la Marseillaise*.

Louis XVI, au surplus, avait bien compris et ressenti la tendance et la portée de ce témoignage; et, comme preuve de gratitude, il adressa à M. de Bouillé la lettre suivante, aussi digne des sentiments du monarque qui l'écrivait que touchante et flatteuse pour le serviteur dévoué auquel elle était destinée :

« Paris, le 3 juillet 1791.

« Vous avez fait votre devoir, monsieur, cessez de « vous accuser; vous avez tout osé pour moi et pour « ma famille et vous n'avez pas réussi ; Dieu a permis « des circonstances qui ont paralysé votre courage et « vos mesures. Le succès dépendait de moi, mais la « guerre civile me fait horreur, et je n'ai pas voulu « verser le sang de mes sujets égarés ou fidèles. Mon « sort est lié à celui de la nation, et je ne veux point ré- « gner par la violence. Vous, monsieur, vous avez été « courageux et fidèle; j'ai voulu vous exprimer mes « remerciements, et peut-être un jour sera-t-il en mon « pouvoir de vous donner un gage de ma satisfaction « particulière [1].

« Louis [2]. »

Les divers souverains de l'Europe manifestèrent également à M. de Bouillé combien ils appréciaient sa conduite et faisaient cas de son mérite.

« J'ai lu, » lui mandait, entre autres, le roi de Prusse,

(1) Il avait bien compté le lui remettre de sa main le 22 juin. Le duc de Choiseul entre autres, dans sa *Relation du départ de Louis XVI* (édition Berville et Barrière, page 33) en fournit ainsi la preuve : « Le projet du roi, dit-il, était de donner, en arrivant à Montmédy, « le bâton de maréchal de France à *M. de Bouillé;* mais on ne pou- « vait, sous aucun prétexte, en demander un au ministre de la guerre. « Je proposai au roi de lui prêter celui du feu maréchal de Stainville, « mon beau-père. Le roi approuva mon idée, et je le portai avec « moi. »

Deux fois en moins d'un an la plus haute dignité militaire dut donc récompenser les services du marquis de Bouillé. On a vu comment il la refusa d'abord; plus tard les circonstances ne lui permirent pas d'en jouir; mais sa renommée n'y perdit rien.

(2) Portefeuille du marquis de Bouillé.

« la lettre que vous avez adressée à l'Assemblée na-
« tionale, avec un vif intérêt, égal à celui que je porte
« à la situation du roi votre maître. Je ne saurais assez
« louer le zèle que vous venez de lui témoigner. Il
« vous aurait seul attiré toute mon estime, si elle ne
« vous eût déjà été acquise à tant d'autres titres; et
« c'est avec une vive peine que j'ai vu que vos soins
« patriotiques n'ont pas eu le succès désiré. J'ignore
« quelles sont vos vues dans ce moment-ci, mais si vous
« voulez venir ici, vous y serez reçu en ami, vous et
« vos fils. Je vous donnerai en tous temps des preuves
« de ma considération et de ma parfaite estime, priant
« Dieu qu'il vous ait, monsieur le marquis de Bouillé,
« en sa sainte et digne garde.

« FR.-GUILLAUME [1].

« Charlottenbourg, le 12 de juillet 1791. »

Le roi de Suède s'exprimait en termes plus vifs et plus explicites encore. Il est vrai qu'un zèle chevaleresque venait de le porter à accourir du fond du Nord, pour seconder Louis XVI des conseils de son expérience, dans la situation nouvelle et difficile où le roi de France eût été placé, après l'accomplissement d'un projet dont Gustave III avait eu la confidence.

Ce monarque écrivit à M. de Bouillé :

« J'ai trouvé votre lettre à l'Assemblée nationale
« remplie de ces sentiments d'attachement pour votre
« souverain et d'horreur pour l'anarchie qui sont di-
« gnes d'un guerrier tel que vous. La fortune est
« aveugle dans les commotions civiles comme à la

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

« guerre ; mais les principes de fidélité et d'honneur « sont immuables, et la réputation y est attachée plus « qu'aux succès. La vôtre, depuis longtemps si bien « établie comme militaire, vient de l'être encore plus « par votre constance et votre inviolable attachement « pour votre souverain vertueux et infortuné ; recevez-« en mes compliments. Il n'en est pas un en Europe « qui ne mette un grand prix à acquérir au nombre « de leurs sujets et de voir à la tête de leurs armées un « homme comme vous. Peut-être le plus ancien et le « plus fidèle allié de votre patrie pourrait-il y avoir un « droit préférable aux autres, d'autant plus que vous « ne quitterez pas le service de votre véritable patrie « en entrant au sien. Mais dans quelque état que vous « soyez, vous devez toujours être certain de mon es-« time et de l'intérêt que je prendrai toujours à vous. « C'est avec ces sentiments que je prie Dieu qu'il vous « ait, monsieur le marquis de Bouillé, dans sa sainte « et digne garde.

« Votre très affectionné,

« GUSTAVE [1].

« Aix-la-Chapelle, ce 3 juillet 1791. »

La tentative de Louis XVI pour se soustraire à sa captivité n'avait malheureusement abouti qu'à rivèr davantage ses fers. Elle contribua toutefois à mettre à l'abri son frère, *Monsieur*, qui n'eût pu, sans de graves inconvénients et sans des dangers de plus d'un genre, rester à Paris après l'éloignement de la famille royale.

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

Évadé du palais du Luxembourg à l'instant où le roi sortait de celui des Tuileries, il suivait sans nul obstacle la route des Ardennes pour venir, par l'extérieur, trouver Louis XVI à Montmédy, lorsque, arrivé à Marche-en-Famine, la nouvelle qu'il y reçut du funeste événement de Varennes le fit replier rapidement sur Bruxelles, où il ne tarda pas à être rejoint par M. le comte d'Artois. Leur réunion s'effectua au moment même où le fils aîné du marquis de Bouillé remplissait, de la part de son père, la mission d'informer l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas, et le ministre, comte de Mercy, de la présence du général français sur le territoire autrichien, avec quelques officiers et soldats, et d'obtenir l'autorisation de former pour ceux-ci, ainsi que pour un plus grand nombre d'autres qui allaient bientôt les suivre, un établissement dans le duché de Luxembourg.

Les deux princes frères de Louis XVI avaient été peu unis jusque-là, et l'accord de vues entre eux n'allait guère exister davantage par la suite. Leurs opinions politiques, dès le commencement des troubles, avaient présenté autant de différence que leurs goûts, leurs manières, leurs genres d'esprit et d'existence. *Monsieur,* disposé à ne rien céder de sa suprématie de rang et de lumières, se voyait maintenant avec déplaisir placé, si ce n'est dans une infériorité positive, du moins dans un état de déférence forcée vis-à-vis de son cadet investi en quelque sorte, depuis deux ans, de la direction des affaires au dehors, et devenu par là chef de l'émigration. M. le comte d'Artois, de son côté, n'allait abandonner ou partager qu'à regret et

par nécessité cette première place, dont il avait facilement pris l'habitude et qu'il considérait déjà comme lui revenant de droit. En effet, tous les regards, tous les vœux, tous les respects, toute la confiance de la noblesse émigrée se portaient vers lui, tandis que *Monsieur*, fort embarrassé de sa contenance, semblait devoir à la seule protection de son frère les égards qu'on voulait bien lui marquer et le pardon qu'on lui accordait, non sans peine, pour sa conduite politique antérieure.

Banni de France à son tour, par la force invincible des choses, le marquis de Bouillé ne pouvait manquer de se mettre immédiatement, quoique à distance, en rapport avec les frères du malheureux monarque qu'il venait de chercher à sauver. Sa première et très naturelle démarche lui valut la réponse suivante, de la main de M. le comte d'Artois[1] :

« Bruxelles, 28 juin 1791.

« J'ai reçu votre lettre, monsieur, et le chevalier de « Rodais m'a donné tous les détails dont vous l'aviez « chargé de m'instruire. Nos maux sont à leur comble, « et mon cœur est cruellement affecté ; mais mon âme « est trop accoutumée au malheur pour que rien puisse « l'abattre ; et, réuni avec Monsieur, m'honorant d'être « son second ou de ne faire qu'un avec lui, mes forces « sont plus que doublées, et nous ne désespérerons « jamais du salut de notre roi ni de notre patrie.

« Votre conduite et votre dévouement méritent nos « éloges et notre reconnaissance ; nous acceptons avec

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

« plaisir l'offre de vos services ; nous emploierons utilement votre zèle, vos talents, et je vais commencer « à vous communiquer nos ordres.

« Notre premier mouvement avait été de vous rapprocher de nous et de vous engager à venir sans délai « à Coblentz ; votre fils a même dû vous le proposer de « notre part ; mais nous pensons, après de plus mûres « délibérations, que cette démarche serait trop précipitée et que votre présence à Luxembourg peut être « encore d'une grande utilité au service du roi.

« En conséquence, nous vous engageons : 1° à vous « occuper avec soin de l'établissement des officiers qui « ont partagé votre sort, et de celui de tous ceux qui « viendront vous rejoindre ; nous vous chargeons de « leur annoncer que nous les mettons tous à vos ordres, et que notre intention est qu'ils restent pour « le moment dans le pays de Luxembourg ;

« 2° A ne pas tarder à nous envoyer tous les plus « grands détails sur les provinces où vous commandiez, « sur les troupes qui peuvent encore être fidèles, sur « les approvisionnements de toute espèce dont vous « étiez pourvu ; sur les places dont on pourrait s'assurer ; sur la quantité de forces que vous croyez nécessaire pour s'y établir au nom du roi, et enfin sur « le nombre de soldats qu'on pourrait attirer hors du « royaume si nous pensions que cette démarche pût « devenir nécessaire ;

« 3° A nous rendre compte des fonds que le roi avait « fait remettre entre vos mains, pour que nous puissions vous indiquer l'emploi que vous devez en faire ; « approuvant cependant que vous disposiez d'une par-

« tie de ces fonds pour venir au secours des officiers « que l'honneur aurait déterminés à quitter leur corps.

« Voilà, monsieur, quelles sont nos intentions pour « le premier moment. Nous attendons avec impatience « vos réponses, et nous ne négligerons aucune occasion « de vous bien prouver à quel point nous comptons « sur vous.

« Dans mon particulier, vous savez combien j'ai tou- « jours désiré vous témoigner ma vraie confiance; la « noblesse, la fermeté et la suite de votre conduite ont « encore redoublé mon estime et tous les sentiments « que vous m'avez inspirés depuis longtemps.

« Le comte D'ARTOIS[1]. »

Le marquis de Bouillé n'avait précédemment appartenu ni à l'atmosphère mélangée de bel esprit, d'érudition, de philosophie et de calculs politiques où *Monsieur* se complaisait et s'exerçait, ni à l'intimité vive, élégante, inconsidérée qui circonvenait, captivait la reine, et dont, pendant quelques années, M. le comte d'Artois forma l'ornement le plus brillant comme le plus élevé. Entre la gravité sentencieuse et suspecte du Luxembourg et la frivolité compromettante de Trianon, du pavillon de Flore, entre une circonspection intéressée, qui semblait vouloir se dissimuler les dangers généraux du mouvement, et une témérité trop peu soucieuse, qui les provoquait et les multipliait, M. de Bouillé, étranger aux froides combinaisons de tactique personnelle comme aux abusifs entraînements

(1) Le prince avait adopté cette signature dans sa correspondance particulière, pour éviter la gêne du protocole.



de coterie, ennemi des intrigues, nullement avide de la faveur de cour, homme de loyauté, de devoir et de prévoyance, redevable de sa position à son mérite et à ses services, s'était maintenu exclusivement dévoué à l'État et au roi, dont la droiture de son cœur et les lumières de son esprit lui faisaient regarder les intérêts, la défense, le salut comme inséparables, identiques. Il n'eut donc guère sujet de s'étonner en apercevant dans la lettre de M. le comte d'Artois une disposition pour le moins peu empressée, qui perçait à travers quelques compliments commandés surtout par les convenances.

N'aurait-il pas été naturel, en effet, que le prince attirât immédiatement M. de Bouillé, non-seulement afin de lui donner de vive voix les « éloges » et les témoignages de « reconnaissance mérités » selon les propres expressions de M. le comte d'Artois, par « le dévoue« ment, la noblesse, la fermeté et la suite de la conduite » du général, mais encore pour recevoir d'une manière plus directe, plus prompte et plus profitable les renseignements, les détails demandés?

Le marquis de Bouillé était d'ailleurs particulièrement éclairé d'avance sur ce point délicat par le rapport de M. de Rodais, l'un de ses aides de camp, que, dès sa sortie de France, il avait envoyé vers les princes. Dans les illusions d'une vaine confiance, entretenue par M. de Calonne, son frivole ministre, M. le comte d'Artois se croyait devenu l'arbitre des destinées du royaume, et s'imaginait pouvoir les régler complétement avec le concours des forces étrangères. Il se sentait fort blessé de ce que le roi eût pensé à se soustraire

à sa malheureuse situation d'après ses propres desseins et par des moyens que son second frère n'avait ni indiqués, ni dirigés, ni même connus. Cet acte de la détermination de Louis XVI, exécuté sans la participation du prince, prouvait trop aussi le peu d'accord qui régnait entre eux. Dans son dépit, M. le comte d'Artois, s'en prenant à M. de Bouillé, témoigna qu'il lui savait mauvais gré de ne l'avoir pas prévenu d'un projet dont le secret appartenait non au général, mais au roi, qui n'avait point jugé devoir le confier à son frère, par crainte sans doute de l'indiscrétion des entours, des conseils de ce prince.

M. le comte d'Artois conservait aussi l'impression d'un autre grief qui n'était pas plus raisonnablement fondé. Au mois de juillet 1790, résidant à Turin, il avait expédié au marquis de Bouillé un courrier qui passa, pour se rendre à Metz, par le château de Forbach, appartenant à la comtesse de ce nom, mariée secrètement au duc des Deux-Ponts, et amie du général. Ce courrier, dont les propos étaient aussi peu mystérieux que la livrée d'Artois qu'il portait, fut heureusement retenu à Forbach; et l'un des colonels de la garnison de Metz, le baron d'Hamilton, qui se trouvait au château, jugeant tout le danger d'un pareil message, prit les dépêches et se chargea de les remettre lui-même à leur destination. M. le comte d'Artois y prescrivait au marquis de Bouillé de lui rendre compte de l'état de la province, principalement de l'opinion des populations et des troupes, ainsi que des moyens d'en tirer parti pour opérer une contre-révolution. Ces dépêches contenaient aussi des instructions très dé-

taillées indiquant la marche à suivre en vue de préparer un mouvement qui procurât quelques places fortes aux princes émigrés et de commencer une guerre civile : entreprise impossible alors, surtout à M. le comte d'Artois, qui ne jouissait de crédit en France ni près du peuple, ni près de l'armée.

M. de Bouillé avait répondu qu'il croirait trahir son devoir et même se rendre criminel si, sans la permission du roi, il traitait avec un prince du sang établi hors du royaume. Il l'invitait donc à obtenir l'autorisation nécessaire, se déclarant prêt à faire ce que le roi lui ordonnerait à cet égard, de même qu'en tout autre cas. De plus, pour tranquilliser M. le comte d'Artois, et pour le convaincre de la crainte qu'avait M. de Bouillé de le voir compromis, si sa lettre et ses instructions venaient à s'égarer, le général lui annonça qu'il les lui renvoyait, en le suppliant de considérer cette démarche comme un témoignage de son respect.

Ces prétendus torts étaient exagérés et envenimés par M. de Calonne qui, bien qu'il eût encouru précédemment la disgrâce éclatante de Louis XVI, et qu'on ne pût méconnaître que son imprudence, son étourderie et le désordre de son administration fussent en partie causes des malheurs de la France, jouissait de toute la confiance de M. le comte d'Artois et occupait la position de premier ministre de ce prince, ainsi que de l'émigration. M. de Calonne en voulait à M. de Bouillé d'avoir dénoncé, dans la première assemblée des notables, des abus relatifs aux domaines royaux que ce ministre avait engagés en faveur de certaines familles ou coteries de cour, au détriment réel des finances de l'État. La

considération personnelle que l'éclat de son dévouement acquit à M. de Bouillé auprès de la plupart des souverains étrangers, l'accès et la prépondérance même qu'il eut dans leurs conseils, indépendamment et souvent à l'exclusion de celui de Coblentz, vinrent, en excitant la jalousie des princes et de leurs entours, ajouter depuis à ces griefs involontaires.

En outre de l'impression produite sur lui par le fond de la lettre de M. le comte d'Artois, le marquis de Bouillé avait ressenti quelque surprise en recevant des ordres et l'indication d'une sorte d'exil de la main du second des frères du roi, lorsque son aîné se trouvait avec lui hors de France. Persuadé que sa situation malheureuse dans le pays étranger, après tant de sacrifices pour soutenir les principes de la monarchie et le monarque assez mal défendus par ces princes eux-mêmes, lui donnait d'autant plus de droits à sa liberté que celle-ci restait désormais son seul bien, M. de Bouillé s'était empressé de répondre à M. le comte d'Artois que, des affaires l'obligeant à quitter Luxembourg, il ne pouvait, malgré le respect qu'il lui portait, exécuter ses intentions. Le manque de gratitude et de confiance manifeste de la part des princes s'unissait ainsi au sentiment de répugnance naturelle que M. de Bouillé éprouvait à se trouver mêlé encore activement dans les affaires de la révolution, non-seulement avec eux, mais surtout avec ceux qui les influençaient.

Un homme de son caractère et de sa trempe ne devait cependant pas demeurer passif au milieu des circonstances critiques où la France était entraînée, et à la vue des malheurs et des dangers toujours croissants



qui environnaient le roi. Il n'y avait plus guère lieu d'attendre de l'intérieur des chances favorables à la cause de cet infortuné prince. Le grave attentat commis contre lui à Varennes faisait appréhender et prévoir les plus extrêmes; et la seule espérance de ses fidèles serviteurs ne pouvait plus que se tourner tristement vers l'appui des puissances étrangères. M. de Bouillé, trop bon Français pour ne pas ressentir avec douleur, et trop éclairé pour ne pas envisager avec une sérieuse préoccupation les inconvénients de cette intervention, jugea pourtant aussi qu'elle était devenue une nécessité : « Moyen violent, » a-t-il dit [1], « le dernier à « employer, et dont il n'aurait jamais voulu séparer les « voies conciliatoires. »

Ici, avec M. de Bouillé, dans un livre destiné, on l'a dit d'avance, non-seulement à retracer les actions, mais à refléter les sentiments, les opinions du personnage qui en fournit le sujet, il faut se transporter sur un nouveau point de l'horizon politique. Pour bien apprécier et juger les acteurs d'un drame éloigné, il est indispensable de se rapprocher d'eux, de se placer en eux, voudrait-on dire, de s'identifier avec les conditions de leur temps, de leur situation, de leurs vœux naturels, de se dégager de l'influence des notions postérieures, des idées ou des préjugés de l'époque actuelle. Telle est la règle absolue pour parvenir au résultat d'une saine étude, d'une critique impartiale et fructueuse. *Si Romæ vivis, romano vivito more,* dit le vieil adage. De même, si vous voulez bien connaître certaine phase

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé,* édition Berville et Barrière, chap. XII, page 279.

de l'histoire, posez-vous en contemporain par la liberté, par l'étendue de la pensée. Devenez, si l'on peut s'exprimer de la sorte, l'hôte de l'époque ; vivez avec ceux que vous observez, dont vous scrutez les actes et les intentions; faites-vous l'un d'eux en vous-même. Vous êtes sûr alors de ne pas manquer à la justice et de vous enrichir de la vérité.

On va maintenant voir du dehors la révolution française, la prendre à revers, pour ainsi dire. Qu'on n'oublie point que, dès son aurore, discernant ses dangers, pressentant ses suites indéterminées, le marquis de Bouillé voulut franchement, ouvertement, l'équitable réforme des abus, l'amélioration de l'ordre ancien, sa transformation même, calme et modérée, d'après des principes analogues à ceux des institutions anglaises, mais, non moins fermement aussi, le maintien de la base essentielle : la monarchie. En elle était, selon les convictions de M. de Bouillé, l'indispensable abri contre des tempêtes inouïes, la source unique et réelle des bienfaits réclamés. Du dévouement à cette cause sacrée pour lui jamais il ne sépara l'instinct d'un pur et ardent patriotisme. Depuis la première assemblée des notables jusqu'à la tentative de délivrance de Louis XVI, M. de Bouillé avait eu le regret de ne pas voir, à l'intérieur du royaume, ses efforts couronnés de succès. Sur le terrain où il se trouvait forcément placé désormais, toutes ses démarches, tous ses avis allaient tendre, sans arrière-pensée, sans écart d'opinion, on peut l'affirmer, on en va donner les preuves, vers le même double but du salut de l'État avec et par le salut du trône d'où auraient découlé l'indépendance du pays

et des modifications organiques en rapport avec les légitimes besoins du temps.

C'est à cet effet que, dans ses conseils donnés, dans ses plans communiqués aux puissances étrangères, M. de Bouillé, quoi qu'il en soit advenu, n'invoqua qu'une intervention conciliante, ou, selon l'insuffisance de celle-ci, des démonstrations comminatoires; ne recommanda que des entreprises rapides, définies dans leur portée, décisives, susceptibles de redonner du poids au parti royaliste en France et propres à restaurer l'autorité tempérée du souverain. Leur élan, leur promptitude eût préservé contre le péril de leurs conséquences. Au delà, son cœur comme son esprit se soustrayait à toute tendance, rejetait tout système que n'eussent pu avouer également et son amour pour son pays et son attachement à la royauté. Comme ressource extrême, sans doute il voulut, de la part de l'étranger, quelque énergique mouvement de principe; il repoussait tous projets de guerre prolongée, inspirés par des combinaisons d'État, propices à la satisfaction d'anciennes rivalités politiques ou d'ambitieuses convoitises. Il tenait à l'intégrité de sa patrie au moins autant qu'au triomphe de ses opinions; ou, pour dire plus juste, il n'apercevait que dans ce triomphe la garantie de l'ordre, du bonheur, de la dignité de la France. Au quel des partis qui l'ont, depuis lors, tour à tour agitée ou gouvernée les événements auraient-ils assuré le droit de condamner, comme erreur, d'aussi loyales convictions?

M. de Bouillé tourna d'abord ses vues vers la Prusse, où des relations précédemment formées paraissaient

offrir plus de chances de succès aux avis qu'il pourrait émettre. Ne jugeant pas devoir toutefois s'y présenter lui-même dans un moment où il attirait encore trop de regards et trop d'attention, il engagea le général Heyman à se rendre près du roi Frédéric-Guillaume II, dont il était assez aimé et dont il connaissait parfaitement les alentours et les favoris, pour exciter l'intérêt de ce prince et aiguillonner ses sentiments personnels, comprimés jusque-là par des influences et des liaisons politiques. M. Heyman dut, en passant par Mayence, voir le ministre de Prusse, M. de Stein, qui y était accrédité, sonder ses dispositions et celles de son cabinet, et en rendre compte à M. de Bouillé. Deux jours après son départ, le 3 juillet, il lui écrivait: « Mon général..... J'ai vu la personne dont nous som-« mes convenus. Je ne peux vous dire toute la satis-« faction que j'ai de sa franchise et de sa loyauté. Il « est important et absolument nécessaire que vous ve-« niez ici en personne, pour conclure le meilleur de « tous les projets..... Quatre heures de conversation « vous mettront du baume dans le sang..... Au nom « de la France, qui vous est chère à sauver, venez tout « de suite. Il est de la dernière importance que vous « sachiez ce qu'il faut faire. »

Cet appel était trop pressant pour permettre aucune hésitation. Après avoir formé, à Greven-Macheren, dans l'électorat de Trêves, un établissement pour les officiers qui l'avaient suivi ou rejoint, et qu'il laissa sous le commandement du baron de Klinglin, M. de Bouillé partit, le 5, de Luxembourg. Pendant quelques jours passés secrètement dans la maison du baron

de Stein [1], il fut à même de reconnaître en ce diplomate sinon des lumières très supérieures, du moins une rare justesse d'idées, une grande droiture de principes et de caractère, des manières tout à fait cordiales et le zèle le plus vif pour la cause monarchique en France. M. de Stein désirait voir partager ses sentiments par son maître, dont il était l'ami; et ses efforts en ce sens rencontraient le concours de l'électeur de Mayence [2], fort en crédit près de la cour de Prusse et d'autant plus préoccupé des troubles du royaume qu'il redoutait et prévoyait les dangers que leurs suites feraient courir aux princes et aux États de l'Allemagne.

Quant à la sympathie de Frédéric-Guillaume II pour Louis XVI, le baron de Stein exprima des assurances tendantes à détruire les doutes que pouvait laisser chez M. de Bouillé le souvenir des démarches du ministre prussien à Paris, au commencement et en faveur de la révolution. Il lui montra une lettre qu'il avait reçue de son souverain, sur la première nouvelle de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et qui était conçue dans des termes tels qu'on aurait pu les attendre de la part de l'ami le plus sincère et de l'allié le plus fidèle. Ces dispositions de Frédéric-Guillaume II furent confirmées par l'électeur, qui se joignit au baron de Stein pour presser M. de Bouillé de rédiger un mémoire sur la situation de la France. Le roi de Prusse, auquel ils en-

(1) Frère de celui qui a acquis de la célébrité comme ministre du cabinet de Berlin.

(2) Frédéric-Charles-Joseph, baron d'Erthal, né le 3 janvier 1719, élu le 18 juillet 1774.

voyèrent aussitôt ce travail, en reconnut la justesse, la modération et l'impartialité, ainsi qu'il le dit lui-même depuis à son auteur [1].

Après un court séjour à Mayence, M. de Bouillé en partit avec M. de Stein pour se rendre à Coblentz, alors, on le sait, centre et l'on peut même dire foyer de l'émigration, qui commença à devenir générale dans l'armée, aussi bien que dans les premiers corps de l'État, dès l'arrestation du roi. Les deux frères de Louis XVI y fixaient leur résidence, et appelaient imprudemment, rassemblaient autour d'eux, tant dans cette ville que dans des cantonnements environnants, tous les officiers qui quittaient leurs corps et tous les gentilshommes empressés d'accourir du fond des provinces pour leur former une armée et un parti hors de France. Les uns et les autres, en restant à leurs postes ou dans leurs foyers, eussent pu pourtant, à un certain moment, se rendre bien plus utiles, soit au roi, qui demeurait prisonnier, soit aux princes, quand ils auraient paru avec des forces étrangères pour le délivrer. C'est ainsi qu'un habile écrivain royaliste de cette époque a déclaré que la révolution fut redevable, en partie, « de l'horrible « caractère qu'elle prit, dans l'espace de peu de mois, « à cette émigration systématique qui sépara le monar- « que de ses défenseurs, le royaume des royalistes, les « propriétés des propriétaires, un parti de ses partisans, « et qui, sans le savoir, obéissant aux vues secrètes des

(1) Cet exposé de la situation de la France est inséré textuellement dans les *Mémoires* imprimés *du marquis de Bouillé sur la révolution française*, édition Berville et Barrière, note H, page 432.



« républicains, retrancha tous les secours que la pa-
« tience eût fécondés dans l'intérieur[1]. »

De son côté, M. le prince de Condé, à la faveur de sa réputation de guerrier, organisait une autre armée et tenait une autre cour à Worms, où les militaires se réunissaient de préférence, tandis que les anciens courtisans et tout ce qui tenait à eux affluait à Coblentz. Une rivalité intolérante s'établit dès lors entre ces deux points fort divergents. Elle s'éleva parfois jusqu'au scandale; et il n'est guère douteux que les jalousies particulières, les intrigues réciproques qui en surgirent n'aient beaucoup influé sur les sentiments et la conduite de la plupart des souverains, au préjudice des démarches que, de sa captivité, Louis XVI faisait secrètement suivre vis-à-vis d'eux.

Monsieur et M. le comte d'Artois, logés en ce moment près de Coblentz, au château de Schœnbornslust, que leur avait prêté leur oncle l'électeur de Trêves, prince de la maison de Saxe, firent à M. de Bouillé un bon accueil sans doute, réglé toutefois sur la politesse et la bienséance, plus qu'inspiré par la confiance et l'affection. Ils lui adressèrent de nombreuses questions sur les dispositions des troupes et des peuples des provinces frontières du royaume; et, pour y satisfaire, M. de Bouillé leur donna lecture du court mémoire dont une copie venait d'être transmise au roi de Prusse. Cet exposé flattait trop peu les préjugés des princes français, il s'accordait trop mal avec les rapports de

(1) *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, 1851, tome I, page 369.

leurs conseillers et agents pour pouvoir leur plaire: aussi ne lui prêtèrent-ils qu'une médiocre attention. Les principes modérés qui en formaient la base donnèrent même sujet à M. le comte d'Artois, à son ministre, Calonne, et aux plus exagérés des émigrés de laisser percer, à travers quelques marques d'intérêt, d'empressement personnel pour M. de Bouillé, des signes non équivoques d'indifférence quant à l'échec récent de ce général, objet de la jalousie des principaux chefs du parti. Leur présomption les flattait d'ailleurs de la perspective d'un triomphe prochain et complet par et pour eux-mêmes.

Dès le 11 juillet, animé du désir de connaître un souverain dont le caractère et les actions brillantes rehaussaient infiniment le suffrage, et d'aller présenter ses respects au plus ancien allié de la France, à l'ami le plus zélé de Louis XVI, M. de Bouillé partit de Coblentz pour Aix-la-Chapelle. L'accueil qu'il reçut de Gustave III fut entièrement conforme aux termes de la lettre que ce monarque lui avait écrite. Le roi de Suède offrit un poste militaire éminent au général français, qui précisément venait d'être amené à renouer des négociations précédentes pour entrer au service de Russie. La puissance, ainsi que les vues et les sentiments, également grands, de Catherine II présentaient à M. de Bouillé de quoi occuper son activité et le dédommager de ce qu'il perdait d'occasions de gloire dans sa patrie. Le roi de Prusse lui avait fait aussi des propositions qu'il ne crut pas devoir accepter. Dans l'incertitude de la tournure que prendraient les affaires de France, recherché par la plupart des souverains, il

regardait l'expectative comme l'attitude qui lui convenait le mieux.

Cependant le roi de Suède, qu'il voyait journellement et qui, par sa vivacité chevaleresque, avait une grande analogie avec lui, le pressait sans cesse. Les témoignages d'une respectueuse gratitude s'abstinrent d'abord de toute explication positive. Gustave insistait en faisant considérer à M. de Bouillé que, d'après un ancien accord entre les deux puissances, le grade occupé chez l'une était reconnu par l'autre; qu'ainsi un Français prenant rang sous les drapeaux de la Suède n'était point censé quitter ceux de sa patrie. Plus que tout enfin, la promesse séduisante d'avoir à commander immédiatement sous ce roi l'expédition considérable projetée par lui, pour le printemps prochain, d'accord avec la czarine, dans l'intention déclarée de rétablir Louis XVI sur son trône, entraîna M. de Bouillé. Il avait senti son amour de la gloire se réveiller; son dévouement accueillait l'espoir de consacrer de nouveaux efforts au salut de son souverain, à l'aide de « l'un de ses alliés qui pouvait être le moins suspect « à la France[1]. » Le 22 juillet, il entra donc au service de la Suède, qui ne lui assurait ni avantage réel pour le présent, ni brillant avenir.

A tout autre que M. de Bouillé cette détermination désintéressée aurait inspiré de vifs regrets lorsque, un mois après, le baron de Grimm, de la part de l'impératrice de Russie, lui offrit les conditions les plus favorables de fortune et d'ambition, tant pour sa famille que

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, chap. XII, page 277.

pour sa personne, sur un théâtre bien autrement vaste. Dirigé par des motifs d'un ordre différent, il ne put que refuser ces propositions généreuses; et Catherine, fière et vindicative, ne pardonna jamais à M. de Bouillé de s'être, par une sorte de préférence, quelle qu'en fût l'excuse, attaché à Gustave III que d'ailleurs elle n'aimait point.

Ce fut en cet instant que le marquis de Bouillé eut connaissance du décret de l'Assemblée nationale, du 16 juillet, qui le traduisait devant la haute-cour provisoire séant à Orléans, pour le fait de l'évasion du roi : déjà, on l'a dit, sa tête avait été mise à prix par les chefs les plus ardents du parti révolutionnaire. Cette nouvelle jeta l'alarme parmi les Français qui se trouvaient à Aix-la-Chapelle; ils craignirent que les magistrats de cette cité, alors l'une des villes libres de l'Empire, inquiets du mécontentement que la présence d'un tel proscrit dans leurs murs pouvait causer à la faction dominante en France, ne crussent devoir prendre une mesure générale, et ordonner à tous les émigrés de quitter un séjour où ceux-ci avaient formé des établissements commodes et agréables. Dans leur sollicitude, ils prièrent M. de Bouillé de s'éloigner au plus vite; et, se montrant prompt à les rassurer en ce qui dépendait de lui, le général partit, dès le 23 juillet, pour retourner à Luxembourg.

CHAPITRE II.

Le marquis de Bouillé s'établit à Mayence. — Il est appelé par le roi de Prusse à la conférence qui doit se tenir à Pilnitz au sujet des affaires de la France. — Il se rend d'abord à Coblentz. — Conseil des princes, dont il est admis à faire partie. — Pleins pouvoirs qu'il reçoit de *Monsieur*, frère du roi. — Conférences de Pilnitz. — M. de Bouillé suit l'empereur à Prague, sur l'ordre de ce monarque. — Sommes remises aux princes français par M. de Bouillé. — Proclamation du roi aux émigrés. — État de l'émigration. — Lettres de M. le comte d'Artois et de M. de Calonne au marquis de Bouillé sur la situation du moment.

1791.

Pour être plus au centre de ses rapports tant avec Coblentz qu'avec les cabinets étrangers, M. de Bouillé était venu s'établir, depuis le 8 août, à Mayence, sur l'invitation de l'électeur lui-même. Aussitôt, le baron de Stein l'engagea, d'après le vœu exprès du roi de Prusse, à se rendre à Dresde vers la fin du mois, au moment où devait avoir lieu l'entrevue de Frédéric-Guillaume II avec l'empereur, et à y porter un plan de dispositions et d'opérations des armées étrangères sur les différentes parties des frontières de France, qui lui avait été demandé précédemment par le monarque prussien et par les princes frères de Louis XVI.

Selon l'opinion de M. de Bouillé, la force et le nombre des ennemis de la royauté, et la prépondérance des jacobins, destinée à devenir bientôt absolue, ne laissaient plus alors qu'une seule ressource, l'intervention politique des puissances alliées du roi, soutenue par des armées imposantes, soit pour amener un accommodement, soit pour opérer une nouvelle révolution. M. de Bouillé pensait fermement aussi qu'en tous cas les forces étrangères ne devaient pénétrer dans le royaume que comme médiatrices et comme protectrices du parti raisonnable et modéré. Il se fiait, avec assez de fondement, sur le concours des adhérents nombreux et même puissants que la cause royaliste comptait dans les provinces, principalement près des frontières. En effet, il est peu douteux qu'à la fin de l'année 1791, si les monarques de l'Europe avaient su et voulu s'unir pour leur intérêt commun, en sentant qu'il se confondait avec le salut de la monarchie en France, ils eussent pu étouffer ce grand foyer de révolution, avant son développement. C'était l'instant critique, c'était le cas urgent pour les rivalités et pour les prétentions de la politique traditionnelle de s'effacer devant les graves dangers du début de l'ère indéfinie de propagation des principes nouveaux. Des faux calculs, ou du moins de l'indifférence d'alors, combien ont dû naître depuis d'amères réflexions et de vains regrets!

Les princes français, instruits de l'appel direct fait par le roi de Prusse au marquis de Bouillé et hors d'état de contrarier, quelque peu agréables qu'elles leur fussent, les dispositions de ce monarque à son égard,



prirent le parti d'inviter le général à passer par Coblentz, afin de se concerter avec lui sur l'objet pour lequel il était mandé. M. de Bouillé s'y rendit donc le 13 août et trouva M. le comte d'Artois prêt à partir pour Vienne, où il allait solliciter de l'empereur la permission d'assister à la conférence de Pilnitz dont on ne l'avait point convié à faire partie. Il donna rendez-vous à Dresde, pour le 23, à M. de Bouillé, qui dès lors fut admis au nombre des membres du conseil des frères de Louis XVI.

En outre de M. le prince de Condé et du maréchal de Castries, qui, comme le marquis de Bouillé, y participaient quand ils se présentaient ou étaient appelés à Coblentz, ce conseil se composait de M. le prince Xavier de Saxe, oncle des princes et frère de l'électeur de Trêves, de MM. le maréchal de Broglie, le marquis de Jaucourt, lieutenant général, le baron de Flachslanden, le comte de Vaudreuil, l'évêque d'Arras (Conzié), et de Calonne. Les princes avaient même des ministres chargés chacun d'un département, qu'on pouvait bien dire *in partibus*. Ainsi le maréchal de Broglie tenait le portefeuille de la guerre, le baron de Flachslanden celui des relations extérieures; à l'évêque d'Arras étaient attribuées les affaires du clergé et de la magistrature. M. de Calonne se trouvait encore à la tête des finances, mais il était de fait premier ministre et imprimait la direction générale.

Le conseil s'occupait principalement de la correspondance avec les représentants, ou plutôt les agents que les princes entretenaient dans les grandes cours de

l'Europe, pour y conserver ou y exciter les dispositions propres à effectuer une contre-révolution en France par la force des armes[1]; car les moyens de conciliation, quoiqu'il fussent l'objet des vœux connus et constants de Louis XVI, étaient rejetés par les princes ses frères, par la presque unanimité de leur conseil, et en général par tous les émigrés. Ces agents se trouvaient en opposition avec les envoyés que, de son côté, le baron de Breteuil accréditait, au nom du roi dont il avait un plein pouvoir. Il est aisé d'apprécier le préjudice que cette discordance devait porter à une cause qui n'eût pu tirer sa force que de l'union et de l'harmonie de ceux qui la servaient, de ses chefs surtout. Établi à Bruxelles, M. de Breteuil, comme on le voit, ne faisait point partie du conseil. Il était d'ailleurs ennemi déclaré de M. de Calonne, et très mal vu, par cela même, de M. le comte d'Artois, qui ordonnait et disposait de tout, en dépit de la présence de *Monsieur*, entaché, ainsi qu'il a déjà été dit, du vice constitutionnel. On délibérait également au conseil sur les rapports adressés par des correspondants secrets que les princes se ménageaient dans les différentes provinces de France, ou par des personnes plus ou moins considérables attachées à la monarchie. Trop souvent hommes de peu d'influence et de mérite, la plupart n'étaient redevables de la confiance dont ils jouissaient qu'à

(1) « Quant à la contre-révolution par les armes étrangères, j'ai« merais autant qu'on me parlât d'aller conquérir la lune, » a écrit Mallet du Pan, si judicieux et si fermement dévoué à la défense de la cause monarchique française. (*Mémoires et Correspondance*, 1851, tome II, page 436.)



l'expression flatteuse et illusoire de leurs espérances de contre-révolution facile et prochaine.

Après avoir communiqué au conseil de Coblentz, dont il obtint l'approbation, le mémoire qu'il devait présenter aux souverains réunis à Pilnitz, M. de Bouillé partit pour Dresde, où il se trouva, dès le 23 août, muni du plein pouvoir que *Monsieur* lui avait remis. Cette pièce, écrite de la main du prince, était ainsi conçue :

« Vu l'état de captivité du roi mon frère et du dau- « phin mon neveu, en vertu des droits de ma naissance « et des pouvoirs que j'ai reçus de Sa Majesté, j'auto- « rise M. le marquis de Bouillé à traiter avec l'empe- « reur et le roi de Prusse des opérations dont le but « doit être la liberté du roi et le salut de la France.

« Au château de Schœnbornslust, près Coblentz, « ce quatorze août mil sept cent quatre-vingt-onze.

« LOUIS-STANISLAS-XAVIER[1]. »

Léopold II et le roi de Prusse n'arrivèrent, chacun de son côté, que dans la matinée du 25 août, au château de Pilnitz, résidence d'été de l'électeur de Saxe, situé sur l'Elbe, à deux lieues de Dresde. Leur suite était très peu nombreuse. L'empereur amenait l'archiduc François, son fils aîné, qui lui a succédé, le maréchal de Lascy, le baron de Spielmann et un seul chambellan, le comte de Palffy. Frédéric-Guillaume avait avec lui son fils le prince royal, le prince de Hohenlohe-Ingelfingen, lieutenant général à son service, le baron de Bischoffswerder, son premier aide

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

de camp et son intime confident, et le colonel baron de Stein. Contrairement aux usages de la cour électorale de Saxe, où l'on observait d'ordinaire une rigoureuse étiquette, l'entrevue des deux monarques se passa presque sans cérémonial. Leur rapprochement, surtout à cette époque, n'était pas, au reste, l'un des effets les moins frappants de l'influence de la révolution française. Aucun ministre étranger ne fut admis aux conférences, ni ne se présenta même à Pilnitz pendant le séjour des souverains; et l'on répondit par un refus à l'envoyé d'Angleterre près du gouvernement saxon, qui avait sollicité la permission d'y venir.

Le premier jour fut marqué par un banquet somptueux. Au milieu du concert qui le suivit, on annonça l'arrivée inopinée de M. le comte d'Artois. Effectivement le prince français parut peu d'instants après, à la grande surprise des deux souverains, qui ne cachèrent pas non plus le mécontentement que leur causa sa venue. Cette impression, qui se manifesta surtout chez l'empereur, fut pénible pour M. le comte d'Artois, dont la contenance eût été encore plus embarrassée sans les témoignages d'affection et de tendresse même que lui prodiguèrent deux vieilles princesses de Saxe, ses tantes, touchées de sa situation. Sa suite, à laquelle le marquis de Bouillé se trouva accidentellement adjoint, se composait du prince de Nassau, du duc de Polignac, des barons d'Escars, de Flachslanden, de Roll, du comte Esterhazy et de M. de Calonne, l'âme de ses conseils et qui l'avait déterminé à cette démarau moins indiscrète.

Dans une première conférence entre les deux souverains, l'empereur développa, et parvint à faire adopter en partie au roi de Prusse, ses vues pacifiques et de temporisation à l'égard de la France. Le déploiement des armées alliées sur les frontières semblait à Léopold suffire pour l'exécution du plan dont il était convenu avec Louis XVI qui lui même comptait toujours sur le succès des moyens conciliatoires et répugnait à en employer d'autres.

Le roi de Prusse cependant montrait plus que l'empereur des dispositions hostiles, excitées par l'influence, variable il est vrai, de ses entours et de ses favoris. Il cédait surtout, en ce sens, à l'impulsion du prince de Hohenlohe, jeune officier général, investi de sa confiance, et qui se flattait de trouver dans la guerre des occasions de gloire ambitionnée, ainsi que de fortune nécessaire. Captivé par M. le comte d'Artois et par son conseil, il s'était prêté sans difficulté à envisager, sous le rétablissement de la monarchie française par les armes prussiennes, la perspective de chances plus brillantes que celles qu'il pouvait rencontrer au service de Frédéric-Guillaume. Les princes avaient même conclu avec ce général un traité qui lui assurait des avantages très considérables, de tous genres, pour le cas où il parviendrait à faire agir le roi de Prusse selon leurs vues. On employait d'ailleurs à cet effet d'autres ressorts, d'une nature plus intime et d'un succès plus certain encore, auprès du successeur du grand Frédéric.

Quels que fussent alors ses sentiments et ses desseins, ce monarque, désirant que l'on s'occupât du

plan de dispositions militaires rédigé par M. de Bouillé, fit inviter le général français à se rendre chez le maréchal de Lascy, avec le prince de Hohenlohe, pour en conférer tous les trois ensemble. M. le comte d'Artois voulut aussitôt que M. de Calonne assistât à leurs entretiens; ce qui ne parut pas moins extraordinaire aux souverains qu'à leurs deux tacticiens. Le ministre des princes se présenta donc à la première conférence, où il commençait à entamer la question avec cette assurance et cette indiscrétion qui lui étaient familières, lorsque le maréchal de Lascy, peu jaloux de jouter contre un tel champion, lui ferma la bouche en prétextant que l'empereur n'avait pas fait connaître la quantité de troupes qu'on devait employer vis-à-vis de la France, et qu'ainsi l'on ne pouvait songer encore à rien régler. Le maréchal ajouta qu'il attendait les ordres de son maître, et qu'après les avoir reçus il en instruirait les personnes présentes à ce conseil. Les choses en restèrent là pendant le court séjour de l'empereur et du roi de Prusse à Pilnitz; et Léopold, pour éviter l'intervention de M. de Calonne ainsi même que celle de M. le comte d'Artois, fit dire au prince de Hohenlohe et au marquis de Bouillé de le suivre à Prague, où allait avoir lieu la cérémonie de son couronnement comme roi de Bohême.

M. le comte d'Artois, toujours accompagné de M. de Calonne, eut pourtant avec les deux monarques plusieurs conversations auxquelles réciproquement assistait l'homme de confiance de Léopold, M. de Spielmann, secrétaire du conseil aulique. Celui-ci, soutenant des principes de modération propres à l'empereur,

invoquait constamment les moyens de prudence, tandis que M. de Calonne voulait qu'on ne suivît que des partis violents, adoptés par son prince. Cette opposition dans leurs vues était encore animée par celle de leurs caractères; et, du contact d'une gravité mêlée de rudesse avec une courtoisie frivole et railleuse, il résulta entre Spielmann et Calonne, des attaques vives, personnelles, des scènes inconvenantes, en présence des deux souverains. M. le comte d'Artois finit néanmoins par obtenir de ceux-ci une déclaration bien fameuse, qu'ils ne se décidèrent à lui donner, il est vrai, que quelques heures avant leur départ, le 28 août.

À Pilnitz, l'empereur avait traité M. de Bouillé avec assez de froideur, dans la supposition que ce dernier encourageait le penchant persévérant de M. le comte d'Artois pour les actes d'une politique ardente. Complétement désabusé pendant son séjour à Prague, Léopold, au milieu des fêtes brillantes et magnifiques du couronnement, montra au général français plus de faveur et plus de confiance. Il le questionna particulièrement au sujet des circonstances du malheureux départ du roi, dont il avoua n'être qu'imparfaitement instruit et sur lesquelles il lui demanda un rapport précis et détaillé [1].

Huit ou dix jours se passèrent cependant sans que M. de Bouillé reçût aucun ordre de l'empereur relativement à l'objet pour lequel il avait été mandé; mais

(1) Cette pièce se trouve, sous la lettre F, dans les *Mémoires* imprimés *du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, page 411.

il lui fut facile de reconnaître que les dispositions du cabinet de Vienne n'inclinaient nullement à la guerre. Le maréchal de Lascy lui répéta même plusieurs fois qu'on ne devait pas entreprendre légèrement contre la France, dont les ressources étaient immenses et les frontières impénétrables, des hostilités jugées, de l'avis de tous les ministres autrichiens, très dangereuses, par leurs conséquences, pour l'empereur et pour l'Empire. Enfin, le 12 septembre, Léopold, ayant fait appeler M. de Bouillé dans son cabinet, lui exprima le regret de n'avoir pu l'entretenir avant ce jour, où venaient seulement de lui arriver des réponses, attendues jusque-là, de Russie, d'Espagne, d'Angleterre et des principaux souverains de l'Italie. L'empereur l'assura que celles-ci, par leur conformité avec ses projets et ses intentions propres, lui garantissaient une assistance positive et un concert parfait dans l'exécution, excepté toutefois de la part du cabinet de Saint-James, qui déclarait vouloir garder la plus scrupuleuse neutralité. Ce monarque communiqua ensuite au marquis de Bouillé la résolution qu'il avait prise d'assembler un congrès, pour traiter avec le gouvernement français non-seulement du redressement des griefs du corps germanique, lésé dans ses droits en Alsace et dans d'autres provinces frontières, mais en même temps des moyens de rétablir l'ordre dans le royaume de France, dont l'état d'anarchie portait atteinte à la tranquillité de l'Europe entière. L'empereur exposa le dessein d'environner la France d'armées formidables, pour appuyer cette négociation, et témoigna l'espoir que de telles démarches préviendraient une guerre

sanglante, dernière ressource qu'il voulût invoquer.

M. de Bouillé prit la liberté de lui demander s'il était instruit des véritables intentions du roi. Léopold déclara les connaître et savoir que Louis XVI répugnait à l'emploi des moyens violents; que d'ailleurs, la nouvelle constitution devait être, sous peu de jours, présentée à ce prince qui, dans l'opinion de l'empereur, ne pouvait se dispenser de l'accepter sans aucune restriction, en raison des risques qu'il courrait pour ses jours et pour ceux de sa famille s'il faisait la moindre difficulté et s'il se permettait la plus légère observation; mais Léopold ajouta que cette sanction forcée n'était, en de telles conjonctures, d'aucune importance; qu'on pourrait revenir sur tout ce qui aurait été fait et doter la France d'un bon gouvernement, qui satisfît les peuples et laissât à l'autorité royale une latitude de pouvoirs propre à maintenir le calme à l'intérieur et à assurer la paix au dehors. L'empereur termina cet entretien en demandant à M. de Bouillé le plan de disposition des armées qu'il avait rédigé, lui promettant de l'examiner à loisir; puis il l'autorisa à retourner à Mayence, où le comte de Brown, désigné pour commander les troupes impériales et qui était en ce moment dans les Pays-Bas, devait le faire avertir, ainsi que le prince de Hohenlohe qui allait en Franconie, lorsqu'il serait temps que les trois généraux conférassent ensemble.

De retour le 19 septembre et retenu à Mayence par l'état de sa santé, M. de Bouillé envoya son fils aîné rendre compte aux princes français des dispositions que l'empereur venait de lui manifester. Les frères

du roi en étaient probablement informés déjà ; et elles s'accordaient trop peu avec leurs vœux, leurs espérances, pour que ce nouveau rapport dût leur être agréable. La cour de Coblentz était alors fort préoccupée et encore plus mécontente de l'adhésion que Louis XVI venait de donner à la constitution, promulguée à Paris et célébrée par des fêtes brillantes, par des solennités où le roi et la reine avaient recueilli cependant les témoignages d'une sorte d'enthousiasme pour leurs personnes. Ce sentiment public, malheureusement trop passager, fournissait le sujet de commentaires fort déplacés, et d'autant plus affligeants qu'ils attestaient une funeste mésintelligence existante entre les Tuileries et Coblentz. Là on accusait Marie-Antoinette de poursuivre un système d'opposition active à l'égard de ses beaux-frères, et d'employer toute son influence, tant auprès de son époux qu'auprès de l'empereur, pour combattre les projets et les démarches des princes, dans la crainte que ceux-ci ne prissent en France un pouvoir trop considérable, si le rétablissement de l'autorité royale était leur ouvrage. On attribuait même à la reine le tort d'avoir, suivant ces vues tout autant que pour mettre ses jours en sûreté, déterminé Louis XVI à cette acceptation de la constitution, qui déjouait les plans et détruisait les illusions de *Monsieur* et de M. le comte d'Artois, en servant de prétexte à Léopold et à Frédéric-Guillaume pour s'abstenir de porter leurs troupes contre la France. Ce dernier monarque, auparavant presque décidé en apparence à mettre les siennes en mouvement si celles de l'empereur lui eussent donné l'exemple, disait

maintenant lui-même que, *le roi ayant accepté la constitution, il n'y avait plus rien à faire*.

La reine, de son côté, en voulait aux princes, ou plutôt à M. le comte d'Artois, d'avoir remis la direction de leurs affaires à M. de Calonne, dont elle croyait être fondée à se plaindre personnellement. Elle était d'ailleurs animée contre lui par le baron de Breteuil, auquel Marie-Antoinette accordait toujours une entière confiance, en dépit des fâcheux résultats des conseils reçus jusque-là de cet ancien ministre. Une vieille inimitié, jointe à d'ambitieuses prétentions, le portait en effet à résister inflexiblement aux avances que lui fit M. de Calonne, et à vouloir avec persistance demeurer exclusivement, et à part des princes, le représentant du roi hors de France. Il n'est pas douteux que les couleurs que M. de Breteuil sut donner, tant aux yeux de Louis XVI qu'à ceux des souverains étrangers, aux motifs de cette scission, ainsi que le scandale même qu'elle occasionna, n'aient exercé une funeste influence sur les événements.

Les princes n'en suivirent pas moins la marche qu'ils avaient adoptée, en se nourrissant des plus flatteuses illusions, comme on en peut juger par quelques mots de la réponse suivante que M. le comte d'Artois remit au comte Louis de Bouillé pour son père :

« Schœnbornslust, ce 30 septembre 1791.

« J'ai reçu votre lettre, monsieur, et je m'empresse
« de vous renvoyer votre fils. Nous aurions désiré que
« vous fussiez venu ici ; mais, avant tout, nous voulons

« que vous soigniez votre santé et que vous vous main-
« teniez en état de bien servir le roi.

« D'ailleurs, à présent nous pensons, Monsieur et « moi, que vous ferez bien d'attendre le prince de Ho« henlohe, et de venir ici avec lui pour achever de ré« gler les plans dont vous serez convenus ensemble.

« Depuis votre départ de Prague, nous avons reçu « des nouvelles plus satisfaisantes et qui nous font es« pérer que les affaires marcheront plus promptement.

« Si vous apprenez quelque chose d'important, je « vous prie de me le mander; j'en ferai autant pour « vous.

« Nous ne pourrons vous envoyer que dans quelques « jours les signatures que vous désirez; mais nous les « enverrons bien sûrement le plus tôt qu'il nous sera « possible.

« Adieu, mon cher Bouillé, ne doutez jamais de tous « mes sentiments et de ma confiance.

Le comte D'ARTOIS[1]. »

Les signatures dont il s'agit ici se rapportaient à la décharge que les princes devaient donner et donnèrent effectivement à M. de Bouillé, en date du 2 octobre 1791, des sommes reçues par lui du roi, à l'occasion de son départ de Paris, et qu'il venait de leur remettre. Le compte[2] leur en avait été adressé, dès le 29 juillet,

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

(2) Il forme, sous le n° 8, l'une des pièces jointes au *Mémoire*, publié par le marquis (comte Louis) de Bouillé, *sur l'affaire de Varennes*, 1823, édition Berville et Barrière. Ce compte, trouvé parmi les papiers de Louis XVI, a, comme on le verra plus loin, servi à ses ennemis, se disant ses juges, de texte d'accusation contre lui, par la plus mensongère interprétation d'une amphibologie perfidement supposée.

sur la demande officielle qu'ils s'étaient hâtés de lui faire, à l'instigation et par l'organe de M. de Calonne, dont les soins et l'habileté s'appliquaient assidûment à attirer dans la caisse des frères de Louis XVI toutes les sommes qu'il pouvait découvrir. Par un scrupule de délicatasse facile à comprendre, M. de Bouillé délivra immédiatement ce dépôt aux princes, qui devaient eux-mêmes le restituer au roi dès qu'il l'exigerait. Louis XVI, en envoyant ces fonds au marquis de Bouillé, lui avait mandé d'en faire l'emploi qu'il jugerait utile, et, en cas d'événements malheureux, de les tenir à sa disposition, à moins d'ordres contraires de sa part. Le baron de Breteuil, ayant appris par M. de Bouillé la réclamation des princes et l'empressement avec lequel il s'y était conformé, lui en exprima ses regrets dans une lettre du 12 octobre. « Je suis très fâché, » lui écrivait-il, « que vous n'ayez pas gardé entre vos mains ce « qui y avait été remis; mais les choses faites il n'y a « rien à dire. La personne principale » (le roi) « en sera « instruite comme vous le désirez. »

M. de Bouillé procura ainsi une somme d'environ sept cent mille francs aux princes, qui lui tinrent pourtant peu de compte de cet excès de zèle désintéressé. Suivant leur opinion, la monarchie se trouvait transportée avec eux hors du royaume; et ils ne voulurent reconnaître dans cet acte de déférence que l'accomplissement d'un devoir, tandis que Louis XVI désapprouva M. de Bouillé de n'avoir pas attendu ses ordres pour disposer de ces fonds [1].

(1) Voir les lettres que le roi lui fit écrire à ce sujet par le duc de Choiseul, et qui sont rapportées en partie à la fin du *Mémoire du*

Dès qu'il eût accepté la constitution, le roi adressa, en date du 14 octobre, une proclamation aux émigrés pour les convaincre de sa parfaite adhésion à ce nouveau pacte politique, et les engager à s'y rallier. Il écrivit en outre aux princes ses frères pour les rappeler en France; et *Monsieur,* particulièrement sommé d'y rentrer par un décret, refusa, on le pense bien, d'obtempérer à l'ordre du roi, qu'il « regardait comme n'é« tant pas l'expression libre de sa volonté, » en déclarant que « l'honneur, le devoir, la tendresse même, « lui défendaient d'y obéir. » Tels sont les termes de la réponse du prince.

Cette proclamation royale, renouvelée le 12 novembre, ne produisit donc aucun effet. L'émigration, loin de se ralentir, continua avec une ardeur croissante, excitée de plus en plus par l'exemple et l'appel de Coblentz, ainsi que par les provocations des agents des princes au dedans du royaume. En vain, Louis XVI avait fait connaître son vœu tout opposé, non-seulement par des déclarations publiques, entachées, il est vrai, d'un soupçon naturel de contrainte, mais au moyen de messagers directs et secrets. Probablement aussi les factieux ne s'abstinrent pas de mêler leurs suggestions perfides à ce mouvement irréfléchi, dont ils comptaient profiter tant pour se rendre maîtres des biens de ceux qui émigraient que pour se faire une arme de plus contre le roi, en l'accusant d'une connivence si hautement démentie cependant par la simple considération de son intérêt réel.

marquis (*comte Louis*) *de Bouillé, sur le départ du roi*, pièces 9 et 10, édition Berville et Barrière.

A Coblentz, qui se peuplait de la presque totalité des officiers de terre et de mer, ainsi que d'un nombre très considérable de gentilshommes des provinces avec leurs familles entières et tout ce qu'ils pouvaient emporter de leurs fortunes, il était de principe qu'on devait séparer la monarchie du monarque, par la raison que celui-ci ne se trouvait pas libre. En s'en éloignant, prenait-on donc le meilleur moyen de le délivrer? A un point de vue plus exact et plus juste pourtant, la conclusion contraire eût sans doute prévalu; mais les princes tenaient à apparaître aux puissances comme les véritables et seuls chefs des royalistes, et voulaient se faire évaluer plus haut par elles en leur montrant au dehors un parti compacte qu'ils n'auraient pu former à l'intérieur.

La dernière proclamation contre les émigrés fut suivie d'un message de l'Assemblée au roi, relativement au même objet, avec invitation de requérir des princes de l'Empire la dispersion de tout attroupement armé, et l'interdiction sur leur territoire de tout enrôlement de Français fugitifs. Les préparatifs militaires faits aussitôt en conséquence par le gouvernement révolutionnaire, et les menaces dirigées contre les États germaniques de la rive gauche du Rhin, notamment contre les électeurs de Trêves et de Mayence, jetèrent l'alarme tant dans l'esprit de ces princes que parmi les Français établis à Worms et à Coblentz. Les lettres suivantes, de M. le comte d'Artois au marquis de Bouillé, peignent d'après nature la situation agitée où se trouvaient alors les frères du roi et les émigrés.

« Coblentz, ce 18 décembre 1791.

« .... Il n'est plus possible de douter que nos en-
« nemis ne veuillent tout pousser à l'extrême, et je suis
« fermement convaincu qu'ils nous attaqueront. C'est
« le moment de la fermeté, et c'est là surtout ce qu'il
« faut inspirer à l'électeur; mais principalement déci-
« dez-le à ne rien faire avant d'avoir reçu une réponse
« de Vienne, avant de savoir s'il sera soutenu par les
« landgraves et avant d'avoir reçu le plan militaire que
« nous ne tarderons pas à lui envoyer. S'il fait un acte
« de faiblesse, il pourra se croire plus tranquille pour
« le moment; mais il ouvre la porte à la propagande,
« et il ne pourra plus la refermer de sa vie........

« Vous pourrez dire de ma part à l'électeur que j'ai
« la certitude, par une voie directe et sûre, qu'il
« n'existe aucune correspondance secrète entre la
« reine et l'empereur, et que si ce dernier le dit, il
« ment impudemment.......

« Je vous préviens que M. le prince de Condé est
« averti que vous êtes en ce moment chargé de traiter
« pour nous auprès de l'électeur. Si les nouvelles de
« demain paraissent confirmer ce que nous avons ap-
« pris par voie indirecte, nous enverrons Flachslanden
« à Cassel pour tâcher de décider le landgrave à rece-
« voir et à réunir tous les Français dans ses États, à
« Hanau, dans le cas où les électeurs ne pourraient
« pas faire face à l'orage.......

« Coblentz, 21 décembre 1791. — Je n'ajoute rien,
« mon cher Bouillé, aux instructions contenues dans
« la lettre de M. de Calonne. L'occasion est pressante

« et fort importante. Partez sur-le-champ pour Cassel, « et ne négligez rien pour déterminer le landgrave à « nous donner Hanau et assez de place pour loger « douze à quinze mille hommes; car nous réunirons « aussi les troupes qui sont chez le cardinal de Rohan. « Faites bien sentir au landgrave qu'il va acquérir une « gloire immortelle, et qu'il ne court aucun risque. « Nous écrivons par un courrier au roi de Prusse pour « qu'il appuie votre demande auprès du landgrave; « mais ne parlez de cette ressource que si vous trou- « vez de l'hésitation. Assurez que nous sommes cer- « tains de la violence affreuse qu'on a exercée envers « le roi pour le faire aller à l'Assemblée; sa captivité « est plus resserrée que jamais, et la nuit il y a des « gardes qui couchent en travers derrière sa porte, « ainsi que dans l'appartement de la reine et de M. le « dauphin. Enfin, mon cher Bouillé, employez tous les « talents, la grâce et la fermeté que Dieu vous a don- « nés pour obtenir ce que nous demandons au land- « grave.

« Vous sentirez facilement combien la position d'Ha- « nau serait avantageuse dans ce moment-ci.....

« Vous pouvez tout dire à l'électeur avant de partir; « j'ai toute confiance en lui, et il pourra même nous « aider de ses conseils.

« Nous avons écrit à M. le prince de Condé comme « il l'a désiré.

« Adieu, mon cher Bouillé, bon voyage, bon succès; « ne doutez jamais de mes sentiments ni de ma véri- « table amitié.

« Le comte d'Artois.

P.-S. « Je vous préviens qu'en cas de refus total « du landgrave, même avec la recommandation du roi « de Prusse, nous demandons à ce dernier de nous « donner pour retraite les margraviats d'Anspach et « de Bareuth où il a toute influence [1]. »

Comme explications complémentaires, M. de Calonne, du même lieu et sous la même date, mandait également à M. de Bouillé : « Je viens d'être chargé « d'écrire à M. le prince de Condé de manière à le « persuader qu'il doit se rendre aux offres que M. l'élec- « teur de Mayence lui a faites pour sa retraite dans les « baillages de Bergstrass, sauf qu'il n'acceptera pas vrai- « semblablement celle de loger lui-même avec sa suite « au château de Langensteins, et qu'il préférera de s'é- « tablir à Heidelberg pour être plus à portée de ses can- « tonnements, lesquels se trouveront distribués dans les « environs, comme le propose Son Altesse Électorale.

« Mais les nouvelles arrivées hier au soir ne feront- « elles aucun changement? Vous aurez vu, monsieur, « en lisant le *Moniteur* ou le *Logographe* des 14 et 15 « de ce mois, que le roi est allé à l'Assemblée déclarer « sa résolution de faire la guerre aux princes de l'Em- « pire qui ont donné asile aux Français émigrés, et « nommément à l'électeur de Trêves, si au 15 de jan- « vier prochain il en subsistait encore aucun rassem- « blement dans leurs États. Il n'est pas mention, dans « le discours du roi, de l'électeur de Mayence; mais « les mêmes motifs s'appliquent à son égard; ils de- « vraient aussi concerner pareillement l'empereur, que

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

« Sa Majesté en excepte néanmoins, comme ayant dé-
« féré à sa réquisition et partageant ses vues, quoique
« l'électeur de Trêves se soit conduit de même. Le
« roi s'en exprime de manière à faire entendre qu'il
« est d'accord avec l'empereur, ce qui peut faire pré-
« sumer que Sa Majesté Impériale ne donnera aucun
« secours aux États qui seraient attaqués en consé-
« quence de cette résolution. Vous en jugerez vous-
« même, monsieur, en pesant les termes de l'étrange
« discours qu'on a fait prononcer à notre infortuné
« souverain. Lisez aussi dans les mêmes feuilles, ou
« plutôt la *Feuille du soir*, le discours de M. de Nar-
« bonne, dont il n'y a de remarquable (sans prendre
« garde au style, à l'égoïsme et aux phrases où il dit
« que le roi l'aide dans son travail) qu'une annonce de
« mettre en campagne, dans l'espace d'un mois, trois
« armées de cinquante mille hommes chacune, com-
« mandées par MM. de Luckner, de Rochambeau et
« de La Fayette. Je crois que Son Altesse Électorale ne
« sera pas fort effrayée de cette forfanterie : si elle vou-
« lait nous recevoir tous à Mayence, dont la défense
« serait bien plus facile que celle de Trêves, vous re-
« garderiez sûrement cette place comme étant à l'abri
« de toute insulte ; et d'autant plus qu'il est probable
« que nous aurons bientôt le renfort de trois régiments
« de cavalerie et de douze cents hommes d'infanterie
« qui sont sortis avec armes de la Franche-Comté,
« ayant M. le marquis de Toulongeon à leur tête ; et
« cet exemple pourra être suivi, on nous l'annonce déjà
« de plus d'une part.

« Mais si les électeurs, ne se voyant soutenus ni de

« l'empereur ni du roi de Prusse, dont on a réclamé le « secours, ni même des principaux États de l'Empire « qui sont dans le cas de s'armer pour repousser toute « invasion, craignent de trop exposer leur territoire et « leurs sujets en continuant de donner asile aux Fran« çais, et si les termes de la détermination de l'Assem« blée, qui n'est pas encore connue, sont tels qu'il ne « suffise pas de répondre, comme on le pourrait à l'é« gard du discours du roi, qu'on a déjà interdit et « qu'on empêchera de plus en plus tout *rassemblement* « *militaire,* alors il faudra bien chercher un autre re« fuge, et il n'est pas aisé d'apercevoir où le trouver, « s'il n'y a pas moyen de s'en donner un en France l'é« pée à la main.

« Les princes, obligés de s'occuper de mesures éven« tuelles que les refus de l'empereur et du roi de « Prusse pourraient rendre nécessaires, désirent, mon« sieur, que vous fassiez, avec votre zèle ordinaire et « l'habileté qu'ils vous connaissent, les plus grands « efforts pour engager en ce cas M. le landgrave de « Hesse-Cassel à les recevoir dans ses États, etc., etc. »

Conformément au vœu des frères de Louis XVI, M. de Bouillé se rendit donc à Cassel auprès du landgrave qui l'accueillit très bien, lui fit beaucoup de compliments, mais se refusa à toutes les demandes dont le général était l'organe, comme aussi à employer ses troupes pour la défense des princes de l'Empire, menacés par la dernière déclaration de la France. Au surplus, le landgrave ne fit ainsi preuve que de mauvaise volonté. Les inquiétudes ressenties pour les électorats de Trêves et de Mayence se calmèrent, grâce à

l'appréhension qu'eurent les Français d'engager dans cette querelle l'empereur et le roi de Prusse avant d'être eux-mêmes en mesure de déclarer la guerre au chef de l'Empire, et les émigrés demeurèrent dans les établissements qu'ils avaient formés. Seulement, M. le prince de Condé, ayant reçu, le 30 décembre, une députation des magistrats de Worms qui le priaient de s'éloigner, quitta cette ville, le 2 janvier 1792, avec le corps qu'il y avait organisé. Il passa le Rhin pour se porter vers Strasbourg, croyant pouvoir se rendre maître de cette place importante, au moyen de quelques intelligences qu'il y entretenait et d'après un plan qui lui avait été envoyé de Coblentz. Tracé par M. de Calonne, dont la complète inexpérience militaire ne pouvait enfanter qu'une mauvaise combinaison, ce plan échoua, comme on devait s'y attendre; et M. le prince de Condé, après avoir séjourné inutilement pendant près d'un mois dans le voisinage de Strasbourg, fut contraint de se retirer d'abord dans la Bergstrass, entre le Necker et le Mein, puis à Bingen, sur le Rhin, où il resta avec les émigrés sous ses ordres, jusqu'au commencement des hostilités, qui éclatèrent quelques mois plus tard.

CHAPITRE III.

Plan d'opération pour une descente sur les côtes de France. — Mort du roi de Suède et de l'empereur. — Conséquences qui en résultent. — Louis XVI est contraint de proposer la guerre. — Impression produite au dehors par le décret de l'Assemblée nationale. — Dispositions particulières du roi de Prusse et de son cabinet. — Revue de Magdebourg pour régler le plan de campagne. — Le marquis de Bouillé y est appelé par le roi de Prusse. — Esprit de l'armée prussienne. — Déterminations prises au sujet de l'armée des émigrés. — Sentiments des princes français touchant les mesures adoptées par les souverains alliés. — Circonstances particulières et lettres du comte de Schulembourg, ministre prussien, au marquis de Bouillé. — Lettres confidentielles sur la situation du moment.

1792.

M. de Bouillé s'était cependant occupé de remplir un engagement contracté vis-à-vis du roi de Suède. Au moyen de renseignements précis et de reconnaissances opérées sur les côtes de France, il avait réuni les matériaux d'un mémoire détaillé concernant l'expédition maritime que ce prince méditait pour la délivrance de Louis XVI. Il importait que Gustave III, retourné à Stockholm, reçût ce travail avec promptitude et sûreté; et M. de Bouillé, ne pouvant s'éloigner dans les conjonctures présentes, le lui adressa par l'in-

termédiaire le plus fidèle et le plus capable qu'il eût à sa disposition, en le faisant accompagner de la lettre qu'on va lire.

« Mayence, ce 19 janvier 1792.

« Sire,

« J'envoie mon fils aîné présenter à Votre Majesté « le résultat de mes réflexions sur un plan général « d'opérations des armées confédérées. J'ignore s'il lui « en a été envoyé de Coblentz. On m'a dit que M. de « Calonne en avait fait un : il ne m'est pas connu ; « mais comme de pareils projets ne peuvent être con- « çus que par des militaires éclairés par l'expérience et « en état de les exécuter, j'ai cru de mon devoir de « m'occuper d'un objet d'où dépend le salut de la « France et la gloire de Votre Majesté à laquelle je « prends la liberté de communiquer mes idées et à la- « quelle je les soumets.

« Je n'ai pas jugé devoir en donner connaissance « aux princes et à leur conseil, dont je suis un des « membres, parce que je suis persuadé que je n'y au- « rais trouvé aucune lumière, mais beaucoup de diffi- « culté à le faire adopter, s'il y en a un de proposé, « et de grands inconvénients dans la publicité qui jus- « qu'ici a accompagné tous nos projets et toutes nos « démarches ; et Votre Majesté jugera que lorsqu'elle « se sera arrêtée à un plan d'exécution, ainsi que les « autres puissances confédérées, principalement s'il « est question d'opérations maritimes, il doit être en- « veloppé du plus profond mystère, qu'il ne doit être « connu que d'elle, du cabinet de Madrid, qui est très « secret, de celui de Turin, qui l'est également, et de

« l'impératrice. Les princes et la noblesse française « peuvent contribuer au succès sans connaître les pro- « jets et les moyens que l'on se propose d'employer : « c'est le désir même de les servir qui m'engage à m'ex- « pliquer ainsi. Dans ce moment, je m'occupe de leur « procurer un corps de dix mille Allemands, qui sera « prêt au mois de juin, si l'Espagne veut les prendre à « sa solde, et j'envoie à leur insu, au duc de La Vau- « guyon, en Espagne, le projet de marché, pour être « présenté à M. de Florida-Blanca. Au moyen de ce « corps de dix mille Allemands réuni à douze ou quinze « mille gentilshommes ou troupes déjà levées par les « princes, ils pourront avoir une armée de vingt-cinq « mille hommes, au moment où la campagne s'ou- « vrira, employée soit à faire une diversion utile sur « nos frontières, soit à appuyer les opérations de Votre « Majesté, si elle attaque la France par Dunkerque, « mais sans s'y réunir, ce qui serait sujet aux plus gra- « ves inconvénients. J'ai engagé M. le comte d'Artois « à prendre le commandement de cette armée. Il en est « convenu, et de prendre un conseil. Sans cela, avec « la foule de généraux et le nombre des princes qui y « seront réunis, il serait impossible d'en tirer aucun « parti. Je prie Votre Majesté d'insister auprès de la « cour d'Espagne pour qu'elle fournisse les moyens de « lever ce corps d'armée, ce qui est d'autant plus né- « cessaire que l'on regarde la négociation qu'elle a « entamée avec la Suisse, pour prendre les régiments « qui étaient à la solde de la France, comme manquée « par les indiscrétions qui ont été commises.

« Je dois prévenir Votre Majesté, et elle en est peut-

« être déjà instruite, que dans ce moment le baron de « Breteuil a uniquement la confiance du roi et de la « reine. Les princes ne l'ont pas, malgré tout ce que « j'ai pu faire pour les mettre en rapport avec eux, et « malgré que l'on m'ait fait dire des Tuileries, il y a « deux mois, que l'on approuvait leur conduite. J'ai « été alors au moment d'obtenir de la reine une lettre « pour l'impératrice de Russie, commune pour Votre « Majesté et le roi d'Espagne. Après l'avoir promise et « fait attendre trois semaines, elle s'y est refusée; elle « se plaignait alors de l'empereur. J'ai fait proposer « au roi dernièrement par le baron de Breteuil de le « faire sauver par la Normandie, au moyen de deux « bâtiments sous pavillon suédois que j'aurais armés « en Angleterre ou que Votre Majesté m'aurait en« voyés et que j'aurais tenus sur la côte pour le rece« voir. Il n'a pas voulu : l'exécution était cependant « facile; mais j'ai remarqué que depuis quelques « temps il était, ainsi que la reine, plus réservé et qu'il « employait plus de dissimulation, ce qui me fait ju« ger qu'il y a un plan arrêté dans lequel entre l'em« pereur, dont ils ne se plaignent plus. Je crois que le « plan connu du baron de Breteuil n'est autre chose « que d'attaquer la France avec les forces de l'Empire, « en vertu de la garantie des traités violés par les « Français, et d'appuyer les intrigues du dedans pour « le rétablissement de l'autorité royale, ce qui ne doit « pas, ce me semble, empêcher les autres puissances, « garantes de ces traités, d'agir en même temps contre « la France, afin d'empêcher l'empereur et le roi de « Prusse de disposer à leur avantage des conditions

« de la paix qui terminerait cette guerre. Il me sem-
« ble que nos amis et nos alliés ont un grand prétexte
« pour attaquer la Franee et pour y rétablir l'ordre,
« celui de l'armement monstrueux de quatre millions
« d'hommes, sous le nom de gardes nationales, qui
« peuvent, s'ils acquièrent par la suite un esprit mili-
« taire et de la discipline, menacer la tranquillité et
« la liberté de l'Europe entière. C'est même la seule
« forme qu'on puisse employer pour faciliter au roi
« de France le moyen de désarmer le peuple qu'il ne
« pourra jamais soumettre s'il reste armé. Ainsi,
« s'il m'est permis d'avoir une opinion, je pense que
« la violation des traités et l'armement du peuple
« français doivent être la base du manifeste des puis-
« sances qui se disposent à l'attaquer et à le soumettre
« à l'obéissance pour son souverain. »

Rédigé d'après les études que M. de Bouillé avait fait faire sur le littoral depuis Rochefort jusqu'à Dunkerque par des officiers principaux de la marine française, sous la direction du comte de Vaugiraud et du marquis de Senneville qui jouissaient d'une réputation distinguée dans ce corps, le mémoire remis au roi de Suède indiquait cinq points de débarquement, parmi lesquels ce prince pouvait choisir celui qu'il croirait le plus avantageux :

1° La côte d'Aunis, pour se rendre maître de Rochefort et de La Rochelle ;

2° Celle de Bretagne, dans la baie de Quiberon ou dans un endroit plus rapproché de Brest, pour s'emparer de cette grande place maritime ;

3° Un point en Normandie, entre La Hogue et Cher-

bourg, afin de prendre possession de ce dernier port et de la presqu'île du Cotentin;

4° Le voisinage de Dunkerque, entre le vieux Mardick et cette ville qu'on eût occupée ainsi que Bergues et le camp retranché, en y formant un établissement solide et convenable pour rassembler les émigrés et se maintenir, dans le cas où les princes confédérés eussent ouvert une négociation soutenue par des armées, comme l'empereur en avait eu le projet;

5° Enfin, le point de débarquement qui paraissait promettre les suites les plus avantageuses était marqué entre Fécamp et Étretat, d'où l'on n'aurait eu que trois lieues à faire pour se porter sur Le Hâvre, en s'emparant des hauteurs de Sainte-Adresse, puis de Honfleur sur la rive gauche de la Seine. Au Hâvre se trouvaient un régiment suisse en garnison et un commandant dont on était assuré, aussi bien que des principaux habitants de la ville. On eût été secondé en outre par des intelligences ménagées en Normandie où les populations, moins révolutionnaires que dans les autres parties du royaume, sont restées les plus tranquilles au milieu des troubles qui l'ont agité. Cette province aurait procuré de grandes ressources, tant en chevaux qu'en subsistances; et, ainsi en possession du cours de la Seine, on eût intercepté les approvisionnements qu'apporte à Paris le fleuve qui d'ailleurs facilitait la marche sur la capitale. Pour complément de ce plan et pour base de son exécution, M. de Bouillé signalait au roi de Suède l'utilité d'un port de mer qui pût servir d'entrepôt et de point de rassemblement pour ses vaisseaux; et il l'avait engagé à demander à

l'empereur celui d'Ostende, comme le plus convenable à ses vües.

En discutant ce mémoire avec le comte Louis de Bouillé, le roi manifesta, dès les premiers entretiens, sa préférence pour une descente aux environs du Hâvre. A propos du projet de débarquement près de Dunkerque, tout en sentant l'avantage pour lui, en cas d'échec, de pouvoir se renfermer et se défendre dans des places fortes, sans sortir de France, il objectait le trop grand rapprochement des États de l'empereur et les rapports qui existeraient probablement alors entre sa propre armée et celle du Brabant, susceptibles de le gêner, en raison des égards qu'il serait forcé d'avoir pour les demandes et les représentations qui lui viendraient de ce côté. Gustave III prétendait agir indépendamment de qui que ce fût; Catherine II et lui ne voulaient, en venant au secours de Louis XVI, entendre à aucune condition autre que son rétablissement dans la plénitude de sa puissance, ni souffrir d'être arrêtés dans leurs mouvements.

« On n'arme pas du fond du Nord, » disait Gustave, « on ne quitte pas un pays si éloigné, on ne fait pas « une démarche aussi prononcée pour souscrire à une « transaction désavantageuse ou pour en être té- « moin ; d'ailleurs c'était moins encore la personne de « Louis XVI, d'un allié malheureux, que lui et l'impé- « ratrice de Russie s'efforçaient de protéger, que la « cause des rois qu'ils voulaient venger, que la mo- « narchie française qu'ils visaient à restaurer pour le « repos général de l'Europe. Une fois le pied en « France, rien ne les retiendrait jusqu'à ce qu'ils eus-

« sent atteint ce but. Il était donc décidé à n'écouter « aucune considération politique ou particulière et à « regarder le roi de France comme prisonnier tant « qu'il renoncerait aux droits inaliénables de sa cou- « ronne ou qu'il souscrirait à des clauses contraires à « l'avantage de sa monarchie et de son autorité. »

Le roi de Suède appréhendait aussi de se réunir aux princes et aux émigrés, et se montrait peu porté à adopter l'idée de leur confier les forteresses qu'il aurait conquises, dans la prévision de se trouver alors placé entre le roi de France, qu'on ne manquerait pas de faire parler constitutionnellement, et ses frères dont la position deviendrait embarrassante, et qui pourraient rendre très difficile aux alliés le retour dans ces villes de guerre. Gustave redoutait surtout, pour ses affaires, l'effet des prétentions, des intrigues qui s'agitaient autour des princes français; et, à moins de s'y voir forcé par Catherine, leur protectrice particulière, il était résolu à ne point opérer avec eux. Ce monarque reconnaissait pourtant l'avantage, sinon même la nécessité, d'être accompagné d'un membre de la famille royale, au nom duquel il pût parler; mais d'un seul, M. le comte d'Artois ou M. le duc d'Angoulême, sans suite nombreuse, et dégagé des liaisons et des allures de Coblentz. D'une autre part, il se préoccupait de la crainte d'avoir à faire des siéges qui, quoique faciles, eussent toujours été autant d'obstacles, et de s'affaiblir en laissant des garnisons dans les places prises, ainsi qu'en formant un corps d'observation pour contenir les troupes françaises de la Flandre. Ces raisons le décidaient à agir par mer et à ne quitter ses vaisseaux que

pour mettre le pied en France, entre Dunkerque et Cherbourg, sur le point de la côte le plus rapproché d'un poste propre à servir de place de sûreté et d'appui pour les dépôts, les approvisionnements, la marche en avant, et même pour la retraite si l'on y était forcé. Gustave regardait comme essentiel de se porter le plus promptement possible sur Paris, foyer de la révolution, en profitant des ressources exceptionnelles de la province de Normandie et du cours de la Seine. L'idée de faire remonter ce fleuve à ses chaloupes canonnières lui souriait extrêmement; quelque réminiscence des lointaines entreprises de Rollon frappait peut-être son esprit enthousiaste ; et ses projets se fixèrent, non sans justes raisons, sur le port du Hâvre.

Les forces que, pour sa part, le roi de Suède devait employer à cette entreprise et qu'il comptait pouvoir mettre en mouvement dans le courant du mois d'avril, se composaient de seize mille quatre cents hommes d'infanterie, deux mille six cents chevaux, une artillerie de campagne proportionnée au nombre de ces troupes, un équipage de pontons, onze vaisseaux de ligne, trois frégates, six bricks, quarante bâtiments de débarquement, vingt-cinq chaloupes canonnières, chacune armée de deux pièces de vingt-quatre, et enfin soixante bâtiments de transport.

Catherine II fournissant vraisemblablement un égal contingent, l'armée combinée eût été suffisante, sans doute, pour agir dans une partie entièrement ouverte du royaume.

Les subsides demandés à l'Espagne et l'approbation de la czarine manquaient seuls encore à l'exécution de

ce plan, lorsque Gustave III tomba, mortellement frappé (16 mars), sous la balle d'un assassin. Avec lui s'évanouirent les projets qu'il se croyait au moment d'accomplir et les espérances qu'avaient fait naître son amour pour la gloire, son ambition de jouer un grand rôle et son dévouement à la cause de la monarchie en France. L'impératrice de Russie l'avait vu avec joie se mettre autant en avant; elle avait même excité son ardeur; mais il y a quelque sujet de croire que ces encouragements manquaient d'une entière sincérité, et que Gustave III afffectait de paraître plus assuré des intentions de Catherine qu'il ne l'était en effet. On peut douter d'ailleurs que les autres souverains eussent permis à ce monarque, moins puissant que chevaleresque, de prendre une part active dans les affaires de France. Imbus de préventions à son égard, disposés probablement à entraver ses desseins, l'empereur et le roi de Prusse s'étaient abstenus de lui communiquer les leurs.

La catastrophe de Gustave III affligea vivement M. de Bouillé, qui s'était attaché à lui par estime, par confiance dans ses sentiments, et qui perdait ainsi l'espoir si cher de pouvoir encore contribuer à la délivrance de son malheureux roi. Privé de cette chance, il se dégagea dès lors de ses liens avec la Suède.

Un événement non moins inattendu et non moins important avait précédé de très peu celui-ci, et en aggravait l'impression. Léopold II venait de mourir le 1er mars. Presqu'au même moment disparaissaient les deux monarques dont l'un devait éprouver et dont l'autre manifestait le plus d'intérêt pour la cause et le

sort de Louis XVI. La coïncidence fit naître des soupçons, autorisa des conjectures : effectivement elle dérangeait tous les plans qui pouvaient être convenus et arrêtés. On ne tarda pas cependant à savoir que le nouveau roi de Hongrie voulait suivre les vues de son père et que l'accord subsisterait également entre lui et le roi de France, qui, par le moyen du baron de Breteuil et en dépit du conseil de Coblentz, entretenait des rapports directs et se concertait parfaitement avec toutes les puissances en état de le délivrer. Louis XVI ne cessait de désirer, non la violente intervention des souverains étrangers, mais leur médiation conciliante et favorable. Tel était le genre de secours qu'il attendait de Léopold. La prépondérance que le caractère et l'expérience de ce monarque lui avaient acquise semblait garantir que ses projets, tout à la fois fermes et modérés, seraient adoptés par les diverses cours. Il n'en pouvait plus être de même de son successeur dont, par un effet inévitable, la politique et les sentiments devaient, dans une certaine mesure, subir l'influence des autres cabinets, de celui de Berlin particulièrement, sur lequel il était présumable que l'Angleterre continuerait à exercer une action puissante.

La fin inopinée de Léopold avait inspiré au parti dominant dans la nouvelle Assemblée législative de France autant de joie et de confiance qu'elle causait de regret et d'inquiétude au roi. Ce parti, qui voulait la guerre, comme moyen préférable de détruire le trône et le monarque et de substituer la république à la royauté, saisit, à la mort du chef de la ligue contre la révolution, l'occasion de se mieux préparer à une lutte

dont il lui devenait ainsi plus facile, en même temps qu'il lui était plus avantageux, de prendre l'initiative. De ce moment, les événements, en quelque sorte suspendus jusque-là, ne tardèrent pas à recevoir la plus violente impulsion. Elle leur fut donnée par le nouveau ministère que la faction ardente à la ruine de Louis XVI imposa à ce prince dans sa détresse, et qui était incompatible avec toute idée de conciliation. Le ministre des affaires étrangères, Dumouriez, militaire ambitieux autant que diplomate délié, sut bientôt imprimer aux relations de la France avec les autres cours, surtout avec celles de Vienne et de Berlin, une direction propre à faire éclater les hostilités. Il eut même l'art funeste d'associer le roi à ses desseins, en l'engageant dans une démarche qui, toute forcée qu'elle était, compromettait sa bonne foi comme sa dignité et ses intérêts. Ainsi, lorsque furent clairement évanouies toutes trompeuses apparences d'arrangements par négociations, il fit entendre à Louis XVI que la sûreté de sa personne et de sa famille exigeait qu'il déclarât la guerre à l'Autriche, pour détruire les soupçons généralement répandus sur sa connivence avec la cour de Vienne, et pour écarter l'orage qui grondait sur sa tête. Plus intimidé que persuadé, pris comme dans un piége et poussé par son irrésistible destinée, ce malheureux prince céda au conseil de son ministre, ou plutôt de ses ennemis, et alla lui-même, le 20 avril, à l'Assemblée proposer la déclaration de guerre, également contraire à ses sentiments naturels, à ses espérances et à ses véritables intentions.

Répondant à des désirs ardents, accueillie avec passion, délibérée dès le jour même, cette proposition, après un court débat, fut votée par une fougueuse et immense majorité, dont cinq ou six membres de l'Assemblée osèrent seuls se détacher. La révolution allait être ainsi mise aux prises et, par suite, en contact avec toute l'Europe, en revêtant un caractère particulier d'audace et de confiance qui avait besoin du succès pour être justifié, et qui le fut en effet plus sans doute que ne se le promettaient ceux qui ouvrirent cette vaste et féconde carrière. Il est certain que, dès auparavant, la paix ne pouvait subsister longtemps entre une nation aussi profondément agitée et les gouvernements des autres peuples auxquels ses secousses intérieures devaient communiquer, sur tous les points, de violents contre-coups. Cette rupture ne surprit réellement personne, et trouva les parties intéressées en disposition de soutenir la lutte. Les émigrés, qui se flattaient d'y jouer le premier rôle, crurent leurs vœux comblés : leurs espérances s'exaltèrent. A Coblentz, et parmi tous les royalistes, on regardait la guerre comme l'unique et infaillible moyen de salut ; et cette opinion, qui peut paraître insensée depuis qu'elle a été si sévèrement démentie par les résultats, n'était alors rien moins que dénuée de fondement et de sérieuses probabilités. En effet, désorganisées par la privation de généraux, de magasins, surtout de confiance en elles-mêmes, les forces militaires disponibles de la France déchirée par les factions s'élevaient, tant en Alsace que dans les Trois-Évêchés et en Flandre, à quatre-vingt mille hom-

mes au plus[1], non compris les garnisons obligées des nombreuses forteresses de ces provinces.

Dès que la déclaration de guerre fut connue à Vienne et à Berlin, le roi de Prusse, qui, depuis l'année précédente, s'était engagé par une alliance offensive et défensive avec l'Autriche, et auquel cette puissance avait abandonné la direction et la conduite des mouvements stratégiques contre la France, s'occupa ardemment des moyens d'exécution, de concert avec le duc de Brunswick, désigné d'avance pour prendre le commandement des forces prussiennes et autrichiennes réunies. Fondé sur une favorable réputation de talents militaires, auxquels s'associaient les ressources d'une extrême finesse d'esprit sous les apparences de l'opiniâtreté de caractère, le choix du généralissime ne pouvait manquer d'exercer une influence considérable, puisque l'issue des événements allait dépendre de la marche des opérations agressives des alliés.

La renommée du duc de Brunswick, ses qualités avantageuses, et non moins ses défauts, l'avaient signalé à l'attention des chefs du parti révolutionnaire, qui conçurent effectivement le projet de le placer à la tête des affaires de la France, et l'espoir de désarmer ainsi la Prusse. Il s'en était suivi, à l'égard de ce prince, des ouvertures, même des propositions qui, sans être accueillies par lui, durent produire quelque impression sur son esprit et donner matière à ses réflexions. Les hommes d'État de la Prusse avaient crainte de compromettre les forces de cette puissance pour la cause de la

(1) Voir le *Tableau historique de la guerre de la révolution française*, etc., par M. de Grimoard, 1808.

contre-révolution dont ils se souciaient peu ; et leur opinion, d'accord en cela avec l'esprit de la nation et même de l'armée, secondait la tiédeur et l'hésitation dont le généralissime ne se départait point dans ses préparatifs. Le roi seul semblait vouloir agir franchement en vue de délivrer Louis XVI et de lui faire recouvrer son autorité. L'amour-propre de Frédéric-Guillaume se complaisait à l'idée de traverser la France en conquérant, de se montrer, à la tête de son armée, le libérateur du roi, surtout de la reine, et de tirer ainsi une sorte de vengeance chevaleresque du dédain pour lui-même et de l'animosité contre les Prussiens que cette princesse avait précédemment laissé trop paraître.

Les mouvements des armées combinées qui devaient marcher vers le Rhin s'exécutèrent donc avec lenteur. Ce fut à Magdebourg qu'on s'occupa de régler le plan de campagne ; le roi de Prusse désira que M. de Bouillé vînt le discuter et en arrêter les bases avec lui et le duc de Brunswick : il l'y manda pour le 26 mai. Ce nouvel appel direct ne fut pas plus agréable aux prin ces français que celui que M. de Bouillé avait reçu du même monarque lors de l'entrevue de Pilnitz. Ils éprouvaient un sentiment de dépit en voyant le général, en dehors de leur choix et de leur concours, admis à traiter de ce qu'ils considéraient comme leur cause personnelle. Forcés de souscrire à cette distinction envers un personnage étranger à leurs tendances et à leurs préventions, comme à leur faveur, ils durent pourtant dissimuler leur contrariété et ménager l'homme dont les avis pouvaient avoir un grand poids par rapport à leur

position particulière. La lettre suivante [1], d'un membre de leur conseil, prouve qu'à cet égard ils étaient loin de se sentir exempts d'inquiétudes.

« Coblentz, le 18 mai 1792.

« Je vous envoie, mon cher marquis, une lettre de « Monsieur. Le courrier de Roll est arrivé ; vous êtes « mandé à Magdebourg pour le 26. Voilà encore tout « ce que j'en sais. Nous nous assemblons ce soir à six « heures ; on a grand besoin ici d'être rassuré sur les « véritables dispositions des souverains. La dernière « réponse de M. de Cobentzel à M. de Polignac n'est « rien moins que rassurante sur les projets de la cour « de Vienne. Il paraît qu'elle veut séparer la guerre « qui lui est faite de nos affaires. Si c'est bien là l'in« tention, on peut croire à tous les projets de démem« brement ; de là la nécessité de prendre un parti de ce « côté-ci ; de là tous les malheurs inévitables de notre « triste position. Je vous embrasse, mon cher marquis, « de tout mon cœur.

« *P.-S.* Monsieur me mande par un second billet « qu'il vous engage à venir ici avant de vous rendre à « Magdebourg. J'espère que vous en aurez pris le parti « de vous-même. Si l'idée ne vous en est point venue, « venez ; vous verrez par les dépêches de Vienne et de « Berlin et ce que je pourrai vous dire, les services « que vous pourrez rendre ; croyez qu'ils sont incalcu« lables. »

(1) Elle est extraite d'une correspondance très suivie et très détaillée qu'entretenait avec M. de Bouillé, sur les affaires de Coblentz, le marquis de Jaucourt, lieutenant général, chevalier des ordres du roi, attaché particulièrement à *Monsieur* dont il possédait la confiance.

L'auteur d'un ouvrage rempli d'intérêt et frappant d'exactitude [1] a fidèlement indiqué l'opposition que rencontrèrent à Magdebourg les plans vigoureux et rapides qui seuls convenaient à la circonstance. « Dans ces « conférences militaires, » dit-il, « le duc de Brunswick « décela sa prédilection pour une guerre systématique « et lente; mais il y mit de la réserve à cause du roi « (de Prusse) qui désirait brusquer l'invasion; tel était « aussi l'avis du marquis de Bouillé, général expéri- « menté et très au fait de la situation intérieure de la « France. »

M. de Bouillé put facilement remarquer les dispositions non-seulement du généralissime, mais aussi de l'armée prussienne, dans laquelle il existait un imposant parti favorable à la France et contraire à cette guerre. Il avait pour chefs le prince Henri, oncle du roi, et le général Mollendorf, qui, ainsi que tous les anciens compagnons de Frédéric, déjà vieux, cassés, et ne désirant que le repos, frémissaient d'ailleurs de colère de voir les drapeaux prussiens réunis à ceux de l'Autriche. En outre, M. de Bouillé s'aperçut que l'esprit militaire et la discipline avaient considérablement perdu, sous le nouveau règne, dans cette armée auparavant la plus renommée de l'Europe. Près des généraux, des officiers, et même près du cabinet prussien, la coopération active des émigrés rencontrait une opposition particulière. Ce ne fut pas, on le conçoit, le point le moins délicat ni le moins difficile des discussions de M. de Bouillé avec le roi de Prusse

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, 1828, tome I, pages 358 et suivantes.

et le duc de Brunswick. Les préventions étaient enracinées à ce sujet ; et l'on en trouve la source très nettement exposée dans une lettre que le général Heyman avait écrite de Berlin, le 14 février précédent, au marquis de Bouillé : « .... Le prince de Nassau a passé « quelques jours ici ; je l'ai beaucoup vu et causé (*sic*) « avec lui sur différents objets, et notamment sur celui « que vous me recommandez pour employer les princes « avec la noblesse lorsqu'on agira. J'en avais déjà causé « avec des personnes qui ont, par leur rang et par leur « position, droit de faire des questions. Je dois vous « parler très vrai, mon général... On a pour les princes « la plus haute, la plus grande considération ; mais tout « ce qui les entoure est regardé non-seulement comme « nuisible, mais comme très dangereux d'être (*sic*) seu« lement à dix lieues près d'un corps d'armée ; et sous « aucun rapport on n'en veut : on les craint plus que « l'ennemi qu'il y aura à combattre, par les préten« tions, par le bavardage, et surtout par l'insubordina« tion dont on redoute la communication aux troupes... « Ils craignent cet exemple scandaleux, disent-ils, « pour leurs troupes, d'autant que tous les rapports « venus de vos côtés sont que le désordre et la désunion « existent non-seulement entre le prince de Condé et « les princes, mais entre les individus du même parti, « que chacun se permet à sa manière de juger non« seulement leurs généraux et leurs princes, mais en« core les têtes couronnées dont ils espèrent (*sic*) leur « salut. »

En combattant de telles impressions près du roi de Prusse, et en réclamant contre leur effet, M. de Bouillé

avait soin de mettre en relief l'avantage qui pourrait résulter de l'adjonction des émigrés aux armées alliées pour attirer des déserteurs, peut-être des régiments entiers. Frédéric-Guillaume apprécia ces raisons, surtout les sentiments qui les inspiraient, et il adopta, par composition, l'idée de faire servir les émigrés en trois divisions séparées. C'est ainsi qu'il fut résolu que la principale, de dix mille hommes, sous les ordres des frères de Louis XVI, marcherait avec l'armée du roi de Prusse, qui devait déboucher en France par les Ardennes; qu'une autre de cinq mille, commandée par M. le prince de Condé, serait attachée au corps d'observation des troupes autrichiennes et d'Empire sur le Rhin; et que la troisième, forte de cinq mille hommes également, ayant pour chef M. le duc de Bourbon, coopérerait avec un corps autrichien à la protection des Pays-Bas.

Cette disposition réalisait ou même dépassait ce que, dans l'état des choses, l'on avait raisonnablement pu se flatter d'obtenir. Cependant les deux princes, frères du roi, qui mettaient leur amour-propre à réunir tous les émigrés sous leur commandement exclusif, en surent mauvais gré à M. de Bouillé, dont ils crurent à tort qu'elle avait entièrement dépendu. Elle satisfaisait, au contraire, les vœux de M. le prince de Condé, qui en témoigna une joie et une reconnaissance extrêmes; et, du reste, à l'exception des conseillers et des entours des princes, l'on se montra généralement content de cette répartition.

Après que tout eut été réglé à Magdebourg, M. de Bouillé retourna près des frères de Louis XVI pour leur

faire son rapport sur les dispositions générales. Toutefois, d'après le peu de secret qui régnait à leur cour, il crut devoir ne révéler ni le choix des points d'attaque, ni le détail des moyens qui seraient employés.

En arrivant avec empressement chez *Monsieur*, il le trouva seul d'abord, avant la réunion du conseil, et lui annonca que le roi de Prusse faisait marcher soixante mille soldats sur le Rhin, et que le duc de Brunswick, à la tête d'une armée de quatre-vingts à cent mille hommes, Autrichiens et Prussiens, devait entrer en France. *Monsieur,* habile dans l'art de feindre, adressa aussitôt des félicitations au marquis de Bouillé sur le résultat de son voyage; il lui témoigna même un grand contentement de la marche des Prussiens, qu'il annonça avec une sorte d'enthousiasme à M. le comte d'Artois, entré quelques moments après. Moins expert en dissimulation, M. le comte d'Artois reçut d'un air indifférent la nouvelle qu'apportait M. de Bouillé, et répondit avec une brusque légèreté : *Nous n'avons pas besoin de l'armée prussienne.* A quoi le général prit la liberté de lui faire observer que «soixante mille Prussiens de plus ne pouvaient nuire.» Le maréchal de Broglie, survenu alors, et informé par les princes de ce qui venait de leur être communiqué, s'expliqua plus clairement encore, en assurant que l'armée des émigrés, qu'il commandait, était bien suffisante pour rétablir l'ordre et l'autorité du roi en France. Aveuglé par l'enchantement d'avoir sous ses ordres cette armée noble, le vieux guerrier se flattait d'opérer, avec elle seule, une contre-révolution. Sans s'attacher à combattre l'idée fixe du maréchal, M. de Bouillé se permit

de lui dire : « Il ne manque que deux choses princi-« pales à votre armée : du canon (car il n'y en avait « pas une pièce) et de la discipline; » il eût presque pu ajouter : des soldats. M. de Calonne, tout en se livrant moins, ne parut pas plus content de la marche des Prussiens : il craignait, assez raisonnablement, que l'entrée des armées étrangères dans le royaume, avec les projets de conquête que pourraient avoir les souverains, ou qu'on leur supposerait, n'animât les Français et ne les réunît dans l'intérêt d'une commune et légitime défense. D'ailleurs il était persuadé, comme le maréchal de Broglie, que les princes frères du roi, à la tête de la noblesse française, avaient la puissance de faire changer les dispositions du peuple et de l'armée; que les troupes s'empresseraient de se réunir à eux, et qu'on accourrait en foule pour abjurer toute erreur, pour implorer leur clémence et celle du monarque.

C'est ainsi que, bien différents par leur caractère et par la nature de leur esprit, ces deux conseillers s'accordaient pour justifier les réflexions de Philippe de Commynes sur ceux d'Édouard IV, lorsqu'il fut forcé, par le comte de Warwick, de fuir de ses États : « Bel « exemple », dit-il, « est cestuy-ci pour les princes, qui « jamais n'ont doubte ne craincte de leurs ennemys, « et le tiendroient à honte : et la pluspart de leurs ser-« viteurs soustiennent leurs oppinions pour leur com-« plaire; et leur semble qu'ilz en seront prisez et esti-« méz, et qu'on dira qu'ilz auront courageusement faict « et parlé. Je ne scay que on dira devant eulx; mais « les saiges tiendront telles parolles à grant follye [1]. »

(1) *Mémoires de Philippe de Commynes*, livre III, chap. v.

Si les princes se sentaient peu satisfaits des arrangements politiques pris à leur égard, à Magdebourg, du moins devaient-ils l'être davantage de l'effet des soins du marquis de Bouillé pour leurs intérêts pécuniaires. Profitant des sentiments que Frédéric-Guillaume lui manifestait, il avait obtenu de lui la promesse de donner un million aux frères de Louis XVI, avant l'ouverture de la campagnne, si le roi de Hongrie voulait agir avec la même libéralité [1]. Sur les instances de M. de Bouillé, le roi de Prusse avait accordé aussi une somme de cent mille thalers, ou quatre cent mille francs, pour la solde des gardes du corps rassemblés à Coblentz, ainsi que pour celle des déserteurs, en petit nombre, qui étaient venus joindre les princes. La difficulté du succès, dans cette dernière affaire, est démontrée par la nature des précautions dont le cabinet prussien voulait en entourer la mise à exécution, et qu'explique la lettre suivante du ministre, comte de Schulembourg, à M. de Bouillé :

« Berlin, 1er juin 1792.

« Monsieur le marquis,

« J'ai à témoigner à Votre Excellence mes regrets « sensibles de n'avoir pas été à même de profiter du « court séjour qu'elle a fait à Magdebourg pour la voir « et l'entretenir. En attendant que les circonstances « me fournissent l'occasion de jouir de cet avantage, je « dois, suivant les ordres du roi, la prévenir d'un inci- « dent qui influe essentiellement sur la promesse que

(1) Ce qui ne manqua ensuite que par le refus de François II.

« Sa Majesté lui a faite d'unè somme de quatre cent « mille francs destinée à l'entretien des régiments « français qui ont quitté l'armée nationale. Sa Majesté « Apostolique se propose de les prendre à sa solde jus- « qu'à ce qu'ils puissent rentrer au service de leur lé- « gitime souverain ; et cette résolution, en pourvoyant « à l'entretien de ces troupes, met le roi dans le cas de « pouvoir réserver à d'autres usages la somme consa- « crée à cet objet. Si cependant, contre toute attente, « l'effet de cette détermination de la cour de Vienne « devait rencontrer des obstacles imprévus, Sa Majesté « ne pourrait pourtant faire exécuter ce payement « au moyen de commissaires destinés à veiller à son « emploi et à en tenir compte, cet arrangement étant su- « jet à nombre de difficultés qu'il serait trop long de dé- « tailler ici. Mais son intention serait, dans ce cas, que la « somme fût adressée directement à Votre Excellence, « et qu'elle voulût bien se charger d'en diriger et sur- « veiller l'emploi d'après les vues de Sa Majesté. Il ne « s'agirait alors que d'une lettre ostensible, déterminant « cet emploi, et vous nommant, monsieur le marquis, « pour y pourvoir, laquelle lettre accompagnerait la « remise de l'argent et servirait à vous légitimer vis-à- « vis des princes. Votre Excellence elle-même pour- « rait prescrire la manière dont elle souhaiterait que « cette lettre fût conçue. J'attendrai donc, dans le cas « où il serait encore besoin de la somme en question « pour l'usage dont il s'agit, sa détermination à cet « égard. »

Non moins embarrassé que surpris de la commission qui lui était donnée, M. de Bouillé, pour en atté-

nuer l'effet et pour amortir le coup qu'elle portait à l'amour-propre des princes, s'empressa de répondre à M. de Schulembourg : « ..... J'avouerai que je désirerais qu'un autre en fût chargé, pour bien des motifs. Si cependant Sa Majesté me l'ordonne..... serait-il possible d'insérer, dans la lettre, qu'elle a choisi de préférence un militaire français, ce qui l'a engagée à me donner cette commission? Cela éviterait l'inconvénient de faire présumer aux princes frères du roi que l'on n'a pas de confiance dans les personnes auxquelles ils ont donné entièrement la leur. Votre Excellence me permet de lui faire cette observation. »

M. de Bouillé ne s'en tint pas là : bien loin de chercher à se prévaloir de ce témoignage honorable qui lui était offert, il ne pensa qu'à le rendre moins sensible à Coblentz, par le moyen de M. le prince de Condé, avec lequel il s'entendait mieux et dont il reçut la réponse suivante, qui prouve en outre le désir qu'avait ce prince de profiter de l'occasion pour s'assurer la disposition de quelques fonds à part.

« Bingen, ce 13 juin 1792.

« Votre lettre de Schlangenbaden du 10 ne m'a été remise qu'hier après dîner; l'objet m'a paru trop important pour n'en pas faire part à Coblentz..... Je conçois qu'il vous répugne un peu de vous en charger. J'ai proposé il y a quelques jours qu'on versât dans la caisse de mon trésorier particulier la partie de la somme nécessaire aux régiments qui sont immédiatement sous mes ordres, et j'en justifierais

« l'emploi tous les mois à M. de Stein[1]. Quant au « reste, c'est une chose à arranger avec Coblentz, et « nous verrons la réponse que j'en recevrai..... [2]. »

Tandis que M. de Bouillé se défendait ainsi de son mieux contre les désagréments de cette importune destination, les princes de leur côté adressèrent aussitôt au roi de Prusse de pressantes réclamations, que des raisons de convenance le décidèrent à accueillir; et l'on peut juger le caractère ainsi que le degré d'activité de ces démarches, d'après une nouvelle lettre du comte de Schulembourg. Il écrivait à M. de Bouillé, de « Berlin, le 19 juin 1792 :

« Monsieur le marquis,

« ..... Leurs Altesses Royales messeigneurs les « princes frères de S. M. T. C., ayant été informés de « la somme de cent mille écus (de Prusse) que le roi « avait accordée pour l'entretien des troupes qui ont « quitté l'armée nationale, ont fait parvenir à Sa Ma- « jesté leurs instances pour que cette somme leur fût « adressée à eux-mêmes, assignant pour motif que ce « leur serait un affront des plus sensibles que le paye- « ment s'en fît à une autre personne qu'à eux, et qu'ils « préféreraient que le roi ne leur accordât point cette « grâce plutôt que de la faire passer par d'autres mains « que les leurs. Sa Majesté, n'ayant pas cru pouvoir se « refuser à ces sollicitations pressantes, m'a chargé « d'acquitter la somme en question à M. le baron de « Roll, qui vient de la transmettre à ses commettants

(1) Ministre de Prusse à Mayence.

(2) Portefeuille du marquis de Bouillé.

« par courrier. On a eu soin cependant de lui faire « sentir de la manière la plus expresse que c'était uniquement à l'entretien des troupes que le roi la des« tinait, et comme Sa Majesté approuve qu'elle soit « partagée, suivant votre proposition, monsieur le mar« quis, entre les gardes du corps qui se trouvent dans « un besoin si urgent de secours et les régiments nou« vellement arrivés, je ne puis que m'en remettre à « Votre Excellence de concerter à cet égard les arran« gements nécessaires avec les princes et de munir « également M. le duc de Guiche des directions con« venables.

« Quant aux deux millions (de livres sans doute) « dont Votre Excellence me fait l'honneur de me par« ler comme ayant été précédemment promis par le « roi, je puis avoir celui de l'assurer de la manière la « plus positive que je n'en ai pas la moindre connais« sance ; et elle me permettra même d'ajouter, avec la « franchise que je crois lui devoir, qu'après les som« mes immenses que les armements actuels et les sub« ventions accordées aux princes ont déjà coûté et « coûtent encore à notre État [1], sommes dont le rem« boursement est encore très précaire, il est, à mon « avis, du devoir de tout serviteur fidèle de S. M. de ne « pas l'engager à des grâces ultérieures de ce genre. Il

(1) Un historien, qui a été à même de recevoir des informations exactes à Berlin où il a résidé comme chargé d'affaires de France, évalue à un million sept cent mille thalers (plus de six millions de francs) les sommes que Frédéric-Guillaume II avança aux princes français. (*Histoire de France depuis le 18 brumaire*, etc., par M. Bignon, tome III, page 286.)

« m'est donc impossible d'en faire la proposition au « roi. J'apprécie trop bien, monsieur le marquis, vos « lumières et vos sentiments pour craindre que vous « refusiez votre suffrage à ma façon de penser sur ce « sujet. »

Si les princes venaient, en cette occasion, de s'abandonner à un mouvement d'humeur injuste et jalouse, M. de Bouillé devait trouver quelque dédommagement dans le témoignage de gratitude que les gardes du corps lui firent parvenir par l'organe de leur commandant. Le duc de Guiche lui écrivait, en effet, de « Coblentz, le 27 juin 1792 : Je ne peux assez vous « exprimer, mon général, toute ma reconnaissance de « ce que vous avez fait pour le corps. C'est à vous « que nous devons l'assurance de notre existence ; c'est « à vous seul, mon général, qui avez excité en notre « faveur l'intérêt du roi de Prusse ; et le corps, instruit « des obligations qu'il vous a, me charge d'acquitter « sa dette vis-à-vis de vous, mon général, et de vous « marquer toute sa reconnaissance. Je vous fais parti-« culièrement mes remerciements des bontés que vous « avez eues pour les gardes du corps chargés de notre « nouvel établissement et de tous les soins que vous « avez bien voulu vous donner pour le solliciter..... »

Les dispositions des princes à l'égard de M. de Bouillé ne l'engageaient guère à profiter de l'admission qu'ils lui avaient accordée dans leur conseil. Il acquérait, au contraire, de plus en plus la conviction de ne pouvoir rien faire changer à la direction que l'on y suivait. Il avait donc pris le parti de s'en tenir éloigné de fait, comme il l'était de manière de voir, jusqu'au moment

où les armées alliées seraient assemblées pour agir. Pendant cet intervalle toutefois, M. de Bouillé recevait fréquemment des communications confidentielles et intéressantes du marquis de Jaucourt, membre très accrédité du conseil de Coblentz.

« ..... Le projet de Vienne, » lui mandait ce dernier, le 11 juin 1792, « est dans ce moment de diviser les émigrés en autant de corps qu'il y a d'armées; « l'idée serait bonne si les intentions de la maison d'Autriche étaient aussi pures qu'on peut les supposer à « la Russie et à la Prusse; d'un autre côté, comment « concourir avec un souverain qui paraît faire la guerre « pour son compte? Les choses en sont au point qu'il « faut une armée aux princes; ils ne peuvent pas ne « pas paraître à la tête de tous les Français dans une « circonstance où ils sont, sous tous les rapports, les « plus intéressés. Il faut donc engager le roi de Prusse « à soutenir son plan; on y fait ce qu'on peut d'ici.....

« ..... Il peut arriver de cette nouvelle marche du « cabinet de Vienne que par intrigue on fasse arriver « des troupes françaises au roi de Hongrie, qu'il s'y « réunisse même des gentilshommes et des officiers « généraux. La même chose arrivera du côté des « princes, et nous verrons se lever deux partis dans « le nôtre, qui se haïront aussi cordialement que ceux « qui existent dans ce moment-ci. On accuse Mercy et « Breteuil d'avoir ourdi cette nouvelle trame....

« Coblentz, le 16 juin 1792. — Nous sommes dans « une très fâcheuse position, mon cher marquis, et « dont il faut tâcher de se tirer. Il paraît que le cabi-« net de Vienne a communiqué à celui de Berlin le

« projet de diviser les émigrés et les troupes qui sont « sorties ou qui sortiront du royaume en autant de « parties qu'il y aura d'armées. Ce plan, qui présen- « terait grand nombre d'avantages si on n'était pas « fondé à douter de la bonne foi de la maison d'Au- « triche, est inexécutable dans la position où l'on se « trouve, et bien moins encore d'après les conditions « qu'on y met qui tendent directement à mettre de « côté les princes, qui sont de fait les parties les plus « essentiellement intéressées. Comment voudrait-on « qu'ils commandassent des Français qui auraient « prêté serment de fidélité à d'autres souverains que « le roi? Je dirai plus, quel est l'officier général qui « le ferait, ce serment? Et, de proche en proche, « n'éprouverait-on pas la même difficulté de la part « des grades inférieurs? La condition n'est donc qu'il- « lusoire; elle ne sert que de prétexte pour écarter les « princes..... On assure que c'est M. de Breteuil qui « a donné le projet : si c'est en effet lui, il ne peut « prouver qu'il ne s'est que trompé qu'en travaillant de « toutes ses forces pour détruire son ouvrage. On ne « peut rendre impunément suspecte la fidélité des deux « frères du roi, quand ils sont liés par leurs principes « et par tout ce qu'ils ont déclaré; on n'appelle pas « les puissances étrangères quand on veut usurper : « tout le monde sait que les rois ont un égal intérêt à « se soutenir. Écrivez à M. de Breteuil, mon cher « marquis, écrivez en Prusse; enfin parez autant que « vous le pourrez une résolution qui ne tendrait « à rien moins qu'à diviser le parti du roi, et à « faire prendre ici de très grandes résolutions..... Je

« pense absolument comme vous, que nous ne devons « être occupés que de la liberté de notre malheureux « roi et de lui faire recouvrer son autorité; mais « croyez-vous que dans la position où il est, sans con- « seil, sans avis certain de ce qui se passe et sans au- « cune connnaissance de l'esprit public en France, il « puisse indiquer les meilleurs moyens de venir à son « secours? Faut-il se laisser conduire par les impres- « sions qui peuvent être données par les aristocrates « restés à Paris, qui ne croient pas pouvoir compter « sur l'indulgence de ceux qui sont sortis du royaume? « Je sais l'ambition et l'exagération que nous avons à « craindre; mais nous connaissons l'âme de nos prin- « ces, et elle doit nous rassurer sur leurs principes « comme nous le sommes par les nôtres.....

« Coblentz, le 18 juillet 1792. — ..... Le courrier « qu'on avait envoyé à Berlin en est revenu hier. La « conclusion des deux dépêches, c'est ce qu'il se fait « de grands préparatifs, que l'empereur paraît vouloir « se rapprocher des princes, et que le roi de Prusse « continue à montrer un véritable intérêt; mais qu'on « ne sait pas encore ce qu'ils veulent faire. Ce qui me « paraît le plus clair, c'est l'article d'une lettre de « l'empereur au roi de Prusse, dans laquelle il dit « qu'il faudra agir par les princes. Il paraît d'ailleurs « que toutes les dispositions sont faites pour mettre en « mouvement les troupes.

« On n'à encore rien de Russie, et on croit toujours « que l'impératrice a attendu, si le courrier est en « chemin, que celui qu'elle avait envoyé à Vienne fût « revenu.

« On continue à nous presser de nous diviser dans « l'électorat et même d'en faire sortir les corps..... « On assurait à Vienne que l'archiduchesse[1] allait être « rappelée. On croit M. de Breteuil dans le secret de « tout ce qui se fait.

« Vous me paraissez persuadé, mon cher marquis, « que M. le maréchal de Broglie et M. de Calonne déci- « dent tout au conseil ; ne croyez cependant pas que « ce soit sans restriction. Je crois bien que le second « nous dérobe quelques-unes des dispositions ; mais on « peut faire le bien en se réunissant, et c'est là où « doivent tendre nos vues..... Croyez-moi, venez ; « mettez de côté les contrariétés inséparables de notre « position ; il faut bien croire qu'il viendra un temps « où chacun pourra prendre le parti qui convient le « mieux à ses principes et à son caractère..... »

(1) Gouvernante des Pays-Bas.

CHAPITRE IV.

Réunion du nouvel empereur et du roi de Prusse à Mayence. — Dispositions de la marche des armées alliées contre la France. — Intentions de Louis XVI relativement à l'emploi des émigrés. — Mission confiée par lui à M. Mallet du Pan. — Le marquis de Bouillé fait la campagne de 1792, comme volontaire, auprès de M. le prince de Condé. — Il se rend en Suisse pour négocier au sujet du passage du Rhin. — Lettres de M. le prince de Condé relatives à cet objet. — M. de Bouillé se rend en Hollande ; puis, à l'occasion du procès du roi, il passe en Angleterre, d'où il envoie une déclaration pour la défense de ce prince. — Réponse de M. de Malesherbes.

1792-1793.

De grands préparatifs de guerre avaient lieu en ce moment. Les troupes autrichiennes et prussiennes s'avançaient vers la France. Frédéric-Guillaume établissait son quartier général à Coblentz, tandis que le roi de Hongrie, nouvellement élu empereur des Romains, sous le nom de François II, venait se faire couronner en cette qualité à Francfort. Au milieu des solennités, et dans des conférences tenues entre les deux monarques à Mayence, furent définitivement réglés les arrangements relatifs aux armées qu'ils mettaient de concert en campagne. La situation progressivement critique de

Louis XVI rendait leurs opérations à la fois plus pressantes et plus délicates, surtout d'après ce que leur fit connaître de sa part une personne de confiance, M. Mallet du Pan, qu'il leur adressait et auquel il avait donné l'ordre de « ne s'ouvrir qu'à eux, qu'aux princes ses « frères, au maréchal de Castries et à M. de Bouillé, « sur le secret de sa mission [1]. » En cherchant à se conformer aux vœux du roi de France, autant que le leur permettaient la force des circonstances et l'intérêt de leur propre dignité, les souverains se décidèrent pourtant à faire, sans plus de délai, marcher offensivement leurs soldats.

Frédéric-Guillaume dut accompagner l'armée d'invasion commandée par le duc de Brunswick, afin de présider ainsi soit aux combats, soit à des négociations. L'empereur ne se réserva que la direction suprême de son armée des Pays-Bas, dont allaient se détacher, d'une part quinze mille hommes aux ordres du duc de Saxe-Teschen, pour appuyer la droite des Prussiens et se joindre à eux près de Longwy, de l'autre vingt mille destinés, sous le prince de Hohenlohe-Kirchberg, à couvrir la gauche de leurs alliés, entre le Rhin et la Moselle, puis à se présenter devant Landau, Sarrelouis, et à entreprendre le siége de Thionville. Un troisième corps autrichien, de force égale au premier et commandé par le prince Esterhazy, avait pour objet de menacer les frontières de France, depuis la Suisse jusqu'à Philisbourg, et devait être renforcé par M. le prince de Condé, à la tête de cinq mille émigrés :

(1) *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, 1851, tome I, chap. XII, page 280.



conformément aux bases du plan de campagne réglé à Magdebourg, on persévérait à vouloir diviser ceux-ci et ne leur faire jouer qu'un rôle secondaire.

En outre de plusieurs motifs déjà indiqués, les souverains étaient entretenus et affermis dans ces dispositions par les préventions que leurs ministres exprimèrent à M. Mallet du Pan, relativement aux vues des princes français. Ils les supposaient entièrement opposées à celles du roi et tendantes à rendre ses frères indépendants en créant une régence. Quoique l'envoyé de Louis XVI essayât d'atténuer ces impressions, il ne put y parvenir. Il produisit même l'effet contraire, en faisant connaître les instructions qu'il avait reçues de ce monarque; car « les prières y étaient jointes aux « exhortations pour engager les princes et les Français « émigrés à ne point faire perdre à la guerre actuelle, « par un concours hostile et offensif de leur part, le « caractère de guerre étrangère faite de puissance à « puissance.

« Le roi leur recommandait expressément de s'en « remettre à lui et aux cours intervenantes de la dis- « cussion et de la sûreté de leurs intérêts, lorsque le « moment d'en traiter serait venu.

« Il désirait qu'ils parussent seulement parties, et « non arbitres dans le différend; cet arbitrage devant « être réservé à Sa Majesté, lorsque la liberté ainsi que « la puissance royale lui seraient rendues.

« Toute autre conduite devait produire une guerre « civile dans l'intérieur, menacer les jours du roi et de « sa famille, pouvait renverser le trône, faire égorger « les royalistes, rallier aux Jacobins tous les révolution-

« naires qui s'en étaient détachés et s'en détachaient « chaque jour, ranimer une exaltation qui tendait à « s'éteindre et rendre plus opiniâtre une résistance qui « aurait fléchi » (le roi le croyait du moins) « devant les « premiers succès décisifs, lorsque le sort de la révo- « lution n'eût pas paru remis à ceux contre qui elle « avait été dirigée, et qui en avaient été les victi- « mes[1]. »

Sujet fidèle autant qu'éclairé, le marquis de Bouillé venait donc d'agir dans l'intérêt et selon les vœux de Louis XVI, en contribuant à faire adopter à Magdebourg, la décision qui réglait le mode d'emploi des émigrés durant la guerre prochaine.

Il avait été résolu qu'on attaquerait immédiatement la France ; mais on crut devoir faire précéder les hostilités par la publication d'un manifeste, devenu trop fameux, dont l'effet fut si déplorable, et que les esprits sages et clairvoyants purent dès lors regarder comme l'arrêt de mort de Louis XVI. L'empereur était retourné dans ses États ; et le roi de Prusse, fier de son rôle, impatient de le jouer, accompagnait son armée de soixante mille hommes, qui, sur trois colonnes, se porta vers Trêves. A sa suite marchaient les princes frères du roi de France, avec un corps de dix mille émigrés : le maréchal de Broglie en commandait l'infanterie, et le maréchal de Castries la cavalerie. A Trêves, *Monsieur*, tant en son nom qu'en celui des autres princes émigrés, fit une déclaration sur les motifs de leur entrée en campagne, sur leurs intentions ; et le territoire fran-

(1) *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, tome I, page 281.

çais fut envahi le 12 août. En y pénétrant, les troupes légères se livrèrent à des exécutions militaires, propres seulement à présenter l'intervention des puissances sous un jour tout contraire à l'objet qu'on avait semblé et qu'on aurait dû réellement se proposer. Au surplus, dès le début, marqué par la reddition de Longwy, l'issue de cette campagne se laissait pressentir d'après les lenteurs, les hésitations et le défaut d'accord dans la direction de l'armée principale.

Frédéric-Guillaume II avait exprimé le désir que M. de Bouillé le suivît au quartier général; mais les princes agirent pour s'y opposer auprès du duc de Brunswick, qui se prêta facilement à leurs démarches. On parut cependant vouloir dédommager le marquis de Bouillé en lui offrant le commandement d'un corps de six mille hommes de l'Empire, dont les deux tiers de Hesse-Darmstadt et le reste de Mayence. Le landgrave, toutefois, demandait que ses troupes fussent payées et entretenues par l'empereur et le roi de Prusse, qui s'y refusèrent; et ce corps ne fut point formé. Les princes n'ayant d'ailleurs proposé à M. de Bouillé aucun commandement dans leur armée, pour des causes qu'il a, en partie, indiquées lui-même dans ses mémoires imprimés, il se décida à servir comme volontaire avec M. le prince de Condé, qui depuis longtemps cherchait à l'attirer par des marques d'estime et de confiance.

Dans l'espoir de se procurer aisément la reddition de Landau, M. le prince de Condé invoqua l'appui d'une simple démonstration de la part d'un corps voisin de dix-huit mille Autrichiens. A cet effet, M. de

Bouillé se rendit auprès de leur général, le prince de Hohenlohe, et n'en put rien obtenir. La mauvaise volonté des Autrichiens se montrait à découvert; et, dès ce premier pas, on put se convaincre de leur indifférence ainsi même que de leur crainte de faciliter aux émigrés la possession d'un établissement en France.

Après l'échec de ce projet dont le succès eût pu devenir fécond, M. le prince de Condé mena son corps prendre rang près des seize mille Autrichiens qui occupaient le Brisgaw et que commandait le prince Esterhazy. Subordonné à ce général qui lui était, du reste, fort inférieur à tous égards, il s'empressa de sonder ses dispositions et de faire effort pour exciter son ardeur, en lui proposant un plan d'opérations. M. de Bouillé, qui jouissait de l'intimité de M. le prince de Condé et qui était consulté par lui sur tous les mouvements et toutes les mesures militaires, dut encore, pour répondre à ses désirs et à son impatience guerrière, aller trouver le général autrichien à Fribourg.

« . . . . . Vous savez, » lui écrivait le prince, dès le 9 août, lendemain de son départ, « tout ce dont nous « sommes convenus hier; je n'ai rien à y ajouter. Je « me fie entièrement à vos soins, à votre intelligence « et à votre amitié que je mérite par celle que vous « m'avez inspirée.

« . . . . . . J'ai vu tout à l'heure le général Bren- « tano qui m'a dit que le prince Esterhazy avait envie « d'aller, qu'il aimait la gloire..... que quelque part « qu'il veuille passer il aura du succès; qu'il y a une « île auprès du pont de Kehl où il pourrait établir une « batterie de bombes qu'il ne doute pas qui fît prendre

« la ville[1], en arrangeant cette entreprise avec les in-
« telligences qu'on y a. Je vous prie de garder cela
« *pour vous seul*[2]; mais cela pourra vous servir. Ce
« qu'il y a de sûr, c'est que le plus tôt que nous pas-
« serons[3], quelque part que ce soit, ce sera le mieux :
« je crois que vous pensez de même.

« Les nouvelles de Paris sont affreuses; la déchéance
« du trône paraît certaine. Écrivez-moi sans compli-
« ment[4]. »

En dépit d'obstacles de divers genres, on était parvenu à faire adopter au prince Esterhazy un plan pour pénétrer dans la haute Alsace, en passant le Rhin sur le pont de Rheinfeld, l'une des quatre villes frontières appartenant à l'empereur. De là, après avoir parcouru environ quatre lieues du territoire suisse, dans le canton de Bâle dont les magistrats et les principaux habitants étaient dévoués au parti révolutionnaire français, on devait s'emparer des gorges de Porentruy et de la trouée de Montbéliard qui offraient des débouchés faciles et assurés sur la Franche-Comté, la Bourgogne et la Lorraine. On ne pouvait éprouver de difficultés dans l'exécution que de la part des Suisses, dont au reste les cantons les plus considérables désapprouvaient la conduite de celui de Bâle. En conséquence, on avait envoyé des généraux autrichiens reconnaître le pays.

(1) Strasbourg.

(2) Tous les mots soulignés ici le sont également dans les lettres originales.

(3) Le Rhin.

(4) Portefeuille du marquis de Bouillé.

Il ne s'agissait que d'obtenir le consentement de Soleure, de Berne, de Fribourg; et M. de Bouillé fut engagé à se charger de cette négociation[1] par le prince Esterhazy, comme par M. le prince de Condé, pour lequel il avait aussi mission de traiter d'un emprunt de quatre cent mille francs. Ni l'un ni l'autre ne voulut toutefois lui donner de lettres de créance.

A peine était-il parti que l'on apprit la terrible catastrophe survenue à Paris le 10 août. L'impression produite par une semblable nouvelle sur le corps que commandait M. le prince de Condé, non moins que sur lui-même, se peint vivement dans la lettre suivante qu'il adressa, de Buhl, le 15 août 1792, au marquis de Bouillé :

« Vous savez sûrement déjà les horreurs que je « vous envoie; heureusement que le roi et la reine « paraissent en sûreté pour leur vie. Nous avons « été deux jours dans la plus cruelle incertitude à cet « égard, et les éclaircissements, en nous rassurant au « moins pour quelques moments sur le plus grand « des malheurs, ne nous ont pas moins jetés dans la « plus juste consternation; mais ce n'est pas tout que « de gémir sur le sort affreux de nos maîtres, il faut « les servir; et c'est pour cela que j'ai cru devoir « vous envoyer un courrier. D'après l'horrible massa- « cre des gardes suisses, voilà le moment où jamais de « déterminer leurs souverains à rompre la glace : la « cause leur devient *personnelle*, et ce n'est qu'en se

(1) On en trouve les détails dans les *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Berville et Barrière, p. 358.

« déshonorant qu'ils peuvent encore tergiverser. Ou-
« tre le sentiment de leur honneur et celui de la juste
« vengeance qu'il doit leur inspirer, qu'ils réfléchissent
« qu'on en fera bientôt autant à tout ce qui porte le
« nom de Suisse en France ; qu'ils auront à se le re-
« reprocher éternellement et par devoir et par huma-
« nité, que leur patrie deviendra méprisable autant
« qu'elle est honorée, et que du mépris à l'envahisse-
« ment il n'y a qu'un pas. Dans le premier moment
« de l'horreur dont tout véritable Suisse doit être pé-
« nétré, je suis persuadé que si M. Steiger, cet homme
« d'État si révéré et si fait pour l'être, assemblait le
« conseil des deux cents, il enlèverait par le fond et
« par la forme, c'est-à-dire par la grièveté de l'offense
« et par l'éloquence avec laquelle il la peindrait, une
« résolution prompte et vigoureuse qui sauverait à la
« fois la France et son roi, la Suisse et ses souverains.
« Personne n'est plus en état que vous de faire sentir
« ces vérités à des hommes qu'il est impossible qui
« n'aient pas hérité de l'élévation de l'âme et de la
« fierté de leurs ancêtres. Peignez-les, ces vérités, avec
« cette chaleur d'attachement dont vous faites profes-
« sion pour notre infortuné monarque et l'illustre com-
« pagne de ses malheurs. Il n'est pas possible qu'en
« saississant le premier mouvement de l'indignation
« universelle, vous ne fassiez pas le plus grand effet ;
« vous toucherez, vous obtiendrez et vous rendrez le
« service le plus grand, le plus sûr qu'un sujet puisse
« rendre à ses maîtres. J'oserai joindre ma reconnais-
« sance à la leur, et l'ardeur de mon attachement
« pour eux redoublera les sentiments d'estime et d'a-

« mitié que j'espère que vous me connaissez pour vous.

« LOUIS-JOSEPH DE BOURBON[1]. »

On conçoit quels efforts zélés M. de Bouillé employa dans sa négociation. Il revint pourtant sans avoir pu obtenir une adhésion formelle et positive des principaux cantons. Il rapportait seulement l'assurance de leur consentement tacite à la marche des troupes par leur territoire pour pénétrer en Alsace. Pendant son absence, le corps de Condé avait obéi à l'ordre de remonter le cours du Rhin jusqu'au dessus de Brisach : le général autrichien paraissait prendre d'actives dispositions pour le passage du fleuve. Afin d'en assurer ou plutôt d'en déterminer l'exécution, M. de Bouillé se rendit encore à Fribourg, auprès du prince Esterhazy. La suite de la correspondance de M. le prince de Condé avec lui va expliquer les projets dont il était alors question, ainsi que d'autres circonstances particulières à la situation de ce prince et à celle du corps sous ses ordres.

« A Feldberg, ce 29 septembre 1792.

« Faites bien valoir que les troupes nationales font « leurs préparatifs de retraite ; qu'elles évacuent leurs « magasins d'Alsace, que la chose est sûre dans ce « moment-ci ; que la Suisse ne peut pas ne pas se « déclarer ; et, sur toutes choses, ne consentez jamais « à nous mettre sur les derrières ; qu'on me confirme « la dernière convention ; *qu'on change les ordres des* « *artilleurs*, et qu'ils aient celui de m'obéir *sans res-* « *triction :* faites-les expédier devant vous..... Votre

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.



« sagesse et votre intelligence suppléeront à ce que je « peux oublier.

« Vioménil désire que je vous fasse passer tout de suite « le rapport ci-joint : il est sûr que l'Alsace se dégar- « nit de partout. Rien de mieux que tout ce que vous « avez fait jusqu'à présent..... Faites-vous charger de « l'ordre aux officiers d'artillerie pour révoquer le pre- « mier.

« Je ne crois pas que vous ayez d'opposition de la « part de Fürstemberg pour le projet de Schélestadt : « c'est celui qu'il a toujours préféré. J'espère que vous « me rapporterez quelque chose de positif, et le jour « convenu, afin que nous puissions faire nos dispo- « sitions. Je vous avoue que je crains un peu que le « canon *à cartouches* du Fort-Mortier ne nous tue la moi- « tié de mon armée et ne disperse l'autre. L'embar- « quement de l'infanterie ne doit pas être une chose « longue. Ne pourrait-on pas débarquer à une demi- « lieue en deçà du Fort-Mortier, et se rembarquer « une demi-lieue par delà? Ce n'est qu'une idée de ma « part que je vous soumets parce que vous vous enten- « dez beaucoup mieux que moi en débarquements. Au « reste, il faut finir de quelque manière que ce soit, « car la position n'est plus tenable ; la fermentation de « l'armée, loin de se calmer, augmente tous les jours ; « les demandes de passeports se multiplient : passer ou « se dissoudre, il n'y a pas de milieu. Revenez le plus « tôt que vous pourrez ; mais cependant avec quelque « chose de positif. Ne doutez pas de ma reconnaissante « amitié pour vous.

« Feldberg, ce 1er octobre 1792.—...Voyez s'il nous

« reste d'autre ressource que d'aller chercher en France « la gloire ou la mort. Pour moi, je n'en vois pas « d'autre; mais pour cela il nous faut les bateliers « ou la Suisse. Si nous avions quinze jours devant nous, « je ne désespérerais pas de cette dernière; mais nous « sommes fort loin de les avoir..... Il faut absolument « prendre un parti. N'oubliez pas d'arracher l'ordre « pour que les canons me suivent partout.

« Observez que quelque part qu'on nous forçât d'al-« ler, il y aura toujours la même raison *partout* pour « ne pas nous recevoir. »

Du même jour : — « Je ne connais rien de plus dé-« solant que ce que vous me mandez. Je suis fâché que « vous ayez parlé des Suisses, car on va travailler pour « qu'on ne nous appelle pas. Je serai demain à Fri-« bourg à dix heures du matin, *au Maure*. Aurait-on « empêché les gens de Schélestadt de venir, et n'est-« ce pas un malentendu? Il me semble que le rendez-« vous était à Weil.

« Je vous envoie la copie de ma lettre à M. le comte « d'Artois, qui avait été oubliée dans le paquet, et « celle du plan, quelque peu nécessaire qu'elle me pa-« raisse. Tâchez au moins qu'on ne congédie pas les « bateliers avant qu'on ait causé avec moi. A demain « à dix heures.....

« Aux grands maux les grands remèdes. J'avoue que « je ne croirais pas impossible de passer à Bellingen, « d'enlever quelques redoutes, et conséquemment du « canon, et de pousser à Verdun. Si nous périssons en « chemin, au moins ce sera avec gloire[1]. »

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.



Voici la lettre de M. le prince de Condé à M. le comte d'Artois, dont M. de Bouillé recevait une copie :

« Feldberg, ce 1er octobre 1792.

« Je profite, monsieur, de l'occasion d'un officier « de Castella, qui va vous rendre compte des arran- « gements qui ont été faits entre le prince d'Esterhazy, « la régence de Fribourg et ce régiment, pour son em- « placement. Quoiqu'il reste en ce moment près de « moi, vous êtes bien sûr qu'il sera toujours prêt à vo- « ler à vos ordres, autant que cela lui sera physique- « ment possible. Je crois qu'en les attendant il vous « sera fort égal que ce régiment soit dans un endroit « ou dans un autre : c'est ce que j'ai mandé à M. de « Salis, dont je ne sais la mission qu'en gros, mais dont « le projet ne pourrait avoir de consistance que dans « trois mois au plus tôt ; et, d'ici à ce temps, il faut « bien se flatter qu'on recevra des ordres du roi.

« Le corps que vous m'avez confié, monsieur, existe « encore, mais n'existera pas longtemps ; rien ne dé- « terminera la noblesse à prendre des quartiers d'hiver « dans ce pays-ci, comme on nous en menace. Il y « avait un projet arrêté, convenu, signé entre le prince « Esterhazy et moi ; en conséquence, il avait porté « toute son armée sur Rheinfeld ; je devais opérer en « passant le Rhin, et tout était prêt pour cela ; j'appris « tout d'un coup, le 24, qu'il avait envoyé contre-ordre « à son armée, et qu'elle rebroussait chemin. J'allai à « Fribourg savoir le motif de cette manœuvre qui me « paraissait peu convenable à la dignité d'une armée « de S. M. I. On me dit que c'était une insurrection

« dans l'Ortenaw et une invasion de M. de Custine dans « le Palatinat. Je cherchai à persuader que le meil- « leur moyen d'apaiser l'une et d'arrêter l'autre était « de faire soi-même une invasion dans le pays d'où par- « tait celle qu'on paraissait tant craindre : je ne pus « y parvenir. L'homme, *au moins* dangereux qui a la « confiance exclusive du prince Esterhazy, et qui est « en horreur (je dois le dire) aux *deux* armées, avait « trop bien pris ses mesures (cette trahison; tranchons « le mot) est d'autant plus claire que depuis ce temps on « n'a plus entendu parler ni de l'insurrection ni de l'in- « vasion, et que si elles ont existé l'une et l'autre (ce « dont on doute fort), le peu de suite qu'elles ont eu « prouve qu'elles n'étaient pas assez dangereuses pour « faire prendre un parti aussi nuisible à la cause et qui « décrédite autant le général autrichien et son armée qui « était pleine de bonne volonté et qui murmure beau- « coup de cet événement. Le projet qu'on a fait manquer « était le cinquième *depuis un mois*, et le moyen qu'on « prend pour les faire avorter tous est toujours d'en « produire un autre et de faire naître un obstacle au « moment où celui qui est convenu est prêt à s'exécu- « ter. Je ne puis croire que tout ceci vienne de la po- « litique des souverains; j'avoue que je n'en vois pas la « fin; il me paraîtrait bien plus naturel de dire tout « simplement : *Nous ne passerons pas le Rhin*. Le « prince de Hohenlohe, le cabinet de Vienne lui-même « avaient permis de le passer; je le tiens du prince qui « avait l'air d'en être enchanté. Telle est, monsieur, « la position où nous sommes et dont j'ai cru devoir « vous rendre compte; peut-être peut-elle changer

« d'un moment à l'autre; mais j'en doute, tant que les « choses et *les personnes* resteront comme elles sont. « Ne comptez pas non plus que l'armée puisse vous al- « ler joindre par le même chemin qu'elle a pris et par « un autre que par la France. Tout le monde s'en ira, « chacun de son côté et fort mécontent, ce que j'ai peur « qui ne se retrouve quelque jour. Un mot du roi de « Prusse et du duc de Brunswick pourrait faire finir « tout cela, et je vous prie de leur communiquer ma « lettre. Quelque peu agréable que soit la place qui « m'a été donnée, ce que je n'étais pas assez bête « pour ne pas prévoir, on a vu que je n'ai fait aucune « réclamation; je n'ai su qu'obéir. S'il n'était question « que de moi, il n'y aurait pas le plus petit mal à tout « cela; mais ma noblesse murmure beaucoup, et il « faut convenir qu'elle a bien quelque raison. Au reste, « que mon roi soit sauvé, que la France renaisse de ses « cendres, et il ne manquera rien à ma satisfaction « personnelle. Je me flatte, monsieur, d'avoir donné « trop de preuves de dévouement pour que vous puis- « siez douter de mon attachement et de mon respect.

« L.-J. de Bourbon. »

Le projet de franchir le Rhin avait donc été tout à coup abandonné. Le corps de Condé eut ordre de rétrograder; et cependant son chef semblait vouloir ne point perdre tout espoir de décider les Autrichiens à entreprendre le passage du fleuve dont il garnissait les bords, ou à seconder du moins la tentative qu'il désirait effectuer avec ses propres forces. M. le prince de Condé insistait d'autant plus justement que les intelligences

qu'il entretenait en Alsace, ainsi que les vœux d'une partie des habitants, principalement de Schélestadt et de Colmar, en excitant son ardeur, lui offraient des chances de réussite. Mais, chez les Autrichiens, la résolution bien prise de ne point agir se fortifiait encore par les fâcheuses nouvelles venues du théâtre principal de la guerre. De plus, il ne saurait presque être douteux que l'Angleterre, dont l'intérêt particulier s'opposait à laisser les alliés obtenir des succès trop prompts et trop décisifs avant qu'elle fût en mesure de prendre part à la lutte, pour en profiter, ne redoublât alors les efforts de son influence toujours si puissante à Vienne, en même temps qu'elle l'exerçait efficacement sur le quartier général prussien.

Le billet suivant prouve, au reste, que M. le prince de Condé ne comptait, en réalité, sur aucune coopération favorable :

« Vous verrez par la lettre ci-jointe, » écrivait-il au marquis de Bouillé (de Feldberg, le 1er octobre 1792), « qu'il n'est plus possible de rester avec les Autrichiens. « Si nous nous présentions par la Suisse ? qu'en dites-« vous ? Réfléchissez à tout cela, et demain nous cau-« serons. »

Aussi M. de Bouillé, pénétré des mêmes sentiments, ne cessait-il de le presser d'agir indépendamment des étrangers, en pénétrant en France à la tête du corps sous ses ordres. Il l'engageait en conséquence à passer le Rhin sur le territoire de Bâle, qui ne pouvait présenter de résistance, pour se porter rapidement et s'établir dans les Vosges. Là M. le prince de Condé eût rallié à lui de nombreux partisans, qui l'appelaient dans

la haute Alsace, et tendu la main à ceux qui n'auraient pas manqué de se déclarer en Franche-Comté et surtout en Bourgogne, province dont le gouvernement avait été héréditaire dans sa famille. M. de Bouillé représentait au prince que, d'après sa propre position et d'après celle des affaires, son salut comme sa gloire résidaient dans le recours aux partis extrêmes, presque désespérés; qu'en franchissant la seule barrière qui le séparât de la France, il fallait jeter le fourreau de son épée dans le Rhin et s'abandonner aveuglément aux chances d'une si noble entreprise, propre à le mettre à la tête du grand mouvement que sa présence et celle de ses compagnons d'armes imprimeraient infailliblement au parti royaliste. La coïncidence du soulèvement de la Vendée montre l'importance qui s'attachait à cette démarche résolue, et donne naturellement lieu de penser à ce qu'eût pu produire un double foyer de royalisme, faisant ainsi explosion à l'est comme dans l'ouest de la France.

Une telle détermination était digne d'un petit-fils du vainqueur de Rocroi et de Fribourg, qui lui-même n'aurait pas sans doute hésité à la suivre. Mais quoiqu'il eût hérité de la brillante valeur de son aïeul et qu'il possédât d'autres qualités distinguées, M. le prince de Condé n'avait point cette vigueur d'esprit propre à inspirer les grandes résolutions, encore moins cette forte trempe nécessaire pour jouer un rôle principal au milieu des tempêtes politiques. Sa circonspection habituelle était d'ailleurs augmentée en ce moment par la crainte qu'une entreprise vigoureuse et indépendante ne lui attirât l'improbation et la jalousie des

princes frères du roi, et par l'étrange appréhension de déplaire à la reine dont il n'était point aimé, et qui lui saurait, disait-il, mauvais gré de la trop grande influence qu'il aurait prise dans les affaires. M. de Bouillé lui répétait vainement que l'immensité du service qu'il pouvait rendre à la monarchie serait un gage assuré de réconciliation, et que son rang ainsi que sa gloire le mettraient à l'abri, au-dessus même de l'effet des rancunes de cour et des préventions personnelles.

Renonçant donc à un projet hasardeux, il est vrai, mais dont le but excusait la témérité, M. le prince de Condé se résigna en ce moment à l'inaction à laquelle les Autrichiens se montraient décidés et le condamnaient.

M. de Bouillé, jugeant ses services désormais inutiles sur ce point, se sépara, non sans un profond regret, de M. le prince de Condé. Une confiance réciproque les avait attachés l'un à l'autre. Ces rapports furent entretenus depuis par une correspondance suivie pendant plusieurs années ; et les circonstances pénibles où M. le prince de Condé se trouva placé fournirent encore au marquis de Bouillé des occasions de lui prouver efficacement la sincérité et l'activité de son zèle.

En quittant le corps de Condé, l'intention de M. de Bouillé était de passer dans les Pays-Bas, pour se rapprocher des personnes qui comme lui s'intéressaient le plus vivement au sort du roi et de la famille royale ; mais, tandis qu'il se dirigeait de ce côté, l'invasion du Brabant par l'armée française, à la suite de la journée de Jemmapes, avait forcé tous les émigrés de s'éloi-

gner précipitamment de Bruxelles. La plupart d'entre eux s'étaient retirés vers la Hollande, pour se mettre à l'abri, sous la protection de la neutralité de cet État. Le même motif détermina M. de Bouillé à s'établir à Nimègue, où il séjournait depuis quelques semaines lorsque commença le procès du roi. Vivement alarmé de son issue, qui n'était que trop facile à prévoir, il ne put rester froid et muet spectateur de ces odieux débats ; il voulut donner encore à son malheureux souverain, dans cette occasion suprême, une preuve de fidèle dévouement et lui rendre, s'il était possible, un dernier service, en aidant à sa défense. M. de Bouillé se hâta donc de passer en Angleterre où il devait trouver de sûrs moyens pour faire parvenir aux conseils de Louis XVI des pièces propres à justifier les relations que l'ancien général de l'armée de Meuse, Sarre et et Moselle avait eues avec le monarque.

Parmi les chefs d'accusation, presque tous aussi absurdes qu'étranges, élevés contre Louis XVI, figurait un prétendu ordre donné par lui à M. de Bouillé de remettre aux princes ses frères sept cent mille livres provenant du million envoyé à Metz peu de temps avant le départ du roi pour Montmédy. Ces fonds, on se le rappelle, étaient en effet passés entre les mains de *Monsieur ;* et le roi en avait depuis demandé le compte au marquis de Bouillé qui le lui adressa aussitôt, accompagné de l'indication suivante : *Remis à Monsieur, frère du roi, par son ordre, la somme de.....*

Se prévalant de ce que la méchanceté la plus perfide pouvait seule trouver d'obscur dans ces expressions, d'iniques accusateurs imputaient *au roi* et non *à*

son frère, Monsieur, l'ordre qui avait déterminé la remise de cette somme; tandis qu'au contraire, comme on l'a vu plus haut, Louis XVI en avait témoigné un mécontentement dont M. de Bouillé crut devoir, dans l'intérêt de la défense de ce prince, instruire M. de Malesherbes. Il lui adressa en conséquence la déclaration suivante, faite entre les mains du lord-maire de Londres :

« M. François-Claude-Amour de Bouillé, ci-devant « général de l'armée sur la Meuse et la Moselle, actuel- « lement en cette ville de Londres, fait serment et « dépose que, dans les premiers jours de mai de l'an- « née 1790, commandant alors dans la province des « Évêchés, ayant envoyé sa démission au ministre de « la guerre, afin de quitter le service et la France, et « s'étant refusé de prêter jusqu'alors le serment exigé « par l'Assemblée nationale des généraux de l'armée, « le roi lui écrivit de sa main dans le sens suivant, pour « l'engager à continuer ses services, à prêter son ser- « ment et reconnaître la nouvelle constitution fran- « çaise, que Sa Majesté dit, dans sadite lettre audit « sieur déposant, devoir contribuer au bonheur du « peuple et donner audit sieur déposant les moyens de « servir la patrie utilement; laquelle lettre est actuel- « lement avec ses papiers en Hollande, où il les a dé- « posés pendant son voyage en cette dite ville; et le « déposant déclare en outre qu'il a répondu à ladite « lettre du roi en l'assurant qu'il obéirait à ses ordres, « qu'il prêterait le serment ainsi qu'il le désirait; mais « qu'il lui faisait le plus grand sacrifice qu'un homme « pût faire, celui de ses principes et de ses opinions.

« Plus, ledit sieur déposant déclare et affirme qu'a-
« près l'arrestation du roi à Varennes, étant lui-même
« sorti du royaume de France, et étant dépositaire
« d'une somme de six cent soixante mille livres, par-
« tie de celle de neuf cent quatre-vingt treize mille
« francs que le roi lui avait fait remettre à l'occasion
« de son départ de Paris, le 20 juin 1791, ne pouvant
« avoir aucune communication avec le roi, il crut
« devoir remettre cet argent à *Monsieur*; mais que
« depuis, le roi ayant demandé compte audit sieur
« déposant des sommes qu'il lui avait confiées, et
« notamment de l'emploi desdites six cent soixante
« mille livres, il lui fit témoigner son mécontentement
« de ce qu'il avait disposé de cette somme en faveur
« des princes ses frères, son intention étant, au con-
« traire, qu'elle lui fût remise, ce qui est constaté par
« une lettre qu'il a chargé M. le duc de Choiseul de
« lui écrire, laquelle lettre est également en Hollande.
« Et ledit déposant déclare encore que ce n'est point
« le roi qui a fait donner à M. Hamilton, ci-devant
« colonel du régiment de Nassau, une somme de cent
« mille livres, ce qui est constaté par quittance. Enfin
« ledit sieur déposant dit qu'il a dessein de retourner
« sous peu de jours en Hollande, où sont lesdites pièces
« sur lesquelles sont appuyées ses déclarations, et
« qu'il les présentera, si l'on le juge nécessaire.

« *Signé* : BOUILLÉ.

« Juré à la maison de mairie, à Londres, le 27 dé-
« cembre 1792, devant moi,

« J. SAUDERSON, mayor. »

« observation dont je ne suis pas en peine que vous ne
« fassiez un bon usage.....

« J'ai eu une autre lettre de La Haye, d'un homme « qui, par les moyens qu'il a pris et qu'il cite, a du être « bien instruit. Il mande comme vous : « La négocia- « tion pour prendre à la solde britannique le corps du « prince de Condé a bien réussi. » Il ajoute · « mais on « croit que ce ne sera pas grand' chose. » Cette der- « nière phrase paraît prouver que je suis destiné à ne « commander que mes petits six mille hommes : c'est « fort bien, et je ne m'en plains pas du tout. On ne me « verra pas importuner les puissances par mon ambi- « tion ; j'espère seulement qu'on n'exigera de moi que « ce que je peux faire avec aussi peu de monde ; mais « je ne comprends pas trop comment on peut entamer « la campagne prochaine dans les Pays-Bas, dans l'état « où sont les choses. Il me semble que ce qui peut ar- « river de mieux, avec la quantité de places et de pays « qu'il y a reprendre, ce sera d'arriver à la fin d'octo- « bre sur la frontière de France pour prendre ses quar- « tiers d'hiver autour de Bruxelles et de Mons, et re- « commencer en 1796 la campagne de 1794 qui pourra « bien finir de même. Je ferai certainement tout ce « qu'on me dira de faire ; mais je vous avoue que je ne « vois plus d'entreprise raisonnable à faire que par la « Vendée, en nous transportant en forces, ou par la « Franche-Comté, en forçant le passage de la Suisse « ou en la faisant déclarer. Je crois que si l'on avait « voulu finir la chose, il y a longtemps qu'on aurait « envoyé des princes ou des *armées royales* par ces deux « chemins à la fois.

« Je vois que vous répugnez toujours à prendre la « place que je vous proposais ; je n'ose insister, ne sa- « chant pas quelle place je vais occuper moi-même ; « mais je me ferai toujours un grand plaisir de servir « avec vous, comme vous m'en donnez l'espérance.

« Il me semble que le secours que l'Angleterre m'en- « voie n'est plus un secret, car l'évêque d'Arras me « mande que j'ai dû savoir *par vous* que cette puis- « sance me fait passer soixante ou soixante et quinze « mille florins, mais il ne me parle point de passer à « sa solde, chose que je sais cependant qu'il désire, ou « du moins qu'il désirait au mois de septembre, ainsi « que M. le comte d'Artois.....

« Il ne me reste, monsieur, qu'à vous renouveler « mes plus sincères remerciements, à vous prier de me « continuer vos soins obligeants et d'être bien sûr de « ma véritable reconnaissance et de ma constante ami- « tié pour vous.

« LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

« *P.-S*. J'espère bien, et je vous prie d'y veiller, « qu'on ne nous traitera pas plus mal (si l'on nous « prend), nous qui avons toujours combattu, que les « nouveaux régiments [1] composés en grande partie de « gens qui s'étaient tenus bien tranquilles pendant la « campagne de 1793.....

« Assurez, je vous prie, M. Pitt de ma vive recon-

(1) Allusion à sept régiments d'infanterie française, dits *à cocarde blanche*, levés alors à la solde de l'Angleterre pour être employés, annonçait-on, sous les ordres d'un prince, dans la Vendée. Deux seulement furent complétés et conservés ; mais on ne les employa qu'en Portugal.

« naissance ; pressez-le de répéter le secours dans trois « mois, si l'arrangement traîne encore, et s'il se con-« somme vous nous rendrez un grand service d'ani-« mer tant que vous pourrez sa magnificence et son « exactitude dans les payements..... [1] »

La conquête de la Hollande par les Français, dans l'hiver de 1795, avait forcé M. de Bouillé à quitter La Haye, où il résidait alors, et à se rendre en Angleterre. Honoré des marques les plus signalées d'estime et de considération de la part du gouvernement de ce pays, souvent consulté sur tout ce qui se rapportait aux colonies des Indes occidentales, il reçut bientôt du ministère l'offre d'aller exercer le commandement civil et militaire de toute la partie française de Saint-Domingue, que les Anglais occupaient. C'était un noble et flatteur hommage aux souvenirs de son administration des *îles du Vent*, rendu par d'anciens adversaires contre lesquels il avait si glorieusement protégé ces colonies; mais des menées contraires et, ce qui est plus singulier, l'influence près du cabinet britannique de certains intrigants français, qui redoutaient la fermeté et la probité sévère de leur imposant compatriote, lui ravirent une destination propre à le tenter en lui présentant la perspective de quelque bien à opérer dans des contrées connues et chères.

Désormais, spectateur passif des événements, consumé d'ailleurs par l'irrémédiable impression que les adversités et la mort de Louis XVI avaient produite sur son organisation physique, en raison de l'ardeur

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.



de son âme, le marquis de Bouillé n'eut plus qu'une existence languissante dont il pouvait trop aisément pressentir le terme prochain. L'envisageant avec fermeté, avec calme, et pressé de faire en quelque sorte ses adieux au monde, il s'occupa de rédiger la partie de ses mémoires relative à la révolution française, dans l'intention surtout de repousser et de détruire, autant que cela est possible en des temps de troubles, l'effet des calomnies ou des faux jugements que l'esprit de parti ou même des calculs personnels avaient élevés contre lui.

Ces mémoires [1], que l'on peut considérer comme son testament politique, et dans lesquels, en rendant à la vérité tout ce qui lui est dû, il a su ménager pourtant les passions et les intérêts présents alors, sont « écrits « avec la simplicité d'un militaire et la véracité d'un « homme de bien, » selon l'expression de Mallet du Pan. Ils acquirent dès leur apparition une importance proportionnée à la renommée de leur auteur et au rôle joué par lui dans les événements qu'il raconte : on les regarde, à juste titre, comme l'un des plus graves documents de notre histoire presque contemporaine.

Peu de temps après cette publication, faisant effort pour satisfaire le désir inquiet d'assurer à sa famille les ressources que ses biens des colonies pouvaient encore lui offrir, M. de Bouillé s'embarqua de nouveau. Empressé d'utiliser son voyage, le gouvernement britanni-

(1) Publiés d'abord en anglais (1797), puis en français (1798), et aussitôt traduits en allemand, ils ont eu plusieurs éditions françaises, à diverses époques, et font partie de la *Collection des Mémoires sur la révolution*, par MM. Berville et Barrière.

périmenté ; et il porta les yeux sur M. de Bouillé, en soumettant ce choix au roi de Prusse et au duc de Brunswick. Une lettre du dernier à la princesse d'Orange témoigne de l'opinion commune à cet égard de Frédéric-Guillaume et du généralissime. Elle était ainsi conçue :

« Guntersblum, ce 20 avril 1793.

« Votre Altesse Royale m'a ordonné de lui dire l'au-
« tre jour mon opinion sur un officier général que j'ai
« eu l'occasion de connaître à l'armée alliée durant la
« guerre de sept ans ; cela m'engage à lui parler avec
« la confiance la plus respectueuse d'un militaire du
« premier ordre, dont la république pourrait faire l'ac-
« quisition dans ce moment-ci, et qui unit à une ré-
« putation très distinguée beaucoup de modestie et de
« sagesse : c'est M. le marquis de Bouillé, lieutenant
« général, et qui, pour avoir voulu sauver son souve-
« rain légitime, s'est vu forcé à abandonner la majeure
« partie de sa fortune. L'Europe le range dans la classe
« des premiers militaires de notre temps ; et sans au-
« cune partialité personnelle je le considérerais comme
« une acquisition très essentielle pour toute puissance
« qui se l'attacherait. Sa Majesté le roi sait que j'ai
« l'honneur d'écrire à ce sujet à Votre Altesse Royale,
« et rend parfaitement justice aux talents distingués du
« marquis de Bouillé.

« Daignez agréer l'hommage, etc.

Charles G.-F., duc de Brunswick. »

Avant que cette lettre fût écrite, les princes, frères de Louis XVI, ayant eu connaissance de la disposition

des Hollandais en faveur de M. de Bouillé, travaillèrent à la déjouer, et employèrent tous leurs efforts pour procurer la préférence au maréchal de Castries. Ils ne réussirent toutefois qu'à faire écarter le marquis de Bouillé qui, dans une communication à son fils aîné, signalait ainsi le motif immédiat et principal de leurs démarches : « Le maréchal de Castries n'est pas en- « core nommé général des Hollandais ; mais je crois « que, si un Français l'est, ce sera lui. Il paraît qu'on a « su à Hamm[1] que l'on me destinait cette place (car « *Monsieur* l'a dit à quelqu'un), et qu'on a chargé le « prince de Nassau d'engager le duc de Brunswick à « écrire pour le maréchal..... Je crois que les princes « craignent que je n'entre en France avec des armées « étrangères, parce qu'alors j'y servirais plutôt la reine « qu'eux.

« L'empereur est mécontent de la déclaration de la « régence et surtout qu'on ait exclu la reine. L'An- « gleterre et la Prusse partagent ce mécontentement « et le refus de reconnaître *Monsieur* régent. Vous « pourrez faire entendre aux personnes attachées à la « reine et de nos amis, le *baron*[2] et *Fersen* que je lui « serai inviolablement attaché..... »

L'invasion du territoire hollandais avait fourni à l'Angleterre le prétexte qu'elle attendait et désirait pour entrer dans la lutte contre la France. Elle s'était effectivement vue à regret forcée de laisser prendre l'initiative à l'Autriche et à la Prusse. En conséquence,

(1) Ville de la Westphalie, qu'habitaient alors les princes frères de Louis XVI.

(2) De Breteuil.

au commencement d'avril, le duc d'York, second fils du roi Georges III, rassembla sur la Lys et sur l'Escaut vingt-cinq ou trente mille hommes, Anglais, Hanovriens et Hessois, dont vingt mille Hollandais, ayant à leur tête le prince héréditaire d'Orange, devaient appuyer la gauche.

Cette armée paraissait destinée à attaquer Dunkerque, à s'embarquer ensuite, et à effectuer une descente en Normandie, où l'on s'était ménagé des intelligences. Le plan était conforme et propice à l'une de ces expéditions rapides, définies, plusieurs fois conçues par M. de Bouillé, et sur lesquelles il fondait peut-être encore le vague espoir de la restauration du trône et du salut de la famille royale tenue en captivité. La proposition de se rendre au quartier général du duc d'York, pour l'assister de ses avis, avait été adressée au marquis de Bouillé par lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre à La Haye; et le prince lui-même la renouvela dans des formes si gracieuses et si pressantes qu'il fut impossible de la décliner. M. de Bouillé y envisageait une chance de servir la cause qu'il regardait comme juste et légitime, sans trop s'engager d'ailleurs.

En effet, l'entreprise s'étant immédiatement écartée du but auquel il tendait, M. de Bouillé, malgré les vives instances du duc d'York, quitta bientôt ce prince et se rendit en Angleterre. Il y était appelé par le soin des intérêts de fortune qu'il avait dans les Antilles françaises. Le gouvernement britannique faisait alors des préparatifs pour soumettre ces îles à sa domination, et s'empressa de réclamer les lumières d'une expérience



universellement reconnue. M. de Bouillé crut pouvoir satisfaire avec d'autant moins de scrupule à cette demande qu'il considérait ces possessions comme perdues pour la France. Il ne vit dans le concours qu'il allait prêter qu'un moyen précieux pour lui de rendre à des colonies si longtemps prospères sous son gouvernement un dernier et éminent service, en contribuant à les arracher aux maux de l'anarchie, plus cruelle dans ces contrées que partout ailleurs. Pendant qu'il s'occupait de cet objet, un rôle plus actif et plus important lui fut tout à coup offert.

Le soulèvement qui, dès la fin de l'année précédente, avait éclaté, au nom de la religion et du roi, dans les départements de l'ouest de la France, s'était rapidement et considérablement développé. L'élan des populations, fécond en succès marquants, semblait un appel pour les princes, auxquels il indiquait leur véritable place, sur le sol de la patrie, au milieu de bras français armés en faveur de la cause monarchique; et M. le comte d'Artois recevait bientôt l'expression directe et positive du vœu des chefs vendéens, ainsi formulée :

« Chatillon-sur-Sèvre en Poitou, ce 18 août 1793,
« l'an premier du règne de Louis XVII.

« Monseigneur,

« C'est au généreux frère d'un roi que nous ne cesserons de pleurer, c'est à Votre Altesse Royale que nous reconnaissons pour lieutenant général du royaume de cet enfant intéressant et malheureux pour la défense duquel nous avons pris les armes et

« nistre de Vienne m'ayant mandé que l'empereur ne
« voulait pas me céder aux Anglais pour le moment
« (cette lettre était du 6 octobre), j'étais aux expédients
« et j'avais accepté la proposition qui me fut faite de
« me charger d'effectuer en hommes, en y joignant
« mon corps actuel, tout ce qui restait à lever du con-
« tingent des princes de l'Empire qui m'auraient fourni
« les sommes nécessaires suivant la capitulation que
« j'avais faite avec eux..... L'empereur a refusé son
« approbation; et cette affaire, qui par des calculs
« certains m'aurait mis évidemment à mon aise, se
« trouve manquée : c'est peut-être un bonheur à pré-
« sent. Mais concevez-vous qu'on ait la barbarie de re-
« fuser à un prince malheureux et à sa brave armée ce
« qui leur est nécessaire *pour exister* (je vous en ai fait
« le détail dans ma lettre du 21 septembre), et qu'on lui
« dise en même temps : Voilà deux moyens qui se
« présentent pour vous *de vivre;* je ne veux pas que
« vous vous en serviez? C'est comme si l'on nous disait :
« *Mourez de faim, je le veux*. Par le plus grand des bon-
« heurs, et grâce à vos soins, M. Pitt nous dit le con-
« traire; et cela arrive au moment où je travaillais à la
« réforme de tous ces objets de première nécessité
« dont je vous ai fait l'énumération..... Vous me dites
« de me compléter sur-le-champ à six mille hommes;
« mais je ne le peux pas..... Je n'ai pas le sol, et l'ar-
« gent que je vais toucher, peut-être sous quinze jours,
« m'est *indispensablement* nécessaire pour faire aller la
« chose *telle qu'elle est,* jusqu'aux arrangements pris
« avec le gouvernement anglais. Je ne puis donc qu'at-
« tendre une lettre *officielle* qui m'indique ce que j'ai à

« faire. D'ailleurs ce complétement *ici* n'est pas si aisé « pour aller là-bas qu'il le serait si je restais dans ces « cantons. Dans ce dernier cas, sous six mois je me se- « rais fait fort de me porter à douze ou quinze mille « hommes ; mais les Alsaciens et les Comtois, qui au- « raient fait le fond principal de mes recrues, seront « peu disposés à s'éloigner à ce point de leur pays; leur « seule ambition, leur *seul intérêt* est de rentrer chez « eux, et si j'avais été destiné à les y faire rentrer, je « doute que j'eusse réussi à les mener plus loin (l'é- « goïsme, il faut s'y attendre, a fait de grands progrès); « cependant si je reçois l'ordre positif de me compléter, « et qu'on m'en donne les moyens, je me porterai, je « crois, non sans quelque peine, à six mille hommes ; « mais la foule de recruteurs de tous les pays, dont je « suis entouré, et qui me débauche mes hommes tant « qu'elle peut, accroît encore la difficulté..... *Il serait « très pressant que l'on m'envoyât un chargé de pou- « voirs du gouvernement avec qui je pusse m'arranger « moi-même.* La foule des détails qui se présentent « m'empêche d'y entrer avec vous ; je vous dirai seule- « ment qu'il sera bien dur pour mes gentilshommes- « soldats de voir à côté d'eux leurs égaux, leurs cadets, « servir comme officiers et nager dans l'opulence. Il « serait donc bien à désirer que l'on me mît à portée « de lever des corps pour pouvoir mettre au moins une « grande partie de ces gentilshommes à leur place ; « quand tout le monde est de même, on supporte tout ; « mais la comparaison à côté de soi est un tourment « continuel, excite la joulousie et produit des querelles « toujours sanglantes entre gentilshommes. C'est une

qualité de *régent*, écrivit au marquis de Bouillé la lettre suivante, très honorable assurément et très flatteuse :

« A Hamm, le 8 octobre 1793.

« Le comte d'Artois vous envoie, monsieur, copie « de la lettre qu'il vient de recevoir des comman- « dants de l'armée catholique et royale. Le choix du « chef que ces commandants demandent n'était pas « difficile à faire, et notre pensée s'est tout de suite « portée vers vous; mais si dans leur lettre ils ne se « sont pas permis d'exprimer leur vœu sur le chef « qu'ils désirent, nous n'en savons pas moins qu'il est « conforme au nôtre à votre égard. Vous sentirez facile- « ment combien il importe que nous en conférions en- « semble; ainsi je vous invite à vous rendre ici le plus « promptement possible. Il est inutile de vous parler « du plaisir que j'ai à vous donner cette marque de ma « confiance et à vous en voir recevoir une de la con- « fiance de ces braves gens qui défendent avec tant de « courage la cause de Dieu et du roi.

« Vous connaissez, mon cher marquis, tous mes sen- « timents pour vous.

« LOUIS-STANISLAS-XAVIER [1]. »

S'unissant à son frère, M. le comte d'Artois écrivait le même jour, par estafette, à M. de Bouillé, en lui communiquant le texte de la demande des Vendéens :

« Le champ de l'honneur s'ouvre enfin pour nous,

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

« monsieur, et vous jugerez tout ce que j'éprouve par « la lettre dont je vous envoie copie.

« Les vrais royalistes me désirent, me demandent « pour chef; il est bien cruel pour moi que les cir« constances m'empêchent encore de voler à leur tête. « Mais le régent pense, ainsi que moi, que nous rem« plirons, autant qu'il est en notre pouvoir, le vœu « de ces braves gens en vous choisissant pour me « précéder.

« Vos talents inspirent une confiance générale, et « j'ai la certitude que vous seriez nommé dans la let« tre que j'ai reçue, si les chefs de l'armée avaient osé « préjuger notre choix.

« Je n'entrerai ici dans aucuns détails. Une instruc« tion par écrit serait insuffisante. Ne perdez donc pas « un moment pour vous rendre à Hamm. Vous appren« drez tout ce qui concerne cette armée déjà célèbre. « Vous connaîtrez ses besoins, ses ressources, et les « moyens que nous mettrons à votre disposition.

« Croyez, monsieur, que je saisis avec empresse« ment cette grande occasion de vous donner une « preuve certaine de ma confiance, de mon estime et « de tous les sentiments qui m'attachent à vous.

« CHARLES-PHILIPPE.

« Si vous êtes encore auprès de M. le duc d'York, « vous vous contenterez de lui dire que vous êtes ap« pelé par un ordre du régent[1]. »

Dans son empressement, M. le comte d'Artois, pour plus de sûreté et de promptitude, faisait, deux jours

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

après, suivre cette lettre par un second message, ainsi conçu :

« Hamm, ce 10 octobre 1793.

« J'apprends dans le moment, monsieur, qu'il est « possible que vous soyez à présent à Londres. Je vous « envoie, en conséquence, la copie de la lettre que je « vous ai adressée au quartier général du duc d'York.

« Je n'ai rien à vous ajouter ; mais je vous renou- « velle avec plaisir l'assurance de tous mes sentiments « et du désir que j'ai de me trouver bientôt avec vous « à une grande besogne.

« Charles-Philippe[1]. »

Une telle proposition avait de quoi exciter la surprise de M. de Bouillé. Il n'était guère accoutumé à recevoir des témoignages spontanés de la confiance des princes ; et pourtant, malgré ce qu'elle présentait d'assez impératif dans sa forme, cette espèce d'injonction ne devait être considérée réellement que comme une démarche vis-à-vis de lui. Son esprit ne s'arrêta pas à des conjectures sur les motifs qui pouvaient la dicter ; sa sagacité, sa modestie l'avertissaient toutefois que l'expérience, le caractère, la réputation même ne suffisaient point pour suppléer au prestige du sang royal, pour procurer l'ascendant nécessaire sur des chefs dont M. de Bouillé n'était pas connu personnellement, auxquels appartenaient le mérite et la gloire de ce qui avait été exécuté jusque-là, surtout pour concentrer leurs opérations et imposer silence à leurs rivalités. Un prince seul était apte à réunir ces avantages et à remé-

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

dier aux inconvénients inséparables de la nature de cette guerre : son lieutenant, quel qu'il fût, n'aurait pu se présenter avec de favorables probabilités qu'autant qu'il eût amené un renfort de troupes régulières, propres à servir de noyau, de point d'appui, et, en ranimant la confiance, à établir, par l'exemple, l'ordre et la discipline dans ces armées intrépides mais peu réglées. M. de Bouillé jugea que du concours de l'Angleterre dépendait l'unique moyen de remplir cet important objet. Il sonda en conséquence les dispositions de M. Pitt ; et, s'étant assuré que le cabinet britannique n'avait ni la volonté ni la possibilité de donner à la Vendée les secours indispensables, il crut ne devoir point accepter la haute, mais si épineuse mission qui lui était proposée.

Malgré les trop justes considérations par lesquelles il motiva sa réserve, les princes lui en surent mauvais gré : ils voulurent y voir de l'opposition à leurs desseins, de la résistance à leurs ordres. Au surplus, lors même que M. de Bouillé se serait rendu immédiatement à leur appel, il lui eût été impossible de rejoindre l'armée vendéenne avant les événements qui décidèrent de son sort ; car, privée de tout secours du dehors, accablée sous la supériorité du nombre, elle avait, en dépit d'héroïques efforts, essuyé à Chollet (14 octobre) cette grande défaite où la perte de ses plus habiles chefs jeta la confusion dans ses rangs et surtout dans ses conseils, et qui ne précéda que de deux mois les désastres terribles et décisifs du Mans et de Savenay.

Depuis que M. de Bouillé avait quitté le corps de Condé, une correspondance très suivie s'était, comme

il a été dit plus haut, établie entre lui et le prince qui, dans l'épanchement d'une intime confiance, s'y soulageait de tout ce que sa situation présentait de progressivement pénible et presque de désespéré. La peinture fidèle et détaillée de ces tribulations se trouve dans une lettre datée de « Steinbach, le 21 septembre 1794.
« ..... J'éprouve, » écrivait M. le prince de Condé au marquis de Bouillé, « toutes les contrariétés qu'on peut « éprouver.... Je ne sais encore rien sur mon sort ; je « ne reçois ni des princes, ni de Londres, ni de Vienne « rien qui puisse me faire juger ce que je vais devenir. « Par la mission que M. le comte d'Artois avait donnée « à l'évêque d'Arras pour moi, il paraissait *sûr* que les « Anglais allaient prendre mon corps à leur solde, et « cela nous faisait espérer une amélioration dont nous « ne pouvons absolument pas nous passer. Je crois être « *certain* que la proposition en a été faite à Vienne « par le lord Spencer, mais j'en ignore absolument la « réponse. Accoutumé à la patience, j'attendrais pa- « tiemment donc, puisque c'est mon sort, si je pouvais « physiquement attendre ; *mais je ne le peux pas ;* et « vous allez juger de l'horreur de ma position ; ja- « mais je n'aurais pu soutenir mon armée si je n'avais « eu que ce que nous donne l'empereur ; l'argent de « la Russie et le peu que j'avais sauvé du naufrage « m'ont donc amené, avec des difficultés incroyables, « jusqu'à l'époque où nous nous trouvons ; mais *tout* est « épuisé, et je suis non plus à la veille mais *au moment* « de manquer personnellement avec mes trois enfants, « de renvoyer tous mes valets et par conséquent de ser- « vir à pied, car il faut des palefreniers pour avoir des

« chevaux, d'être forcé de réformer mon hôpital « (chose de première nécessité), mon artillerie (à la-« quelle je dois les trois quarts de mes succès de la « campagne dernière), mon état-major (cheville ou-« vrière d'une armée française), mes aides de camp « (dont je ne puis me passer pour porter mes ordres), « toutes dépenses dans lesquelles le conseil de Vienne « n'a jamais voulu entrer pour un sol, et qu'on m'a « refusées plusieurs fois, avec autant d'injustice que « d'inhumanité, comme si j'avais de quoi y fournir « par moi-même, comme si mes services avaient été « inutiles à l'armée autrichienne, qu'*entre nous soit dit*, « j'ai sauvée seul avec mon corps, plusieurs fois, notam-« ment le 21 août et le jour du passage des lignes; « car, si ce jour-là je n'avais pas balayé le sommet et « le bas des montagnes, tous les succès de la gauche « étaient inutiles, puisque l'armée se trouvait tournée; « mais je ne dis cela *qu'à vous*, et je vous prie de « n'en pas parler. Je viens au fait : si je ne touche « pas dans le mois prochain une somme quelconque, « c'en est fait de cette armée qui se trouve cependant, « au moment où je vous parle, dans le meilleur état, « armée, habillée uniformément, exerçant à vous « étonner : elle vous ferait plaisir à voir; *mais je n'ai « plus de quoi* aller plus d'un mois; et vous sentez quel « triomphe ce sera pour nos ennemis de tous les pays « de me voir réformer, au milieu d'une campagne, tout « ce que je viens de vous dire, et quel découragement « cela va mettre soit dans l'armée, soit dans les roya-« listes de l'intérieur et de l'extérieur. Dès le 17 d'avril

« j'ai prévu cette fatale époque et j'en écrivis à M. Pitt :
« point de réponse; je lui ai encore écrit le 7 août :
« point de réponse encore... Je vous prie donc ou de lui
« parler ou de lui faire parler en lui faisant connaître ma
« situation *très pressante*. Je ne demandais à ce ministre
« que de me faire trouver *un emprunt* de trois cents
« mille francs en hypothéquant mes terres; je sais
« qu'il vient de donner aux deux princes[1] vingt mille
« francs par mois à chacun; je ne croyais pas avoir
« moins mérité qu'eux; mais quand même on me don-
« nerait la même somme, chose à laquelle il me sem-
« ble qu'on est fort loin de penser, et de faire penser,
« cela pourrait m'empêcher de vivre avec les quinze
« kreutzers par jour que je vais vraisemblablement
« être forcé de prendre; mais cela ne m'empêcherait
« pas d'être contraint à faire les réformes dont j'ai
« parlé plus haut. Si je pouvais trouver seulement cent
« mille francs, je finirais au moins la campagne; et
« pendant le quartier d'hiver les réformes feraient
« moins d'effet. Je vous demande donc en grâce de
« représenter ma situation, que je ne crois pas avoir
« méritée, ou de me faire trouver *tout de suite* une
« somme quelconque, soit dans la bourse de quelque
« particulier riche d'Angleterre, soit dans celle de
« quelqu'un de vos amis. Il m'en coûte plus que je ne
« puis vous dire d'être forcé d'avouer cette pénurie;
« mais la cause en est trop noble pour en rougir, et *je*
« *suis absolument à bout*. J'attends avec impatience
« votre réponse à ma lettre du 29, et je vous prie de

(1) *Monsieur* et M. le comte d'Artois.

« de ne jamais douter de ma confiance, de ma « profonde estime et de ma véritable amitié pour « vous.

« Louis-Joseph de Bourbon[1]. »

M. de Bouillé ne pouvait se sentir indifférent à l'exposé d'une telle détresse, ni demeurer inactif lorsque son officieuse intervention était ainsi réclamée, et que l'occasion se présentait de rendre à M. le prince de Condé et aux royalistes qui combattaient avec lui un service de cette importance. Il fut assez heureux pour y réussir, en intéressant le gouvernement anglais en faveur de ce prince, et ne tarda pas effectivement à obtenir une somme de deux cents mille francs pour les besoins les plus pressants du corps de Condé, jusqu'à ce que l'on réglât les arrangements par lesquels il devait passer à la solde de l'Angleterre.

A la nouvelle de ce secours si nécessaire, de ce résultat tout à fait inattendu, accueillie comme un message de la Providence[2], M. le prince de Condé s'empressa de répondre au marquis de Bouillé, « d'Ettlingen, « le 15 novembre 1794 : Je ne saurais vous exprimer « à quel point je suis reconnaissant de la constance et « de la recherche de tous vos soins, de toutes vos atten- « tions, de toutes les marques que vous me donnez de « votre intérêt, de votre amitié; la mienne pour vous « ne finira qu'avec ma vie... Ah! monsieur, que le se- « cours que vous m'annoncez arrive à propos ! Un mi-

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.

(2) Voir l'*Histoire des campagnes du corps sous les ordres de M. le prince de Condé*, par le marquis d'Ecquevilly, tome I, page 344.

« nistre de Vienne m'ayant mandé que l'empereur ne « voulait pas me céder aux Anglais pour le moment « (cette lettre était du 6 octobre), j'étais aux expédients « et j'avais accepté la proposition qui me fut faite de « me charger d'effectuer en hommes, en y joignant « mon corps actuel, tout ce qui restait à lever du con- « tingent des princes de l'Empire qui m'auraient fourni « les sommes nécessaires suivant la capitulation que « j'avais faite avec eux..... L'empereur a refusé son « approbation; et cette affaire, qui par des calculs « certains m'aurait mis évidemment à mon aise, se « trouve manquée : c'est peut-être un bonheur à pré- « sent. Mais concevez-vous qu'on ait la barbarie de re- « fuser à un prince malheureux et à sa brave armée ce « qui leur est nécessaire *pour exister* (je vous en ai fait « le détail dans ma lettre du 21 septembre), et qu'on lui « dise en même temps : Voilà deux moyens qui se « présentent pour vous *de vivre;* je ne veux pas que « vous vous en serviez? C'est comme si l'on nous disait : « *Mourez de faim, je le veux.* Par le plus grand des bon- « heurs, et grâce à vos soins, M. Pitt nous dit le con- « traire; et cela arrive au moment où je travaillais à la « réforme de tous ces objets de première nécessité « dont je vous ai fait l'énumération..... Vous me dites « de me compléter sur-le-champ à six mille hommes; « mais je ne le peux pas..... Je n'ai pas le sol, et l'ar- « gent que je vais toucher, peut-être sous quinze jours, « m'est *indispensablement* nécessaire pour faire aller la « chose *telle qu'elle est,* jusqu'aux arrangements pris « avec le gouvernement anglais. Je ne puis donc qu'at- « tendre une lettre *officielle* qui m'indique ce que j'ai à

« faire. D'ailleurs ce complétement *ici* n'est pas si aisé « pour aller là-bas qu'il le serait si je restais dans ces « cantons. Dans ce dernier cas, sous six mois je me se- « rais fait fort de me porter à douze ou quinze mille « hommes; mais les Alsaciens et les Comtois, qui au- « raient fait le fond principal de mes recrues, seront « peu disposés à s'éloigner à ce point de leur pays; leur « seule ambition, leur *seul intérêt* est de rentrer chez « eux, et si j'avais été destiné à les y faire rentrer, je « doute que j'eusse réussi à les mener plus loin (l'é- « goïsme, il faut s'y attendre, a fait de grands progrès); « cependant si je reçois l'ordre positif de me compléter, « et qu'on m'en donne les moyens, je me porterai, je « crois, non sans quelque peine, à six mille hommes; « mais la foule de recruteurs de tous les pays, dont je « suis entouré, et qui me débauche mes hommes tant « qu'elle peut, accroît encore la difficulté..... *Il serait « très pressant que l'on m'envoyât un chargé de pou- « voirs du gouvernement avec qui je pusse m'arranger « moi-même.* La foule des détails qui se présentent « m'empêche d'y entrer avec vous; je vous dirai seule- « ment qu'il sera bien dur pour mes gentilshommes- « soldats de voir à côté d'eux leurs égaux, leurs cadets, « servir comme officiers et nager dans l'opulence. Il « serait donc bien à désirer que l'on me mît à portée « de lever des corps pour pouvoir mettre au moins une « grande partie de ces gentilshommes à leur place; « quand tout le monde est de même, on supporte tout; « mais la comparaison à côté de soi est un tourment « continuel, excite la joulousie et produit des querelles « toujours sanglantes entre gentilshommes. C'est une

« observation dont je ne suis pas en peine que vous ne
« fassiez un bon usage.....

« J'ai eu une autre lettre de La Haye, d'un homme « qui, par les moyens qu'il a pris et qu'il cite, a du être « bien instruit. Il mande comme vous : « La négocia- « tion pour prendre à la solde britannique le corps du « prince de Condé a bien réussi. » Il ajoute · « mais on « croit que ce ne sera pas grand' chose. » Cette der- « nière phrase paraît prouver que je suis destiné à ne « commander que mes petits six mille hommes : c'est « fort bien, et je ne m'en plains pas du tout. On ne me « verra pas importuner les puissances par mon ambi- « tion ; j'espère seulement qu'on n'exigera de moi que « ce que je peux faire avec aussi peu de monde ; mais « je ne comprends pas trop comment on peut entamer « la campagne prochaine dans les Pays-Bas, dans l'état « où sont les choses. Il me semble que ce qui peut ar- « river de mieux, avec la quantité de places et de pays « qu'il y a reprendre, ce sera d'arriver à la fin d'octo- « bre sur la frontière de France pour prendre ses quar- « tiers d'hiver autour de Bruxelles et de Mons, et re- « commencer en 1796 la campagne de 1794 qui pourra « bien finir de même. Je ferai certainement tout ce « qu'on me dira de faire ; mais je vous avoue que je ne « vois plus d'entreprise raisonnable à faire que par la « Vendée, en nous transportant en forces, ou par la « Franche-Comté, en forçant le passage de la Suisse « ou en la faisant déclarer. Je crois que si l'on avait « voulu finir la chose, il y a longtemps qu'on aurait « envoyé des princes ou des *armées royales* par ces deux « chemins à la fois.

« Je vois que vous répugnez toujours à prendre la « place que je vous proposais ; je n'ose insister, ne sa- « chant pas quelle place je vais occuper moi-même ; « mais je me ferai toujours un grand plaisir de servir « avec vous, comme vous m'en donnez l'espérance.

« Il me semble que le secours que l'Angleterre m'en- « voie n'est plus un secret, car l'évêque d'Arras me « mande que j'ai dû savoir *par vous* que cette puis- « sance me fait passer soixante ou soixante et quinze « mille florins, mais il ne me parle point de passer à « sa solde, chose que je sais cependant qu'il désire, ou « du moins qu'il désirait au mois de septembre, ainsi « que M. le comte d'Artois.....

« Il ne me reste, monsieur, qu'à vous renouveler « mes plus sincères remerciements, à vous prier de me « continuer vos soins obligeants et d'être bien sûr de « ma véritable reconnaissance et de ma constante ami- « tié pour vous.

« LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

« *P.-S*. J'espère bien, et je vous prie d'y veiller, « qu'on ne nous traitera pas plus mal (si l'on nous « prend), nous qui avons toujours combattu, que les « nouveaux régiments [1] composés en grande partie de « gens qui s'étaient tenus bien tranquilles pendant la « campagne de 1793.....

« Assurez, je vous prie, M. Pitt de ma vive recon-

(1) Allusion à sept régiments d'infanterie française, dits *à cocarde blanche*, levés alors à la solde de l'Angleterre pour être employés, annonçait-on, sous les ordres d'un prince, dans la Vendée. Deux seulement furent complétés et conservés ; mais on ne les employa qu'en Portugal.

« naissance ; pressez-le de répéter le secours dans trois « mois, si l'arrangement traîne encore, et s'il se con« somme vous nous rendrez un grand service d'ani« mer tant que vous pourrez sa magnificence et son « exactitude dans les payements..... [1] »

La conquête de la Hollande par les Français, dans l'hiver de 1795, avait forcé M. de Bouillé à quitter La Haye, où il résidait alors, et à se rendre en Angleterre. Honoré des marques les plus signalées d'estime et de considération de la part du gouvernement de ce pays, souvent consulté sur tout ce qui se rapportait aux colonies des Indes occidentales, il reçut bientôt du ministère l'offre d'aller exercer le commandement civil et militaire de toute la partie française de Saint-Domingue, que les Anglais occupaient. C'était un noble et flatteur hommage aux souvenirs de son administration des *îles du Vent*, rendu par d'anciens adversaires contre lesquels il avait si glorieusement protégé ces colonies; mais des menées contraires et, ce qui est plus singulier, l'influence près du cabinet britannique de certains intrigants français, qui redoutaient la fermeté et la probité sévère de leur imposant compatriote, lui ravirent une destination propre à le tenter en lui présentant la perspective de quelque bien à opérer dans des contrées connues et chères.

Désormais, spectateur passif des événements, consumé d'ailleurs par l'irrémédiable impression que les adversités et la mort de Louis XVI avaient produite sur son organisation physique, en raison de l'ardeur

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.



de son âme, le marquis de Bouillé n'eut plus qu'une existence languissante dont il pouvait trop aisément pressentir le terme prochain. L'envisageant avec fermeté, avec calme, et pressé de faire en quelque sorte ses adieux au monde, il s'occupa de rédiger la partie de ses mémoires relative à la révolution française, dans l'intention surtout de repousser et de détruire, autant que cela est possible en des temps de troubles, l'effet des calomnies ou des faux jugements que l'esprit de parti ou même des calculs personnels avaient élevés contre lui.

Ces mémoires [1], que l'on peut considérer comme son testament politique, et dans lesquels, en rendant à la vérité tout ce qui lui est dû, il a su ménager pourtant les passions et les intérêts présents alors, sont « écrits « avec la simplicité d'un militaire et la véracité d'un « homme de bien, » selon l'expression de Mallet du Pan. Ils acquirent dès leur apparition une importance proportionnée à la renommée de leur auteur et au rôle joué par lui dans les événements qu'il raconte : on les regarde, à juste titre, comme l'un des plus graves documents de notre histoire presque contemporaine.

Peu de temps après cette publication, faisant effort pour satisfaire le désir inquiet d'assurer à sa famille les ressources que ses biens des colonies pouvaient encore lui offrir, M. de Bouillé s'embarqua de nouveau. Empressé d'utiliser son voyage, le gouvernement britanni-

(1) Publiés d'abord en anglais (1797), puis en français (1798), et aussitôt traduits en allemand, ils ont eu plusieurs éditions françaises, à diverses époques, et font partie de la *Collection des Mémoires sur la révolution*, par MM. Berville et Barrière.

que lui avait confié la mission de former à la Trinité des établissements en faveur des propriétaires de l'île de Saint-Domingue que les Anglais se disposaient à évacuer. A peine en mer, une attaque de paralysie vint subitement le frapper. Il languit ainsi durant deux ans à la Martinique, naguère centre de sa victorieuse activité; puis se flattant d'obtenir, par un changement de climat, quelque soulagement à ses souffrances, il repassa en Angleterre, dans le courant du mois de juin 1800.

En dépit d'un état continuel de douloureuse infirmité, la puissance des ressorts de la vie morale ne se faisait pas moins sentir toujours intacte chez lui. Il observait avec un attentif intérêt le cours des événements; il cherchait à discerner la solution possible des troubles immenses qui obscurcissaient les destinées du monde; il étudiait, il jugeait impartialement et sainement les personnages en évidence sur le théâtre de tant de scènes terribles ou extraordinaires. Un jour, appuyé sur le bras de son fils aîné, traversant à pas lents et pénibles une rue de la ville de Bath où il était venu invoquer en vain le bienfait des eaux minérales, il s'arrêta devant la boutique d'un marchand d'estampes dont plusieurs reproduisaient les actions ou les figures marquantes du moment : « Tenez, » s'écria-t-il avec un accent de vivacité inattendue, « voilà enfin un « homme [1], » en montrant le portrait du premier consul !

(1) Dix ans plus tard, par une sorte de réciprocité fortuite d'appréciation, Napoléon, au faîte de sa puissance, ayant, un jour de cercle à sa cour, apostrophé ainsi une personne connue pour avoir vécu dans l'intimité du marquis de Bouillé : « *Vous avez dû entendre*



Malgré l'amertume de ses souvenirs, malgré le poids de ses souffrances, fruits des malheurs de la révolution qu'il appelait « sa maladie de dix années, » M. de Bouillé tenait ses regards dirigés sans cesse vers la patrie. En lui le cœur du guerrier avait palpité au bruit des étonnantes victoires obtenues par le nouveau drapeau de la France, le sens loyal et juste du défenseur de l'ancienne monarchie accueillait les symptômes de la renaissance de l'ordre et de l'organisation gouvernementale. Le dévouement convaincu, la persévérante modération du royaliste gardaient toutefois le triste droit de déplorer des agitations et des maux que, selon ses vues constantes, il eût été possible de conjurer, avec plus d'opportune résolution de la part du pouvoir, de salutaire prévoyance chez tous les corps privilégiés, enfin avec plus de bonne foi, d'aplomb, de sagacité dans l'opinion publique, sans préjudicier, en ouvrant, au contraire, une source régulière, en assurant un cours continu, par voie d'améliorations et non de bouleversements, à des résultats tant réclamés. En effet, si un aveugle et fatal instinct, si l'attachement à d'habituelles et abusives jouissances avaient conduit à la perte totale des anciens avantages, d'un autre côté les plus extrêmes emportements n'avaient-ils pas compromis la permanence de possession d'une partie essentielle des biens nouveaux ?

« Ma carrière est terminée, » disait M. de Bouillé à son fils ; « mais vous, qui êtes jeune et qui avez par

« *dire bien du mal de moi en émigration ;* —Du moins, sire, répondit-« on, pas par M. de Bouillé. —*Ah ! je le crois*, reprit l'empereur, *c'é-« tait un militaire, lui.* »

« de fidèles efforts, par des campagnes de guerre, par « des blessures, payé votre dette à notre cause aujour- « d'hui abattue, vous devez revoir votre pays; vous y « rentrerez; et, quand le caractère de ses institutions « vous le permettra, vous le servirez encore, comme « vos pères[1]. »

Ainsi, sans avoir rien perdu de l'ardeur, de la fermeté de l'âme et de la pensée, toujours épris de la gloire, toujours simple, modeste, mais rassuré par le pur témoignage de sa conscience, le marquis de Bouillé succomba, à Londres, le 14 novembre 1800[2]. La terre

(1) Ce présage paternel et patriotique se vérifia effectivement : ce fils aîné, formé à si bonne école, le comte Louis (puis marquis) de Bouillé, reprit en 1806 du service dans l'armée française, et reconquit sur les champs de bataille, par sa valeur et son mérite, tous ses grades jusqu'à celui de lieutenant général. Une cécité complète vint l'arrêter prématurément dans la carrière qu'il parcourait avec succès, et réduire son activité naturelle aux ressources que lui réservait un esprit remarquable nourri par une vaste instruction. Il en usa avec courage et résignation pour publier, en outre d'une *Vie privée, politique et militaire du prince Henri de Prusse*, un *Mémoire sur le départ de Louis XVI, au mois de juin* 1791, des *Commentaires sur* le Prince *de Machiavel*, un recueil de *Pensées et réflexions morales et politiques*, qu'il travaillait presque chaque jour à augmenter, jusqu'au moment de sa mort (20 novembre 1850), et enfin pour laisser après lui des *Souvenirs*, ainsi que d'autres travaux manuscrits, intéressants et de genres variés.

(2) Informé de sa mort par une communication de son fils aîné, Louis XVIII adressa la réponse suivante au comte Louis de Bouillé :

« A Mittau, ce 14 décembre 1800.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 17 novembre avec la peine la « plus réelle, et je sens bien vivement la très grande perte que nous « venons l'un et l'autre de faire dans la personne de monsieur votre « père. Mes regrets seroient peut-être moindres, si nos malheurs déjà « finis m'avoient permis de reconnoître ses services comme je l'au-

de l'exil reçut le dernier soupir et s'ouvrit pour les restes mortels[1] d'un homme qui avait honoré sa patrie par de brillants services, par de généreuses actions et par le plus noble caractère.

« rois désiré; il me reste du moins l'espoir de m'acquitter un jour « envers sa famille, dans laquelle je sais distinguer un fils qui marche « si bien sur ses traces.

« Un événement bien funeste, qui ne seroit pas arrivé si les avis « du marquis de Bouillé eussent prévalu et que tous ses efforts ne « purent réparer, causa sa prompte sortie de France. Ainsi je ne suis « pas surpris que son collier de l'ordre du Saint-Esprit ne fût plus « entre ses mains.

« Soyez, monsieur, dans cette triste circonstance, l'interprète de « mes sentiments auprès de madame votre mère, et ne doutez pas de « tous ceux que j'ai pour vous.

« Louis. »

(Portefeuille du marquis de Bouillé.)

(1) Ils furent déposés, à Londres, dans le cimetière de la vieille église de Saint-Pancrace, où le monument que lui consacra la piété filiale forme le centre d'un groupe funèbre de parents, d'amis, de compagnons d'infortune.

FIN.

ERRATA.

Page 51,	ligne 18,	au lieu de	*fort royal,*	lisez :	Fort-Royal.
— 52,	— 7,	—	*des matelots,*	—	de matelots.
— 60,	— 29,	—	*commercing,*	—	commencing.
— 85,	— 17,	—	*M. Bouillé,*	—	M. de Bouillé.
— 124,	— 16,	—	*lord Shelburn,*	—	lord Shelburne.
— 127,	— 23,	—	*Richard Neove.*	—	Richard Neave.
— 176,	— 16,	—	*degé,*	—	degré.
— 183,	— 12,	—	*batterai,*	—	battrai.
— 199,	— 6,	—	*soumis,*	—	soumit.
— 203,	— 17,	—	*de la Bretagne,*	—	de Bretagne.
— 232,	— 7,	—	*fournissent,*	—	fournissent.
— 242,	— 5,	—	*fonds,*	—	fond.
— 251,	— 19,	—	*suisses,*	—	suisse.
— 279,	— 5,	—	*si des autres,*	—	si les autres.
— 290,	— 30,	—	*voyageaient,*	—	voyageraient.
— 325,	— 20,	—	*il avaient,*	—	il avait.
— 327,	— 30,	—	*souvenirs inédit,*	—	souvenirs inédits.
— 353,	— 28,	—	*Si Romæ,*	—	*Si Româ.*
— 368,	— 19,	—	*que leur causa,*	—	que leur causait.
— 377,	— 6,	—	*délicatasse,*	—	délicatesse.
— 420,	— 11,	—	*adopter à Magdebourg,*	—	adopter, à Magdebourg.
— 430,	— 9,	—	*mesures (cette trahison; tranchons,*	—	mesures ; cette trahison (tranchons.
— 439	— 30,	—	*motifs confiance,*	—	motifs de confiance.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE.

LA RÉVOLUTION.

« naissance ; pressez-le de répéter le secours dans trois « mois, si l'arrangement traîne encore, et s'il se con- « somme vous nous rendrez un grand service d'ani- « mer tant que vous pourrez sa magnificence et son « exactitude dans les payements..... [1] »

La conquête de la Hollande par les Français, dans l'hiver de 1795, avait forcé M. de Bouillé à quitter La Haye, où il résidait alors, et à se rendre en Angleterre. Honoré des marques les plus signalées d'estime et de considération de la part du gouvernement de ce pays, souvent consulté sur tout ce qui se rapportait aux colonies des Indes occidentales, il reçut bientôt du ministère l'offre d'aller exercer le commandement civil et militaire de toute la partie française de Saint-Domingue, que les Anglais occupaient. C'était un noble et flatteur hommage aux souvenirs de son administration des *îles du Vent*, rendu par d'anciens adversaires contre lesquels il avait si glorieusement protégé ces colonies; mais des menées contraires et, ce qui est plus singulier, l'influence près du cabinet britannique de certains intrigants français, qui redoutaient la fermeté et la probité sévère de leur imposant compatriote, lui ravirent une destination propre à le tenter en lui présentant la perspective de quelque bien à opérer dans des contrées connues et chères.

Désormais, spectateur passif des événements, consumé d'ailleurs par l'irrémédiable impression que les adversités et la mort de Louis XVI avaient produite sur son organisation physique, en raison de l'ardeur

(1) Portefeuille du marquis de Bouillé.



de son âme, le marquis de Bouillé n'eut plus qu'une existence languissante dont il pouvait trop aisément pressentir le terme prochain. L'envisageant avec fermeté, avec calme, et pressé de faire en quelque sorte ses adieux au monde, il s'occupa de rédiger la partie de ses mémoires relative à la révolution française, dans l'intention surtout de repousser et de détruire, autant que cela est possible en des temps de troubles, l'effet des calomnies ou des faux jugements que l'esprit de parti ou même des calculs personnels avaient élevés contre lui.

Ces mémoires [1], que l'on peut considérer comme son testament politique, et dans lesquels, en rendant à la vérité tout ce qui lui est dû, il a su ménager pourtant les passions et les intérêts présents alors, sont « écrits « avec la simplicité d'un militaire et la véracité d'un « homme de bien, » selon l'expression de Mallet du Pan. Ils acquirent dès leur apparition une importance proportionnée à la renommée de leur auteur et au rôle joué par lui dans les événements qu'il raconte : on les regarde, à juste titre, comme l'un des plus graves documents de notre histoire presque contemporaine.

Peu de temps après cette publication, faisant effort pour satisfaire le désir inquiet d'assurer à sa famille les ressources que ses biens des colonies pouvaient encore lui offrir, M. de Bouillé s'embarqua de nouveau. Empressé d'utiliser son voyage, le gouvernement britanni-

(1) Publiés d'abord en anglais (1797), puis en français (1798), et aussitôt traduits en allemand, ils ont eu plusieurs éditions françaises, à diverses époques, et font partie de la *Collection des Mémoires sur la révolution*, par MM. Berville et Barrière.



que lui avait confié la mission de former à la Trinité des établissements en faveur des propriétaires de l'île de Saint-Domingue que les Anglais se disposaient à évacuer. A peine en mer, une attaque de paralysie vint subitement le frapper. Il languit ainsi durant deux ans à la Martinique, naguère centre de sa victorieuse activité ; puis se flattant d'obtenir, par un changement de climat, quelque soulagement à ses souffrances, il repassa en Angleterre, dans le courant du mois de juin 1800.

En dépit d'un état continuel de douloureuse infirmité, la puissance des ressorts de la vie morale ne se faisait pas moins sentir toujours intacte chez lui. Il observait avec un attentif intérêt le cours des événements ; il cherchait à discerner la solution possible des troubles immenses qui obscurcissaient les destinées du monde ; il étudiait, il jugeait impartialement et sainement les personnages en évidence sur le théâtre de tant de scènes terribles ou extraordinaires. Un jour, appuyé sur le bras de son fils aîné, traversant à pas lents et pénibles une rue de la ville de Bath où il était venu invoquer en vain le bienfait des eaux minérales, il s'arrêta devant la boutique d'un marchand d'estampes dont plusieurs reproduisaient les actions ou les figures marquantes du moment : « Tenez, » s'écria-t-il avec un accent de vivacité inattendue, « voilà enfin un « homme [1], » en montrant le portrait du premier consul !

(1) Dix ans plus tard, par une sorte de réciprocité fortuite d'appréciation, Napoléon, au faîte de sa puissance, ayant, un jour de cercle à sa cour, apostrophé ainsi une personne connue pour avoir vécu dans l'intimité du marquis de Bouillé : « *Vous avez dû entendre*

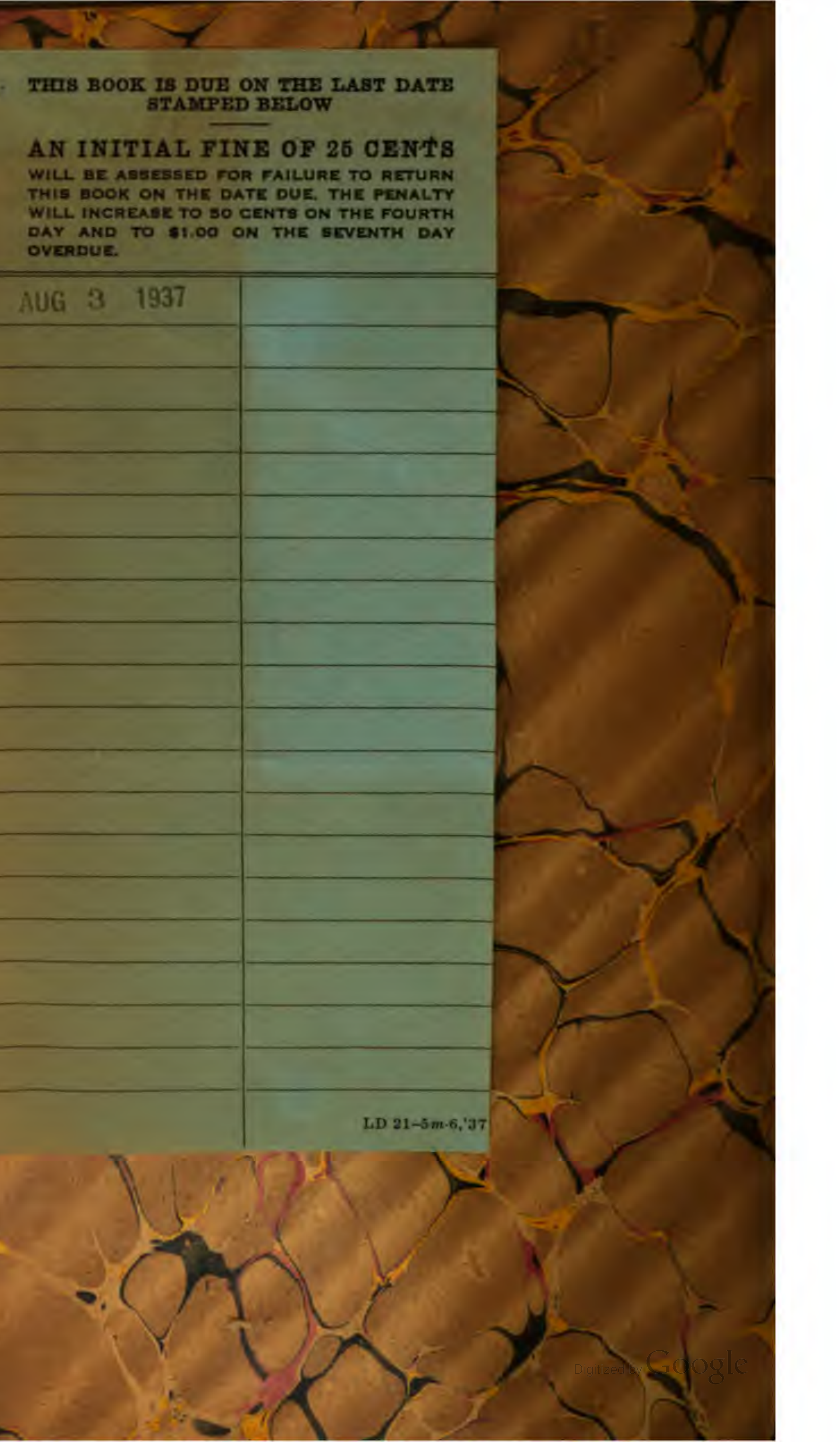


Malgré l'amertume de ses souvenirs, malgré le poids de ses souffrances, fruits des malheurs de la révolution qu'il appelait « sa maladie de dix années, » M. de Bouillé tenait ses regards dirigés sans cesse vers la patrie. En lui le cœur du guerrier avait palpité au bruit des étonnantes victoires obtenues par le nouveau drapeau de la France, le sens loyal et juste du défenseur de l'ancienne monarchie accueillait les symptômes de la renaissance de l'ordre et de l'organisation gouvernementale. Le dévouement convaincu, la persévérante modération du royaliste gardaient toutefois le triste droit de déplorer des agitations et des maux que, selon ses vues constantes, il eût été possible de conjurer, avec plus d'opportune résolution de la part du pouvoir, de salutaire prévoyance chez tous les corps privilégiés, enfin avec plus de bonne foi, d'aplomb, de sagacité dans l'opinion publique, sans préjudicier, en ouvrant, au contraire, une source régulière, en assurant un cours continu, par voie d'améliorations et non de bouleversements, à des résultats tant réclamés. En effet, si un aveugle et fatal instinct, si l'attachement à d'habituelles et abusives jouissances avaient conduit à la perte totale des anciens avantages, d'un autre côté les plus extrêmes emportements n'avaient-ils pas compromis la permanence de possession d'une partie essentielle des biens nouveaux?

« Ma carrière est terminée, » disait M. de Bouillé à son fils; « mais vous, qui êtes jeune et qui avez par

« *dire bien du mal de moi en émigration*; —Du moins, sire, répondit-« on, pas par M. de Bouillé. —*Ah! je le crois*, reprit l'empereur, *c'é-« tait un militaire, lui.* »

IMPRIMERIE D'EUGÈNE DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, 4.


THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW
AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.
AUG 3 1937
LD 21-5m-6,'37
Digitized by Google


YC 74734
DC146
B77B6
215980
Digitized by Google

